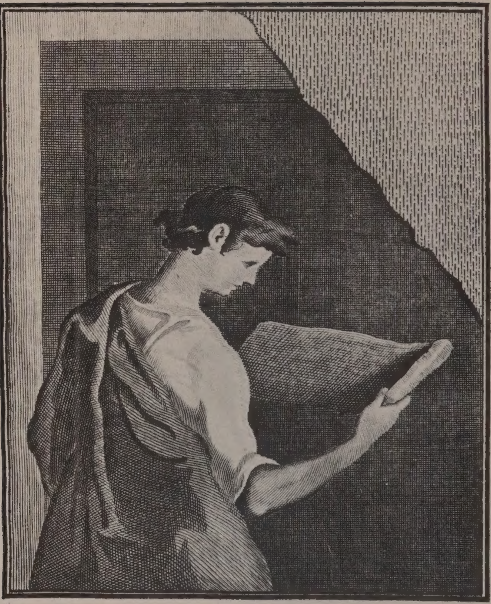

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1747.

/1

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1747.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLVI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	1.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1747.

ARTICLE PREMIER.

LES BEAUX ARTS, réduits à un même principe.

Ex noto fictum ſequar.

Hor. Art. Poët.

A Paris, chez Durand, Libraire, rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon 1746. Avec Approbation & Privilege du Roi.

C'EST la deſtinée des choſes les plus ſimples. Le principe des beaux Arts n'avoit point encore été bien éclairci ; *Ariſtote* l'avoit deviné : ſes Commentateurs ne l'avoient entendu qu'à demi : les d'*Aubignacs*, les *Daciers* avoient fait des Traités & des Diſſertations, mais c'étoient de vraies réponſes des Oracles, *obſcuris vera involvens.* M. *Rollin* avoit compendié mille belles choſes ſur les Arts : mais il n'avoit été que l'écho de ceux qui l'avoient précédé. Notre Auteur a des vues plus nettes & plus approfondies : le ſujet qu'il traite n'eſt pas neuf, mais il le met dans un jour tout nouveau : c'eſt un tiſſu de remarques, de régles, & de conſéquences, qu'il n'appartenoit pas à tout le monde d'appercevoir, & de rendre ſenſibles.

L'Ouvrage eſt dédié à Monſeigneur le Dauphin : le goût de ce Prince pour les beaux Arts, & les

conquêtes du Roi rapprochées, forment deux idées qui se prétent un éclat mutuel, & qui donnent à cette Epître de la grace & de la justesse.

La Préface nous expose le systême de l'Auteur. Il a senti que la multitude des régles embarrassoit également, & l'Auteur qui veut composer, & l'amateur qui veut juger. Il entreprend de les réduire, & de les soumettre à un principe commun.

C'est la Poësie qui lui fit naître ce dessein : il se croyoit assez bien instruit dans cette partie des belles Lettres. Il voulut mettre en ordre ses connoissances, & s'en rendre compte à lui-même. Il se demanda ce que c'étoit que la Poësie? En quoi elle differoit de la Prose? & il fut arrêté. Il sentoit cette différence, & il ne pouvoit l'exprimer. Il consulta les Maîtres de l'art, ils ne lui apprirent rien de nouveau, que de grands mots qui étonnent les oreilles, & ne disent rien à l'esprit : il ouvre enfin la

Poëtique d'*Ariſtote*, il trouve le coup de Maître, il eſt frappé du principe de l'imitation, que le Philoſophe Grec établit pour les beaux Arts, il le ſaiſit, & trouve la définition qu'il cherchoit.

Telle eſt l'origine de cet Ouvrage. Il s'eſt formé preſque ſans deſſein, & par un développement d'idées, dont la premiere a été le germe des autres.

Il eſt diviſé en trois parties, dont chacune contient pluſieurs Chapitres. On examine dans la premiere la nature des Arts, & on montre par la qualité même de l'eſprit humain, que l'imitation de la nature doit être leur objet commun. Dans la ſeconde, on prouve que le goût eſt d'accord avec le génie, & qu'il concourt à établir le même principe d'imitation pour tous les Arts en général, & pour chacun d'eux en particulier ; car ſi les Arts ſont eſſentiellement imitateurs de la belle nature, il s'enſuit que le goût de la belle nature eſt

essentiellement le bon goût dans les Arts. Dans la troisiéme partie, on vérifie le principe de l'imitation par son application aux différens Arts. Ces régles forment un tout parfaitement lié, & dont toutes les parties se soutiennent mutuellement.

Notre Auteur ne s'arrête point à réfuter les différentes opinions qu'il y a sur la nature des Arts : il ne songe qu'à établir son principe. Il nous donne d'abord la division des Arts : il les distingue en trois espéces. Les uns ont pour objet les besoins de l'homme ; la nature a voulu qu'ils fussent le prix de son industrie & de son travail. C'est de là que sont sortis les Arts mécaniques.

Les autres ont pour objet le plaisir. On les appelle les beaux Arts par excellence : c'est la Poësie, la Peinture, la Sculpture, la Musique, la Danse, la Déclamation. La troisiéme espéce renferme les Arts qui ont pour objet l'agrément

& l'utilité. Tels ſont l'Eloquence & l'Architecture. La nature recelle tous ces tréſors, les Arts mécaniques & libéraux ne ſont faits que pour les en tirer. On ne parle ici que des beaux Arts, dont l'objet eſt de plaire, & pour en donner une idée juſte, on remonte à la cauſe qui les a produits.

Les hommes ſont les peres des Arts, & c'eſt pour eux-mêmes qu'ils les ont faits. Ennuyés de voir toujours les mêmes objets que la nature toute ſimple leur préſentoit, ils eſſayerent d'en créer de nouveaux, dont la variété leur ſauvât le dégoût d'être livrés à eux-mêmes : ils chercherent dans leur génie un nouvel ordre d'idées & de ſentimens, qui réveillât leur eſprit, & ranimât leur goût.

Mais que pouvoit inventer pour des hommes bornés, un génie qui ne peut ſortir des bornes de la nature ! L'indigence de l'eſprit fait ici ſa richeſſe : il n'a point d'autres bornes que celles de l'Univers,

tout ce qu'il y a de beau dans la nature, devient l'objet de ses connoissances, & le germe de ses productions dans les Arts. Il lui dérobe tous les plans d'ouvrages, tous les desseins d'ornemens qui peuvent plaire, & il les transporte à un tout exquis, plus parfait que la nature même, sans qu'il cesse cependant d'être naturel. Tel est le principe sur lequel les Arts ont été dressés, & que les grands Artistes ont suivi dans tous les siécles. Notre Auteur conduit ici l'esprit dans le palais des beaux Arts, prend le pinceau, & lui montre ce que c'est que peindre la nature; ce n'est pas la copier servilement telle qu'elle est, c'est l'imiter dans tout ce ce qu'elle a de plus beau, en rapprocher les traits, les assortir, les présenter avec toute la perfection dont ils sont susceptibles, & les jetter dans des objets, à qui ils ne sont point naturels.

C'est ainsi que l'Artiste imite la Nature. Le ciseau du Statuaire

montre un Héros dans un bloc de marbre ; le Peintre par ſes couleurs, fait ſortir de la toile tous les objets viſibles ; le Muſicien par des ſons artificiels imite le murmure d'un ruiſſeau, le bruit du tonnerre ; le Poëte par l'harmonie de ſes Vers, porte des images dans l'eſprit, & des ſentimens dans le cœur : images, ſentimens, qui plaiſent ſouvent plus, que s'ils étoient vrais & naturels, d'où notre Auteur conclut, que les Arts ne ſont que des imitations, des reſſemblances, qui ne ſont point la Nature, mais qui paroiſſent l'être, & que par conſéquent la matiere des beaux Arts n'eſt point le vrai, mais le vrai-ſemblable ; on développe cette conſéquence, & on la prouve par l'application.

La Peinture n'a rien de vrai. Tout eſt phantôme chez elle, toute ſa perfection ſe réduit à tromper les yeux par la reſſemblance, & à nous faire croire que l'objet eſt réel, tandis que ce n'eſt qu'une

image. La Poëſie ne vit que de fiction : tout y eſt imaginé, feint, copié. L'Eclogue ne nous offre que des Bergers poëtiques, qui ne ſont que des reſſemblances. La Comédie nous peint un avare idéal qui n'a que par emprunt les traits d'une avarice réelle.

De là vient qu'on met ſans ceſſe l'art en oppoſition avec la Nature, que l'on répéte ſi ſouvent, que c'eſt la Nature qu'il faut imiter, que l'Art n'eſt parfait, que quand il la copie, non telle qu'elle eſt en elle-même, mais parée de toutes ſes graces, & avec toutes les beautés qu'elle peut recevoir. Un Peintre qui repréſenteroit les hommes petits, maigres, boſſus, boiteux, ſeroit un mauvais Artiſte. Il doit corriger les défauts de la Nature, & ſuppléer aux vertus qui lui manquent.

Zeuxis veut peindre une beauté parfaite; que fait-il? Il obſerve tout ce qu'il y a de plus gracieux dans les plus belles perſonnes, ſon

pinceau réunit tout ce que l'Art peut dérober & prêter à la Nature : il compoſe des charmes à ſon gré, il enchérit ſur les beautés de la Nature, & du mélange de ces couleurs choiſies, il en fait un portrait poëtique & vrai-ſemblable, plus beau que tous les portraits hiſtoriques du monde.

Moliere veut repréſenter un Miſantrope. Ce n'eſt point dans Paris, c'eſt dans toute la Nature, qu'il cherche un original, dont ſa piéce ſoit une copie exacte. Tous les traits d'humeur mélancolique qu'il a ramaſſés dans les hommes, compoſent le cannevas de ſa Comédie. L'Art choiſit, & le génie fait le reſte : ce n'eſt point un Miſantrope réel, c'eſt un Miſantrope tiré d'après tous les Miſantropes du monde.

On explique dans les deux Chapitres ſuivans, qui nous paroiſſent un peu trop meſurés au même niveau. 1°. En quel état doit être le génie pour imiter la belle Nature. 2°. La maniere dont les Arts font leur imitation.

Le génie a ſes langueurs & ſes inégalités. Il n'eſt pas toujours d'humeur à bien attraper la Nature : il ſe relâche, il s'appeſantit de tems en tems. Le grand Homere ſommeilloit quelquefois au milieu de ſes Dieux & de ſes Héros, la Muſe de bien d'autres Poëtes s'eſt ſouvent endormie. Il eſt des momens heureux pour le génie, qu'il ne faut pas laiſſer échapper, c'eſt manquer l'expreſſion dans ſon beau. Notre Auteur nomme cette ſituation de l'ame, *enthouſiaſme*, terme, dit-il, que tout le monde entend aſſez, & que preſque perſonne ne définit bien. C'eſt, ſelon les uns, une *viſion céleſte*, une *influence divine*, un *eſprit prophétique* : ſelon d'autres, une *yvreſſe*, une *extaſe*, un *tranſport divin*, &c. Il écarte ce langage emphatique, & nous parle plus naturellement. Prenez le pinceau, nous dit-il, lorſque l'ame échauffée comme d'un feu divin, ſe repréſente toute la Nature, & prend vivement l'em-

preinte des choſes qu'elle conçoit; alors l'eſprit s'allume, il paſſe dans les objets, il les fond, il les crée, il les embellit, & les reproduit avec un caractere d'agrément qu'ils n'avoient pas. Si c'eſt *Corneille*, il s'oublie, ſon ame paſſe dans les Héros qu'il peint : il eſt tour à tour *Pompée*, *Cinna*, *Polieucte*, *Horace*; ſi c'eſt la *Fontaine*, il eſt le *Loup*, *l'Agneau*, le *Chêne*, & le *Roſeau*.

C'eſt dans ces tranſports que les Poëtes peignent les Batailles, les Tempêtes. Ils frappent leur imagination de ces objets : ils entendent le bruit du tonnerre, le frémiſſement de l'air, le mugiſſement de la mer : ils voyent la fureur, le carnage, le ſang : c'eſt ce qu'ils appellent *entheus furor*, *divinum numen : Deus, ecce Deus*. C'eſt le Dieu qui ſe transforme en Héros dans la Tragédie, en ſimple Bourgeois dans la Comédie, en Berger dans l'Eclogue : enfin le Dieu qui fait les vrais & grands Poëtes,

les *Molieres*, les *Corneilles*, & les *Racines.*

L'Auteur procéde enſuite très-méthodiquement à la maniere dont les Arts font leur imitation, & nous donne leur différence, & leur définition; ainſi la Peinture imite la belle Nature par les couleurs, la Poëſie par la parole meſurée, la Sculpture par les reliefs, la Muſique par les ſons, la Danſe par les mouvemens & les attitudes du corps, la Déclamation par les tons & par les geſtes.

On remarque ici que, comme les Arts choiſiſſent les deſſeins de la Nature, ils doivent auſſi choiſir les manieres dont ils ſe ſervent pour imiter la Nature. Un Peintre ne doit pas emprunter toutes ſortes de couleurs : il faut qu'il en faſſe un choix juſte, un mélange exquis; qu'il ſçache les unir à propos, les nuancer, les dégrader ſelon le beſoin. Les couleurs ont leurs ſimpathies & leurs répugnances, la Nature peut les allier com-

me il lui plaît, mais l'Art a ſes régles qu'il doit obſerver.

Il en eſt de même de la Poëſie. La parole eſt ſon *coloris :* elle a chez elle certains tours, certains agrémens, certaine hardieſſe, certaine liberté, certaine cadence, que le langage ordinaire n'a point : c'eſt là l'expreſſion de la Poëſie, & c'eſt par là que les *Homeres* & les *Virgiles* nous charment & nous enlevent à nous-mêmes.

Le dernier Chapitre roule ſur l'Eloquence & ſur l'Architecture. Le peu qu'on en dit, fait regretter qu'on n'en diſe pas davantage. Comme ces deux Arts font rang à part, & qu'ils n'entrent pas dans le deſſein de l'Auteur, il n'en parle qu'en paſſant, & ne les place à côté des beaux Arts que par honneur.

On établit dans la ſeconde partie le principe de l'imitation par la Nature, & par les loix du goût : on le définit, on marque ſon principe, ſon objet, on en trace l'hiſ-

toire, les régles qu'il prefcrit aux beaux Arts, & comme elles fe bornent toutes à l'imitation.

Qu'eft-ce donc que le goût? C'eft un fentiment exquis, que la Nature a mis dans certains organes, pour démêler les différentes vertus des objets, qui relevent du fentiment. Or dans la matiére dont il s'agit ici, ce fentiment ayant pour objet les ouvrages de l'Art, & les Arts n'étant que des imitations de la belle Nature, il s'enfuit que le bon goût eft un fentiment qui nous avertit fi la belle Nature eft bien imitée.

C'eft ce goût que les Anciens ont fi bien faifi, & que les modernes ont tant de peine à attraper. Notre Auteur en devine la raifon: c'eft que les Anciens n'avoient d'autre Livre que la Nature ellemême, d'autre guide que le goût, & que les Modernes ne prenant pour modéles que les ouvrages des Anciens, & ne marchant qu'avec crainte, leurs copies ont dé-

généré, & retenu un certain air de contrainte, qui trahit l'Art & masque la Nature.

L'Auteur nous donne ici l'histoire même du goût : il en développe les commencemens, les progrès, les révolutions, & c'est un des plus beaux morceaux de son Livre.

Les hommes furent long-tems sans se connoître : ils voyoient la Nature, & ne la remarquoient pas. Les loix de la société les humaniserent peu à peu. Ils sentirent qu'ils n'étoient pas faits précisément pour vivre, qu'ils valoient mieux par l'esprit que par le corps, & que la Nature avoit réservé la création d'un second ordre d'élémens à leur industrie : ils étudierent la Nature, ils s'étudierent eux-mêmes : il se trouva quelques hommes de génie, qui creuserent plus que les autres : ils observerent, ils inventerent, ils virent ce qu'on n'avoit point encore vû. Les richesses de la Nature se déployerent à leurs

yeux : ils virent la ſimplicité de ſes voyes ſans monotonie ; la magnificence de ſes parures, ſans affectation ; la régularité de ſes plans, ſans embarras dans ſes apprêts & dans ſes régles : peut-être ne firent-ils que ſentir, ſans voir encore clairement : Mais le ſentiment ouvrit, étendit le fond de leur eſprit, & les prépara à de nouvelles connoiſſances.

Ils ſe conſidererent eux-mêmes : ils virent qu'ils avoient un goût né pour les rapports, qu'ils avoient obſervés ; cet ordre, cette variété, cette proportion des objets, ces poſitions, ces gradations, ces contraſtes frappans, intéreſſerent leur eſprit, toucherent leur cœur : ils comprirent enfin que tous ces tréſors étalés avec tant d'éclat dans les ouvrages de la Nature, pouvoient avoir leur uſage, & tourner au profit & à l'agrément de la ſociété humaine.

C'eſt alors qu'on vit ſortir du ſein de la Nature les beaux Arts ;

on ne fit d'abord que les deviner : on fit quelques ébauches, quelques tentatives : on tâtonna, on imita, mais quelle confusion ! quelle masse ! Les Arts en naissant furent comme les hommes, imitateurs grossiers, ils imiterent grossierement la Nature grossiere elle-même.

Les Grecs plus éclairés vinrent enfin : leur génie parla, leur goût se dévéloppa : l'un & l'autre leur dirent tour à tour qu'il ne suffisoit pas d'imiter, qu'il falloit encore choisir les objets, & les présenter avec toute la perfection dont ils sont susceptibles. Bientôt sur un fond si beau, on vit chez eux la toile prendre les couleurs de la Nature, le marbre respirer sous le ciseau, & la Poësie enfanter des chef-d'œuvres, qui servent encore aujourd'hui de modéles à toutes les Nations polies. Les Romains imiterent les Grecs : Rome devint disciple d'Athènes, & se fit autant estimer par ses Ouvrages de goût,

qu'elle s'étoit fait craindre par ſes armes.

Ces ſiécles heureux durerent trop peu. La face de l'Europe changea : elle fut inondée de barbares, les Arts furent enveloppés dans le malheur des tems, & le goût ſe perdit. Il n'en reſtoit plus qu'une étincelle, elle ſe ralluma, les belles Lettres & les Sciences exilées de la Grece ſe réfugierent en Italie : l'air d'eſprit & de politeſſe y reparut, on y réveilla les manes de *Virgile*, d'*Horace*, de *Cicéron* : on fouilla dans les tombeaux où les Arts avoient été enſévelis : on vit renaître l'antiquité avec toutes les graces de la jeuneſſe : on lut les Ouvrages des Anciens ; la Nature avoit été leur modéle, l'antique fut le nôtre. Les Artiſtes Italiens & François repolirent leurs ouvrages, le goût ſe rétablit peu à peu, l'émulation ranima les talens, on écrivit avec politeſſe, on verſifia avec élégance, on deſſina avec légéreté, on pei-

gnit avec intelligence, & les beaux Ouvrages s'annoncerent de toutes parts en France & en Italie.

Ici notre Auteur lance avec ſel & avec raiſon quelques traits d'une critique modérée, contre les beaux eſprits, faux imitateurs de la Nature. Il ſemble, dit-il, que le goût des belles choſes s'émouſſe par l'habitude, on cherche de nouveaux aſſaiſonnemens pour le réveiller : on ne viſe qu'à l'eſprit, on le ſeme par tout à pleines mains, on le prodigue, on farde la Nature, on la pare, on l'ajuſte au gré d'une fauſſe délicateſſe : on y met de l'empezé, de la pointe, du myſtere : dépravation de goût dont il eſt plus difficile de revenir que de la groſſiereté même.

Utile réfléxion, & bien digne de remarque ! C'eſt que les *Plines*, & les *Seneques* ont été plus funeſtes aux beaux Arts que les *Goths* & les *Wandales*, qui ne firent qu'achever ce que les autres avoient commencé. Auroit-on cru que les

beaux

beaux eſprits euſſent été ſi contagieux, & qu'il fut ſi facile & ſi dangereux de ſuivre leur exemple ?

Pour parer à cet inconvenient, on tranſporte le bon goût au milieu des beaux Arts : on lui fait annoncer ſes Loix, & notre amour propre lui prête ſa voix pour ſe faire entendre.

Souvenez-vous, leur dit-il, d'où vous partez, & où vous allez ; vous êtes les imitateurs de la belle nature, c'eſt-à-dire, 1°. Celle qui a le plus de rapport avec notre propre perfection : 2°. Celle qui eſt la plus parfaite en ſoi. Obſervez & reglez votre marche : choiſiſſez les objets les plus intéreſſans & les plus parfaits : touchez le cœur : donnez lui du mouvement & de l'exercice : étendez la ſphére de ſes ſentimens : faites ſur lui des impreſſions agréables, & vous aurez trouvé l'art de lui plaire : élevez encore l'ame par la perfection des objets que vous lui préſentez : exercez-là, mais ne l'exercez pas trop, ne la fatiguez

point, en rédoublant ſes plaiſirs, ménagez ſa foibleſſe, c'eſt le point de vue d'où vous devez partir, & le but où vous devez arriver.

Que votre pinceau ſoit exact: qu'il ſoit libre, ſans gêne & ſans contrainte; c'eſt pour attraper cette liberté, cette aiſance, que les grands Maîtres affectent des négligences pour paroître plus naturels, tantôt c'eſt un paſſage bruſque d'un objet à un autre, tantôt c'eſt une parure négligée: ici c'eſt une tache laiſſée à deſſein. C'eſt ainſi que les Arts imitateurs affectent d'être libres, pour mieux cacher leur ſervitude.

On développe, en finiſſant cette partie, pluſieurs conſéquences importantes ſur le goût: elles ne ſont point étrangeres au ſujet, & ſont tirées par un Artiſte qui a de bons Mémoires ſur la nature & ſur le goût.

On vérifie dans la troiſiéme partie, le principe genéral de l'imitation, par une application détaillée

aux eſpéces particuliéres : on eſt un peu trop diffus ſur la Poëſie, & trop ſuperficiel ſur les autres Arts. Cette partie eſt diviſée en trois ſections. La premiére eſt deſtinée à l'Art Poëtique, & toutes ſes regles ſont rappellées à l'imitation.

Il y en a de générales, ſoit pour la Poëſie des choſes, ſoit pour la Poëſie du ſtile, & il y en a de particulieres pour chaque genre de Poëſie.

On trouve ici d'excellentes remarques ſur les qualités que doit avoir l'action hiſtorique d'un Poëme, ſur les caracteres, ſur la conduite & ſur le nombre des Acteurs. Il faut que l'action ſoit intéreſſante, utile & agréable. Les Poëſies d'*Homére* & de *Virgile* ne ſont point de vains Romans, deſtinés à amuſer la légereté d'un eſprit frivole, où à réveiller l'aſſoupiſſement d'un Midas déſœuvré : ce ſont des tableaux de Nation, où ſi voulez de grands corps de Doctrine, qui contiennent l'hiſtoire de l'Etat, l'eſ-

prit du gouvernement, les principes de la morale, les Dogmes de la Réligion, & tout ce qui concerne les devoirs de la Société. L'action doit encore être *ſinguliére*, *une*, *ſimple*, *variée* : *ſinguliére* en elle-même, ou dans ſes reſſorts : *une*, c'eſt-à-dire, que toutes ſes parties, quoique différentes, s'embraſſent mutuellement, & compoſent un tout qui paroiſſe naturel : *ſimple* ſans l'être trop : *variée* ſans être trop compliquée. Elle eſt trop ſimple dans *Berénice* : l'eſprit languit ; elle eſt trop compliquée dans *Heraclius* ; l'intrigue fatigue.

Il faut que les caracteres ſoient contraſtés, qu'on reconnoiſſe les Acteurs à leurs actions : (c'eſt la belle maniere de les peindre ;) & que leur nombre ſoit reglé ſur le beſoin, non pas de la Piéce, mais de l'action. Or ces regles auſſi bien que celles de la Poëſie du ſtile ſont toutes renfermées dans l'imitation de la belle nature. C'eſt la Poëſie du ſtile qui fait la deſtinée de la

plûpart des Poëmes. *La Pucelle de Chapelain* & le *S. Louis* de *Desmarêts*, ſont deux Poëmes Epiques dont le plan eſt beaucoup plus regulier que celui du *Cid*, tel eſt cependant le charme de la Poëſie du ſtile dans la Tragédie de *Corneille*, que le public ne ſe laſſe point de l'admirer. Le défaut de la Poëſie du ſtile a fait tomber *la Pucelle & le S. Louis* dans le décri, nul ſentiment, nulle image, tout eſt manqué dans *Deſmarêts*, & les peintures de *Chapelain* ſont gothiques. C'eſt uniquement par la Poëſie du ſtile que l'*Arioſte* l'emporte ſur le *Taſſe*.

Selon notre Auteur, elle contient quatre parties, 1°. Les penſées, 2°. les mots, 3°. les tours, 4°. l'harmonie. C'eſt par-là qu'un Poëte rend la nature avec tous ſes agrémens. Nous ne nous arrêterons pas aux trois premieres parties de la Poëſie du ſtile : la lecture des bons Poëtes eſt la ſeule ſource où l'on doit puiſer les regles de cette belle imitation.

Nous insisterons un peu plus sur la quatriéme partie qui est l'harmonie. Elle est l'ame de la Poësie, & c'est le grand talent de M. de *Voltaire.* Si cette harmonie manque dans quelque Poëme que ce soit, il devient une Mascarade, c'est une sorte de grotesque qu'on ne sçait comment définir. L'esprit est toujours faché quand l'oreille n'est pas contente.

On distingue trois sortes d'harmonie dans la Poësie. 1°. une harmonie de stile; c'est une espece de concert, une juste proportion entre le stile & le sujet qu'on traite. Chaque Poëme doit avoir son ton différent; un connoisseur par le caractére seul du vers, devine le genre de la Piéce d'où il est tiré. Un vers de Virgile se reconnoît entre mille d'Ovide, un vers de Corneille se distingue de tout autre, il n'est pas nécessaire de nommer l'Auteur: on ne s'y méprend point.

La seconde sorte d'harmonie, est un rapport, une convenance des

ſons & des mots avec l'objet de la penſée : il ne faut point exprimer, par des mots rudes ce qui eſt doux, ni par des mots gracieux ce qui eſt déſagréable. Le tout revient à dire que la cadence doit être variée ſelon les idées que les termes expriment.

Carmine non lœvi dicenda eſt ſcabra
crepido.

La troiſiéme harmonie eſt appellée artificielle, c'eſt une modulation ſillabique, qui par le ſon, le nombre, la quantité, peint à l'oreille ce que les mots peignent à l'eſprit : c'eſt une expreſſion muſicale des objets : *Virgile* & *Horace*, ne la manquent point, il n'y a que ceux à qui la Nature a refuſé le plaiſir des oreilles, qui ne la ſentent point.

Chaque eſpéce de Poëſie à ſes régles particuliéres. L'Epopée a les ſiennes : la Tragédie, la Comédie, la Paſtorale ont les leurs. C'eſt la Nature qui doit guider le

pinceau, & c'est toujours elle qu'il faut peindre.

Les deux sections suivantes se font lire avec plaisir, parce que la variété y régne. La premiére est sur la Peinture, & la seconde sur la Musique, la Danse & la Déclamation. Le premier article est fort succint, par la raison que ce qu'on a dit de la Poësie s'applique presque de soi-même à la Peinture. C'est le même génie qui crée dans l'une & dans l'autre : c'est le même goût qui dirige l'Artiste, dans la maniére dont il se sert pour imiter ou exprimer la Nature. Ce qu'on dit sur la Peinture, n'est pas assez *terminé* comme parlent les Peintres.

La Musique & la Danse sont l'objet de la seconde section. Autrefois la Musique étoit beaucoup plus étendue : elle renfermoit le chant, la danse, la versification & la déclamation. Ces Arts sont aujourd'hui séparés, c'est-à-dire, que la moitié *du Dictionaire de la Nature*, est perdue. Notre Auteur re-

grette avec raiſon que nous ayons ſi fort abandonné l'Art de la déclamation. On demande aujourd'hui, dit il, où eſt l'endroit qui dans l'Oraiſon pour *Ligarius* fit tomber l'Arrêt des mains de *Ceſar*. On ne le demanderoit pas, ſi nous avions les tons & les geſtes de l'Orateur. La parole eſt l'organe de la raiſon: le ton & le geſte ſont la langue du cœur. On admire ici la confiance d'un jeune Orateur, qui, montant en chaire avec un diſcours préparé, s'imagine que les tons & les geſtes qui doivent l'accompagner & l'animer, lui ſeront tenus tous prêts, dans le dégré de force & de grace qui convient pour rendre ſa penſée. Dans de pareils Prédicateurs, c'eſt la mémoire, la langue, les bras qui prêchent, l'eſprit & le cœur ne diſent rien.

Ce morceau eſt rempli de réfléxions judicieuſes ſur la parole, ſur les geſtes, & les tons de la voix. L'Auteur eſt partiſan de la Nature: il ne veut pas que la Muſique pren-

ne un ton Géométre qui effarouche le cœur. Une harmonie trop ſçavante, émouſſe le ſentiment : ce qui eſt délicieux à être ſenti, perd beaucoup de ſes charmes, à être trop calculé.

Nous apprenons que l'Auteur de cet ouvrage eſt M. Batteux Profeſſeur de Rhétorique au College de Navarre. Il a beau cacher ſon nom : ſes talens le trahiſſent, il penſe avec juſteſſe, il écrit avec élégance, il connoît le vrai beau, & ce que l'étude & les réfléxions lui ont fait diſcerner, il le pratique avec goût & en connoiſſeur.

ARTICLE II

*SYSTEME DU PHILOSOPHE Chrétien, par M. de G *** Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonerie. à Paris Quai des Augustins, chez Charles-Antoine Jombert* 1746, *avec Approbation & Privilege du Roi, brochure in-*12. *p.* 40.

LE nom de systême, consacré d'abord aux hypotheses Astronomiques, rendu ensuite propre de celles de Physique, la plus part arbitraires, fausses même, allarme bien des gens, lorsqu'on le voit appliqué aux vérités solides & incontestables de la Réligion. On en a réellement abusé. Mais de soi bon, lorsqu'il est bienpris, ce terme est indifférent dans la plûpart des usages qu'on en fait. Il ne signifie qu'une chaine reguliere & méthodique d'un nombre de pensées vrayes où supposées telles, rapportées à un but.

En matiere de Religion le nom de ſyſtême n'indique qu'une maniére œconomique d'expoſer ce que la raiſon nous apprend de l'éxiſtence de Dieu & de ſes attributs, en le liant avec ce que la Foi nous révéle de ſupérieur à cette raiſon même qui l'approuve, & y ſouſcrit lorſqu'elle eſt ſaine & non dominée par l'orgueil Philoſophique, le plus ſot, comme le plus dangereux de tous les orgueils.

Quoiqu'il en ſoit, M. de Gamaches, Auteur du nouveau ſyſtême, connu homme ſage & vertueux autant que bel & bon eſprit, par divers Ouvrages de Phyſique, de Mathématique, de Mœurs même & de Littérature, a droit de raſſurer ceux à qui le ſeul nom de ſyſtême, celui de Philoſophe même, dont juſqu'à des Poëtes ſe mêlent d'abuſer, paroît toujours ſuſpect en fait de Réligion. Pour le moins la lecture de ſon Livre, plus fort & énergique qu'il n'eſt étendu, diſſipera bien vîte tous les om-

brages que le titre pourroit susciter.

Rien n'est plus concis, plus lié, plus systematique en effet, & plus philosophique que l'exposition des motifs de crédibilité, soit de raison, soit de foi que l'Auteur fait, de la maniere la plus propre, sinon à convaincre & à persuader, du moins à frapper & à ébranler des esprits véritablement Philosophes, & à les forcer de chercher ailleurs, s'ils ne la trouvent ici, une pleine & entiére persuasion.

Car il est vrai que cet exposé est fort succinct, & pourra paroître insuffisant, à ceux qui y chercheront un traité complet & détaillé sur la Réligion Chrétienne. Ces sortes de traités faits pour tout le monde, & spécialement pour ceux qui sont déja ébranlés, convaincus même, les seuls qui ayent la patience & le goût de s'en édifier, ne sont point faits pour les Philosophes, trop orgueilleux pour se rendre à la simple & pure raison, lorsqu'elle

n'a pas cet air géométrique & systematique de raisonnement d'appareil.

Il est même dangereux de parler au long de la Réligion avec des Philosophes pointilleux, toujours sophistes & amoureux de bel esprit. L'erreur trouve toujours des subterfuges dans une multitude de paroles. Comme elle n'a elle même que des paroles à opposer, il est difficile de la battre avec ses propres armes, armes aëriennes & fantastiques. *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*, disoit S. Paul, & le stile des Apôtres, de S. Paul même qui étoit éloquent, n'a jamais été verbeux.

Une exposition courte & naïve de la naissance, de la vie, de la mort & de la Résurrection de J. C. convertissoit des milliers d'Infideles. Cela n'a rien d'étonnant, cette parole étoit celle de Dieu, dont le caractere est de parler à la Foi, en parlant à la raison bornée & faite pour croire bien plus que pour con-

cevoir. Or c'eſt la Foi & non la raiſon qui opére les miracles de converſion.

La vignette que M. de G... a miſe à la tête de ſon Diſcours, eſt parlante auſſi. Elle eſt de Cochin fils, & un de ſes meilleurs morceaux, quoique des moins compoſés. On y voit aſſis dans un jardin un jeune homme, en attitude de la plus profonde méditation, & l'on croit lui entendre dire.

» Juſqu'ici j'ai vêcu ſans me re-
» plier ſur moi-même, ſans exa-
» miner qui je ſuis, d'où je viens,
» ni ce que je dois devenir: c'eſt
» une indifférence que je ne puis
» plus me pardonner: elle m'avi-
» lit, elle me dégrade. Il eſt tems
» que ce qu'il m'importe de ſça-
» voir, devienne l'objet de mes re-
» cherches, ſi je ne puis parvenir à
» me connoître, du moins eſſaye-
» rai-je à me deviner.

Voilà par où débute le diſcours. C'eſt une maniere philoſophique, à la façon des médirations de Deſ-

cartes ; c'eſt une vraye méditation raiſonnable, & qui devient ici toute Chrétienne par l'objet du Chriſtianiſme entier, que l'Auteur y embraſſe. Il continue ainſi.

» Je vois déja qu'une portion de
» matiére tient en quelque façon
» à mon être propre : ſa forme,
» ſon organiſation extérieure com-
» mence à métonner, je m'inſtruis
» & j'apprends quelle eſt ſa ſtructu-
» re, quel eſt le jeu méchanique
» des parties intimes de mon corps.
» Spectacle nouveau ! à la vue du-
» quel ma ſurpriſe rédouble enco-
» re, quelle harmonie ! quelle or-
» donnance ! quelles combinai-
» ſons ! En ferai-je honneur au ha-
» zard.

Ce dernier trait, *en ferai-je honneur au hazard*, nous paroît un coup de maître dans ce genre philoſophique qui va à l'épargne des circuits & du diſcours. Après ce trait tranchant & déciſif, il ne faut qu'un mot au ſage & ingénieux Auteur pour avoir droit de conclure

qu'il y a donc un Dieu intelligent & tout-puissant, il ajoute.

» Mais moi qui réfléchis ici,
» me confondrai-je avec cette por-
» tion de matiére, dont le mécha-
» nisme me force d'élever mes re-
» gards jusqu'à l'Etre suprême...
» Mon corps peut-il se connoître
» lui-même, & tout ce qui l'envi-
» ronne ? Peut-il réfléchir, juger,
» vouloir, désirer ?... La matié-
» re est divisible, sujette à chan-
» ger de situations, de figure...
» La faculté de penser, de sentir,
» de vouloir, n'a rien de commun
» avec celle d'être figuré, mu, di-
» visé : ce n'est donc point mon
» corps qui veut, qui sent, qui rai-
» sonne.

M. de G... insiste sur ce que nos corps n'ont qu'une unité arbitraire, étant composés de parties accidentellement réunies pour former un tout passager. Qu'une de ces parties souffre une douleur de froid par exemple, & qu'une autre qui en est loin souffre d'un excés

de chaleur. Elles souffriroient à l'insçu l'une de l'autre comme la glace & le feu, sans pouvoir comparer ni connoitre même leur douleur respective. De tout cela exposé avec beaucoup de simplicité & peut-être avec autant d'art philosophique, il résulte que nous avons une ame différente de notre corps, & dont l'existence nous est même plus sensible, étant plus intime & plus propre de nous-mêmes, que celle de notre corps.

De la connoissance de notre ame, de notre esprit, l'Auteur passe à celle du spirituel, du moral, du bien, du mal, du mérite, du démérite, de la liberté, de l'immortalité. Il y a ici des notes qui adoucissent la rapidité du passage que l'esprit concis de l'Auteur rend un peu brusque pour quelqu'un qui ne seroit point Philosophe, & Philosophe Théologien. Et tout ceci compose un premier paragraphe, une premiére division, une premiére partie de cet Ouvrage qui en a trois.

Au second paragraphe, l'Auteur vient à l'établissement de la *Loi de Nature.* » Puisque nous sommes » destinés, *dit-il*, a mériter, nous » avons des devoirs à remplir, & » même des sacrifices à faire. Mais » quels sacrifices faut il que je fasse ? » De quels devoirs suis-je tenu de » m'acquiter ? Ici je me trouve » encore en défaut, il est vrai qu'u- » ne voix secrette nous avertir que » nous nous devons à la pratique » des vertus morales.

Jusqu'ici les méditations des Philosophes n'ont pû aller plus loin que ces vertus morales. Notre Auteur Philosophe a fort bien senti, que sa philosophie s'y trouvoit en défaut : mais Chrétien, Réligieux, Théologien, il a trouvé dans sa foi de quoi suppléer à sa raison. Cependant un peu Malebranchiste, élevé même immédiatement à l'Ecole de Malebranche, & l'un de ses plus fameux disciples, il se déclare ici comme en passant pour le systême purement philosophique du meil-

leur, ou pour parler ſans équivoque de *l'optimum* comme on dit.

Comme il ne laiſſe pas de fonder abſolument ſur cette idée, tout le développement ultérieur de ſon ſyſtême de Philoſophie Chrétienne, il nous permettra de remarquer que la *Loi de Grace*, par la même qu'elle eſt *de Grace*, n'a point de liaiſon de *néceſſité* avec la *Loi de nature*, ni le *ſurnaturel*, avec le *moral naturel* : que Dieu nous a librement élevés de l'un à l'autre; qu'il a pû nous borner au *naturel pur*, au *pur moral*; que les brutes, ſoit qu'elles ayent une ſorte d'ame, ce qui eſt plus que vraiſemblable, ſoit à plus forte raiſon que ce ſoyent de pures machines comme Deſcartes l'a ingénieuſement rêvé, ſont bien bornées à quelque choſe d'inférieur au *moral naturel*. Que Dieu ne ſeroit qu'un automate, parfait tant qu'on voudra, s'il étoit obligé par ſa *ſageſſe* de faire ce que par ſa *puiſſance* il peut faire de mieux; que ſa ſageſſe bornée,

elle-même borneroit sa puissance ; si comme puissant il pouvoit faire le moindre bien, & si comme sage il ne le *pouvoit* ou ne le *devoit* pas, selon le rêve non moins ingénieux du sçavant M. Leibnitz, dont nous découvrîmes les sophismes en ce point, il y a dix à douze ans dans ces Mémoires.

Ainsi en reconnoissant avec M. de G.... la *nécessité d'une loi positive*, nous croyons devoir distinguer entre la *nécessité de connoissance & de pratique* qui nous regarde, & la *nécessité d'établissement* qui regardoit Dieu. Dieu a librement établi cette Loi telle qu'il a voulu. Mais dès qu'il l'a librement établie, nous sommes nécessités ou plûtôt c'est notre devoir de la connoître & de la remplir ; & l'Auteur dit fort bien » que les annales les plus » accreditées que nous ayons, » justifient que de tout tems Dieu » a manifesté ses volontés d'une » maniére authentique. Nous sça- » vons même qu'un peuple illustre

» par l'ancienneté de ſon origine, » reçut de lui & la forme de ſon » gouvernement, & quantité de » Loix particuliéres accommodées » à ſes beſoins& propres à le contenir dans les bornes du devoir, » Loix d'ailleurs dont l'autorité fut » conſtatée par les prodiges inouis » qui en accompagnerent la pro» mulgation.

Après l'établiſſement de la Loi des Juifs, l'Auteur en fait voir l'inſuffiſance & remarque fort juſte qu'elle n'étoit que proviſionelle à une autre plus parfaite & à un Meſſie Légiſlateur qu'elle faiſoit attendre. L'Auteur demande, *eſt-il venu ce Meſſie?* Et il répond qu'il voit dans le monde une ſociété nombreuſe, repanduë par-tout; de gens qui le croyent venu, le ſuivent & l'adorent comme Dieu, quoique fils de Marie.

M. de Gamaches, toujours avec ſa préciſion philoſophique, touche les principales preuves de la Miſſion de J. C. mettant en note les

textes prophétiques. *Egredietur virga*, &c. *in die illâ radix jesse*, &c. *& tu Bethleem*, &c. *Ecce ego mitto Angelum meum*, &c. *oblatus est quia ipse voluit*, &c. *occidetur Christus*, &c. Il vient aux miracles.

» Mais, ajoutent les Chrétiens, » quand les Oracles qui regar» doient le Messie, n'auroient pas » désigné J. C. . . Ses œuvres seu» les auroient plus que suffi pour » l'annoncer. C'est qu'en effet la » nature entiére parut soumise à » son pouvoir, les vens lui obéi» rent, il appaisa les tempétes : les » eaux s'affermirent sous ses pas, » les infirmités disparurent : il ren» dit les morts à la vie, lui-même » il sortit glorieux de son tombeau, » &c. » Tous faits attestés par des témoins oculaires, d'une sainteté reconnue, & de qui ni les affrons les plus sanglans, ni les tourmens &c.

Le second paragraphe finit donc par une claire reconnoissance de la nécéssité d'être Chrétien. Le troi-

siéme donne un plan magnifique de la Réligion Chrétienne, & nommément des sacrifices qu'elle exige. Car l'Auteur pour retrancher le discours sans retrancher la force, saisit les traits caractéristiques de chaque chose. C'est par les sacrifices, par le surnaturel, que le Christianisme se distingue de toute autre Rélîgion. Mais quels sacrifices ?

» Elle exige (*la Réligion*) que » par la pratique des vertus, il sa- » crifie ses goûts, ses plus doux » penchans, ses plus tendres affec- » tions. Elle veut qu'à ces sacrifi- » ces douloureux il joigne celui » des lumiéres de son esprit, qu'il » leur préfere les obcurités mysté- » rieuses, &c. Enfin parce qu'il » ne devoit rester au Chrétien au- » cune faculté, exemte de lui four- » nir la matiére de quelque sacri- » fices, la Réligion offre encore » aux yeux de la Foi un objet au- » guste que voilent de spécieuses » apparences, & de la réalité du- » quel il ne peut s'assurer s'il ne

sacrifie

» sacrifie le témoignage de ses
» sens, &c.

Une Note sur ce dernier sacrifice des sens, fait voir que les sacramentaires rendent à Dieu un culte incomplet, en refusant de lui sacrifier le témoignage de leurs yeux. Cela est pensé juste & avec force.

C'est une pensée fort noble, que Dieu ayant tiré le monde du néant, a trouvé le moyen *d'annoblir son Ouvrage, & de le rendre digne de lui*, en unissant son Verbe à la nature humaine, nature créée, quoique la plus noble de cet Univers. Avec la même noblesse de génie & la même force d'expression, l'Auteur profite du *felix culpa* de l'Eglise, en disant, quoique peut-être un peu trop dans le goût de l'*Optimisme* .... « Si la
» prévarication d'Adam & la ta-
» che imprimée à la malheureuse
» postérité de ce pere rébelle en-
» trerent dans l'ordre de la Pro-
» vidence, c'est que la gloire que

» Dieu devoit tirer de la répara-
» tion qui lui étoit duë, & dont
» se chargeoit son propre Fils,
» l'emportoit sur celle qu'il se se-
» roit procurée, en prévenant la
» chûte volontaire du premier
» homme. »

L'Auteur qui cite le *saint transport* dans lequel l'Eglise chante: *O certè necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est. O felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem*, cite aussi à côté fort à propos ce Texte de l'Ecriture, *oblatus est quià ipse voluit*.

La précision de ce passage, qui assure à J. C. la plus parfaite liberté dans son oblation, corrige ce qu'un simple *transport* insinue, ou paroît insinuer en faveur de l'Optimisme; sur la *nécessité* de permettre un péché, d'où résulteroit une plus grande gloire: sans parler que l'avantage de ce *necessarium* tombe sur les hommes réparés avec une telle surabondance de

graces & de gloire, & non ſur Dieu qui les a très-librement réparés, & qui nous a bien plus manifeſté qu'il n'a réellement augmenté ſa gloire par cette réparation, dont tout le bienfait nous eſt perſonnel.

La gloire ſubſtantielle de Dieu conſiſte bien plus dans le pouvoir de réparer, que dans l'action même de la réparation, qui n'eſt qu'une manifeſtation extérieure (*ad extrà*) qu'il nous a faite librement, & *quià ipſe voluit*, de ce pouvoir éternel & intérieur (*ad intrà*) en nous prodiguant les tréſors infinis de ſa miſéricorde. *Miſereris omnium quià omnia potes.*

Nous prenons, en finiſſant, la liberté de prier M. de G... au nom de tous les gens de bien, d'édifier ſouvent le Public par des Ecrits pareils à celui-ci. Nous nous ſommes perſuadés qu'ils lui coûtent peu. Et la Secte des Philoſophes vrais, ou ſoi diſant, a beſoin d'un Philoſophe comme lui pour

la réprimer dans ſes écarts licentieux d'eſprit, pour l'empêcher au moins de renverſer une infinité de têtes, pour qui un trait de bel eſprit eſt une démonſtration contre la Réligion.

ARTICLE III.

RECUEIL DE DE'CISIONS importantes ſur les obligations des Chanoines; ſur l'uſage que les Bénéficiers doivent faire des revenus de leurs Bénéfices; & ſur la pluralité des Bénéfices. Diviſé en trois parties, par un Chanoine de l'Egliſe Cathedrale de Noyon. A Noyon, chez Pierre Rocher. 1746.

IL faut être comme les anciens Chevaliers, *ſans peur & ſans reproche*, pour publier un pareil Ouvrage à la face de tant d'Eccléſiaſtiques qui s'en trouveront incommodés. L'Auteur n'eſt pas un de ces Caſuiſtes qu'on accuſe d'avoir

travaillé trop charitablement à élargir le chemin du Ciel pour la commodité des pécheurs ; c'eſt un Docteur ſévére, & qui n'a aucun égard pour les foibleſſes de l'humanité. Sans complaiſance & ſans ménagement pour perſonne, il veut qu'on marche dans la voye la plus étroite.

Comme il n'a caché ni ſa profeſſion, ni ſon domicile, il ne ſçauroit être long-tems inconnu. Il ne doit pas craindre qu'on entreprenne de le réfuter par de doctes écrits. Les Bénéficiers qui poſſedent pluſieurs Bénéfices ou qui font un uſage peu édifiant de leurs revenus, ne ſont pas gens qui s'amuſent à compoſer des Livres, mais ils obſerveront curieuſement dans toutes ſes démarches un Cenſeur ſi auſtere, ils le jugeront à la rigueur ſelon ſes maximes.

On diroit inutilement pour l'excuſer & pour appaiſer la mauvaiſe humeur des mécontens, que le Chanoine de Noyon n'a fait que

raſſembler les déciſions de plaſieurs Théologiens célébres, qui étoient répandues dans un grand nombre de volumes; qu'il a épargné aux Bénéficiers la dépenſe de les acheter, dépenſe ordinairement peu de leur goût, & la peine de les feuilleter, ce qui leur plaît quelquefois encore moins; qu'il leur ſera déſormais facile de s'inſtruire en peu d'heures de toutes leurs obligations. Cette apologie gâte tout. Lorſqu'il falloit tant lire & tant étudier pour connoître exactement l'étendue de ſes obligations, la choſe paroiſſoit preſque impoſſible, & l'on s'en croyoit légitimement diſpenſé. On vivoit doucement comme on voyoit vivre ſes Confreres : mais ce retranchement eſt forcé. Ce nouveau Recueil d'Arrêts Théologiques ne demande, ni beaucoup d'application, ni beaucoup de travail. Ainſi les Bénéficiers ſeront inexcuſables, s'ils ignorent ce qu'il leur importe extrêmement de ſçavoir, & qu'ils peuvent apprendre à peu de frais.

Nous craignons encore que le nouveau Recueil ne cauſe un autre mal ; c'eſt qu'il ne prenne envie aux Séculiers de le lire pour ſe mettre au fait de ce que les Loix Eccléſiaſtiques exigent des Bénéficiers. On n'ignore pas avec quelle ardeur & quelle malignité les Séculiers parlent déſavantageuſement du Clergé, quand ils en ont l'occaſion. La lecture du Recueil, s'ils ſe la permettent, leur en fournira plus d'une. Quelle humiliation pour l'Egliſe s'ils en profitent ! Eſperons que les Séculiers, en conſidération de tant de Bénéficiers avec qui ils vivent de ſi bonne intelligence, auront de la modération.

Il réſulte toujours de ce que nous venons de dire, que l'Auteur s'eſt mis dans la néceſſité d'édifier de plus en plus. Sa condition n'en ſera que plus heureuſe. Il profitera plus que perſonne de ſon Livre.

La premiere & la plus longue partie de l'Ouvrage eſt toute en-

tiere pour les Chanoines. On n'accuſera pas l'Auteur d'acception de perſonne. De la maniere dont il traite ſes Confreres, les autres ne s'attendront pas à être épargnés. Tout Chanoine qui remplira ſes fonctions ſelon les régles qu'on preſcrit ici, ne ménera pas une vie commode ou oiſive. C'eſt le moyen de faire ceſſer un reproche odieux qui dure depuis trop long-tems.

Les Chanoines ſont obligés à la réſidence, & ſelon le Concile de Trente, il ne leur eſt pas permis de s'abſenter plus de trois mois chaque année : le Concile déclare en même tems, qu'il ne prétend pas déroger aux Conſtitutions particulieres de quelques Egliſes, où l'on eſt obligé à un plus long ſervice. Les diſtributions ne ſeront accordées qu'à ceux qui auront été préſens aux Heures Canoniales. On proſcrit tous les artifices dont on pourroit uſer pour que les abſens euſſent part aux diſtributions.

On ajoute que les Chanoines aſſiſteront eux-mêmes aux divins Offices, & non *par des Subſtituts.*

Boniface VIII réduit toutes les cauſes légitimes d'abſence à deux ſeulement ; 1°. L'infirmité, ſi l'on ne peut aſſiſter au Chœur ſans quelque incommodité notable ; 2°. l'utilité évidente de l'Egliſe, ſi un Chanoine eſt employé à des choſes plus importantes à la Religion, que l'aſſiſtance au Chœur. Le Concile de Trente diſpenſe encore de la réſidence & par conſéquent de l'aſſiſtance au Chœur, ceux qui enſeignent la Théologie, pendant tout le tems qu'ils ſeront Profeſſeurs, & pendant cinq ans les Chanoines qui ſont dans le cours de leurs études.

On obſerve ici qu'il ne ſuffit pas aux Chanoines d'être préſens de corps au Chœur : ils ſont tenus d'y chanter eux-mêmes. Effectivement, ſi c'étoit aſſez que les Chapelains & les Chantres chantaſſent l'Office, il pourroit arriver qu'ils

chanteroient ſeuls, pendant que tous les Chanoines, uſant de leur droit, garderoient un profond ſilence : ce qui n'édifieroit pas le peuple. Pluſieurs Conciles ſe ſont expliqués nettement ſur cette obligation. L'Auteur ne marque point ici que le chant doit être accompagné de l'attention requiſe pour la priere : il en parle ailleurs.

Les Chanoines qui ſont Profeſſeurs de Théologie, étant diſpenſés de la réſidence, il étoit bien naturel que les Théologaux ſe perſuadaſſent avoir droit au même privilege, & qu'ils ne ſe fiſſent pas un ſcrupule de réſider deux ou trois mois moins que les autres. Un Théologal prêche à certains jours ; il eſt encore obligé de faire pluſieurs Leçons de Théologie, n'eſt-il pas juſte d'avoir égard à ſon travail ? Sera-ce un ſi grand mal, ſi pendant l'Avent & le Carême, où il y a des Prédicateurs en titre, il s'abſente pour ſon délaſſement ou pour ſes affaires, & cela ſans

préjudice des trois mois ? Les tems d'indulgence & de compaſſion ſont paſſés. Le Théologal n'a aucun privilege en ce qui concerne la réſidence. Les fonctions mêmes dont il eſt chargé exigent qu'il réſide continuellement. Si, peu content de ſes Confreres, il s'adreſſe aux Parlemens, il n'en ſera pas mieux traité. Les Arrêts en font foi.

Les Chanoines qui ne réſident point pendant l'année, ou qui réſidant n'aſſiſtent point au Chœur, ne peuvent en conſcience recueillir aucun fruit de leur Bénéfice ; pas même ce qu'on appelle les gros fruits, quoique la Juſtice ſéculiere ne s'y oppoſât pas. La coutume immémoriale dont on s'autoriſe, s'il y en a une, eſt un abus. Le Concile de Trente le marque nettement, & les déciſions de la Congrégation des Cardinaux établie pour interpréter ce ſaint Concile, montrent que cette Coutume n'a jamais été tolérée par les Papes.

Les Aumôniers, Chapelains ou

Clercs de Chapelle, chez le Roi ou la Reine, peuvent jouir des gros revenus de leur Canonicat, pendant tout le tems qu'ils ſont actuellement en ſervice, & encore pendant tout le tems néceſſaire pour ſe rendre de l'Egliſe où ils ſont Chanoines juſqu'à la Cour, & pour en revenir. C'eſt un privilege que les Souverains ont obtenu. La plus ancienne Bulle que nous ayons ſur ce ſujet eſt de Clément VI en 1350 à Avignon. Cette Bulle a été ſuivie de pluſieurs autres de différens Papes. Si l'on objecte que le Concile de Trente a annullé & révoqué toutes les diſpenſes perpétuelles de réſider; on répond que les Bulles dont nous parlons, n'ayant pas été adreſſées aux Chapelains ni aux Clercs, mais aux Rois & aux Reines, elles ne doivent pas être confondues, avec les autres diſpenſes. De plus les Aumôniers & les Clercs de la Chapelle du Roi n'étant diſpenſés de la réſidence que pendant le

tems de leur ſervice, comme il eſt déclaré dans l'Ordonnance de Philippe de Valois, & par l'Edit de Melun, ces diſpenſes ne ſont pas cenſées perpétuelles.

Les Chanoines députés par leur Chapitre, ou par le Clergé du Diocèſe, pour gérer les affaires communes, gagnent pendant leur abſence les gros fruits & les diſtributions. Un Chanoine député du Diocèſe pour travailler au Réglement des Décimes, jouit du même droit. C'eſt ce qui fut ordonné par l'Aſſemblée du Clergé en 1606 : & ce qui fut confirmé par un Arrêt du Conſeil Privé en 1638.

Nous avons dit qu'un Chanoine peut étudier pendant cinq ans en Théologie ou en Droit Canon, ſans être privé des gros fruits de ſon Bénéfice : mais comme il arrive quelquefois que le nombre des Chanoines qui réſident n'eſt pas aſſez grand pour ſoutenir toute la fatigue des Offices, l'Evêque peut obliger, & même contrain-

dre par les Cenſures, les Chanoines qui étudient, de revenir à leur Chapitre. Il paroît par différentes autorités qu'on cite ici, que le conſentement du Chapitre ne ſuffit pas pour qu'un Chanoine ſoit diſpenſé de la réſidence, même pour des raiſons légitimes, mais qu'il faut auſſi l'approbation de l'Evêque, qui les ait jugées telles : ce qui eſt un peu incommode. Si l'Evêque eſt inſtruit que les Chanoines qui ne réſident pas ſous prétexte de leurs études, ne s'appliquent pas ſérieuſement, & ne font que perdre leur tems, il peut les obliger de revenir. C'eſt le ſentiment de pluſieurs grands Canoniſtes, & Fagnan déclare d'un air un peu chagrin, que des *Ecoliers* qui ne ſont point aſſidus aux Ecoles & qui n'y ſont pas attentifs, ne doivent point jouir des privileges accordés aux *Ecoliers*, ni même en avoir le nom.

Il ſe préſente ici naturellement une queſtion dont l'Auteur ne

parle pas. C'eſt que s'il ſe trouve par malheur quelque jeune Chanoine, qui n'étudie pas ſérieuſement pendant les cinq années qu'on lui paſſe, quoique ni le Chapitre ni l'Evêque qui ne ſont pas inſtruits de ſa conduite, ne l'inquiétent pas, il ne ſçauroit en conſcience percevoir les gros fruits, puiſqu'il ne remplit pas la condition par où il eſt autoriſé à les percevoir, & à ne pas réſider.

S'il y avoit pour un Chanoine une bonne raiſon de n'être point obligé à la réſidence, ce ſeroit la modicité du revenu, qui ne ſuffiroit pas pour la ſubſiſtance du Béneficier, & qui le mettroit dans la néceſſité de chercher ailleurs à vivre. Cette excuſe n'eſt point admiſe. On conclut de la déciſion d'Alexandre III, en réponſe à l'Evêque de Lincoln, que la modicité du revenu ne diſpenſe pas de la réſidence.

Si l'on n'exigeoit des Chanoines que la réſidence, ceux dont les

Egliſes ſont ſituées dans les meilleures Villes du Royaume, ne ſeroient pas tant à plaindre. Ce ne ſont pas là des Deſerts où l'on ne puiſſe vivre. Tant d'autres gens y vivent, & y vivent même très-agréablement ! Ce qu'il y a d'embarraſſant, c'eſt que le Chanoine qui réſide eſt encore obligé d'aſſiſter à toutes les Heures Canoniales ; ſoit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de diſtributions à eſperer : il eſt évident que ces diſtributions n'augmentent pas l'obligation d'aſſiſter au Chœur, elle eſt toujours la même. Les meilleures diſtributions qu'on a perdues pour avoir manqué à quelque Heure Canoniale, ne ſont pas une circonſtance aggravante qu'on ſoit tenu de déclarer dans la confeſſion ; c'eſt même, ſi on ne les regrette pas, une eſpéce de déſintéreſſement, qui mérite quelque éloge.

Ce ſeroit une étrange erreur de ſe perſuader qu'il eſt libre d'aſſiſter ou de n'aſſiſter pas à certaines Heu-

res. Les Casuistes ne doutent pas que la négligence à assister à tout l'Office, ne puisse être un péché mortel, mais il n'est pas aisé de déterminer jusqu'où doit aller cette négligence, pour être un péché mortel. Pêche-t-on griévement pour avoir manqué par sa faute une seule fois & à un seul des grands Offices ? Ne commet-on le péché mortel que par une absence de plusieurs jours ? Combien en faut-il ? C'est un nouveau sujet d'inquiétude pour le Chanoine qui n'est pas exact. Est-il dans le cas du péché mortel, ou n'y est-il pas encore ? Dans l'incertitude, il consultera les Sages : mais qu'il ne consulte pas des Chanoines aussi peu exacts que lui, quelque réputation de sagesse qu'ils puissent avoir. Il est encore nécessaire de considerer les motifs pourquoi l'on s'est absenté du Chœur : car il n'est pas impossible que cette circonstance soit très-aggravante.

Il n'est pas permis au Chapitre

de faire un Statut par lequel il assure toutes les distributions du jour à tout Chanoine qui assiste seulement à deux des grands Offices. On viendroit peut-être bientôt à n'exiger que l'assistance à un seul des grands Offices. C'est ce qui arriva au Chapitre d'Orleans, dont le Statut fut déclaré nul & abusif par un Arrêt du Parlement de Paris, quoiqu'on alleguât que ce Statut avoit été confirmé par le Pape.

La coutume qui autoriseroit les Chanoines à gagner les distributions du mois entier, pourvu qu'on assiste pendant dix jours à tous les grands Offices, ou seulement à un des grands Offices, chaque jour du mois, quelque ancienne qu'elle soit, est un abus qui ne justifie pas. Pour que cette coutume fut une excuse légitime, il faudroit qu'elle fut fondée sur une Bulle, accordée au Chapitre pour de bonnes raisons, & fulminée par l'Evêque Diocesain, selon les formes ordi-

naires ; ou ſur une réduction de l'Office divin, faite par l'Evêque ou ſon Official avec les formalités requiſes en pareil cas.

On avoit déja inſinué que les Chanoines doivent chanter eux-mêmes l'Office, mais on revient ici à la charge avec un plus grand appareil d'autorités reſpectables. Le ſeul bon ſens ſuffit en cette occaſion pour décider la queſtion. Seroit-il poſſible que les Fondateurs ne ſe fuſſent propoſé que d'aſſembler au Chœur un certain nombre de Chanoines, uniquement pour être les ſpectateurs de l'Office, où ils reſſembleroient à ces perſonnages muets, qui montent ſur la ſcene pour n'y rien dire ; mais ſi les Chanoines ſont obligés de chanter, ils ne ſont pas pourtant obligés d'apprendre la Muſique pour chanter avec les Muſiciens dans les Egliſes où il y a une Muſique établie. C'eſt aſſez qu'ils chantent ce que les Muſiciens ne chantent pas. Il eſt juſte auſſi

d'avoir égard à la foibleſſe de la poitrine & à la diſcordance de la voix. Le Chanoine qui n'a point aſſez de force pour ſuivre le Chœur en chantant, ſe contentera de pſalmodier, & le Chanoine à voix diſcordante en uſera de même, ſi la diſcordance eſt telle, qu'au lieu d'édifier, il feroit rire les Aſſiſtans. Il n'eût pas été inutile d'examiner ici ſi un Eccléſiaſtique dont la voix eſt extrêmement diſcordante, peut en conſcience accepter un Canonicat. Le Lecteur ne ſe fût point ennuyé de cette diſcuſſion.

On condamne enſuite tout Chanoine qui ſe permet pendant qu'il eſt au Chœur, de dire tout bas un autre Office que celui qu'on y dit actuellement, ou qui récite quelque choſe de ſon Office pendant la Muſique : comme il eſt tenu de prier avec les autres Chanoines, il doit s'appliquer à ce que l'on chante, & ne pas s'occuper de quelqu'autre objet. Il n'eſt pas plus permis de réciter quelque pe-

tite Heure pendant la Messe Canoniale, puisqu'elle est une partie considérable de l'Office, & que les Canons défendent de faire autre chose pendant tout l'Office, que ce qui se fait actuellement dans le Chœur. On pourra si l'on veut chicanner sur la Messe. On dira qu'on peut entendre la Messe comme les autres Chanoines & avec la même intention, & cependant réciter quelque petite Heure, puisque, selon le sentiment commun des Docteurs, on est en droit de réciter son Breviaire pendant les Messes d'obligation. Nous n'entrerons pas dans cette dispute, nous l'abandonnons volontiers à la capacité Théologique des intéressés. Ce que nous nous garderons bien d'omettre, c'est que Pie V dans une Bulle du 20 Septembre 1571, déclare que l'obligation de restituer les fruits du Bénéfice pour les jours où l'on manque de réciter le Breviaire, s'étend aux Chanoines qui assistent au Chœur, mais

qui n'y chantent pas avec les autres. Cet Article est important. Ce qui suit est, à ce qu'il semble peu connu, & mérite bien qu'on y fasse une sérieuse attention.

Les trois mois de congé que le Concile de Trente accorde aux Chanoines, ne sont pas un droit, mais une pure tolérance, dont on ne doit pas profiter, sans une cause légitime. Le Concile ne s'explique pas positivement, mais en termes négatifs, se contentant de dire, qu'un Chanoine ne pourra s'absenter plus de trois mois; ce qui marque plutôt une simple permission & nne condescendance, qu'une véritable concession. Les Chanoines ne peuvent en user en conscience, s'ils n'ont de justes raisons. Valerus & Vasquez sont de ce sentiment. On croiroit volontiers que les Théologiens, tant les Rigoristes que ceux qui ne le sont pas, ont conspiré pour mettre les Chanoines à l'étroit. Lorsqu'on est trop pressé, il vaut quelquefois mieux

faire un dernier effort en chargeant l'ennemi, que de se battre en retraite. Les trois mois de congé accordés par le Concile de Trente, ne sont-ils pas un poste avantageux pour un pareil coup? A la bonne heure, diront les Chanoines, jusqu'ici si mal menés : les trois mois sont une permission, une condescendance, une indulgence : mais le Concile de Trente ne pouvoit-il pas nous accorder cette indulgence sans exiger autre chose de notre part, que de nous acquitter fidélement de nos fonctions pendant les autres neuf mois de l'année? N'a-t-il pu juger que ce fut un délassement convenable & proportionné à la fatigue d'une longue assiduité? L'Office ne cesse point dans le Chœur, & les Chanoines sçavent prendre leur tems, & s'arranger pour qu'il n'y cesse pas. Or, si le Concile de Trente a été en droit de régler le délassement convenable à chaque Chanoine, pendant le cours de l'année

(eſt-ce trop étendre l'autorité d'un Concile Œcuménique ?) Pourquoi veut-on qu'il n'ait pas uſé de ce droit ? Tous les Evêques & tous les Chapitres n'ont-ils pas jugé unanimement qu'il en avoit uſé ? Ont-ils jamais inquiété aucun particulier ſur ce point ? Ont-ils jamais demandé compte des raiſons qu'ils avoient eu de s'abſenter durant trois mois ? L'ont-ils fait lors même qu'ils n'ignoroient pas que les Chanoines n'avoient aucun autre ſujet de s'abſenter, que le déſir de ſe procurer un ſoulagement honnête, & de reſpirer tranquillement l'air de la Campagne ? Ne pourroit-il pas être arrivé que quelques Chanoines ne ſçachant pas trop où aller paſſer ces trois mois, s'ils ſortoient de la Ville, & ſçachant peut-être auſſi peu à quoi s'occuper dans la Ville, s'ils n'aſſiſtoient pas au Choeur, auront par un peu de mauvaiſe humeur, porté les choſes à l'excès ? Il eſt aſſez ordinaire qu'on ſouffre de voir les autres jouir d'un bien

bien dont on ne jouit pas soi-même. Alors le prétexte du zele vient au secours, & on se persuade qu'il y a du relachement où il n'y a qu'un privilege très-légitime.

C'est assez pour nous d'ouvrir la carriére à tous ceux qui voudront combattre. Nous aurons soin d'apprendre au Public leurs exploits. Il est bon de remarquer en passant que les trois mois de vacance accordés, ou tolérés par le Concile de Trente aux Chanoines, sont un point de discipline qui a été reçu dans toutes les Eglises Catholiques sans aucune opposition, tant il a été jugé conforme aux maximes de la sagesse, & utile pour conserver la régularité dans l'Office divin. Sera-ce par une rigueur outrée qu'on y réussira ?

Nous réservons pour un second Extrait, outre ce qu'il nous reste à dire sur les Chanoines, ce qui regarde la pluralité des Bénéfices, & l'usage des biens Ecclésiastiques. De ces deux derniers Articles,

l'un intéresse tous les Bénéficiers sans exception, l'autre est pour ces Bénéficiers, dont on n'exige ni résidence ni assistance au Chœur, & qui doivent avoir d'autant plus de reconnoissance des libéralités de l'Eglise, qu'elles leur ont moins couté.

ARTICLE IV.

INTRODUCTION à la connoissance de l'esprit humain, suivie de réflexions & de maximes. A Paris, chez Antoine Claude Briasson, rue S. Jacques M. DCC. XLVI. vol. in-12. *pages* 384.

NOus apprenons que l'Auteur de ce Livre est un homme de condition, Philosophe par gout, guerrier par état, réduit aujourd'hui par ses infirmités à une espéce de solitude. Il avoit jetté le plan dès sa jeunesse, d'un grand ouvrage sur la connoissance de l'es-

prit humain ; les passions du premier âge, les travaux de la guerre, les maladies ont interrompu cette importante étude. Cependant rendu à lui-même, cet esprit né pour la réflexion a recueilli ses anciennes idées, & quoiqu'il n'ait pu y donner tout le développement que la matiere comportoit, il ne laisse pas d'en faire part au Public.

On a ici l'ébauche de trois Ouvrages ; le premier est celui qui porte le titre d'*Introduction à la connoissance de l'esprit humain* ; le second est une suite de Réflexions & de Maximes sur divers sujets ; le troisiéme, sont des Sentences détachées, ausquelles on donne le nom de Paradoxes, apparemment parce que ces vérités se présentent quelquefois sous une apparence extraordinaire. Nous dirons quelque chose de ces trois productions Philosophiques.

L'Introduction à la connoissance de l'esprit humain, roule sur les qualités de l'esprit, sur les passions,

ſur les vertus & les vices : trois objets qui ont exercé ſi long-tems les diſcoureurs du Lycée & du Portique. Notre Auteur en dit plus dans ſon abregé, que tous ces grands Maîtres de l'Ecole ; c'eſt comme la Bruyere, qui ſçavoit mieux la morale qu'Ariſtote & Platon.

Sans affectation & ſans pédanterie, on donne ici les définitions de tout : ainſi l'*imagination*, eſt le don de concevoir les choſes d'une maniere figurée, & de rendre les penſées par les images ; la *Réflexion*, eſt la puiſſance de nous replier ſur nos idées, de les examiner, de les modifier ; la *Mémoire*, eſt comme le dépôt, le tréſor de l'imagination & de la réflexion. Voilà les premiéres notions ; on paſſe à d'autres qui ne ſont pas moins juſtes. Ainſi la *pénétration* eſt une facilité de concevoir, de remonter aux principes, d'en prévenir les conſéquences. Le *bon ſens* conſiſte à concevoir les choſes dans

la proportion exacte qu'elles ont avec notre nature ou avec notre condition ; le *goût* eſt une aptitude à bien juger des objets du ſentiment ; le *génie* eſt un inſtinct élevé, lumineux & actif ; ce qu'on appelle les *talens* , eſt un génie pour de moindres objets , &c.

L'Auteur ſuit la même méthode quand il parle des paſſions, des vertus & des vices. Mais il ne faut pas croire qu'il ſe borne à des définitions ſeches & ſcholaſtiques. Il approfondit chaque ſujet, il le préſente ſous ſes différens jours : ce ne ſont pas des tableaux peints par l'imagination, revêtus d'exemples , fournis d'alluſions hiſtoriques ; tout eſt en réflexions , mais ſolides , mais judicieuſes ; par exemple, après avoir fait en un endroit l'éloge de l'amour des Lettres ; il ajoute , « rarement l'étude » eſt utile, lorſqu'elle n'eſt pas ac- » compagnée du commerce du » monde. Il ne faut pas ſéparer ces » deux choſes : l'une nous apprend

» à penser, l'autre à agir; l'une à
» parler, l'autre à écrire; l'une à
» disposer nos actions, & l'autre à
» les rendre faciles. L'usage du
» monde nous donne encore de
» penser naturellement, & l'habi-
» tude des Sciences de penser pro-
» fondement. »

Parlant ailleurs de l'amitié, il dit « c'est l'insuffisance de notre
» être qui fait naître l'amitié, &
» c'est l'insuffisance de l'amitié
» même qui la fait perir. Est-on
» seul? on sent sa misere, on sent
» qu'on a besoin d'appui, on cher-
» che un compagnon de ses plai-
» sirs & de ses peines; on veut un
» homme dont on puisse posseder
» le cœur & la pensée. Alors l'a-
» mitié paroît être ce qu'il y a de
» plus doux au monde; a t'on ce
» qu'on a souhaité? on change de
» pensée... L'amitié ne remplit
» pas le vuide qu'elle avoit promis
» de remplir; elle nous laisse des
» besoins qui nous portent vers
» d'autres biens. Alors on se négli-

» ge, on devient difficile, on exi-
» ge bientôt comme un tribut les
» complaiſances qu'on avoit d'a-
» bord reçues comme un don, &c. »

Dans la ſeconde partie, qui contient *des Réflexions & des Maximes ſur divers ſujets*, l'Auteur voltige, pour ainſi dire, & ſes réflexions ſont auſſi variées que les points de morale qu'il embraſſe; il ſemble qu'il donne auſſi plus d'eſſor à ſon imagination; il y a par exemple un morceau fort étendu où il peint, où il compare, où il critique même les Héros de notre Littérature, la Fontaine, Boileau, Chaulieu, Moliere, Corneille, Racine, Paſcal, Boſſuet, Fenelon, la Bruyere. Il déclare qu'en remarquant les fautes de tant d'hommes illuſtres, ſon objet eſt de prendre des idées plus juſtes de leur caractere. En déterminant le mérite particulier de nos grands Poëtes; il dit « que Cor-
» neille a la force, Boileau la juſ-
» teſſe, la Fontaine la naïveté,

» Chaulieu les graces & l'ingé-
» nieux, Moliere les faillies & la
» vive imitation des mœurs, Ra-
» cine la dignité & l'éloquence;
» qu'au reste ils n'ont pas ces avan-
» tages à l'exclusion les uns des au-
» tres, mais seulement dans un
» dégré plus éminent, avec une
» infinité d'autres perfections que
» chacun peut y remarquer. » Les paralleles qu'il fait ensuite de Pascal, de Bossuet, de Fenelon & de la Bruyere, sont aussi d'un homme de goût, & d'un esprit bien accoutumé à réfléchir sur le vrai beau.

Cette partie du vol. est terminée par une méditation sur la foi, où l'Auteur donne des preuves de son respect pour la Religion; il y attaque vivement les impies & les prétendus esprits forts; il exprime avec noblesse les consolations qu'on trouve dans le sein du Christianisme. C'est un mélange de raisonnemens & d'affections; de reproches qui s'adressent aux impies, & de tendres sentimens qui se portent vers Dieu.

III. Partie. Bien des gens donneront peut-être la préférence à cette derniere division sur les deux autres. Ce sont, comme nous avons dit, des Sentences détachées, des axiomes ; on sent là l'homme profond, attentif à tout, connoisseur en fait de mérite, de talens, d'usages, de modes, de caracteres. Ceci n'est point susceptible d'un Extrait, & en général ce Livre n'est pas commode pour les Auteurs d'Ouvrages périodiques ; ce sont mille petits morceaux de morale, dont chacun fourniroit peut-être la matiere d'un Livre, mais qui ne peuvent se rapprocher ni se combiner dans une analyse. Nous devons cette justice à l'Auteur qu'il a beaucoup d'esprit & de bon sens, qu'il honore partout la vertu, la Religion, la pieté. Voici par exemple une de ses dernieres réflexions : « L'intrépidité d'un homme incrédule, » mais mourant, ne peut le garantir de quelque trouble, s'il » raisonne ainsi : je me suis trom-

» pé mille fois sur mes plus palpa-
» bles intérêts, & j'ai pû me trom-
» per encore sur la Religion; or je
» n'ai plus le tems ni la force de
» l'approfondir, & je meurs....
Et ailleurs.... « Le plus sage &
» le plus courageux de tous les
» hommes, M. de Turenne a res-
» pecté la Religion, & une infini-
» té d'hommes obscurs se placent
» au rang des génies & des ames
» fortes, seulement à cause qu'ils
» la méprisent. »

On nous assure que l'Auteur de ce Livre est actuellement aveugle. Cette infirmité, toute grande qu'elle est, doit l'affliger moins qu'un autre. Les réflexions d'un esprit philosophe se multiplient, s'arrangent d'autant mieux, que les objets du dehors font moins de diversion; & si le P. Mallebranche se déroboit à la lumiere du jour pour méditer plus profondément; nous pouvons bien esperer encore de notre Auteur quelque Ouvrage de morale, fruit précieux d'un

tems destiné désormais à la tranquillité, à la philosophie, à la Religion.

ARTICLE V.

INSTITUTIONS ASTRONOMIQUES, ou *Leçons Elémentaires d'Astronomie, &c. précédées d'une Histoire de l'Astronomie moderne* : in-4°. *A Paris, chez les freres Guerin. Suite de l'Article CXXII, au mois de Décembre II. vol.*

COmme ce Livre est Elémentaire, on y trouve d'abord les définitions de chaque chose; viennent ensuite les développemens, les détails d'observations, les comparaisons de diverses vérités Astronomiques. C'est toujours M. le Monnier qui donne le dernier dégré de perfection aux Leçons de *Keill*; il le réforme de tems en tems; il ajoute des découvertes nouvelles, des tables, des calculs, sans compter la bonne traduction,

qui fait le fond de tout son Ouvrage.

Sur les Planettes supérieures, Mars, Jupiter, Saturne, nos deux Astronomes observent les deux sortes d'oppositions & de conjonctions, selon qu'on imagine ces planettes vues du Soleil ou de la Terre. Car si vous placez le Spectateur sur la Terre, & que la Terre soit entre ces Planettes & le Soleil, elles seront pour lors en opposition avec le Soleil, & si le Soleil est entre-elles & la Terre, elles seront en conjonction. Ce sera tout le contraire, si vous supposez l'œil placé dans le Soleil.

Mais on montre par les mouvemens de la Terre & de ces Planettes, qu'il s'écoule 189 jours entre une conjonction de Saturne & l'opposition suivante ; qu'il s'en passe 199 entre une conjonction de Jupiter & l'opposition la plus proche, &c. il n'y a point de variétés sur cela.

Dans leur opposition au Soleil

Mars, Jupiter & Saturne ont plus d'éclat que dans leur conjonction, parce qu'ils ſont alors plus proches de la Terre. Ainſi Mars qui en eſt cinq fois plus voiſin dans ſon oppoſition au Soleil, doit paroître 25 fois plus lumineux que dans ſa conjonction. Car, encore une fois, la lumiere des Aſtres augmente comme les quarrés des approximations, elle diminue comme les quarrés des éloignemens; d'où il arriveroit que le Soleil vû de Jupiter paroîtroit 25 fois moins lumineux qu'il ne nous paroît ſur la Terre, parce que Jupiter eſt cinq fois plus éloigné du Soleil que la Terre n'en eſt éloignée; & comme Saturne eſt dix fois plus éloigné du Soleil que la Terre, il s'enſuit que le Soleil vû de Saturne paroîtroit avoir cent fois moins de lumiere que nous n'en remarquons en lui.

Les directions, les ſtations, les rétrogradations des Planettes ſupérieures s'expliquent avec un ſuc-

cès merveilleux dans le systême du mouvement de la Terre. On donne ici cette théorie; on passe de là à celle des satellites de Jupiter & de Saturne, on discute leurs phases, leurs éclipses, leurs périodes, leurs utilités, dont les principales sont de servir à montrer la distance de Jupiter au Soleil, & le mouvement successif de la lumiere. Cette derniere découverte est duë à M. de Roëmer, qui s'apperçût le premier, il y a 80 ans, que les éclipses des Satellites étoient vues plutôt, à mesure que la Terre se rapprochoit plus de Jupiter, & qu'elles étoient vûes plus tard, selon que la Terre s'éloignoit davantage de cette Planette. Le même Astronome fit voir que la lumiere du soleil venoit à nous en onze minutes. Mais M. le Monnier montre par l'aberration des fixes, qne la lumiere des Etoiles n'employe que 8′ 7″ $\frac{1}{2}$ à traverser le demi-diamétre de l'orbe annuel; ce qui est la distance du Soleil à la Terre.

Il revient aux Satellites, il donne les tables du IV de Saturne & du premier de Jupiter; il fait observer aussi d'aprés *Keill*, l'avantage que procurent les Eclipses des Satellites pour découvrir les longitudes. « Car si l'on observe en divers lieux l'immersion d'un Satellite de Jupiter, & que l'on ait marqué dans chaque endroit les heures & les minutes ausquelles l'observation a été faite, la différence de tems réduite en dégrés & en minutes, donnera la différence en longitude des lieux qu'observe chaque Observateur. »

L'article des Cométes est traité avec beaucoup d'étendue. On nous apprend que les Anciens les regarderent comme des Etoiles errantes, c'est-à-dire, comme des Planettes; ce n'est que depuis la naissance du faux Peripatetisme, qu'on a pris ces grands corps lumineux, pour des météores. Or il est certain que ce sentiment n'a aucune

probabilité, puisque les Cométes sont vues au même instant des pays les plus éloignés : ce qui n'arriveroit pas, si elles étoient dans l'atmosphere qui nous environne. Elles surpassent même de beaucoup la région de la Lune, puisque la Lune a une parallaxe, & que les Cométes n'en ont point ; ce qui doit être pourtant expliqué.

Car les Cométes, sur la fin de leurs apparitions, sont rapportées à différens points du Ciel ; elles paroissent tantôt directes, tantôt rétrogrades. Mais cela est causé par les mouvemens de la Terre, comme il arrive aux autres Planettes ; & l'on prouve par là que les Cométes descendent dans la Région Planetaire, quelquefois au dessous de Jupiter, quelquefois au dessous de Mars. On en a vû s'approcher du Soleil plus que Vénus & Mercure. Celle de 1680 n'en parut éloignée que d'environ la sixiéme partie du diamétre Solaire. On auroit vû de là le Soleil sous

un angle de 120 d. & la chaleur qu'a dû éprouver cette Cométe, surpassoit trois mille fois celle d'un fer rouge.

On conclut de là, que les Cométes sont des corps solides & permanens. Car si celle de 1680 n'avoit été qu'un amas de vapeurs & d'exhalaisons, l'action du Soleil l'auroit dissipée dans un moment. Mais si les Cométes sont des corps solides, les longues queues qu'elles traînent après elles, & qui paroissent toujours tournées à l'opposite du Soleil, montrent qn'il s'y trouve une atmosphere, d'où la chaleur du Soleil exalte des particules très-subtiles, & semblables peut-être à celles qui forment nos aurores boréales. M. le Monnier ajoute bien des particularités sur la Cométe de 1680, sur celle de 1743 & 1744; sur les méthodes propres à faire ces sortes d'observations : on sent un homme bien exercé dans toutes les observations Astronomiques.

Les Comẽtes ont, comme les autres Planettes, deux mouvemens, l'un apparent & diurne, d'Orient en Occident, à cauſe du mouvement de la Terre; l'autre propre, & dans un plan qui paſſe, non par notre œil, mais par le Soleil, non dans un cercle, mais dans une ellipſe très-allongée : enſorte que le Soleil occupe toujours le foyer commun de leur orbite, & que ces Aſtres décrivent conſtamment des aires proportionnelles aux tems : c'eſt la loi qu'obſervent toutes les Planettes. Il faut bien ſe ſouvenir qu'on parle ici d'ellipſes, où les aires égales peuvent répondre à des arcs très-inégaux, où par conſéquent le mouvement doit-être, tantôt accéléré, & tantôt plus lent. Une figure fait concevoir cela ſans peine.

On dit qu'un grand nombre de Cométes ſe meuvent contre l'ordre des Signes, c'eſt-à-dire, d'Orient en Occident, au lieu que toutes les Planettes ont leur cours

d'Occident en Orient. Cela forme une difficulté considérable contre le grand tourbillon Solaire de Descartes. Car quand les Cométes descendent dans la Région Planetaire, s'il y avoit un fluide qui entraînât tous les autres corps célestes d'Occident en Orient, il faudroit bien que les cométes suivissent cette direction ; il faudroit que quand elles sont parvenues à la hauteur de la Terre, elles fissent dans le même sens que la Terre plus de 7000 lieues en une heure. L'expérience étant contraire, on en infere la non-existence de ce tourbillon Cartesien ; on fait même un pas plus avant : on en prend occasion d'établir le systême du vuide, & l'on entame à ce sujet un commencement d'invectives contre les Philosophes Scholastiques partisans du plein. Tout cela est de *Keill*, dont les objections sont connues depuis long-tems des Cartesiens : ceux-ci ont répondu qu'il n'est pas encore tout à fait

certain que les cométes traverſent le tourbillon Solaire d'Orient en Occident; qu'il peut y avoir bien des illuſions d'optique dans une telle apparence; que le tourbillon Solaire pouvant être fort applati vers ſes pôles, les cométes n'y entreroient pas, quoiqu'elles duſſent y entrer dans la ſuppoſition que ce tourbillon fut ſphérique; qu'après tout on ne peut aſſurer qu'il n'y ait pas dans le Ciel une infinité de courants de matiére éthérée, qui s'entrelaſſent & ſubſiſtent avec les courants de la matiére du tourbillon Solaire; qu'on voit bien ſur la Terre des tourbillons de flamme qui ſe meuvent en ſens contraire, qui ſe croiſent ſans ſe détruire; qu'il y a de même dans notre atmoſphere des vents totalement oppoſés. Tout ceci n'eſt qu'un leger crayon de la controverſe Cartéſienne contre le Newtonianiſme des Philoſophes modernes. On a quelque choſe de plus développé dans le bel éloge

le M. l'Abbé de Molieres par M. le Mairan (*Mémoires de l'Académie, année* 1742.) Pour la non-résistance de l'éther, tout dense qu'il est, on a dans les Leçons du même Abbé, une théorie qui parut dans le tems faire beaucoup de plaisir aux Physiciens. Mais qui soutiendra désormais le Cartésianisme vieilli, & par cette raison même exposé aux dégouts, aux froideurs de nos contemporains ? Il faudra bientôt faire pour Descartes un Traité dans le gout de celui de Launoy, qui s'avisa au siécle dernier de présenter toutes les situations diverses de la fortune d'Aristote. Car ces deux Philosophes, si différens d'ailleurs, se ressemblent en ce point, qu'ils ont été d'abord persécutés, proscrits, anathématisés, ensuite honorés, adoptés, préconisés, enfin le tems de leur décadence est venu ; la vieillesse, les rides ont défiguré l'un & l'autre. Aristote & Descartes ont fait leur tems ; Rohaut est

presque autant oublié qu'Averroës; Mallebranche s'use peu à peu; l'Abbé de Molieres a passé encore plus vîte. Les tourbillons de ces Messieurs ont perdu presque toute leur force centrifuge ; ils sont enfoncés, encroutés : que faire au milieu des ruines de ce systême ? Rien autre chose qu'esperer de meilleurs tems. Les qualités occultes, les *entelechies*, les petits êtres métaphysiques reviennent déja sous d'autres noms ; on s'en dégoutera bientôt, & le Cartésianisme, déguisé peut-être & paré de quelqu'autre dénomination plus moderne, rentrera dans ses droits. Voilà ce qu'on peut imaginer de plus consolant pour les restes de cette doctrine. Revenons à nos deux Astronomes Newtoniens zélés.

Keill traite fort au long tout ce qui regarde la Sphere, c'est-à-dire, ses cercles, ses positions, ses usages. Il semble que cette instruction auroit pû occuper les premiers Chapitres de l'Ouvrage ; car les

premiéres notions de toute la ſcience Aſtronomique y ſont détaillées. On donne enſuite des méthodes pour obſerver la hauteur méridienne du Soleil ou d'une Etoile ; pour connoître la latitude d'un lieu ; pour tracer la ligne méridienne ; pour connoître l'obliquité de l'écliptique ; pour calculer les déclinaiſons du Soleil dans la Zone Torride ; pour découvrir l'aſcenſion droite du Soleil, ſa longitude, ſa déclinaiſon & l'angle que forme l'écliptique avec le méridien ; pour calculer le diamétre apparent du Soleil ; pour déterminer les longitudes & les latitudes des Aſtres, &c. Dans tout ceci, M. le Monnier inſere bien des uſages d'Aſtronomie, qui ſont le fruit de ſes réflexions & de ſon expérience.

Un des points où l'Aſtronomie a plus de beſoin de la Phyſique, c'eſt celui des réfractions. Il faut conſiderer pour cela la nature & les qualités de l'atmoſphere. Cet article eſt extrêmement bien au

Chapitre XX du Livre que nous abregeons. « Si la Terre, dit-on, » n'avoit autour d'elle aucune at- » mosphere, il n'y auroit de clarté » que dans la seule partie du Ciel » qu'occupe le Soleil, & l'Obser- » vateur tournant les yeux au de- » là & de tous côtés, n'apperce- » vroit dans le Ciel qu'un fond obs- » cur & comme plongé dans les » ténébres. En plein jour les moin- » dres Etoiles brilleroient, & cela » assez près du Soleil, puisqu'il » n'y auroit rien qui pût les effa- » cer, cette vive lumiere du So- » leil n'étant réfléchie vers nos yeux » par aucun corps que ce fût... » Mais puisque l'atmosphere qui » nous environne reçoit une mul- » titude prodigieuse de rayons du » Soleil, & puisqu'elle nous les » réfléchit, il arrive qu'en ce cas » on attribue au Ciel une lumiere » qu'il n'a pas, & c'est cette mê- » me splendeur de l'atmosphere, » qui seule est capable d'effacer » ou d'absorber presque entiere-

» ment

» ment la lumiere des Etoiles fixes.
» De plus s'il n'y avoit point d'at-
» mosphere, il est certain qu'im-
» médiatement avant le coucher
» du Soleil, sa lumiere seroit aussi
» vive qu'à midi, & qu'au mo-
» ment de son coucher, de pro-
» fondes ténébres s'éléveroient
» tout à coup; ensorte que l'arri-
» vée subite de la nuit, ou le paf-
» sage si soudain de la lumiere aux
» ténébres seroit fort incommode
» pour tous les Habitans de la
» Terre. Mais par le moyen de
» l'atmosphere (quoiqu'après le
» coucher du Soleil aucun de ses
» rayons ne puisse venir directe-
» ment à nous) il arrive cependant
» que nous jouissons d'une lumiere
» douce qui nous est réfléchie, &
» que les ténébres de la nuit ne se
» répandent que par dégrés pres-
» que insensibles. La raison est que
» la Terre, par son mouvement
» diurne de rotation, nous fait per-
» dre à la vérité le Soleil de vue,
» mais l'air supérieur continue d'en

» être éclairé, & remplit encore à
» notre égard tout le Ciel de sa
» lumiere : ensuite le Soleil con-
» tinuant de descendre, l'air perd
» successivement de sa clarté; en-
» sorte que lorsque le Soleil est
» parvenu au dix-huitiéme dégré
» au dessous de l'horison, il cesse
» entierement d'éclairer l'atmos-
» phere, & l'air est totalement
» obscurci. De même lorsqu'au
» matin le Soleil est parvenu au
» dix-huitiéme dégré sous l'hori-
» son, il commence à éclairer
» l'atmosphere & à répandre de
» plus en plus dans le Ciel cette
» lumiere qui paroît d'abord dou-
» teuse, mais dont la vivacité aug-
» mente jusqu'au lever du Soleil. »

On appelle crépuscule cette foible lumiére qui précéde le lever du Soleil & qui suit son coucher. L'air n'est pas la seule cause des crépuscules, il faut les attribuer aussi à l'atmosphere du Soleil : c'est une matiere très-déliée qui environne cet Astre; mais on ne peut

déterminer au juſte juſqu'à quel point cette cauſe influe dans nos crépuſcules. On ſçait ſeulement qu'elle y influe beaucoup moins que l'atmoſphere Terreſtre.

Les crépuſcules ſont plus courts en hyver qu'en été ; plus longs le ſoir que le matin : plus courts dans la ſphere droite que dans la ſphere oblique ; plus longs & très-longs dans la ſphere parallele. On détermine la durée des crépuſcules, la hauteur de l'air, le crépuſcule étant donné, les divers effets des réfractions ſoit par rapport aux Aſtres, ſoit par rapport aux Eclipſes. M. le Monnier ajoute au Texte de ſon Auteur l'hiſtoire de la découverte des Réfractions. C'eſt Walterus de Nuremberg, qui le premier en a publié quelques obſervations. Ticho-Brahé, Snellius, M. Caſſini, M. Picard, & bien d'autres ont beaucoup perfectionné cette partie des obſervations céleſtes. M. le Monnier donne la Table des Réfractions dreſſées à Quito par M.

Bouguer, & celle de M. Newton, qui paroît répondre aux plus grandes chaleurs d'été.

La doctrine des Parallaxes a été ſuppoſée dans bien des choſes dont nous avons parlé. On la traite à fond dans le Chapitre XXII de cet Ouvrage. Comme nous ne ſommes point au centre de la Terre, mais à ſa ſurface, les lieux du ciel où nous appercevons les Aſtres, doivent différer de leurs lieux véritables, c'eſt-à-dire, de ceux que nous obſerverions du centre de la Terre. C'eſt cette différence entre le lieu vrai & le lieu vû qu'on nomme *Parallaxe*. C'eſt auſſi, en ſtile Géométrique, l'angle ſous lequel un Spectateur placé dans l'Aſtre, appercevroit le demi diamétre de la Terre, tiré au lieu que l'Obſerſervateur eſt ſuppoſé occuper à la ſurface. On remarque que les Parallaxes diminuent avec l'augmentation des diſtances : c'eſt ce qui fait juger que les Etoiles fixes ſont à une diſtance prodigieuſe, puiſ-

qu'elles n'ont point de parallaxe. Il faut lire ce Chapitre entier, qui comprend toutes les bonnes méthodes anciennes & modernes, pour découvrir & calculer les diverses Parallaxes. Nous invitons de même nos Lecteurs à bien méditer tout ce qui se trouve ici sur la théorie des mouvemens de chaque Planette, à commencer par le mouvement annuel de la Terre. On apprend à déterminer par là leurs périodes, leurs distances au Soleil, la figure & la position de leur orbite ; on tire de là des méthodes pour calculer leurs vrais lieux dans le Zodiaque. M. le Monnier a rassemblé sur tous ces Articles mille Observations, qui enrichissent beaucoup l'Ouvrage de l'Astronome Anglois.

L'un & l'autre parlent aussi du tems, de ses parties & de ses équations. Le tems ne peut être mesuré que par le mouvement des corps, & « s'il arrivoit que tout ce qui est » dans l'Univers pût devenir im-

» mobile, dès-lors nous ne pour-
» rions plus déterminer en aucune
» maniere la quantité du tems,
» mais la durée des choses s'écou-
» leroit sans distinction de ses par-
» ties. » Ceci est exactement vrai, quand on s'en tient à l'*idée de Keill* qui n'entend parler que de la mesure fixe & déterminée du tems ; de cette mesure qu'on doit peut-être appeller extérieure & publique. Car du reste, en supposant même tous les corps immobiles dans cet Univers, les seules pensées successives des créatures raisonnables suffiroient pour mettre une espéce d'ordre & de mesure dans le tems.

Quoiqu'il en soit, il a été naturel qu'on se servit pour la mesure du tems des mouvemens des Astres, parce qu'ils sont les plus visibles, les plus remarquables ; & d'ailleurs, le dessein du Créateur a été de nous les donner pour cet usage : *Fiant luminaria in firmamento, & sint in signa, in tempora & dies & annos.* Pour les parties

du tems, c'eſt-à-dire, les heures, les jours, les mois, les années ; pour le Calendrier avec toutes ſes dépendances, on a ici un abregé de ce qui ſe trouve en une infinité d'autres endroits. Mais cela eſt plus méthodique, plus clair, plus ſatisfaiſant que bien d'autres Traités où cette matiere eſt diſcutée avec un grand étalage d'érudition.

Nous finirons nos Extraits, en reconnoiſſant qu'ils ſont trop courts pour la multitude des objets importants que ces Inſtitutions Aſtronomiques comprennent. Notre devoir n'étoit pas d'indiquer chaque choſe, mais d'aſſurer qu'on les verroit toutes avec plaiſir dans le Livre même. S'il eſt vrai que l'admiration ait fait naître les Philoſophes *, nous pouvons eſpérer qu'elle fera auſſi des Aſtronomes de tous ceux qui liront cet Ouvrage.

* C'eſt le ſentiment de Platon & d'Ariſtote. Plat. *in Theeteto* Ariſtot. *Metaph.* L. 11. C. 2.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DES VOYAGES, &c. Tome II. Suite de l'Article CXXXVIII. au II. vol. de Décembre 1746.

Liv. V. LEs Auteurs Anglois » fatigués d'avoir suivi leurs » Marchands au long d'une immense étendue de Côtes, ou » dans quelques Pays, dont ils » n'ont pû guères nous apprendre » que les noms ; & sortant enfin » d'une carriere ennuyante & pénible, *déclarent* que les Relations vont prendre plus que jamais le double caractère de l'agrément & de l'utilité «. La carriere, qu'ils ont fournie jusqu'à présent, a dû sans doute les ennuyer beaucoup, & leur être fort pénible: mais n'auroient-ils pas pû s'épargner une partie de cette peine & de cet ennui, & l'épargner à ceux de leurs Lecteurs, qui engagés à par-

courir leur Ouvrage par le titre d'Hiſtoire, qu'ils lui ont donné, ne s'attendoient pas à y trouver ces détails monotones de routes, de carguaiſons, d'avantures, de démêlés entre les Navigateurs, qui ont pû faire plaiſir dans le tems à ceux, qui y prenoient intérêt, mais qui n'interreſſent aujourd'hui perſonne? N'auroient-ils pas mieux contenté le Public, ſi au lieu de répéter ſi ſouvent les mêmes choſes, & des choſes, qui dans le fond n'apprennent rien, ils s'en fuſſent tenus aux événemens les plus curieux, & aux obſervations les plus utiles, qui noyés dans des répétitions ennuyeuſes, courent riſque d'échapper aux yeux des plus attentifs, & de perdre beaucoup de leur agrément & de leur utilité ?

Nous ne nous repentons pourtant pas de nous être ſi fort étendus ſur les quatre premiers Livres de cette Collection Hiſtorique, parce que nous y avons trouvé bien des remarques, qui nous ont paru

mériter place dans nos Mémoires, & nous avons crû devoir rendre justice, non seulement aux Auteurs des premiéres Découvertes, mais encore aux réflexions judicieuses, & au caractere d'honnête Homme, que soutient par-tout celui, à qui nous sommes principalement redevables de cette grande Collection. Mais il faut nous borner, parce que si nous voulions continuer à rendre un compte aussi exact des Livres suivans, que nous l'avons rendu des précédens, les Volumes se multiplient si fort, & se suivent de si près, qu'il nous faudroit établir chaque mois un second Journal pour ce seul Ouvrage.

Le cinquiéme Livre comprend les *Voyages en différentes Parties de l'Afrique, & dans les Isles-adjacentes, avec la description des Pays & des Habitans*, & le premier Chapitre contient une description des Isles Canaries par Thomas Nicols, qui ayant demeuré dix-sept ans dans ces Isles, n'a pû résister, dit-

il, à la paſſion d'écrire, en liſant les erreurs & les fauſſetés de quelques Voyageurs, qui l'avoient précédé, & ſur-tout d'André Thevet. Mais pour rendre cette deſcription plus complette, on y a inſéré en forme de Supplément les Obſervations de quelques autres Sçavans, qui ont eu occaſion d'écrire ſur le même ſujet, ſur-tout du Chevalier Edmond Scory, qui écrivoit en 1600. de Edens, dont les Obſervations ſur le Pic de Ténériffe en 1715, ont été placées dans les Tranſactions Philoſophiques ; & d'un Médecin, dont l'Ouvrage a paru digne au Docteur Sprat d'être inſéré dans l'Hiſtoire de la Société Royale d'Angleterre.

On ne doute point ici que les Canaries ne ſoient les Iſles fortunées des Anciens, & les raiſons qu'on apporte pour appuyer ce ſentiment, nous paroiſſent établir quelque choſe de plus que la vraiſemblance. Il eſt difficile de croire qu-Ptolémée ait bien connu les Iſles du

Cap-Verd, & on les connoît trop aujourd'hui pour juger qu'elles méritent le nom de *fortunées*. Nicols ne compte que ſept Iſles parmi les Canaries, & il a raiſon de regarder les ſix petites Iſles, qui ſont autour de Lancerote, & les Salvages, qu'on trouve entre les Canaries & Madere, comme de ſimples dépendances des Iſles fortunées.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce Mémoire, eſt la deſcription du Pic de Ténériffe par pluſieurs Voyageurs, qui l'ont viſité avec beaucoup d'exactitude; des recherches ſur l'origine des Guanches, qui ſont les anciens habitans de ces Iſles, & des obſervations ſur les caves des morts & ſur les Momies de Ténériffe. Tout cela eſt tiré principalement des trois Auteurs, dont nous avons dit que les relations ont été jointes à celle de Nicols. On ne connoît point l'origine des Guanches, dont la langue a beaucoup d'affinité avec celle des Mores da Barbarie. Nicols, & les Voyageurs qui l'ont ſuivi, ne les ont point trouvés auſſi

ſauvages, que Bethencourt, qui a regné dans quelques-unes de leurs Iſles, les avoit repréſentés. Ils avoient des Rois, une forme de gouvernement, l'idée d'un Etre ſuprême, de l'immortalité des ames, d'un Paradis, & d'un Enfer, qu'ils plaçoient dans le volcan de Ténériffe. Tous n'avoient pas la même religion : elle varioit dans les cantons différens. La vertu & l'honnêteté étoient en ſi grande recommandation parmi eux, que, par une loi inviolable, quiconque faiſoit violence à une femme, étoit puni de mort. Réduits aujourd'hui à un très-petit nombre, & dans une très-grande pauvreté, ils ſont encore ſi fiers, & ſi jaloux de leurs uſages, que le plus vil de leur nation dédaigneroit d'épouſer une Eſpagnole. Ils ſont robuſtes, de la plus haute taille, maigres, bazanés, d'une agilité inconcevable, & cependant grands mangeurs : vingt lapins & un chevreau faiſoient le repas d'un ſeul homme. L'article des caves, où ils conſer-

vent des corps embaumés depuis plus de mille ans, eſt très-curieux, & mérite d'être lû.

Nicols a joint à la deſcription des Canaries celle de Madere, que l'on a encore enrichie de pluſieurs particularités remarquées par Ovington, & de l'hiſtoire de la découverte de cette Iſle célébre, écrite en Portugais du tems du Comte Henry, mais dont nos Auteurs n'ont pû avoir que la traduction Françoiſe, imprimée à Paris en 1671. Ils paroiſſent étonnés de n'y rien trouver de l'avanture d'un Anglois, nommé Machin, ou Machan, qui vers l'an 1344 voulant paſſer en France avec une femme, qu'il avoit enlevée de ſon conſentement, fut jetté par un coup de vent ſur l'Iſle de Madere, où l'un & l'autre moururent quelque tems après. Ils la rapportent ſur l'autorité d'Antoine Galvano, mais ils ne diſſimulent point les difficultés qu'on peut oppoſer au récit de cet Ecrivain, & qui ont fait regarder de pluſieurs ſa Relation comme un Roman.

Les trois Chapitres suivans comprennent trois Voyages sur les côtes d'Afrique en 1455, 1456, & 1462. Les deux premiers par Louis Cadamosto, noble Vénitien, & le troisiéme par Pierre de Cintra, Portugais. Cadamosto est, dit-on, l'Auteur de ces trois Relations, dont la premiere renferme quelques particularités un peu romanesques. Nous avons d'ailleurs des raisons de soupçonner leur fidélité ; n'y eût-il que la découverte des Isles du Cap-Verd, que la seconde relation attribue à Cadamosto, qu'elle prétend l'avoir faite en 1456, tandis que les meilleurs Auteurs nous assûrent que ce fut Antoine Nolli Génois, qui découvrit les trois premieres en 1449, & que les autres ne furent découvertes qu'en 1460.

Ces trois Relations sont suivies d'un Voyage fait en 1721 par le Capitaine Georges Roberts, qui ayant été pris par des Pirates de sa Nation, après bien des avantures

gagna avec un ſeul matelot les Iſles du Cap-Verd, & nous en a donné une deſcription qui, ſelon nos Auteurs, eſt la meilleure, qui ſe liſe dans aucune langue. On a ſuppléé à ce qui avoit échappé à cet Obſervateur, par des particularités tirées de quelques autres Voyageurs. Roberts nous apprend que l'Iſle de S. Philippe n'avoit point de pic ni de volcan au tems de ſa premiere découverte, que le pic s'eſt formé par dégrés depuis l'évaporation des flammes, & que, ſi on en croit divers récits, il croît tous les jours. Beckman, & quelques autres Voyageurs, ajoutent que le volcan, qui a fait donner à cette Iſle le nom de *Fuego*, eſt ſitué à ſon centre, & qu'il eſt déja au centre des nues, puiſque l'Iſle a des montagnes inférieures, dont le ſommet y eſt ſouvent caché; qu'il brûle ſans ceſſe, & jette des flammes qu'on apperçoit de fort loin, & que celles qui s'élévent pendant la nuit dans des tourbillons de fumée, font un

ſpectacle horrible à voir. Beckman aſſûre même qu'on les voit pendant le jour de ſoixante milles de diſtance. Il ſort auſſi de ce volcan des rocs d'une groſſeur effroyable, qui s'élévent très-haut, & Roberts a entendu de huit à neuf lieues le bruit qu'ils font dans leur chûte, en roulant & ſe briſant ſur le penchant de la montagne. Il le compare au bruit du canon, ou plutôt au tonnerre. Il en a auſſi vû rouler des pierres enflammées, & les habitans lui ont dit qu'on voyoit quelquefois couler du ſommet des ruiſſeaux de ſouffre comme des torrens d'eau. Ils lui en ont donné pluſieurs morceaux, qu'il a trouvé ſemblables au ſouffre commun, mais d'une couleur plus vive, & qui jettoit plus d'éclat lorſqu'il étoit enflammé. Enfin des navires qui paſſoient auprès de cette Iſle, ſe ſont quelquefois vûs tout couverts de cendres, & ont apperçû la mer toute remplie de pierres de ponce, que les courans pouſſoient aſſez loin.

Les Anes & les Mulets ont longtems fait le principal commerce de cette Isle, & c'étoit les François qui les achetoient pour leurs colonies. Unë grande sécheresse ayant presque détruit ces animaux, les François cesserent d'aller à S. Philippe, cependant Roberts nous apprend qu'ils s'y sont de nouveau multipliés.

Livre VI. *Voyages au long de la Côte Occidentale de l'Afrique depuis le Cap Blanc jusqu'à Sierra Leona.* Dans le premier Chapitre nos Auteurs reprennent en peu de mots l'Histoire du Commerce, & des premiers Etablissemens des François sur la côte occidentale d'Afrique au XIV siécle. L'habileté des Dieppois, qui faisoient ce commerce; les Forts qu'ils avoient construits le long de ces côtes, l'estime & l'amitié des Négres qu'ils s'étoient artirées, & dont le souvenir rend encore cher à ces Barbares le nom François, devoient, ce semble, assûrer pour toujours la posses-

ſion de ce Commerce à la France :
mais les guerres civiles, qui la déſolerent ſur la fin du regne de Charles VI, & pendant une bonne partie de celui de Charles VII, l'interrompîrent, & les Portugais ne tarderent point à s'en ſaiſir.

Nous ne comprenons pas ce que nos Auteurs veulent dire, en ajoutant que « la part que les Ducs de » Normandie prirent aux troubles » de la France, expoſa les Nor» mands aux mêmes diſgraces ». Pouvoient-ils ignorer que la Normandie, depuis Philippe Auguſte, qui la réunit à la Couronne dans le douziéme Siécle, n'a point eu d'autres Ducs juſqu'à Charles VII, que les fils aînés de nos Rois ? Ils donnent encore une autre cauſe du dépériſſement du Commerce des Normands, qui ne nous paroît pas y avoir contribué. C'eſt l'ambition, qui porta ceux, qu'il avoit enrichis, à dédaigner la ſource de leur fortune, & à s'allier avec la Nobleſſe, pour faire perdre le ſou-

venir de leur origine. Cela n'eſt que trop commun aujourd'hui ; mais nous ne voyons point dans l'Hiſtoire que les Négocians du XIV Siécle ayent donné dans ce travers.

Il eſt encore certain, & nous en avons la preuve dans les premieres Relations des Anglois, que quand ils commencerent à fréquenter les Côtes de la Guinée, ils y trouverent des François, qui y étoient fort bien reçûs, & y faiſoient utilement leur commerce : mais ils ne publioient point les journaux de leurs voyages, & ne croyoient pas avoir beſoin, pour aſſûrer leur commerce, de conſtruire des Forts.

Quoi qu'il en ſoit, à la fin du XVI ſiécle, il ne reſtoit à nos Marchands en Afrique que l'Iſle du Sénégal, qui porte aujourd'hui le nom de *S. Louis*. Thomas Lombard y étoit Directeur en 1626, pour une Compagnie de Rouen & de Dieppe, qui continua d'en joüir jusqu'en 1664. Dans la ſuite une autre Compagnie

ſe forma, & obtint un Privilége du Roy pour commercer au Sud. Le peu de durée des Compagnies, qui ſuccédent à celles-ci, nous méneroit trop loin; tout cela eſt ici fort bien expliqué & en peu de mots. Ce qu'on y trouvera de plus interreſſant, c'eſt l'Hiſtoire abrégée des Guerres & des Traités ſurvenus entre les François & les Hollandois, avec une deſcription exacte des Iſles d'Arguyn & de Gorée, qui ont été l'occaſion & l'objet de ces démêlés.

Cela eſt ſuivi d'un *Voyage en Lybie, particulierement au Royaume de Senegal ſur le fleuve Niger*, par Claude-Jeannequin, ſieur de Rochefort, en 1637, publié à Paris en 1643. L'Auteur dans ſa Préface ſe juſtifie d'avoir mis le Sénégal & le Cap-Verd dans la Lybie, qui, de ſon propre aveu, eſt fort éloignée de cette côte. Il ne l'a fait, dit-il, que pour ſe conformer à l'uſage des Navigateurs, qui ont nommé ce pays *Lybie maritime*, ou *Sables brû-*

les. Il passe ensuite condamnation sur la négligence de son style, & se flatte d'avoir dédommagé ses Lecteurs par la fidélité de ses récits, & par les remarques curieuses, dont il a enrichi sa relation : mais nos Auteurs prétendent que ses remarques sont fort superficielles, & qu'il y a fort peu d'exactitude dans son journal. A cela près ils conviennent que s'il n'avoit pas tant promis, on pourroit lui attribuer l'honneur d'avoir mieux fait, qu'on ne devoit l'espérer d'un Soldat, & que ses observations sur les mœurs & les usages des Negres sont instructives, & souvent fort exactes & fort judicieuses : enfin qu'on ne peut lui contester le mérite d'avoir donné la premiere Relation d'un Voyage François dans la riviere du Sénégal.

Mais Rochefort n'eût-il aucun des défauts qu'on lui reproche, son Ouvrage ne se soutiendroit pas vis-à-vis de celui qui termine ce Volume : ce sont les *Voyages du sieur André Bruë au long des Côtes Occi-*

dentales d'Afrique, où se trouve inférée *la Relation de la Découverte du Royaume de Bambuk, ou Bambouc, & de ses mines d'or, en* 1716, par le sieur Compagnon, M. Bruë avoit écrit lui-même ses Mémoires, & il étoit bien capable de leur donner une forme & un style, qui répondissent à la haute réputation, qu'il s'étoit justement acquise par la conduite sage, noble & desinteressée, qu'il a tenue tout le tems qu'il a été à la tête de la Compagnie en Afrique; par les services essentiels qu'il lui a rendus; par la considération, qu'avoient pour lui, & le respect même que lui portoient les Princes Négres, avec qui il avoit eu occasion de traiter: mais soit que son âge avancé, les incommodités, que lui avoient causé les fatigues de ses voyages, ou trop de défiance de lui-même l'ayent engagé à emprunter un secours étranger pour mettre la derniere main à ses Journaux, il les confia au feu P. Labat Dominicain, pour

les rédiger. Il ne pouvoit pas les confier à une plume plus légere & plus enjouée ; mais le P. Labat n'étoit pas Homme à s'en tenir à ce que M. Bruë ſouhaitoit de lui, & la qualité de ſimple Editeur n'étoit pas de ſon goût.

Il a donc voulu être Hiſtorien, & pour cela, aux Mémoires qu'il s'étoit chargé de donner au Public, il a joint tout ce qu'il a pû trouver de conforme à ſes vûes dans les autres Auteurs, qui ont parlé de cette Partie de l'Afrique. Ce n'eſt pourtant pas ce dont nos Auteurs ſe plaignent, mais de n'avoir pas eu ſoin de citer ſes autorités, & de nous avoir laiſſé embarraſſés à diſtinguer ce qui eſt de M. Bruë de ce qui n'en eſt pas. » Quand on conſidere, » diſent-ils, avec quelle prudence » ce Directeur général du Com- » merce François au Sénégal mé- » nagea les affaires de la Compa- » gnie, & quelle conſidération il » s'attira des Rois Négres dans » tous ſes voyages, on prend né- » ceſſairement

» cessairement une haute idée de
» son esprit & de son habileté. Un
» si long séjour en Afrique, avec
» une réputation si juste, ne put
» manquer de lui fournir les meil-
» leures occasions pour s'instruire
» des mœurs & des usages du
» Pays, & doit donner par consé-
» quent autant d'autenticité que
» d'agrément à ses Relations «.

Cependant dans ce que le P. Labat nous a donné sous le nom de M. Bruë, il n'y a que les journaux, les descriptions & les négociations, qui soient sans mêlange de cet illustre Voyageur; & comme nos Auteurs font profession dans leur Recueil de regarder l'utilité comme leur premiere régle, ils nous avertissent que pour suivre la méthode dont ils se sont fait une loi, ils ont ici réduit leur narration à l'ordre des tems, ce qui est sans doute le meilleur moyen de nous faire connoître ce qui appartient à M. Bruë, & ce que le P. Labat y a ajouté. D'ailleurs l'Ouvrage n'auroit peut-

être pas été autant lû, & n'auroit pas si bien fait connoître l'illustre Directeur de la Compagnie du Sénégal, si le P. Labat n'y avoit rien mis du sien. Mais on ne doit pas s'étonner, si nous ne disons presque rien de ce qu'il y a peut-être de plus interressant, du moins pour nous autres François, dans les deux premiers Volumes de cette Histoire des Voyages, puisque nous en avons suffisamment parlé dans le tems que l'Ouvrage du P. Labat parut, & qu'en rendant à ce Religieux toute la justice qui lui est dûe, nous n'avons rien négligé pour faire connoître tout le mérite de M. Bruë.

Nous avons dit que Rochefort, dans le titre de son Voyage au Sénégal, prétend que cette riviere est la même que le Niger. Nos Auteurs examinent dans le quatriéme Chapitre ce point de Géographie. Mais après avoir conclu qu'on n'a aucun fondement certain, sur quoi on puisse s'appuyer pour décider

cette grande queſtion, ils nous promettent pour le troiſiéme Volume d'autres réflexions ſur le Niger, à l'occaſion de la Gambre. Ils s'étonnent beaucoup que le P. Labat, malgré tant de ſi juſtes ſujets d'incertitude, prenne ſans douter l'affirmative, & regarde la Gambre comme une ſimple branche du Sénégal, quoique le canal de la Gambre étant beaucoup plus large, méritât bien mieux de paſſer pour le lit principal.

Au reſte, le parti que nos Auteurs ont pris de nous donner de ſuite les Mémoires de MM. Bruë & Compagnon dans l'ordre où ils ont été écrits, après les avoir dépouillés, autant qu'il a été poſſible, de ce qui leur étoit étranger, ne laiſſe rien à déſirer ſur ce qui fait l'objet de cette Partie de leur Recueil : c'eſt en ſuivant les vûes du premier de ces deux habiles Voyageurs, que le ſecond entreprit avec un courage peu commun, & exécuta heureuſement la découverte

du Royaume de Bembuk, si fécond en minéraux de toutes les espéces, & sur-tout en mines d'or les plus pures & les plus abondantes que nous connoissions, & dont il nous a donné une notice très-exacte. On y a joint un précis fort curieux de l'Histoire naturelle de ce Pays. On y parle sur-tout de Singes, de Renards & de Merles blancs; de Pigeons verds, qu'on avoit d'abord pris pour des Perroquets, & d'un animal extrémement féroce, nommé *Ghiamala*, lequel est une fois plus haut que l'Elephant, mais beaucoup moins gros & fort maigre, qui a beaucoup de ressemblance par la tête & par le cou avec le chameau. Il a deux bosses sur le dos comme le Dromadaire, les jambes d'une longueur extraordinaire, & sept petites cornes fort droites qui croissent à la longueur de deux pieds. Malgré sa férocité, on prétend qu'il ne seroit pas difficile de l'aprivoiser, & de s'en servir pour porter les plus gros fardeaux.

ARTICLE VII.

VIE DE MECENAS, avec des notes historiques & critiques, par M. Richer, à Paris, chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence. 1746, in-12, *pages* 199 *sans la Preface.*

IL est assez étonnant qu'on ait attendu si tard à donner la vie de Mecenas en notre langue, c'étoit un témoignage de reconnoissance que tous les gens de Lettres, Poëtes, Orateurs, Historiens devoient à un Protecteur si libéral, & si habile à connoître le mérite : ce qui rehaussoit encore le prix de ses bienfaits. D'ailleurs quel moyen plus efficace pour engager à protéger & à secourir les muses ceux qui sont en état de le faire, que d'honorer par de justes éloges ceux

qui l'ont fait dans leur tems? Ce n'eût pas été le principal motif : mais il n'étoit pas à négliger.

Meibomius, docte Allemand, a publié en Latin l'Hiſtoire du favori d'Auguſte, mais outre qu'elle eſt écrite en Latin, langue dont on uſe aujourd'hui très-ſobrement parmi nous, elle eſt chargée de tant de citations & de digreſſions, ſelon l'uſage du Nord, que la traduction n'en eût pas beaucoup plû. M. Richer a donc jugé à propos de ne regarder l'Ouvrage de Meibomius que comme des Mémoires auxquels il a encore ajouté de nouvelles recherches. L'Auteur avoit achevé ſon travail quand, il apprit que dans le treiziéme tome de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, on liſoit un diſcours qui a pour titre, *Recherches ſur la vie de Mecenas.* Mais le plan & le ſtile l'Académicien ſont bien différens du plan & du ſtile de l'Hiſtorien. D'ailleurs pluſieurs Auteurs ont ſouvent travaillé ſur le

même ſujet, avec ſuccès. *Celui du ſçavant Academicien,* dit ici M. Richer avec autant d'eſprit que de modeſtie, eſt aſſuré, *& je n'ai encore que l'eſpérance.*

On ne ſçait ni l'année, ni le lieu de la naiſſance de Caius Cilnius Mecenas. Sa famille étoit originaire d'Arezzo, Ville d'Etrurie. Son pere Menodore, deſcendoit en ligne maſculine d'Elbius Volturrenus, dernier Roi de cette Contrée, & dont l'origine remontoit juſqu'à Porſéna, Protecteur des Tarquins. Elbius fut tué dans un combat contre les Romains, près du Lac de Baſſanello, l'an de Rome 444, Turrenus ſon fils, voyant que toute la puiſſance des Toſcans étoit ruinée ſans reſſource, livra ſa Capitale aux ennemis, mais il ne leur aſſujettit ni ſon goût ni ſes inclinations, il demeura attaché aux Coutumes & aux uſages de ſa Nation, & refuſa même d'apprendre la Langue des Vainqueurs. Ses deſcendans ſuivirent cet exemple,

juſqu'à Cecina Volturrenus, Prince des Augures, *qui ſe fit inſtruire aux Lettres Latines.* Les ayeux de Mecenas s'établirent enfin à Rome & ils y vêcurent dans l'ordre des Chevaliers, Dignité dont le Favori d'Auguſte ſe contenta toute ſa vie. Mecenas s'appliqua dans ſa jeuneſſe aux Sciences & aux exercices militaires, comme faiſoit alors toute la jeune nobleſſe Romaine. Il ſe diſpoſoit ainſi, ſans le prévoir à jouer avec éclat un grand rôle dans ces révolutions mémorables qui arriverent de ſon tems.

Après la mort de Jules Céſar, Octave ſon petit Neveu, qu'il avoit adopté & qui étoit alors avec Agrippa, à Apollonie, Colonie des Corinthiens dans la Macédoine, prit la réſolution de ſe ſaiſir du gouvernement de la République & de vanger la mort de ſon pere. On conjecture que Mecénas ſe trouvoit auſſi dans la même Ville avec Octave & Agrippa, & que ce fut là que ces trois grands hommes, devenus

enſuite ſi célebres, contractérent cette amitié ſincere & conſtante, qu'on ne vit jamais s'affoiblir pendant le cours de leur vie.

Octave ayant pris publiquement le nom de Céſar, ſe mit à la tête des Soldats véterans, qui avoient ſervi ſous Jules, & les conduiſit à l'armée des deux Conſuls Hirtius & Panſa. Ils périrent l'un & l'autre à la bataille de Modéne, qu'Antoine perdit. Mecénas ſe trouva à cette ſanglante journée, où l'on combattit avec tant d'opiniâtreté, & il ne contribua pas peu par ſa valeur & par ſes conſeils aux ſuccès & à la gloire du jeune Prince.

Octave mécontent de ce que le Senat lui avoit refuſé le Conſulat, ſe ligua avec Antoine & Lepide, & cette union ſi connue ſous le nom de Triumvirat, priva Rome & l'Empire d'un très grand nombre des plus illuſtres Romains. Antoine & Octave ayant laiſſé Lepide à Rome, marcherent enſemble contre Brutus & Caſſius, chefs des

Conjurés. Les deux Armées se rencontrérent près de Philippe, Ville de Macédoine, & se livrerent deux sanglantes batailles, où la victoire long-tems balancée se déclara enfin pour les Triumvirs. Brutus & Cassius les derniers défenseurs de la liberté, se donnerent la mort pour ne pas tomber entre les mains des Vainqueurs, qui les eussent encore moins épargnés, qu'ils n'épargnerent tant d'autres, moins coupables qu'eux du meurtre de Jules César. Mecénas se signala dans ces deux batailles, où il montra bien que le luxe & la molesse qu'on lui avoit reprochés, n'avoient point affoibli son courage. Le Favori d'Auguste n'est-il pas le modéle de tant de Seigneurs François, qui pour avoir été élevés dans les délices, n'en combattent pas avec moins de valeur dans l'occasion ? N'est-il pas pourtant permis de douter que ce soit là le chemin le plus court & le plus sûr, pour arriver à la perfection des vertus militaires ?

Mecénas revint à Rome & profitant du loisir dont il jouissoit, il se livra à l'amour des beaux Arts encore plus qu'auparavant : ce fut alors qu'il mérita le glorieux nom de Protecteur des Muses. Virgile, quoiqu'il n'eut pas porté les armes contre les Triumvirs, n'en fut pas moins chassé de son héritage, dans le partage qu'ils firent à leurs Soldats, des territoires de Crémone & de Mantoue, malheureusement trop voisine de Crémone. Ce grand Poëte, né pour être un des principaux ornemens de l'Empire, eut recours à Pollion qui le recommanda à Mecénas, & Mecénas non content de lui accorder sa protection, le présenta à Octave. Virgile obtint tout ce qu'il désiroit & fut rétabli dans son petit domaine, mais ce qui lui fut encore plus avantageux que la restitution de son patrimoine, c'est qu'il devint un des intimes amis de Mecénas, qui apperçut au premier coup d'œil ce que valoit un homme comme Vir-

gile, ſoit par la beauté de l'eſprit, ſoit par la droiture & la probité; c'eſt à cette amitié que nous devons les Georgiques : ouvrage, qu'il nous ſoit permis de le dire, puiſque d'autres l'ont dit avant nous, ouvrage le plus fini qui ſoit jamais ſorti de la main des Muſes.

Nous apprenons auſſi de Martial que ce fut encore Mecénas qui engagea Virgile à compoſer l'Eneide, ce Poëme ſi fameux & ſi capable d'humilier la fierté des Grecs. Ainſi le Favori d'Auguſte ne fut pas ſeulement le bienfaicteur de Virgile, il le fut auſſi de tout ce qu'il y a eu depuis ce tems là & de tout ce qu'il y aura de vrais connoiſſeurs dans les ſiécles futurs.

Mecénas ſignala peu-après ſon zéle pour les Muſes par la protection qu'il accorda à Horace, qui n'étoit pas moins leur Favori que Mecénas l'étoit d'Auguſte. Horace, qui s'étoit bien apperçu à la journée de Philippes qu'il n'étoit pas né pour la guerre, & qui y avoit perdu non

ſeulement ſon bouclier, mais encore toute ſa fortune, ſe jetta dans la Poëſie, pour laquelle il n'ignoroit probablement pas qu'il avoit du talent : foible ſecours ordinairement contre l'indigence. Le nouveau Poëte fit donc des vers, & ce fut ce qui le tira de la miſere. Virgile & Varius parlerent avantageuſement de lui à Mecénas qui le voulut voir, & qui lui donna dans la ſuite les marques les plus ſenſibles de ſa bienveillance & de ſa liberalité. On ne déſaprouvera pas que nous admirions en paſſant la conduite généreuſe & déſintéreſſée de Virgile & de Varius : ces deux fameux Poëtes connoiſſoient mieux que perſonne ce que valoit Horace, & qu'il avoit tout le mérite néceſſaire, pour partager également avec eux l'amitié de leur commun Protecteur. Cette conſidération n'excita en eux aucun ſentiment de jalouſie : ils furent les premiers à le produire. En uſe-t-on ainſi parmi les Poëtes du ſecond & du troiſié-

me rang : car les rangs ne ſont guéres moins marqués parmi les Poëtes que parmi les Vaiſſeaux de guerre ?

Après la bataille de Philippes, Antoine paſſa en Egypte où il devint éperdûment amoureux de Cleopatre. Pendant qu'il y vivoit dans un luxe & une moleſſe dont tout l'Empire étoit ſcandaliſé, Fulvie ſa femme irritée contre Octave, qui avoit répudié ſa fille, engagea Lucius Antonius frere de ſon mari à ſe ſoulever en Italie. Fulvie & Lucius ſe retirerent à Perouſe où Octave les réduiſit après un ſiége opiniâtre. Mecénas fut de cette expédition & il s'y diſtingua.

La méſintelligence recommençant entre Octave & Antoine, les Triumvirs nommerent trois hommes, très capables de réuſſir dans les négociations les plus difficiles, pour prévenir les ſuites de cette diviſion, ſi elle venoit à éclater. Mecénas fut un des trois Négociateurs; Cocceius & Pollion les deux au-

tres : ils se rendirent tous trois à Brindes, où par leur habileté & leur sagesse, ils vinrent à bout de reconcilier deux Rivaux, qui aspiroient chacun de leur côté au gouvernement de l'Empire. Pour entretenir cette union, on convint qu'Antoine épouseroit Octavie, sœur d'Octave & veuve de Marcellus. Quelque besoin qu'eut Octave quand il étoit à la tête de ses Armées des conseils de Mecénas, il se privoit de tems en tems de la présence d'un Favori si digne de sa confiance, & il l'envoyoit à Rome pour y maintenir la tranquilité publique. Mecénas ne l'eut pas plûtôt assurée qu'il rejoignit la Flote d'Octave, pour partager avec lui les périls de la derniere bataille Navale, qui se donna sur les Côtes de Sicile & où le jeune Pompée ayant perdu tous ses Vaisseaux, prit la fuite avec six ou sept seulement, qui lui restoient de 350, & peu après il fut-tué à Milet par l'ordre d'Antoine. Mecénas se surpassa lui-

même en cette occasion : mais toute la valeur du Prince & du Favori eut été inutile, si l'habileté d'Agrippa le plus grand homme de Mer qu'il y eut alors, n'eut dirigé tous les mouvemens de la Flotte. Mecénas fut fait Préfect de Rome. Cette charge étoit une des plus considérables : mais elle ne le retint pas, quand il vit qu'Octave & Antoine armoient puissamment l'un contre l'autre. Mecénas & Agrippa signalerent encore à la fameuse bataille d'Actium, leur zéle pour Octave, chacun selon ses talens. Il paroît par une Ode d'Horace que ce grand Poëte desiroit ardemment d'accompagner son Bienfaiteur, ce qu'on ne lui permit pas : il étoit à propos de conserver un homme qui célébreroit si bien les succès d'Octave. Peut-être aussi que Mecénas, qui n'ignoroit pas qu'Horace avoit montré peu de courage à la journée de Philippes, ne crut pas devoir compter sur sa valeur.

Pendant qu'Octave achevoit la conquête de l'Egypte, Mecénas demeura à Rome pour y exercer sa Préfecture, & il y découvrit par sa vigilance la conspiration de M. Lepidus fils du Triumvir, contre Octave. Le Préfect prévint le danger, & ce jeune téméraire fut promtement puni.

L'Auteur s'étend un peu plus sur un sujet qui le mérite & qui ouvre un vaste champ aux réfléxions politiques. Octave délibéra avec Agrippa & Mecénas, s'il rétabliroit la République, ou s'il retiendroit toute l'autorité : il ne pouvoit consulter deux Courtisans plus fideles ni plus zélés pour sa gloire & pour ses intérêts. Ils s'expliquerent l'un & l'autre avec beaucoup de sincérité : mais il ne furent pas de même sentiment. Agrippa fut d'avis qu'il étoit plus à propos de rétablir le Gouvernement Républicain, & Mecénas qu'il valoit mieux retenir le pouvoir absolu. Octave loua la franchise d'Agrippa & suivit le sentiment de Mecénas.

On soupçonne naturellement que le Favori se proposa peut-être plus sa propre utilité que la vraie gloire d'Auguste, c'est le titre que ce Prince reçut du Sénat ; mais il seroit difficile d'interpreter en mauvaise part ce que le même Favori fit dans une autre occasion, pour empêcher le Prince de se rendre odieux par une Sentence trop sanguinaire. Auguste assis sur son tribunal, alloit prononcer un arrêt de mort contre plusieurs accusés. Mecénas ne pouvant l'aborder à cause de la foule, écrivit sur des tablettes, *leve toi Boureau*, & les lui jetta, Auguste ayant lû ce qu'on lui adressoit, ne condamna personne.

Tout l'Empire jouissant d'une paix profonde, Mecénas se livra entiérement à son inclination pour les Muses & pour la vie douce & tranquille. Il s'étoit bâti une Maison ou plûtôt un magnifique Palais sur le Mont Esquilin. Tout en étoit superbe, l'Architecture & les ameublemens. Auguste lorsqu'il étoit

indiſpoſé, y alloit rétablir ſa ſanté, c'étoit dans ce lieu de délices que Mecénas régaloit ſes amis avec une élégance ſinguliére, il ne dédaignoit pas d'inventer lui-même de nouveaux ragoûts, ce qui n'étoit pas un petit agrément pour la fête: talent qui ſeroit bien précieux dans le ſiécle ou nous ſommes. Si cette Maiſon fut ſouvent honorée de la préſence d'Auguſte, ce fut auſſi de-là que Néron conſidera avec plaiſir l'incendie de Rome. Si l'illuſtre Romain qui avoit bâti cette maiſon avec tant de ſoins & de dépenſe, avoit pû prévoir qu'elle ſerviroit un jour à cet affreux ſpectacle, il l'eut démolie de ſes propres mains.

Mecénas qui fut extrêmement heureux dans le choix de ſes amis, ne le fut pas tant à beaucoup près dans le choix de ſa femme Terentia. Ce n'eſt pas qu'elle n'eut de la beauté & de l'eſprit. Mais il faut encore des vertus qu'elle n'avoit pas, pour maintenir la concorde &

l'union entre les Epoux : la fierté & les galanteries de Terentia ne devoient pas plaire au fien. Cependant il ne pouvoit vivre ni avec elle ni fans elle ; fouvent il la répudia & fouvent il la reprit : c'eft pourquoi on difoit de lui que n'ayant eû qu'une feule femme, il s'étoit marié mille fois.

On doit à l'agréable loifir du Favori d'Augufte l'invention des notes ou abbréviations pour écrire avec célérité, il en fit publier la méthode par le miniftére d'Aquila fon affranchi. Il feroit à fouhaiter que ce fecret fut venu jufqu'à nous, les Prédicateurs ne fe plaindroient pas tant de l'infidélité des Copiftes. Mecénas inventa auffi des bains chauds artificiels dont on fe fervoit à Rome; c'étoit de grands baffins pleins d'eau chaude, & où l'on nageoit à fon aife, exercice fort ordinaire aux Romains, qui le jugeoient très utile pour la fanté & néceffaire aux gens de guerre. Penfoient-ils en cela plus ou moins jufte que nous ?

La queſtion n'eſt pas de notre compétence.

Ce n'étoit pas ſous l'Empire d'Auguſte une indécence aux perſonnes de qualité d'être Auteurs. Mecénas ne ſe contenta pas de protéger les Favoris des Muſes, il mérita auſſi d'avoir part à leur faveur ; il mit au jour pluſieurs ouvrages qui furent eſtimés, & on lui en attribua d'autres à quoi il n'avoit eu aucune part, comme le *Virgiliomaſtix* : Fraude trop ancienne & trop commune dans la République des Lettres. On la pratique encore aujourd'hui en des Ouvrages où la bonne foi devroit regner plus qu'ailleurs, ce feroit là le ſujet d'une Diſſertation curieuſe & intéreſſante, dont nous rendrions volontiers compte au public. Parmi ce qui nous reſte de Mecénas, il y a quelques petits vers qui ſont inconteſtablement de lui. Nous ne mettrons pas le Latin, parce qu'on ne le laiſſe plus ſortir des Colleges : on verra plus volontiers la Traduction. Elle eſt de du Ryer.

Que de tous maux je sois le centre,
Que je sois bossu dos & ventre,
Que je n'aye aucuns membres sains,
Que je sois gouteux pieds & mains,
Que la tristesse me poursuive,
Tout va bien, pourvû que je vive.

Ne trouveroit-on pas dans la vraye Réligion des sectateurs de cette Philosophie? Seneque à déclamé fastueusement contre cette morale & n'a pas épargné l'Auteur qui l'avoit débitée. Le Favori d'Auguste arriva parmi ces amusemens à la fin de sa carriere, à l'âge d'environ 60 ans: son maître qu'il avoit institué son héritier, reçut ses derniers soupirs. Le plus bel éloge funebre dont on puisse honorer la mémoire de ce fameux Protecteur des Muses, c'est ce que dit l'Empereur quelque tems après, à l'occasion d'une démarche qu'il avoit faite mal à propos & dont il se repentit, si Mecénas & Agrippa eussent encore vêcu, je n'eusse

pas commis cette faute. Le Maître du monde & de tant de millions d'hommes ne put jamais remplacer les deux Favoris ou plûtôt les deux amis qu'il avoit perdus.

ARTICLE VIII.

EXPOSITION CLAIRE & précise des differens points de Doctrine, qui ont rapport aux matieres de Religion : soit que ces points de Doctrine ayent pour objet des vérités qui appartiennent au sacré dépôt, soit que ces points de Doctrine ne présentent à l'esprit que des sentimens, qu'on peut embrasser ou combattre sans se déclarer pour l'Herésie. A Utrecht 1745, II. vol. in-12.

EXposition claire & précise des Dogmes de la Foi ! Entreprise difficile, & dont nous n'avons qu'un modelle, mais un modelle parfait dans l'exposition de la Foi de M. Bossuet. Un pareil Ouvrage

n'est ni une controverse, ni un Catechisme, ni un discours oratoire; & cependant c'est tout cela. Il doit avoir la force de la controverse, la précision d'un Catéchisme, la persuasion d'un discours oratoire. Il faut présenter le Dogme avec exactitude, l'exposer avec clarté, saisir les nuances qui séparent le Dogme de l'opinion, l'opinion même de l'opinion. Il faut que des preuves courtes, fortes, lumineuses, soyent semées dans l'exposition des Dogmes de maniere qu'on prouve, sans paroître prouver, qu'on persuade sans paroitre vouloir persuader. Or on sent que pour réussir dans un tel projet, il faut beaucoup de netteté dans les idées; beaucoup de pénétration dans l'esprit; beaucoup de force dans l'expression, sur tout une étude profonde & réfléchie de la Théologie.

L'Exposition dont nous allons rendre compte est en deux volumes in-12 & contient vingt *Tableaux*, des différens traités qu'on donne

en Théologie. Je n'expoſerai pas aux yeux du Lecteur tous ces *Tableaux.* Il ſuffira d'expoſer ceux où il paroît plus d'expreſſion, de force, de correction; & ceux où le pinceau de l'Auteur, peut-être un peu trop hardi, pouroit paroître n'être pas aſſez exact & aſſez correct.

Tableau du Traité de la veritable Réligion.

Ce Tableau eſt un peu chargé, mais il n'y a pas de confuſion, & les nuances du paſſage d'une matiére à l'autre ſont bien ménagées. L'Auteur y parle de la révélation, de ſon utilité, de ſa néceſſité, de ſa réalité. Il traite la matiére des miracles, leur poſſibilité, leur exiſtence, leurs caractéres : il prouve la divinité de la Réligion Judaïque, & appuye beaucoup ſur les preuves de la Réligion Chrétienne. On ſent que l'Auteur a réfléchi ſur la Réligion dans ſes principes, & qu'il eſt exercé dans les combats contre les Déiſtes, & les Incrédules de toute

eſpéce. Par une conſéquence néceſſaire, il manie les preuves de cette Religion Sainte, avec une force qui perſuade quiconque n'eſt pas déterminé à ne point ſe laiſſer perſuader. Mais il y a bien des perſonnes de ce caractere qui ne voyent pas, parce qu'elles ne veulent pas voir. Pourquoi n'arriveroit-il pas en matiere de Religion, ce qui arrive en tout le reſte? Réuſſit-on à perſuader quelqu'un d'une vérité qu'il a un grand intérêt de ne pas voir? La pure lumiere de l'évidence n'eſt pas même apperçue, ou eſt combattue. L'amour propre eſt un grand Sophiſte, & les Sophiſmes de l'amour propre ſont bien dangereux.

La beauté de ce Tableau conſiſte dans une liaiſon de preuves & de raiſonnemens, qu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter dans un Extrait. Il ſuffira, pour faire connoitre la maniere de l'Auteur, de citer deux ou trois morceaux. *La Prophetie*, dit-il, *eſt la connoiſſance infaillible*

des événemens futurs, libres, casuels où l'esprit ne découvre, ni détermination antérieure, ni disposition préliminaire. Prédire la naissance d'un homme, plusieurs années avant qu'il paroisse, le nom qu'il portera, les circonstances de sa vie & de sa mort, c'est prophetiser. Dieu seul a par lui-même la connoissance infaillible de l'avenir, parce que c'est lui qui a arrêté dans la Sagesse de ses Conseils, les révolutions futures. Voici comme il entre en matiére en parlant des miracles. *Nous définissons le miracle un effet surprenant qui ravit l'admiration par sa nouveauté, & qui arrive hors le cours ordinaire des loix générales du mouvement, par l'intervention d'une cause superieure à l'homme. Spinosa a eû tort de nier la possibilité des miracles. Celui qui a créé la matiére & qui la modifie à son gré, peut, suivant son bon plaisir, & par un seul acte de sa volonté, la faire passer par toutes les métamorphoses imaginables. Elle est par elle-même un être purement passif entre*

les mains de Dieu. Souverainement soumise à ses ordres, elle suit nécessairement les différentes déterminations du mouvement qu'il lui imprime. Si l'Etre suprême en formant la matiére a établi quelques Loix générales pour le choc & le mouvement des corps, il l'a fait librement, & par conséquent il a été en son pouvoir, en les établissant, de se conserver le droit d'en interrompre le cours & d'en suspendre l'exécution. La raison en est que la matiére n'exige pas par elle-même cette modification de mouvement, plûtôt que cette autre, & qu'elle ne reçoit que celle qu'il plaît à Dieu de lui communiquer.

Tableau du Traité des Sacremens.

L'Auteur parle des Sacremens en général & des Sacremens en particulier. En parlant de l'Ordre, il s'efforce d'établir la validité des ordinations Angloises. Ce trait du Tableau ne paroitra-t-il pas hardi ? L'Auteur n'ignoroit pas sans doute

que lorſque le Livre du P. le Courrayer parut, il révolta tous les Catholiques. Les Sçavans l'attaquerent dans leurs Ouvrages ; les Evêques le condamnerent dans leurs Mandemens ; une nombreuſe aſſemblée d'Evêques le flétrit par ſes cenſures. Il n'ignoroit pas que les Evêques Anglicans qui rentrent dans le ſein de l'Egliſe catholique ſont conſtamment réordonnés à Rome, en France, en Eſpagne & en Angleterre même, où l'on doit être mieux inſtruit de la validité, ou de l'invalidité de ces ordinations ; que quelques Prélats Anglicans, perſuadés eux-mêmes de la nullité de leur ordination, ont tout mis en œuvre, pour ſe faire réordonner par des Evêques, dont la conſécration ne pouvoit être révoquée en doute ; que les Théologiens de toutes les Ecoles Catholiques conſpirent à regarder ces ordinations comme nulles. Or je demande ſi le ſuffrage unanime de toutes les Egliſes, de tous les Evêques, de tous les Théolo-

giens, n'auroit pas dû rendre l'Auteur plus timide & plus reſervé ?

Au ſujet de la Pénitence, l'Auteur examine ſi l'approbation de l'Evêque eſt néceſſaire pour la validité de l'Abſolution : il déclare que c'eſt ſon ſentiment ; mais il prétend qu'on ne peut ſans errer dans la Foi, ſoutenir l'opinion contraire. Par où le prouve-t-il ? par l'autorité de *Præpoſitus* & de *Cajetan.* En vérité l'autorité de *Præpoſitus*, Théologien ſi peu connu, & celle de Cajetan, ſi connu par la ſingularité de ſes ſentimens, peuvent-elles donner quelque poids à une opinion proſcrite par les Théologiens de tous les tems & de toutes les Nations ?

L'Auteur devroit ſe ſouvenir de ce qu'il avoit dit (T. I. p. 23.) que *tout ſentiment qui a pour lui la preſque unanimité des Théologiens doit être reſpecté, qu'on ne peut le combattre que lorſqu'on trouve des raiſons qui en démontrent la fauſſeté d'une maniere palpable & evidente.* Ainſi ſuivant ſa maxime, l'Au-

teur s'engageoit à donner des raisons victorieuses de l'opinion qu'il soutient, & je n'y vois qu'une réfléxion sur les paroles du Concile de Trente, si métaphisique qu'elle est à peine apperçue, & qui ne prouve rien à qui l'apperçoit. Cependant l'Auteur y a tant de confiance, qu'il dit d'un ton affirmatif : *Nous croyons que les Prêtres n'avoient pas besoin avant le Concile de Trente d'obtenir des Evêques la permission de confesser pour absoudre légitimement les pecheurs*, & peu après il ajoute : *Les Prêtres ne peuvent aujourd'hui absoudre légitimement les pécheurs, sans en avoir préalablement obtenu la permission des Evêques; mais cette discipline est d'une datte très-récente dans le Royaume*. Que de réfléxions il y auroit à faire sur cette Doctrine ! Mais je me contenterai de faire observer qu'elle est entiérement opposée au Concile de Trente, qui décide qu'on a toujours cru dans l'Eglise de Dieu, & qu'il est

très-vrai qu'on doit regarder comme de nulle conſéquence les abſolutions données ſans juriſdiction ordinaire ou déléguée. *Perſuaſum ſemper in Eccleſiâ Dei & veriſſimum eſſe hæc Synodus confirmat, nullius momenti abſolutionem eſſe debere quam Sacerdos in eum profert, in quem ordinariam vel ſubdelegatam juriſdictionem non habet.* On a toujours cru, *ce n'eſt donc pas une diſcipline d'une datte très-récente.* On doit regarder ces abſolutions comme de *nulle conſéquence.* Le défaut de juriſdiction rend donc ces abſolutions, non ſeulement illégitimes, mais encore invalides. Penſeroit-on après un témoignage ſi évident, que c'eſt du Concile de Trente que l'Auteur prétend tirer *une démonſtration complette* de ſon ſentiment? Quelle eſt-elle cette *démonſtration complette*? La voici: cette ſainte Aſſemblée, après avoir prononcé qu'on ne peut abſoudre les pécheurs ſans l'approbation de l'ordinaire, ajoute qu'elle

entend que cette loi ſoit gardée, nonobſtant tous privileges & quelque coutume que ce ſoit, même immémoriale, *privilegiis & conſuetudine etiam immemorabili nonobſtantibus*. D'où il conclut ainſi : *Tous les Prêtres avoient donc avant ce nouveau Réglement le droit d'entendre les pécheurs & de leur remettre les fautes qu'ils ont commiſes.* L'Auteur n'a pas voulu voir que ce Réglement ne regarde que les Réguliers, & quelques Corps particuliers, qui avoient immédiatement du Pape le pouvoir d'abſoudre, ſans être obligés de recourir à l'ordinaire : privileges qu'on annulle de quelque antiquité qu'ils ſoient, & l'on réduit tous les Prêtres privilegiés comme non privilegiés au droit commun.

N'étoit-il pas naturel que l'Auteur fit réflexion, que ſi c'eſt un privilege d'abſoudre ſans l'approbation de l'ordinaire, c'étoit donc le droit commun de demander cette approbation. La Diſcipline, au

ſujet de l'approbation de l'ordinaire, étoit donc la même avant le Concile, qu'après le Concile. Je finirai cet article, en obſervant que la Doctrine que ſoutient l'Auteur a été condamnée comme fauſſe, téméraire, ſcandaleuſe & erronée par le Clergé de France en 1656, & par la Faculté de Théologie de Paris en 1734, dans la cenſure qu'elle a faite du Libelle intitulé : *Conſultation ſur la juriſdiction & approbation néceſſaires pour confeſſer*, &c. L'Auteur de ce Libelle eſt le même que celui *des pouvoirs légitimes du premier & du ſecond ordre*, & il ne méritoit certainement pas de voir quelques points de ſa Doctrine défendus par un Théologien auſſi éclairé que notre Auteur.

Tableau du Traité de la Grace.

Sujet difficile à peindre par la multitude & la variété des perſonnages, des matiéres, des vérités & des opinions. L'Auteur commence par établir ce qu'il y a de

foi ſur la Grace ; je veux dire, que la Grace eſt gratuite, qu'elle eſt néceſſaire, qu'il faut admettre des Graces efficaces & des graces ſuffiſantes, qu'on peut réſiſter aux unes, & qu'on réſiſte aux autres. Ces cinq points ſont démontrés par l'Ecriture & la Tradition ; & l'Egliſe a toujours frappé d'anathême quiconque a oſé les contredire. Peut-être les Théologiens auroient-ils bien fait de s'en tenir à prouver ces vérités : que de diſputes & d'erreurs retranchées ! car c'eſt en cherchant à expliquer la nature de la Grace efficace & de la Grace ſuffiſante que les Théologiens ont enfanté tant de ſyſtêmes : l'entêtement pour les ſyſtêmes à cauſé des diſputes, des haines & quelquefois des erreurs.

L'Auteur diſtingue avec ſoin les ſyſtêmes condamnés par l'Egliſe ; des ſyſtêmes qu'elle permet de ſoutenir. Il frappe d'anathême le ſyſtême de la délectation relativement victorieuſe de la Grace & de

la concupiſcence. Il rejette la Grace congrue & le ſyſtême de la ſcience moyenne, & ſe déclare pour la Grace prédéterminante. *Deux principes*, dit l'Auteur, *également inconteſtables, établiſſent d'une maniére évidente la vérité de ce ſentiment : le Créateur eſt cauſe primordiale de tout ce qui arrive dans le monde : les hommes ſont des êtres dépendans.* Une preuve certaine que ces *deux principes n'établiſſent pas d'une maniere évidente la vérité de ce ſentiment*, c'eſt qu'il n'eſt pas de Théologien Catholique qui n'admette ces deux principes ; & combien en eſt-il qui n'y voyent pas la Grace prédéterminante ? On ne peut admettre une Grace gratuite & prévenante, ſans être obligé de convenir que Dieu eſt premiére cauſe & premier moteur, & ſans être obligé par conſéquent d'admettre une prémotion. Cette prémotion eſt même phyſique, c'eſt-à-dire, invincible quant au ſentiment ; mais eſt-elle auſſi

physique & invincible quant au consentement ? C'est-là le point d'où doit sortir la lumiére. Si vous dites, *non*, le systême de la Grace prédéterminante s'écroule de tous côtés. Si vous dites, *oui*, il n'est pas donné à tout le monde de voir que la liberté conserve ses droits & ses privileges parmi tant de nécessités : nécessité de sentiment, nécessité de consentement. Des Ecoles célébres, de grands génies l'ont vû cependant, & le voyent encore. Qu'en faut-il conclure ? Que chacun doit défendre son sentiment sans aigreur & sans amertume, & avec la douceur que prescrit la charité. Lorsqu'une opinion partage des hommes célébres & éclairés, *elle doit être*, dit un esprit sensé, *un sujet de tolérance, & non de dissention*. Il ne faut pas que des hommes, obligés sous les peines les plus sévéres de s'aimer, se haïssent & se persécutent pour des syllogismes.

L'Auteur parle ensuite de la

nature de la Grace, & ſoutient avec raiſon qu'elle ne conſiſte pas *eſſentiellement dans des ſentiments intérieurs d'amour & de délectation*, ni dans les *ſeuls mouvements de la charité. Les cris de la foi, de l'eſpérance, de la crainte, ſéparés des cris de l'amour, diſpoſent à la charité, & ſont en nous l'effet de l'opération du S. Eſprit.* Il prouve que la foi en J. C. n'eſt pas la premiére grace, & qu'il y a des graces actuelles qui précédent la foi. Il reconnoît un milieu entre la cupidité vicieuſe & la charité que l'Eſprit-Saint répand dans nos cœurs. *L'amour de l'ordre, l'amour de Dieu comme Juſtice & comme Vérité éternelle, l'amour réglé de ſoi-même ſont quelquefois en nous le principe & la ſource de quelques bonnes actions dans l'ordre moral.* D'où il conclut, avec S. Auguſtin, que toutes les actions des infideles & des pécheurs ne ſont pas des péchés.

Mais que faut-il penſer de la

distribution de la Grace de J. C.? Est-elle communiquée généralement à tous les hommes? Question importante, & qui demande de l'analyse. 1°. L'Auteur soutient que les Juifs, en vertu des mérites futurs de J. C. ont eu des graces pour accomplir la Loi : *Prétendre*, dit-il, *que la Grace n'a pas eu lieu sous l'ancienne Alliance, c'est errer dans la foi.* 2°. Il dit qu'*il est certain que Dieu accorde au moins quelquefois la Grace aux Infideles, à qui il fait annoncer l'Evangile. La miséricorde du Seigneur s'étend même aux Infideles, qui n'ont jamais entendu parler des dogmes de la Foi chrétienne.* 3°. Il dit qu'il est de foi que tous les Justes ont, dans le moment décisif de l'action, des graces pour remplir le précepte qu'ils violent. 4°. *Nous sommes persuadés*, ajoute-t-il, *que Dieu accorde aux Fideles sans exception d'aucun, indépendamment de tout état & de toute condition, le secours actuel necessaire pour pratiquer le*

bien ; mais quelque bien fondé que soit ce sentiment, personne n'est en droit de le mettre au nombre des Dogmes, qu'on ne peut combattre sans tomber dans l'hérésie. Ce que l'Auteur entend sans doute des pécheurs endurcis ; car quoiqu'il soit plus vraisemblable, il n'est pas absolument certain qu'ils ayent la grace actuelle nécessaire pour vaincre la tentation : mais c'est librement qu'ils sont tombés dans l'endurcissement, & dès-lors leur perte vient d'eux-mêmes, & la volonté sincere de Dieu pour le salut de tous les hommes est en sûreté.

5°. Les enfans qui meurent avant le Baptême ne reçoivent pas de graces actuelles : à quoi leurs serviroient-elles ? Mais l'Auteur pense que *Dieu veut intérieurement leur salut : si plusieurs d'eux périssent avant de recevoir le Baptême, c'est sur le cours imprévû des loix de la nature, ou sur la négligence des parents qu'il faut rejetter leur perte ; Mais*, ajoute-t-il encore, *quelque*

bien fondé que soit ce point de Doctrine, il ne fait pas partie des vérités de la Foi.

Le reste dans un autre Extrait.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Vie de l'Empereur Julien. Par M. l'Abbé de la Bleterie, Professeur d'Eloquence au College Royal, &c. Nouvelle édition. 3 l. *relié.* in-12. chez Desaint & Saillant.

Poësies Nouvelles, par M. Racine, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. T. II, III, IV. 6 liv. reliés, petit in-12. chez les mêmes Libraires.

Traité de la perfection & confection des papiers Terriers Généraux du Roi, &c. avec un Recueil des anciens Edits, Déclarations du Roi, Lettres Patentes, &c. rendus au ſujet deſdits Terriers. Par Maître Bellami, ancien Avocat fiſcal au Bailliage & Marquiſat-Pairie d'Herbault. Chez Paulus-du-Meſnil & de Nully, au Palais, in-4°.

Idée Géographique & Hiſtorique de la France en forme d'entretiens, pour l'inſtruction de la jeuneſſe, 2. vol. in-12. Chez Nyon fils, Quai des Auguſtins.

On trouve chez Montalant Quai des Auguſtins, les Livres ſuivants:

Muſæum Romanum, ſive Theſaurus eruditæ Antiquitatis, in quo proponuntur ac dilucidantur Gemmæ, Inſignia Sacerdotalia, Inſtrumenta Sacrificiis inſervientia, lucernæ, vaſa, Bullæ, Armillæ, Fibulæ, Claves, Annuli, Teſſeræ,

&c. adjectis in hâc Editione Romanâ plurimis adnotationibus, &c. operâ & ſtudio Michaëlis Angeli Cau ei (de la Chauſſe) fol. 2. vol. Romæ 1746.

Theſaurus Pontificiarum Sacrarumque Antiquitatum, nec non Rituum, praxium, ac Cæremoniarum; additis pluribus quæſtionibus, ac reſolutionibus ſuprà dubia nonnulla inſigniora ex ſacrâ ſcripturâ deſumpta, &c. *Authore Angelo Rocca Camerte, Ord. S. Auguſtini, Sacrarii Apoſtolici præfecto, ac Epiſc. Tagaſt.* 2. vol. fol. Romæ 1746.

Chez Briaſſon, rue S. Jacques. Une nouvelle édition des Œuvres du ſieur du Freſny. 4. vol in-12. avec tous les airs gravés.

Les Tomes IV, V, VI, des Commentaires de M. de la Mettrie, ſur les Inſtitutions de Médecine de Herman Boerhaave. in-12.

Le Traité des fiévres de M. Frederic Hoffmann, premier Médecin du Roi de Pruſſe, &c. *Par*

M. Eidous, ſuivi de pluſieurs Diſſertations ſur la même matiére, traduites du Latin du même Auteur, *par M. Bruhier Médecin*, pour ſervir de ſuite à la Médecine raiſonnée. 3. vol. in-12.

Le même Libraire, David l'aîné, & Durand ſes Confreres, avertiſſent qu'ils fourniront le troiſiéme vol. du Dictionnaire de Médecine, le premier Janvier 1747, *en leur demeure, rue S. Jacques à Paris.*

On donne auſſi avis au Public qu'on travaille actuellement à une nouvelle édition de l'Etat de la France ; on prie ceux qui s'y trouvent intéreſſés, ſoit par leur naiſſance, ſoit par leurs charges, de vouloir bien relire ce qui les regarde dans la derniere édition de 1735, & de faire part de ce qu'ils trouveront à propos d'y changer, ajouter ou diminuer, afin que l'on puiſſe rendre cet Ouvrage le moins défectueux qu'il ſe pourra. *L'adreſſe des Lettres*, franches de port, *ſera*

à Messieurs David pere, Quai des Augustins; ou Ganeau, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis.

Education des Enfans, Traduction de l'Anglois de M. Locke. Par M. Coste, huitiéme édition. Si quelqu'un disoit : *à quoi servent les Philosophes ?* On pourroit lui montrer ce Livre, très-connu & très-estimé. C'est l'Ouvrage d'un Philosophe, bon Citoyen : il ne donne point de nouvelles méthodes pour l'éducation des enfans, il perfectionne seulement les anciennes. Ce Livre est en deux vol. *in*-12. & se trouve chez David le jeune, Quai des Augustins.

L'Architecture des Voutes, ou l'art des traits & coupe des Voutes. Par le P. François Dérand, de la Compagnie de Jesus. Nouvelle édition, chez André Cailleau, rue saint Jacques. *in-folio*. Ce Livre qui paroît depuis plus de deux ans étoit nécessaire, parce que les

éxemplaires de la premiére édition étoient devenus rares. C'est un Ouvrage très-estimé des Architectes.

Acta Societatis Regiæ Scientiarum Upsaliensis ad an. M. DCC. XL. Stokolmiæ 1744.

Caroli Linnæi Fauna Suecica, sistens Animalia Sueciæ Regni Stokolm. 1746.

Ejusdem Flora Suecica, exhibens plantas per Regnum Sueciæ crescentes. Stokolm. 1745.

Toute cette Littérature Suedoise nous occupera quelques momens dans la suite. On la trouve à Paris, *chez les freres Guerin, rue S. Jacques.*

L'année du Chrétien, contenant des instructions sur les Mysteres & les Fêtes : l'explication des Epîtres & des Evangiles, avec l'abregé de la Vie d'un Saint pour chaque jour de l'année. 18. vol. *in-12. Chez Jean-Baptiste Coignard, & Hypolite-Louis Guerin, rue S. Jac-*

ques M.DCC.XLVI. C'est le Livre dont nous donnâmes l'*idée générale* au mois de Juillet 1745. Le Public l'attendoit avec une sorte d'impatience ; nous croyons qu'il sera content des choses & de la maniere, du fond de l'Ouvrage & de l'édition.

Nous parlerons bientôt d'un petit Ouvrage, intitulé : *Observations Historiques sur la Nation Gauloise, sur son origine, sa valeur, ses exploits, &c.* Chez Giffart fils, à sainte Therese *in*-12.

Montalant, Quai des Augustins, a des Exemplaires de l'*Histoire Universelle*, traduite de l'Anglois par une Compagnie de gens de Lettres VII. vol. *in*-4°. Le prix est de 12 liv. le vol. Il donne séparément les tomes qu'on souhaitera.

Chez le même, on trouve la belle édition du *Diodore de Sicile*, dont nous avons rendu compte,

fol. 2. vol. Grec & Latin, avec les notes de M. Wesseling, grand papier 90 liv. petit papier 72 liv.

Chez le même, Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, &c. *in*-8°. 12 v. prix 24 l.

Le sieur Cottin, Libraire à Paris, rue S. Hilaire, veut vendre son fond de Fonderie de caractéres d'Imprimerie. Il consiste en poinçons & matrices de tous les corps, même de Gotiques, Hébreux & Saxons; de Lettres de deux points, Vignettes, &c. Le tout gravé par d'anciens & habiles Maîtres, Garamont, Granjon, Gauret, Hautin, Matil & Keblin, &c.

Il a aussi un ample magasin de Fontes bien assorties, toutes neuves & prêtes à être vendues. On communiquera chez lui un état plus détaillé dudit fonds.

Almanach Généalogique, Chronologique & Historique pour l'année

M.

M. DCC. XLVII. Chez Ballard fils, rue S. Jean de Beauvais.

Etrennes Historiques pour l'année 1747. Chez Giffey, rue de la Vieille Bouclerie. Ce petit Calendrier est curieux & bien entendu ; les anecdotes Historiques sont distribuées dans chaque mois, selon leurs époques.

On a communiqué aux Auteurs de ces Mémoires quelques Littératures manuscrites, dont voici l'abregé.

I.

M. Bellet, Chanoine de Cadillac, a fait des observations sur l'Ouvrage de M. Mazzochi, touchant l'origine des Thyrrheniens ou anciens Toscans (*Mémoires de Trévoux, Sept.* 1746. *pag.* 1902.)

Ces Observations sont proposées en forme de doutes. 1°. M. Mazzochi ne devoit-il pas citer la Géographie de Bochard, qui a si bien

diſtingué les *Tuſci*, les *Etrurii*, les *Thyrreni* d'avec les Tyriens, dont ils ne ſont pas deſcendus? 2°. Au lieu de prendre, comme Bochard, l'étymologie du Fleuve *Eridan*, dans le terme Hébraïque *Arad* où *Erez*, & celle de ce Fleuve, appellé auſſi le Pô, dans le mot *Padan*, qui eſt de la même Langue, n'étoit-il pas plus à propos de chercher ces origines dans des ſources plus analogues à l'Hiſtoire? Les anciens Toſcans étoient originairement Pelaſgiens ou Achaïens; or chez ces Peuples, les termes *Eureos tanos*, ſignifioient *Fluvius longus*. En changeant le T en D, qui ſont deux lettres de même organe, on aura fait aiſément *Eridanus* premier nom de ce Fleuve. Pour le mot *Padus* qui a ſuccédé à celui d'*Eridanus*; n'eſt-il pas venu de chez les Gaulois, qui avoient celui de *Pades*, pour exprimer ce que nous appellons *arbor picea*? Voyez *Pline L.* 3. *C.* 6. 3°. M. Mazzochi n'auroit-il pas fait plaiſir au Public, en déve-

loppant l'origine du terme de *Lucumon*, qui fut celui des premiers Rois de Cortone, & qui est aujourd'hui le titre d'honneur du chef de l'Académie ? Ce mot pourroit venir encore de la Langue des Pelasgiens, qui avoient *Leuke Populus Alba* & *Mone* Mansio. Il pourroit venir du Grec *Eguemon* Princeps, Præses, &c. Mieux encore de *Lycaon*, fils de Pelasgus. Ce Lycaon prenoit son nom de *Lukos* qui signifie Loup, parce qu'il étoit ordinairement vêtu de la peau de cet animal : & les Grecs n'ont-ils pas *Lukethmon* pour exprimer *Luporum ululatus ?* assurément cela approche bien de *Lucumon*. 4°. M. Bellet demande si les Académiciens de Cortone donneront une Histoire de leur Ville ; s'ils parleront des fameux Médecins qu'elle a produits ; d'un *Democede*, par exemple, connu d'Herodote, & qui fit des cures admirables à Athènes, dans l'Isle d'Egine, à Samos, à Suse auprès de Darius ? &c. Nous

ajouterons ſur ce *Democede* un trait que M. Bellet n'ignore peut-être pas, mais qui mérite d'être publié dans l'Hiſtoire de Cortone, ſi quelque jour on nous la donne. Les Médecins de Darius ayant fort mal gouverné ce Prince durant ſa maladie, on les mit en priſon pour les punir enſuite du dernier ſupplice. Democede ſurvint & guérit le Roi : Darius lui propoſa de demander tout ce qu'il voudroit pour ſa récompenſe, & ce généreux Médecin ne demanda rien autre choſe que la grace & la liberté de ſes Confreres. Voyez *Dion Chriſoſt. Diſſert. 1. de Invid. p. 652.*

I I.

L'Académie des Sciences, des belles Lettres & des Arts de Rouen, tint ſa ſeconde Aſſemblée publique le 12 de Juillet 1746. En conſidérant la grandeur & la célébrité de cette Ville, les reſſources du génie que tout le monde

reconnoît dans ses Habitans, la multitude des hommes de Lettres qu'elle a produits dans tous les genres ; on est étonné que l'époque de son Académie ne soit pas plus ancienne. On s'étoit peut-être persuadé qu'une Ville si florissante par le commerce n'étoit pas également propre aux exercices des Sciences & des beaux Arts : préjugé frivole que la raison combat, & que l'expérience détruit. Peut-être avoit-on redouté les engagemens d'une Académie Littéraire ; car la sagesse fait le caractere des Peuples de ce canton : on n'y entreprend rien qu'on ne soit en état d'exécuter ; on y renonce à une gloire qu pourroit être douteuse, & à des succès qui ne seroient pas toujours assurés. Nous osons bien dire qu'il y auroit eu là trop de précautions, trop de défiance. Une Académie fondée à Rouen est un monument d'immortalité. L'esprit, les bonnes études, la protection, les récompenses, ne lui manqueront jamais ;

& nous ne parlons point du voisinage de la Capitale ; de la facilité d'acquérir les bons Livres ; du choix qu'il sera toujours aisé de faire, quand il faudra remplir les places Académiques.

Quoiqu'il en soit des raisons qui ont reculé si fort l'établissement de cette nouvelle Académie ; nous esperons que ses travaux la mettront en peu de tems au niveau des plus anciennes. Elle commence à publier ses productions, elle nous apprend, par le discours de M. Guérin, Sécrétaire pour les Sciences, qu'n a déja vû naître dans son sein un cours de Physique Expérimentale, une Ecole de Peinture, un cours de Chimie ; que son jardin Botanique prend tous les jours de nouveaux accroissemens ; que le Théatre Anatomique est gouverné avec beaucoup d'éclat par un de ses Membres. Elle nous dit encore par la bouche de M. de Prèmagni, Sécrétaire pour les belles Lettres, que le prix fondé par M.

le Duc de Luxembourg, Gouverneur de la Province, a mis beaucoup d'émulation parmi les Poëtes; que tous ont fait voir des efforts de zéle, & plusieurs de génie, quoiqu'on eût souhaité quelque chose de plus parfait, de plus digne de la libéralité de l'illustre Protecteur. Enfin c'est une Dame * qui a remporté ce Prix de Poësie. On a imprimé son Ouvrage, & il se trouve encore dans le Mercure de France; c'est ce qui nous dispense d'en parler plus en détail. Car les Mémoires de Trévoux n'ont point coutume de transcrire ce qui se donne en entier dans d'autres Ouvrages périodiques.

La même raison fait que nous abregerons encore les Extraits de deux Mémoires, qui ont été lus dans cette seconde Séance de l'Académie. Le premier de ces Mémoires est de M. de la Bourdonnaye Intendant de Rouen. Il y répond à une objection qu'on dit

* Madame du Bocage.

avoir été proposée contre l'utilité de la machine de M. de Vaucanson pour faire des étoffes de soye. On sçait que cette machine diminue considérablement le nombre des Ouvriers; qu'il ne faut par exemple qu'une femme, pour conduire dix ou douze métiers mis en jeu par cette machine, au lieu que dans la pratique ordinaire, il faut deux personnes pour faire aller chaque métier. Sur cela il est venu en pensée à quelqu'un d'objecter que cette diminution d Ouvriers est justement ce qui rend la machine de M. de Vaucanson préjudiciable aux Familles & à l'Etat; que par ce moyen une infinité de persones seroient réduites à n'avoir plus, ni travail, ni de quoi subsister; occasion par conséquent de révolte & de sédition; danger encore plus manifeste que cette multitude d'Artistes n'aille porter ailleurs ses talens & son industrie. Cette objection est nulle : nous dirions qu'elle est ridicule, si M. de la Bourdon-

naye ne l'avoit pas réfutée avec plus de douceur. Qui a jamais oui dire qu'une machine soit pernicieuse à un Etat, quand elle diminue le nombre des Ouvriers? Ceux qui ont imaginé des moulins à eau, à vent, à chevaux; ceux qui ont creusé des canaux, rendu les rivières navigables, multiplié les poulies pour élever les fardeaux; disons en général, tous ceux qui ont travaillé à la perfection des méchaniques auront donc été de mauvais Citoyens, des génies homicides, des tyrans qui ont oté le pain aux Familles, parce qu'au moyen de leurs inventions, il aura fallu employer moins de monde pour les travaux publics? Encore une fois cela forme une objection si bizarre, qu'on ne sçait si personne l'a jamais proposée de sens froid. M. l'Intendant de Rouen met dans un grand jour le faux raisonnement qui en est la base, il montre que la machine de M. de Vaucanson ne peut penétrer que peu à peu les

atteliers des Fabriquants en ſoye ; que cette progreſſion lente ménagera la conſervation des Ouvriers actuels ; qu'ils auront le tems d'élever leurs enfans à d'autres profeſſions ; que c'eſt une pure imagination de craindre à cette occaſion les révoltes & la fuite des Artiſtes déſœuvrés ; que les découvertes de nos Méchaniciens depuis cent ans n'ont fait qu'enrichir le peuple ; qu'elles n'ont jamais expatrié perſonne, & que les Nations voiſines, au lieu de profiter de la déſertion prétendue de nos Ouvriers, les encourageront toujours à exercer les Arts en France, par le bon accueil qu'elles font à tout ce qui porte avec ſoi l'empreinte du goût François.

Le ſecond Mémoire lû dans cette Aſſemblée de l'Académie, eſt de M. le Cat, excellent Phyſicien & Anatomiſte. Il a travaillé ſur l'Electricité, comme tant d'autres habiles Obſervateurs ; il a trouvé un phénoméne qui eſt la ſuſpenſion

des feuilles d'or au dessous de la barre de fer électrisée. La merveille est que les petites feuilles demeurent suspendues plus près de la barre, & les grandes plus loin, à peu près, dit-il, comme les petites planettes, Mercure & Venus sont placées plus près du Soleil, & les globes immenses de Jupiter & de Saturne sont vers les extrêmités de notre monde. M. le Cat ne regarde pas ceci comme une simple comparaison, mais comme des effets dépendants du même mécanisme. Il ne manqueroit plus à ces feuilles d'or qu'un mouvement autour de la barre électrisée, pour voir si les quarrés de leurs révolutions seroient aussi entr'eux comme les cubes de leur distance au centre de leurs mouvements ; ce qui seroit l'accomplissement de l'observation de Kepler, par rapport aux planettes. Mais M. l'Abbé Nollet, qui cite dans son essai, pag. 74 l'expérience de M. le Cat, & qui assure qu'elle *est très-jolie*, remarque que les corps élec-

trisés n'ont point de mouvement circulaire, & que la matiére électrique ne se répand point en forme de tourbillon.

M. le Cat parle aussi dans son Mémoire, de la célébre expérience de l'*étincelle foudroyante*, faite d'abord à Leyde, par M. Muschenbroëk, & répétée depuis par tous ceux qui ont voulu en courir les risques. Le Physicien de Rouen propose un commencement de théorie pour expliquer ce phénoméne; il croit y remarquer beaucoup d'analogie avec le mécanisme de la foudre. Le vase d'eau que tient l'Observateur, curieux de tirer l'étincelle foudroyante, est comparé par M. le Cat avec la nuée où se concentre la matiére du tonnerre: des deux côtés même matiére électrique, même condensation dans les particules d'eau, même dégagement ensuite, même explosion. Tout cela sans doute est ingénieusement imaginé, & les nouveaux Académiciens de Rouen

ont dû entendre la lecture de ce Mémoire avec beaucoup de plaisir.

I I I.

Un homme de Lettres a fait pour feu M. l'Abbé Souchai, l'Inscription tumulaire que nous transcrivons ici bien volontiers. Si l'on donne de justes éloges aux Mécenes qui protégent les Sçavans durant leur vie, que ne doit-on point à ceux qui ne les oublient point après leur mort! L'Auteur de cette Inscription s'exerce depuis plusieurs années à composer dans le même goût une espéce d'Histoire des illustres Littérateurs de notre Nation. Ces Monumens seront, à bien des égards, préférables aux Statues de bronze & aux Mausolées de marbre; ils seront vus d'un plus grand nombre de personnes, & ils ne craindront point d'être détruits par le tems, par les flammes, par la malice des hommes.

JOANNI-BAPTISTÆ
SOUCHAY,
REGIS CONSILIARIO,
CATHEDRALIS ECCLESIÆ
RUTENENSIS CANONICO, &c.

Cultor Minervæ Studiosissimus
In vico San-Amantii, propè Vindocinum, Patriâ,
Avunculo præceptore usus est.
Scientiis omnibus Lutetiæ mentem ditavit.
De Litteris meritissimus
Socius in fastis Regiæ Parisiensis Inscriptionum Academiæ
Conscribitur.
Eloquentiæ Professor
In Regio Franciæ Collegio
Tullium per 14 Annos prælegit.
Summos apud Oratores
Si quid fuit
Abstrusum, excussit,
Concinnum, memoriâ tenuit,
Arduum, ingenio vicit,
Docuit.

Impertiens reclusas pectore opes omnibus,
Opera nunquam repetiit erepta.
Regius Librorum Censor,
Præco Virtutis assiduus,
Mediis occubuit Litteris
Augusti die 15. anno 1746.
Virtute meruit,
Sibi
Erud:tione comparavit,
Amore Patriæ asseruit,
Religione vindicavit
Immortalitatem.

Inscriptum hoc posuit
C. F. G... D. T.
In Musæo suo Parisiensi.

L'Auteur est M. Garnier, Docteur en Théologie.

Réponse à une Dissertation du R. P. Maison-Dieu, Religieux Augustin à Cahors, sur les deux Extraits de la Psychologie de M. Wolf, qui sont dans les Mémoires de Trévoux.

Nous aurions fait entrer avec

plaiſir cette Diſſertation dans nos Journaux, ſi elle eut été moins longue : les pages de nos Mémoires ſont comptées, & dès qu'on y inſere quelque écrit qui en occupe une partie conſidérable, on mécontente la plûpart des Lecteurs. Nous en avons été avertis plus d'une fois. Il y a d'autres écrits périodiques qui ſont plus étendus, & qui s'enrichiront volontiers de ce que nous laiſſons à regret.

Pour ne rien diſſimuler, la ſéchereſſe de la matiere déplairoit encore plus que la longueur de l'écrit, & c'eſt encore ce qui nous a empêché de le mettre dans nos Mémoires, quoique nous ſentions bien le prix de l'Ouvrage & le mérite de l'Auteur. Les Journaliſtes ſont obligés plus que tous les autres Ecrivains à de grandes complaiſances pour le Public. Pour ſuppléer en quelque maniere à ce que nous ne pouvons faire, à cauſe des raiſons qu'on vient de dire, le Journaliſte qui a donné les deux

Extraits, va expoſer en peu de mots ſon ſentiment, & juſtifier ſa cenſure, ſi toutefois c'en eſt une, ce qu'il n'a pas prétendu.

Il eſt dû de juſtes éloges aux nouveaux Philoſophes, pour avoir débarraſſé la Philoſophie de je ne ſçais combien d'entités, de formalités, & d'autres termes qui ne ſignifient rien, & avec quoi, quand on les ſçavoit & qu'on les prononçoit dans les Ecoles d'un ton d'autorité, on ſe perſuadoit être très-ſçavant. Les nouveaux Philoſophes ont ſouvent détruit avec ſuccès, mais ils n'ont pas toujours bâti avec le même ſuccès. Leurs nouveaux édifices, je veux dire ces nouveaux ſyſtêmes qu'on a tant vantés, n'ont pas la ſolidité de ces anciens édifices de l'Architecture Romaine, plus difficiles à démolir après tant de ſiécles, qu'ils ne furent difficiles à conſtruire. La Phyſique priſe du côté des ſyſtêmes, eſt auſſi incertaine que jamais, & la nouvelle Métaphyſique n'a gué-

res plus de consistance : la question qui fait le sujet de la Dissertation en est une bonne preuve.

Il est juste d'expliquer la raison qui m'a fait dire que M. Wolf en déclarant que l'*étendue actuelle est un attribut essentiel de la matiére*, pourroit s'attirer sur les bras les Philosophes & les Théologiens Catholiques. Il n'arriveroit rien en cela qui ne soit déja arrivé à Descartes : mais examinons la chose de plus près. On sçait qu'il y a des Philosophes qui ne se mettent pas en peine d'assujettir leurs raisonnemens philosophiques à nos mysteres. Ces Philosophes & tous les Calvinistes se sont bien apperçus que la doctrine, qui établit l'essence de la matiere dans l'étendue actuelle, leur fournissoit une puissante objection contre la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Ils ont embrassé avec joye un sentiment si favorable à leur erreur. Dès-là il étoit à propos de se défier d'une opinion, dont nos enne-

mis profitoient contre un dogme révélé.

Si l'étendue actuelle (je parle de la vraie étendue) est essentielle au corps, cette étendue ne sçauroit diminuer que la substance du corps ne diminue d'autant. Il n'est pas question de cette diminution qui se fait par le resserrement ou par la suppression totale des Pores : car alors la matiere n'a rien perdu de son étendue réelle, puisqu'elle occupe tous les petits espaces qui étoient occupés par les pores, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le corps vivant & animé de J. C. est-il réduit à l'étendue du pain consacré ? c'est d'abord bien peu, mais si l'on vient à diviser ce pain en quatre où huit parties, le corps de J. C. n'aura plus que la quatriéme ou la huitiéme partie de l'étendue qu'il avoit avant cette division.

On a beau dire avec l'Auteur de la Differ ation, que les Corps les plus solides, les métaux & l'or en particulier, qui montre par sa pé-

ſanteur, comparée à celle des autres métaux, qu'il a plus de matiére ſous le même volume, & qui par conſéquent a moins de pores, on a beau dire que tout ſerré qu'il eſt dans ſa ſubſtance, on le réduit quand on veut à un volume beaucoup plus petit, cet exemple ne ſatisfait pas. On ne ſçauroit ſe perſuader que toute la ſubſtance du Corps de J.C, ſoit reſſerrée dans une particule de l'Hoſtie, ſans avoir rien perdu de ſon étendue réelle. Les nouveaux Philoſophes dont nous parlons, n'auront pas recours à la *pénétrabilité*, elle eſt incompatible avec leur ſyſtême & n'eſt nullement de leur goût.

Voilà ce qui a déterminé le Journaliſte à dire que la Doctrine de M. Wolf, où plûtôt de Deſcartes ſur ce point pouvoit faire prendre les armes à toutes les Ecoles Catholiques pour la combattre. N'eſt-ce pas aſſez, pour exciter leur zéle, que ce ſentiment ſurcharge de nouvelles difficultés, le Dogme, &

fournisse de nouvelles armes à ses ennemis, n'ont-ils jamais pris les armes pour moins. On demande comment on distinguera un attribut essentiel des autres, si ce n'est parce qu'on ne peut concevoir cette chose sans cet attribut. Je répons que je ne suis pas assuré que les Anges qui ne connoissent point la matiére par l'imagination, ni par les sens n'en jugent pas autrement que nous. S'ils pensent comme les premiers Anti-Cartésiens, que l'essence de la matiére consiste dans l'aptitude à être étendue, il y aura bien du mécompte. Ne vaut-il pas mieux avouer humblement, que nous ne connoissons pas clairement ce que c'est que la matiére, quoique nous connoissions clairement qu'elle n'est pas esprit ?

Du reste il s'en faut tout, qu'il soit aussi impossible de concevoir la matiére sans étendue, que de concevoir un triangle qui n'ait pas trois angles. Il est évident que tout triangle a nécessairement trois angles,

Il ne ſera jamais poſſible de ſe le répréſenter autrement, & cette vérité ne cauſera jamais aucun embarras dans le Dogme : mais combien de Philoſophes prétendent concevoir que la matiére peut-être ſans étendue ? Les points infiniment petits & par conſéquent chacun ſans étendue, ne ſont-ils pas des parties infiniment petites de la matiére? Cependant combien de Phyſiciens les admettent volontiers.

Nous ne parlons pas de ces Philoſophes qui ſont contents, pourvû qu'on leur paſſe que la matiére conſerve toujours & néceſſairement une partie de ſon étendue réelle. C'eſt une autre queſtion qui eſt auſſi toute pleine de difficultés, & où nous n'entrerions pas quand même on nous la propoſeroit. Conteſter ſur des queſtions Philoſophiques où l'on n'arrivera point à la démonſtration, & qui ne ſont d'aucune utilité pour la perfection des Arts, n'eſt-ce pas conteſter à pure perte ? Le tems eſt ſi précieux !

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1747.

ART. I. *Les beaux Arts réduits à un même principe.* Pag. 5

ART. II. *Systême du Philosophe Chrétien,* par M. de Gam ... de sainte Croix de la Bretonnerie. 35

ART. III. *Recueil de Décisions sur les obligations des Chanoines,* &c. 52

ART. IV. *Introduction à la connoissance de l'esprit humain, &c.* 74

ART. V. *Institutions Astronomiques,* dernier Extrait. 83

ART. VI. *Histoire des Voyages.* T. II. dernier Extrait. 104

ART. VII. *Vie de Mecénas, avec des Notes Historiques & Critiques,* Par M. Richer. 125

ART. VIII. *Exposition claire & précise des différens points de Doctrine, qui ont rapport aux matié-*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1747.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	2.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1747.

ARTICLE X.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Société Royale des Sciences, tenue dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 2 Décembre 1745. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, 1746. Brochure in-4°. page 59.

MOnſieur Serane, Directeur, qui préſidoit à cette Aſſemblée, en l'abſence de M. le Comte de S. Florentin, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, & Préſident de la Société Royale, pour cette année, fit l'ouverture de la Séance par l'éloge du zéle des Académiciens pour la perfection des Sciences & en particulier de l'Aſtronomie. Il parla du nouvel Obſervatoire qu'on bâtit à Montpellier, & qui eſt preſque achevé : ce ſera là que les Aſtronomes de la Société Royale répondront aux invitations de l'Académie Royale des Sciences, en travaillant à un grand nombre d'Obſervations, que la beauté du climat rend plus faciles à Montpellier que par tout ailleurs. M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel, lut enſuite l'éloge de M. de Clapiès.

Cet Académicien naquit à Montpellier, d'une famille noble, qui

faisoit sa principale résidence à Beziers : ce fut dans cette derniére Ville qu'il fit ses études au College des Jesuites : on y connut son talent pour la Poësie, par la description des travaux de la Verrerie. On ne soupçonnoit point alors qu'il abandonnât jamais les belles Lettres pour se livrer sans réserve aux Mathématiques. Comme il ne connoissoit point encore cette science, il ne pensoit point à l'acquérir : le hazard l'y détermina. Pendant qu'il étoit avec un de ses amis, il leur tomba sous la main une ancienne édition d'Euclide, plus propre à les rebuter qu'à les engager : mais l'inclination naturelle se développa à la premiere lecture, & ils s'appliquerent si sérieusement à cette étude, qu'en peu de tems ils sçurent les élémens de la Géométrie, la Géométrie pratique, le toisé, & qu'ils furent en état de lever des plans & d'en tracer de leur invention, pour les fortifier selon les différentes méthodes. Les

parens de M. de Clapiès l'ayant envoyé à Straſbourg, il entra dans la Compagnie des Cadets Gentils-Hommes établie en cette Ville. Après y avoir paſſé plus d'un an, il fut nommé pour une Sous-Lieutenance du premier Bataillon du Régiment de Picardie : mais en arrivant, la Compagnie où il devoit entrer, avoit été tirée avec quelques autres, pour former un nouveau Régiment.

M. de Clapiès ſe vit obligé de chercher un autre poſte & de venir à Paris, où M. de Montagnac, de Beziers, lui offrit une Lieutenance dans le Régiment de Santerre : elle fut acceptée, & le jeune Officier dans ſa premiere campagne ſe trouva à la bataille de Nervinde & aux ſiéges d'Huy & de Charleroi. Comme il étoit plus généreux qu'il n'eut dû l'être, il ſe ruina en deux campagnes, & ne pouvant plus vivre comme auparavant, il quitta le ſervice pour venir s'établir à Montpellier, où il devint le

Géométre à la mode, & où il y eut même des Dames qui apprirent de lui les Mathématiques.

L'Astronomie, cette science si attrayante indépendamment de son utilité, fut l'objet principal de M. de Clapiès : il avoit une patience à l'épreuve des calculs les plus longs & les plus fatiguans : il en envoya plusieurs à l'Académie des Sciences de Paris, & cette Compagnie ayant connu le mérite singulier du nouvel Astronome, lui accorda en 1702 des Lettres de correspondant. A peu près dans le même tems, il devint intime ami de M. Bon, Conseiller d'Etat, Premier President honoraire de la Cour des Comptes, &c. & se lia étroitement avec M. de Plantade. Cette union donna lieu à la création de la Société Royale de Montpellier, dont il fut nommé par les Lettres Patentes, premier Associé.

M. de Clapiès ayant calculé dès 1702 l'éclipse du Soleil du 12 Mai 1706, il lui prit envie de dresser

la route de l'ombre de la Lune ſur la Terre dans la forme & le ſtile des routes pour la marche des Troupes : ſur quoi M. le Duc de Roquelaure, qui commandoit alors en Languedoc, ſe plaignit en badinant de ce qu'on avoit entrepris ſur ſes droits, mais il raſſura le coupable en ajoutant qu'il les lui cédoit dans tout l'empire de la Lune.

Un ſi habile Mathématicien méritoit bien de remplir la place de Profeſſeur des Mathématiques, à laquelle il fut nommé en 1718. Il l'occupa dignement, & il dicta pluſieurs Traités dignes de ſa réputation. Tout y eſt rangé ſelon l'ordre naturel des matieres, ce qui n'eſt pas une petite louange, & qu'on ne recherche pas toujours aſſez. *Nous ne manquons pas de vérités nouvellement découvertes, mais s'il m'eſt permis de le dire, ces vérités ſont encore trop déſunies; ce ſont des matériaux épars, qui n'attendent qu'une main habile pour les raſſembler.*

Le mérite de M. de Clapiès ne lui permit pas de vivre toujours au milieu de ses Livres : il fut employé à des travaux de grande importance ; la direction des Chaussées du Rhône, lui fut confiée en 1712 par les Etats de Languedoc. Il eut ensuite celle de tous les travaux de la Province. Il lui fut ordonné par la Cour de faire la vérification du Canal de Provence, & de visiter deux routes proposées pour la communication du Languedoc avec l'Auvergne. La Ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, eut recours au sçavant Académicien, qui dompta par son art ce Fleuve indocile, malgré toute sa rapidité : *Un service aussi signalé rendu à l'ancienne Rome, eut été gravé sur le marbre & sur le bronze : elle eut voulu par des monumens durables, immortaliser son Libérateur.*

Tant de travaux altérérent la santé de M. de Clapiès, qui mou-

rut le 19 Février 1740, âgé de 69 ans dans tous les ſentimens de la plus vive piété. Si ce que M. Oſanan diſoit, eſt vrai, que les Mathématiciens vont au Ciel par la perpendiculaire, les Aſtronomes doivent avoir quelque privilege plus que les autres. Le commerce aſſidu qu'ils ont avec les Aſtres, dont ils meſurent les diſtances, les maſſes, les viteſſes, les mouvemens, leur imprime une grande idée de la ſageſſe & de la puiſſance de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe manifeſte autant aux Obſervateurs intelligens dans les Inſectes, mais ils ne font pas une ſi forte impreſſion. Les Théologiens ſont avertis que le Journaliſte ne regarde pas l'Aſtronomie comme un moyen ſurnaturel de ſalut: il eſt bon de s'y prendre de loin avec eux. M. de Clapiès étoit d'un caractere facile, ſans fiel, ſans aigreur, libéral à l'excès. *Il vérifioit à ſon avantage ce qu'a dit M. Paſcal*, qu'il eſt rare *que les grands*

Géométres ſoient fins, & que les fins ſoient Géométres. Il étoit aſſez répandu dans le monde : mais il y étoit ſouvent abſorbé dans de profondes recherches. L'Auteur dit avec beaucoup d'agrément : *Je ne ſçais, ſi les diſtractions ſont des ſingularités pour eux* (les Mathématiciens.)

Après la lecture de cet éloge, qui eſt de la façon de M. de Ratte, on lut l'éloge de M. de Senès, compoſé par M. de Carney.

Dominique Senès, Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Ingénieur du Roi en Chef, naquit le 28 Octobre en 1674 à Cuers, petite Ville de Provence. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il aima les Livres, & ce qui doit être compté, les bons Livres. A cet âge les Romans lui étoient inſipides : rien ne lui plaiſoit que le vrai. Cette heureuſe diſpoſition annonçoit de bonne heure un grand Mathématicien, mais on n'y faiſoit

pas attention. M. Blanchard, Maître de Mathématiques à Toulon, étant venu passer un été à Cuers, le jeune Senès apprit de lui les élémens de Géométrie. *Cet essai découvrit bientôt au Maître le mérite du Disciple, & au Disciple ses propres talens. M. Blanchard avoua dans peu de tems, que son éleve étoit devenu son maître; & cet aveu fait bien autant d'honneur au Maître qu'à l'Eléve.*

M. de Senès fut frappé de la nouvelle Algébre, dès qu'il la connut suffisamment: mais il jugea qu'avant de l'étudier sérieusement, il étoit à propos de lire long-tems les anciens Géométres. Il se maria en 1697, & il prit la résolution de mener désormais une vie toute Philosophique, avec une femme dont le caractere n'y seroit pas un obstacle. Ce projet ne s'éxécuta pas dans toute son étendue. M. de Riquet, Directeur des fortifications dans la basse Provence, passant à Cuers, y laissa par oubli un

de ces Livres de Mathématiques, qui ſont de vrais énigmes pour les Géométres ordinaires. Ce Livre fut porté à M. de Senès, qui ſe chargea de le rendre à M. de Riquet. Cet Ingénieur au retour de la viſite de ſon département, ayant demandé ſon Livre, apprit avec ſurpriſe qu'il y avoit à Cuers un Œdipe capable de lire & d'entendre un pareil ouvrage. Il penſa d'abord à attirer cet habile homme au ſervice du Roi; mais il avoit à faire à un Philoſophe qui ne quitteroit pas volontiers une retraite dont il ſçavoit gouter les douceurs. Cependant l'Ingénieur preſſa tellement le Philoſophe dans toutes les occaſions qu'ils eurent de ſe voir, qu'enfin le Philoſophe donna ſon conſentement.

M. de Senès fut obligé de venir à Paris, & de ſe préſenter à M. Sauveur, célébre Géométre de l'Académie des Sciences, & chargé par la Cour, de l'examen des nouveaux Ingénieurs. M. Sauveur

offrit à M. de Senès de le remettre dans ses études Géométriques : c'étoit une espéce de préparation à l'examen. Le refus de cette offre surprit un peu l'examinateur, qui proposa au jeune Géométre une question qu'on ne jugeoit pas qu'il pût résoudre. Cependant elle fut résolue sur le champ par les nouveaux calculs, surtout par le calcul intégral, mystere alors réservé comme en dépôt chez un petit nombre de Sçavans. L'Ingénieur demanda à son tour la résolution d'une autre question fort embarrassante. Il s'est souvent dit parmi les Ingénieurs, que M. Sauveur ne pût la résoudre, mais M. Senès a déclaré plusieurs fois le contraire. On le dispensa de l'examen, & on lui donna un certificat qui lui valut, avec le choix du département, des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire. Cette distinction fit des jaloux.

M. de Senès demanda d'être placé à Toulon, & il s'y trouva

pendant le siége, qui fut levé. Ce fut dans cette Ville qu'il composa un sçavant Traité du toisé des voutes, dont M. Sauveur jugeoit l'impression nécessaire, & que M. le Pelletier, Commissaire Général des Fortifications, eût fait imprimer aux dépens du Roi, si la guerre ne l'eût empêché. L'Ingénieur servit ensuite en Espagne, & y reçut des blessures, dont il fut récompensé par une gratification. La guerre d'Espagne étant terminée, il fut placé en Languedoc Ingénieur en chef du canal des étangs, & chargé du canal des Launes en Provence. Il perfectionna le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois : il fit cesser les maladies qui régnoient à Aigues-Mortes, par l'ouverture d'un Grau, qui établissoit la communication de la Mer avec les Etangs : cet ouvrage ayant été négligé, les maladies recommencerent, & on est si bien convaincu de son utilité, qu'on l'entretient avec soin, malgré la

difficulté des tems. Ce fut à la fermeté du même Ingénieur qu'on doit le canal des Launes, qui abaiſſe ſi conſidérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues : il en ſoutint preſque ſeul la poſſibilité. *Ces contradictions ne viennent pas de l'incertitude de l'art, mais de ce que l'art eſt bien connu de peu de gens.*

M. de Senès ayant été choiſi pour remplir à Montpellier la place de Mathématicien, vacante par la mort de l'Abbé de Lacan, il entra dans une conteſtation qui s'étoit élevée entre quelques Médecins célébres, ſur la force de l'eſtomac.

Le nouvel Académicien, armé d'une connoiſſance profonde de la méchanique, déconcerta les combattans. On lui offrit des commiſſions très-honorables & très-lucratives, qu'il refuſa toujours, parce qu'il croyoit ſa préſence néceſſaire à l'éducation de ſa famille. La voix publique lui ajugeoit le *grade*,

vacant par la mort du Directeur général des Fortifications de la Province de Languedoc, mais la Cour y nomma M. Frezier, Ingénieur connu par ses Ouvrages. M. de Senès n'y eut aucun regret : il se contenta de dire qu'il se seroit plaint de toute autre préférence. Tant de droiture & de sincérité se rencontrent rarement : mais telle est la trempe des ames vraiment Mathématiciennes.

M. de Senès ayant été nommé par la Cour avec trois autres Commissaires pour vérifier les Marais de S. Gilles & d'Aiguemortes, & pour voir si l'on pourroit les dessécher, sans inonder ou les Salins de Pécais, ou des Terres considérables ; commission extrêmement délicate, il fit une chûte, qui quelque tems après fut suivie d'un vomissement de sang, dont il mourut enfin le 11 Août 1740. De neuf enfans, il ne reste qu'un fils, Conseiller à la Cour des Comptes de cette Ville, & un des Associés de la Société Royale.

Nous accuſera-t-on de louer exceſſivement, ſi nous avançons qu'il n'y a aucune Académie des Sciences qui ne ſe tint honorée d'avoir des Mathématiciens tels que Meſſieurs de Clapiès & Senès ?

Pendant que les Aſtronomes étudient le Ciel, & que les Géométres fortifient les Places, gouvernent les Riviéres, bâtiſſent des Ponts & des Chauſſées, il eſt juſte qu'on s'applique auſſi à conſerver la ſanté des hommes, qui doivent jouir des travaux de tous les Académiciens. M. Serane, Directeur de la Société Royale, & Médecin très-habile & *conſommé dans la pratique*, a découvert quelques eſquinancies d'une nature particuliére ; c'eſt un nouveau phénomene dans le corps humain, & qu'il importe plus d'obſerver que d'obſerver tout ce qu'il paroîtra de cométes. On a mis dans le Recueil un Extrait du Mémoire préſenté à la Société. Tous les Médecins & tous les Chirurgiens liront avec empreſſement

le Mémoire entier, quand il sera communiqué au Public. Ils y apprendront à connoître cette maladie & la méthode de la guérir.

M. Bon, Conseiller d'Etat, premier Président honoraire en la Cour des Comptes de Montpellier, lut un Mémoire dont on ne donne que l'Extrait, & nous allons encore le diminuer, mais à regret, par la nécessité d'être courts. Cet illustre Magistrat qui a toujours protégé & cultivé les Sciences, dit que *les Philosophes ne cherchent plus à deviner la nature : ils tâchent seulement de la bien voir. Mais tout le monde ne sçait pas voir.* Les expériences délicates demandent une grande attention & une grande assiduité : c'est à quoi les Physiciens mêmes, du moins la plûpart, ne s'assujettissent pas volontiers. Cependant c'est l'unique moyen d'approfondir avec succès les mysteres de la nature. M. Bon qui jouit aujourd'hui du repos honorable qu'il a si bien mérité, s'est

appliqué après tant de découvertes importantes qu'on lui doit, aux obſervations Météréologiques, encore plus qu'auparavant. Il publiera dans un autre tems tout ce qu'il a obſervé en ce genre; mais dans le préſent Mémoire, il ſe borne à comparer la chaleur directe du Soleil à celle qu'on éprouve à l'ombre pendant l'été : c'eſt-à-dire, à comparer le dégré de chaleur que marque un Thermométre expoſé directement aux rayons du Soleil dans un beau jour d'été, au dégré marqué dans le même tems, par un Thermométre tout ſemblable, mais placé à l'ombre, à l'air libre & tourné vers le Nord. Cet illuſtre Académicien ouvre une nouvelle carriére où les Phyſiciens ne manqueront pas de s'exercer à ſon exemple.

De toutes les obſervations de M. Bon, faites pendant pluſieurs années avec le Thermométre de M. de Réaumur, il réſulte. 1°. Qu'à Montpellier la liqueur monte par

la chaleur directe du Soleil à une hauteur double de celle où elle monte à l'ombre, à compter du point de la congelation. 2°. Que la liqueur du Thermométre exposé au Soleil, parvient, vers les deux heures après midi, à sa plus grande hauteur dans la journée; qu'alors elle demeure fixe au même point, une demie heure pour le moins, & souvent trois quarts d'heure; qu'ensuite elle descend peu à peu, 3°. Que dans les trois quarts d'heure environ qui précédent l'instant du plus haut dégré de la chaleur directe du Soleil, la liqueur parcourt un grand nombre de degrés du Thermométre, mais elle ne descend pas aussi vîte; elle ne baisse ordinairement que d'un dégré par quart d'heure, jusqu'à ce qu'elle soit descendue au dégré marqué par le Thermométre placé à l'ombre. Il est très-rare que pendant l'été la chaleur directe du Soleil, selon le Thermométre de M. de Réaumur, soit double de celle

qu'on éprouve à l'ombre ; mais dans le printems & l'automne, la chaleur directe est souvent triple de celle qu'on sent à l'ombre : une table qui suit immédiatement, instruit en un moment de tout le détail de ces observations.

La Séance fut terminée par un Mémoire de M. de Ratte, Sécrétaire perpétuel, où il explique l'accroissement subit de l'Aloës vulgaire. Cette plante trés-commune dans la Catalogne & dans les Pirenées, demeure environ vingt ans en terre, après quoi sa tige commence d'en sortir, & s'éléve à la hauteur de quatre ou cinq toises en quinze jours, ou un mois, ou six semaines.

Ce fait long-tems ignoré en France, est connu aujourd'hui de tous les Botanistes. M. de Ratte rend raison de cette surprenante méchanique ; mais comme il faudroit transcrire tout le Mémoire, ce qui occuperoit trop de place dans un terrein aussi étroit que le nôtre,

nôtre. Nous sommes forcés de renvoyer les Lecteurs curieux & intelligens à l'Ouvrage même.

Il y a long-tems que Montpellier a une grande réputation dans la République des Lettres, mais cette florissante Ville reconnoîtra volontiers que la Société Royale lui donne un nouveau lustre.

ARTICLE XI.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Academiche publicamente lette nella nobile Academia Etrusca dell' antichissima Citta di Cortona. Tom. I. Parte 2. in Roma 1742. *Nella Stamperia de Fratelli Pagliarini Mercanti Librari à Pasquino.* in-4°. *pag.* 156. C'est-à-dire, *Essais de Dissertations Académiques, lues publiquement dans la noble Académie de Cortone. Seconde part. du premier tome. Se vend à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques,*

ON avertit dans la Préface, que l'édition du premier & du second tome ayant été épuisée en peu de tems, les Libraires ont jugé à propos d'en faire une seconde pour contenter le Public : mais comme le premier tome étoit plus petit que le second, on y a joint une seconde partie, afin que tous les volumes

fussent à peu près égaux. Ceux qui ont acheté le premier tome, n'auront qu'à acheter les Dissertations qu'on y a ajoutées & qui en font la seconde partie. Cette conduite marque du désintéressement & de la bonne foi. Il y a plus d'une grande Ville où l'on semble se proposer de mettre les acheteurs dans la nécessité d'acquérir toutes les nouvelles Editions, les premieres étant devenues presque inutiles par des augmentations continuelles, qu'on se garde bien de vendre séparément.

Si l'on trouve differentes Epîtres Dédicatoires, c'est une fantaïsie du Libraire, qu'on ne gêne point sur cet article. Il n'y a aucune différence dans tout le reste. La seconde partie qu'on a ajoutée au premier tome n'ayant été imprimée qu'après l'édition du second, il n'est pas étonnant que cette seconde partie ait paru en 1742, quoique le second tome eût paru en 1738.

Le zéle que les Académiciens

de Cortone ont pour la vérité ne ne leur a pas permis de dissimuler que l'auteur de la préface du premier tome, sur la foi d'une édition d'Aulu-Gelle, par Griphe, a donné le titre de *Corono-pesta* à une Comédie d'Aristophane. Il faut corriger cet endroit, & lire comme dans les Editions de Gronovius, *mutuabor ex Aristophæ choro anapæsta pauca.*

La premiere Dissertation de la seconde partie du premier tome, est de M. le Marquis Jean Poleni, Professeur en l'Université de Padoue. Le Temple de Diane à Ephèse en est le sujet. Le Lecteur est d'abord averti que tout ce qui se dira de ce fameux Temple avant qu'Erostrate y eut mis le feu, doit s'entendre du *vieux* Temple, & qu'il faut entendre du nouveau Temple tout ce qu'on rapportera de postérieur à cet incendie.

Le vieux Temple étoit bâti à sept stades de la Ville d'Ephèse. On distingue encore aujourd'hui

les ruines de cet édifice, des ruines de l'ancienne Ville. Herodote, dont le témoignage n'eſt point ſuſpect en cette occaſion, aſſûre la même choſe. On a mêlé bien des fables à tout ce qu'on a raconté du ſimulacre de la Déeſſe, de l'origine & des Fondateurs du Temple. Tout ce qu'on peut raiſonnablement conclurre des diverſes traditions qui ſont venues juſqu'à nous, c'eſt que ce célébre monument eſt d'une haute antiquité. L'Auteur juge très-probable que le ſecond Temple qui fut bâti après l'incendie du premier, fut élevé ſur les mêmes fondemens.

On ne ſçauroit guére entendre que du vieux Temple, ce que Pline en rapporte. Tant de magnificence étoit un ouvrage digne de la puiſſance & des richeſſes de l'Aſie entiére. Tous les Souverains de cette belle partie du monde, y avoient concouru par leurs libéralités. Le nouveau Temple n'ayant été conſtruit ou relevé que par les

ſeuls Ephéſiens, il n'eſt pas vraiſemblable, ni même poſſible qu'une ſeule Ville ait entrepris & achevé un édifice auſſi ſomptueux que Pline le repréſente. Cependant M. Poleni remarque que Strabon donne lieu de croire que l'incendie ne détruiſit que le toit. Les murs & les colomnes reſterent donc ſur pied, ſi ce n'eſt qu'il y en ait eu quelques-unes endommagées par le feu. Dans cette ſuppoſition, il n'eſt pas ſurprenant que la Ville d'Ephèſe, célébre & puiſſante, comme elle étoit, ait rétabli par ſes propres forces un monument qui faiſoit ſa principale gloire.

L'Auteur ſe plaint des plans mal deſſinés que des hommes d'ailleurs très-habiles ont donnés de ce Temple. Il étoit de la bienſéance qu'il en donnât un plan plus correct, & c'eſt ce qu'il a entrepris. Comme il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, en ne conſultant que les débris qui reſtent ſur les lieux, d'où l'on a tranſporté les plus belles colomnes à

Conſtantinople, pour ſervir à la conſtruction des Moſquées Royales, il a fallu chercher dans les anciens Auteurs ce qu'on ne ſçauroit plus trouver ailleurs.

Le Temple étoit bâti ſur un maſſif qui devoit être d'une étendue merveilleuſe en longueur & en largeur. On y montoit par dix marches, ſelon Philon de Byſance, de la traduction d'Allatius. Il eſt vrai que ſi l'on s'en tient au ſentiment de Vitruve, le nombre des dégrés, devoit être impair, afin que le même pied par où l'on commence de monter, ſoit auſſi celui par où l'on entre dans le Temple. Mais des conſidérations plus importantes, & qui regardent l'Architecture, ont dû l'emporter ſur une vaine ſuperſtition. M. le Marquis Poleni eſpere répondre dans la ſuite à toutes les objections qu'on peut tirer de Vitruve : en attendant il eſt perſuadé que, ſi l'on a égard à la magnificence du Temple & à la commodité de ceux qui

y montoient, chaque marche devoit avoir la largeur d'un pied & demi Romain, tel qu'il étoit anciennement. Le Massif, en le mesurant à la naissance des marches, avoit en largeur 220 pieds Romains, & en longueur 425. Pline s'est sans doute servi des mesures qui étoient en usage de son tems.

Le Temple étoit environné d'un double portique. Il y avoit devant la porte deux rangs, chacun de huit colomnes, autant & dans la même disposition à l'autre bout. Toute l'architecture étoit de l'ordre Ionique, qui est d'une grande délicatesse, & qui par là convenoit d'autant mieux à la Divinité. Pline donne à chaque colomne soixante & dix pieds de hauteur, & il est aisé d'en conclure que le diamétre de chaque colomne étoit de sept pieds & demi, selon les proportions ordinaires. Du reste l'Auteur suppose que Pline comprend, non seulement le Fût, mais toute la base dans la hauteur des colom-

nes ; ſi cela eſt, la groſſeur étoit un peu différente de la proportion que Vitruve a établie.

La longueur de l'eſpace occupé par chaque rang de huit colomnes, étoit d'un peu plus de 83 pieds, & la largeur de tout le maſſif ſur quoi le Temple étoit élevé, étoit de 193 pieds. La longueur des portiques, qui étoit de quinze colomnes, avec les intervales, tels qu'on les a déterminés, avoit un peu plus de 348 pieds. On pouroit y ajouter quelque choſe : mais nous n'avons pas cru qu'il fut à propos de nous expliquer ici dans la plus grande exactitude ; cet endroit de nos Mémoires n'eut été lû que des Mathématiciens & des Architectes de profeſſion, qui ne ſont pas foule.

Il eſt certain que le Temple proprement dit avoit un Frontiſpice : les régles de l'Architecture ne permettent pas de penſer autrement, & les Médailles ou le Fronton eſt ſoutenu de huit colomnes

en ſont une preuve évidente. Le ſçavant Académicien a recherché avec la plus grande application & une pareille érudition, tout ce qui pouvoit le mettre en état de déterminer la longueur & la largeur de ce ſuperbe édifice : mais comme nous ſommes perſuadés que les Architectes & les vrais Sçavans liront avec ſoin la Diſſertation même, où ils ne trouveront rien qui ne ſoit digne de leur attention, & que ceux qui n'ont qu'une connoiſſance ſuperficielle de l'Architecture, s'ennuieroient d'un plus long détail ; nous prenons le parti de paſſer à des choſes qui conviennent à un plus grand nombre de Lecteurs.

La Statue de la Déeſſe étoit d'or, ſelon Xenophon ; cet Hiſtorien écrivoit avant l'incendie du Temple, ainſi il eſt certain qu'il parloit de la Statue du vieux Temple : les Ecrivains poſtérieurs la font de bois, les uns de cédre, les autres d'ébêne ; & Mucien, qui

avoit été trois fois Conſul, prétend qu'elle étoit de bois de vigne. L'Auteur conjecture qu'il peut y avoir eu diverſes Statues de la Déeſſe en divers lieux du même Temple : mais on ne ſçauroit douter que tous les Ecrivains n'ayent parlé de la principale Statue, de celle qui étoit l'objet de la vénération de toute l'Aſie, & c'eſt aſſurément ſur la matiere de cette Statue qu'ils ne ſont pas d'accord.

La figure de la Déeſſe eſt ſuffiſamment expliquée par les Médailles qu'on en a fait graver : depuis les épaules juſqu'aux pieds, elle va toujours en diminuant, & tout ce qui paroît, eſt couvert de mammelles, rangées par étage. Ses deux bras ſont étendus, & elle tient en chaque main le bout d'une *haſte pure*, dont l'autre bout ſe termine de part & d'autre à ſes pieds. Il eſt bien humiliant pour le genre humain d'avoir bâti un Temple ſi ſuperbe pour une Divinité ſi monſtrueuſe. Telle étoit la Statue du

nouveau Temple. S'il étoit magnifique pour l'Architecture, il n'étoit pas moins riche en tableaux, tous de la main des plus grands Maîtres, en vœux & en offrandes. L'or & l'argent & tout ce qu'il y a de plus précieux y brilloient de toutes parts : à quoi il faut ajouter les dépôts d'un grand nombre de particuliers de différentes Nations, qui croyoient leurs trésors plus en sureté sous la protection de la Déesse, & pour ainsi dire sous ses yeux, que partout ailleurs. On reprocha aux Ephésiens d'avoir eu recours aux dépôts des Perses, pour rétablir leur Temple, après qu'il eut été brulé par Erostrate.

L'ancien Temple d'Ephèse méritoit bien sans doute d'être compté parmi les sept merveilles du monde : mais il est plus probable que c'est le nouveau Temple à qui l'on a fait cet honneur. La raison est qu'on n'a fixé le nombre des sept merveilles que depuis l'incendie de l'ancien Temple, & com-

me toutes les autres merveilles qu'on a renfermées dans ce petit nombre étoient toutes ſubſiſtantes, il y a bien de l'apparence que le Temple qu'on y a mis ſubſiſtoit auſſi. Un grand nombre de Prêtres étoient conſacrés au ſervice de Dianne, & pour rendre un culte plus agréable à une Déeſſe ſi renommée par ſa chaſteté dans le Paganiſme, on n'admettoit à ce Sacerdoce, que ceux, qui par une opération violente s'étoient mis à couvert de tout ſoupçon quant à l'avenir. On célébroit de grandes ſolemnités à Ephèſe à l'honneur de la Divinité. Son Temple fut auſſi un aſyle des plus reſpectables. Mithridate voulut que cet aſyle s'étendît aux environs, auſſi loin qu'une fleche tirée d'un angle de la couverture pourroit aller : mais on fut obligé de reſſerrer cette étendue. Quoique Suetone déclare aſſez nettement que Tibere abolit tous les aſyles, cependant on ſçait par Plutarque, que du tems de ce Philo-

ſophe, le Temple d'Ephèſe n'étoit pas privé de tout droit d'aſyle. Voici un autre privilege qui étoit plus lucratif que le premier. Ulpien nous apprend qu'il n'y avoit que certaines Divinités auſquelles il fut permis de donner ſes biens par diſpoſition teſtamentaire. La Diane d'Ephèſe étoit de ce petit nombre de Divinités privilégiées. L'Auteur eſt perſuadé qu'après la Loi de Conſtantin, par laquelle il ordonna de fermer tous les Temples, celui d'Ephèſe ne fut pas moins abandonné que les autres, & que faute des réparations néceſſaires, il a été ruiné peu à peu par les injures du tems.

La ſeconde Diſſertation eſt du R. P. Abbé Diegue Revillas, Profeſſeur de Mathématique au Collége de la Sapience à Rome, membre de la Société Royale d'Angleterre & de pluſieurs Académies. Ce docte Académicien y explique les diverſes queſtions qu'on a propoſées ſur la colomne, qui s'ap-

pelloit le *Milliaire d'or* : *Milliare aureum.* Ce ſujet a été l'objet des recherches de pluſieurs habiles Antiquaires, mais la diverſité de leurs opinions ayant laiſſé les Lecteurs dans une grande incertitude, le Public ne déſaprouvera pas qu'on s'exerce encore ſur ce même monument. On demande d'abord de quelle matiere étoit cette fameuſe colomne. Les anciens Ecrivains qui en ont parlé, l'ayant nommée *milliaire d'or*, ou *colomne d'or*, c'en a été aſſez pour déterminer quelques Sçavans, M. Dacier, dans ſes Notes ſur Plutarque, & le P. Hardouin dans ſon Commentaire ſur Pline, à prononcer qu'elle étoit d'or : mais l'Auteur ne ſçauroit ſe perſuader que même ſous l'empire d'Auguſte, où Rome étoit ſi opulente, on ait laiſſé dans une place publique une pareille maſſe d'or : de plus, ſi cette colomne eût été d'or maſſif, eût-on négligé de la peſer pour en connoître la valeur, & eût-on manqué de

rendre compte de ſon poids & de ſon eſtimation à la poſtérité ? N'étoit-ce pas là une choſe digne de l'attention des plus graves Hiſtoriens ? L'épithéte *aureus* a ſouvent été appliquée à des choſes qui n'étoient pas d'or : le petit Temple de la Concorde, s'appelloit *Temple d'or*, quoiqu'il ne fut que de bronze doré. Il y auroit bien de l'apparence qu'elle étoit de métal, plutôt que de marbre, s'il étoit ſuffiſamment prouvé qu'on y avoit gravé les diſtances de ce premier milliaire à toutes les principales Villes d'Italie.

Seconde queſtion. En quel endroit de Rome cette colomne fut-elle poſée par l'ordre d'Auguſte ? Pline, Suetone, Tacite, Plutarque, diſent qu'elle étoit ſous le Temple de Saturne : il faut donc trouver la ſituation de ce Temple, avant de déterminer celle de la colomne. Il étoit ſitué, ſelon Macrobe, Plutarque & Servius dans le voiſinage du tréſor public, *æra-*

rium. Le même Servius ajoute, & Tite-Live l'assure aussi, qu'elle étoit près de la montée du Capitole. Denis d'Halicarnasse la met dans la rue par où l'on y monte de la grande place, *forum.* Tous ces indices qui sembloient devoir faciliter la découverte du lieu où étoit érigé ce *milliaire d'or* en ont augmenté la difficulté : il n'est aucun de ces indices qui ne cause quelque embarras. L'Auteur déclare qu'il n'entrera pas dans toutes ces discussions, qui ennuyeroient par leur longueur: Il considere qu'il y a deux opinions plus accréditées que les autres parmi les Antiquaires. Sur la position du Temple de Saturne, elles conviennent en un seul point, c'est que le Temple & le milliaire dont il s'agit, étoient situés chacun à une des extrémités de la grande place, *forum*; l'un près de l'Eglise de S. Adrien, l'autre près de l'Hôpital de la Consolation. Donati prétend que l'Eglise de S. Adrien est l'ancien Temple

de Saturne, & Nardini le met à l'autre extrêmité de la même place, entre la *Roche Tarpeenne* & l'Hôpital de la Consolation. L'Auteur est plus favorable au sentiment de Nardini, parce qu'il s'accorde mieux avec le chemin par où, selon Tacite & Plutarque, Othon alla du Palais Impérial à la grande place, pour y exécuter sa conjuration contre Galba.

Troisiéme question. Quel étoit l'usage de la colomne d'or? Pline nous apprend qu'on y lisoit les distances, depuis cette colomne à toutes les extrêmités de la Ville de Rome, & à toutes ses portes. Plutarque a occasionné diverses opinions par l'expression dont il s'est servi. Nous remarquerons en passant, que l'Imprimeur a fait une faute dans le Texte Grec: il a mis Τνᾶσαι, & il faut Πᾶσαι, omnes, *toutes*. D'habiles Antiquaires, Berger, le P. Hardouin, ont assuré qu'on avoit marqué sur cette colomne, outre les distances dont

nous venons de parler, toutes les diſtances depuis cette même colomne, à toutes les Villes importantes ſituées ſur les grands chemins de l'Empire. Il ſuffit pour réfuter ce ſentiment, de produire le premier *milliaire* du chemin d'Appius, qu'on a déterré à deux *milles* de la Colomne d'or, & qui eût été le ſecond milliaire, ſi l'on eût commencé à compter depuis cette colomne. Comme on pourroit répondre que ce premier milliaire avoit été tranſporté à l'endroit où on l'a trouvé; l'Auteur ajoute d'autres preuves plus ſçavantes que les bons Antiquaires liront avec plaiſir.

On demande, & c'eſt la quatriéme queſtion, ſi ce premier milliaire, déterré ſur le chemin d'Appius, & qu'on a placé au Capitole, n'eſt pas la colomne d'or? L'Auteur eſt perſuadé du contraire; on trouve ici une Hiſtoire fort circonſtanciée de ce premier milliaire. Elle montre avec quelle

exactitude & quelle ſagacité ce digne Académicien ſe conduit dans ſes recherches.

La troiſiéme & derniere Diſſertation du Supplément du premier Tome, eſt ſur l'ancienne idolatrie des Bois. M. Jean Checozi, Chanoine & Théologal de Vicenze, a entrepris d'éclaircir cette matiere.

Parmi les Inſcriptions antiques dont Gruter a donné un ample Recueil, on en trouve quelques-unes qui regardent les *Fratres Arvales*: mais il n'y en a qu'une ſeule qui ſoit bien conſervée. On y décrit aſſez en détail la conſécration d'un Bois où la foudre étoit tombée. Voilà qu'elle a été l'occaſion de cette Diſſertation. L'Auteur s'eſt engagé à ce travail, non ſeulement pour répandre une nouvelle lumiére ſur un ſujet qui a déja exercé la critique d'un grand nombre de Sçavans, mais dans la vue de contribuer à l'intelligence de pluſieurs Textes des Livres Saints. Par-là il a trouvé le ſecret d'hono-

rer tout enſemble, & l'Egliſe, & l'Académie.

L'idolatrie des Bois ſacrés, ſelon notre très-docte Chanoine, a commencé avec, ou peu après l'idolatrie des faux Dieux. Maimonide enſeigne que les hommes adorerent d'abord les Etoiles, & s'en firent quelques repréſentations, & tout de ſuite dreſſerent des Statues dans les Temples, ſur les Montagnes & ſous de grands arbres dans les forêts. L'Auteur croit avec Pline, que les premieres Idoles furent placées dans les Bois où elles eurent des Temples naturels, formés par une eſpéce de berceaux, & ces Temples naturels furent comme le modéle de ceux que l'art a conſtruits. Le ſçavant Académicien prodigue ici une abondante & curieuſe érudition : il parcourt tous les pays & tous les Auteurs, en homme qui n'eſt étranger nulle part. Il découvre l'origine d'un grand nombre de mots & d'uſages : & tout Lecteur qui aura le courage & la

trempe d'esprit nécessaires pour être son compagnon de voyage, arrivera au terme, chargé ou plutôt enrichi de bien des connoissances de la plus profonde Littérature.

On trouve ici un très-grand nombre d'Auteurs Grecs & Latins, produits en témoignage, expliqués, corrigés : non qu'on affecte de multiplier les citations pour s'en faire un mérite ; ce fut autrefois la mode, mais un critique de la force de M. Checozi n'a point cherché à briller par un si vain étalage. Tout ce qu'il cite entre dans son dessein, & y est placé à propos. On voit dans un discours, qui n'est pas d'une longueur excessive, comment l'idolatrie des Bois s'est établie & a été pratiquée par tous les peuples. Elle n'a pas cessé, lors même que la terre étoit couverte de Temples à l'honneur des fausses Divinités. Il est bien vraisemblable que ces bosquets qu'on plantoit ordinairement auprès des Temples, ne servoient pas seulement à l'or-

nement du lieu & au plaiſir de ceux qui y venoient adorer la Divinité ; mais que c'étoit auſſi un reſte de l'idolatrie des Bois. Il ne ſera peut-être pas inutile d'avertir ici qu'on ne doit pas juger du prix des Diſſertations renfermées dans un même volume, par la longueur plus ou moins grande de nos Extraits. Les plus longs Extraits ne peuvent avoir qu'une certaine étendue, & il arrivera ſouvent que l'Extrait de la premiere Diſſertation ayant occupé une bonne partie de l'eſpace preſcrit, il n'en reſte plus autant qu on voudroit, pour les Diſſertations qui ſuivent dans le même volume.

Nous ſouhaitons au docte Académicien, pour récompenſe d'un travail qui lui a dû couter beaucoup, un grand nombre de Lecteurs capables de gouter & de connoître le prix de ſon Ouvrage.

ARTICLE XII.

RECUEIL DE DECISIONS importantes ſur les obligations des Chanoines, &c. Suite de l'Article III. au mois de Janvier. Ce Livre ſe trouve à Paris, chez les freres Guerin, rue S. Jacques.

On ne doit pas être ſurpris en liſant cet Ouvrage, de trouver qu'il y eſt parlé en plus d'un endroit de la même choſe. C'eſt une ſuite néceſſaire de la réſolution que l'Auteur a priſe de rapporter les déciſions toutes entiéres, & ſans en rien retrancher. Comme les mêmes doutes ont été propoſés dans pluſieurs conſultations, ils ont été réſolus autant de fois dans les réponſes qu'on y a faites. Il eût été facile à l'Auteur d'extraire des réponſes des Docteurs, ce qui convenoit à ſon deſſein & d'éviter par là les répétitions : mais on lui auroit cherché querelle, ou ſur la fidélité

fidélité de l'Extrait, ou ſur le ſens qu'il y auroit donné. Par ſa méthode il s'eſt mis à couvert de toute attaque : on ne ſçauroit le prendre à partie, & il ne parvient pas moins à ſon but.

Recommençons donc avec lui à tomber ſur les Chanoines. Le Livre dont nous rendons compte nous y force. La premiére charge que nous allons faire, à la ſuite de M. de ſainte Beuve, ou plutôt ſous ſon nom & avec ſes armes, ſera bien rude. Il y a quelque apparence que les Lecteurs les plus indifférens s'intéreſſeront un peu pour les malheureux. Il s'agit des Chanoines Jubilaires, c'eſt-à-dire, qui ont ſervi long-tems, & qui ſemblent avoir mérité qu'on ait quelque égard pour leur âge. Un Chapitre ayant réglé par une concluſion capitulaire en forme de ſtatut, que tout Chanoine, après trente ans de ſervice, ſeroit diſpenſé d'aſſiſter à Matines, ſi ce n'eſt à certaines Fêtes ſolemnelles, & lorſqu'il ſeroit

Semainier, on déclare que cette conclusion capitulaire est abusive, contraire aux saints Décrets, & particuliérement au Concile de Bâle, à la Pragmatique-Sanction, au Concile de Trente, &c.

L'Eglise ordonne que les Chanoines assistent à l'Office, & même à toutes les Heures Canoniales, s'ils ne sont légitimement excusés, ou par de notables infirmités, ou par de justes nécessités, ou par une évidente utilité de l'Eglise. Ainsi l'âge ne suffit pas, s'il n'est accompagné de ces infirmités ou de ces occupations, qui seroient une dispense légitime dans un âge moins avancé : comme l'âge ne dispense pas du jeûne tant qu'on a la force de le supporter. Les Conciles, & nommément le Concile de Trente, n'ont point reconnu de Chanoines jubilaires, exemts d'assister à l'Office divin. La décision de Sainte-Beuve est suivie de quelques autres qui mettent pareillement à néant ce que quelques Chapitres

avoient statué sur ce sujet dans leurs Assemblées capitulaires.

Les Chanoines sont tenus de dire les Messes de fondation aux jours, heures, lieux & Autels prescrits par les Fondateurs, & le Chanoine qui en est chargé, doit avoir soin qu'on les aquitte pendant son absence ; il ne lui est pas permis de différer jusqu'à son retour : ces Messes doivent être dites selon l'intention des Fondateurs.

Les Chanoines ne peuvent appliquer la Messe du Chœur, pour acquitter quelque Messe particuliére de fondation. Si les fonds, destinés pour les Messes particuliéres dont le Chapitre est chargé, ont péri entiérement, on peut cesser de les dire : s'il reste une partie de ces fonds, il faut réduire le nombre des Messes à proportion de ce qui reste : mais c'est à l'Ordinaire de régler cette réduction. Au cas qu'il y eût de justes & évidentes raisons de ne se point adresser à l'Evêque, on pourra *envoyer à Ro-*

me, & ſe ſervir du Décret d'Urbain VIII. N. 45, en ſe conformant aux Déclarations des Cardinaux, qui ſont rapportées enſuite du Décret.

Les fondations qui ſont auſſi anciennes que l'Egliſe où elles ont été faites, ſont privilégiées, & ne doivent point être réduites. Il ſeroit difficile de prouver que le revenu en ſoit beaucoup diminué, & qu'il ne ſuffit plus pour en acquitter les charges. Les réductions ne tombent que ſur les fondations poſtérieures ; & ſeulement autant que l'Evêque, tout bien conſidéré, juge être néceſſaire. Les Vicaires Généraux du Chapitre ne ſont point autoriſés à faire des réductions dans leur Egliſe, quoiqu'ils en puiſſent faire en faveur des autres Egliſes.

Les Chanoines ſont obligés en conſcience de ſe trouver aux Aſſemblées capitulaires, qui ſe tiennent aux jours déſignés. C'eſt un devoir eſſentiel. Fagnan le prouve

par une décision de la Sacrée Congrégation, dont il fut long-tems Sécrétaire. Il est évident que tout Chanoine doit contribuer à entretenir la régularité des moeurs, dans tous les membres du Chapitre & dans tous les Ecclésiastiques qui en dépendent; à conserver la discipline & les usages établis dans son Eglise; à empêcher que les revenus ne soient dissipés mal-à-propos. C'est à quoi il ne sçauroit contribuer, qu'en assistant aux Assemblées capitulaires, pour y parler en faveur de la vertu & de la justice. Il faut donc qu'il y soit exact.

Il ne sert de rien à un Chanoine de dire, que s'il s'absente des Assemblées capitulaires, c'est parce qu'il s'y trouve cinq ou six Chanoines de moeurs peu édifiantes & d'un esprit violent, qui l'emportent dans toutes les délibérations par leurs clameurs & leurs mauvaises maniéres; qu'il a jugé à propos de s'épargner ces désagrémens. Cette excuse ne le justifie pas. C'est res-

sembler à un Juge, qui sçachant que plusieurs de ses confreres sont déterminés à rendre une Sentence injuste, s'absenteroit du Tribunal, sous prétexte de ne vouloir pas passer pour avoir été complice de l'iniquité.

Nous voudrions qu'on eut mis dans le Recueil une décision sur la conduite que doit tenir un Chanoine, qui sçauroit qu'à la premiére Assemblée du Chapitre, s'il y assiste, il sera exposé à de justes reproches : ne lui est-il pas permis de différer jusqu'à ce qu'on le cite? Est-il tenu, (ce seroit sans doute le plus parfait,) d'aller au devant de l'humiliation dont il est menacé?

De l'usage des biens Ecclésiastiques.

Dans la premiére décision, on examine d'abord si les Bénéficiers sont propriétaires, ou seulement œconomes des revenus de leurs Bénéfices. Il est vrai que, soit qu'ils soient propriétaires ou œconomes,

ils sont toujours tenus d'en faire un usage édifiant, sous peine de la damnation éternelle : on ne conteste pas sur ce point. On ajoute ici que les Bénéficiers sont seulement les œconomes des fruits de leurs Bénéfices, & qu'ils en rendront un compte très-rigoureux. Il est juste qu'ils prennent pour eux ce qui est nécessaire, pour vivre honnêtement & ecclésiastiquement. Mais tout le reste doit être distribué aux Pauvres, ou appliqué à d'autres bonnes œuvres qu'on aura sujet de croire autant, ou plus utiles à l'Eglise. Si nous rapportions tous les Canons des Conciles & les Textes des Peres, où il est décidé que les Bénéficiers ne sont que de simples œconomes, ces citations ennuyeroient par leur grand nombre : laissons les lire aux Bénéficiers qui pensent autrement. Cette lecture sera encore plus ennuieuse pour eux que pour tout autre : on n'aime point à se voir condamné par tant d'autorités si respectables.

On se prévaudroit mal à propos de ce que dans les premiers siécles les biens Ecclésiastiques étoient possédés en commun, au lieu qu'aujourd'hui ils sont érigés en titres, qui sont distribués aux particuliers : ces biens pour être divisés en plusieurs portions n'ont pas changé de nature ; ils sont & seront toujours ce qu'ils étoient dans la masse. Ce sont des revenus qu'on a cru devoir confier à un plus grand nombre d'œconomes, afin qu'ils fussent mieux gérés & avec plus de facilité : aussi les saints Docteurs qui ont écrit depuis ce partage enseignent-ils tous que les Bénéficiers ne sont point propriétaires des biens attachés à leur titre, ni des fruits qu'ils produisent. S. Bernard, S. Raimond, S. Thomas, S. Antonin, avec les plus célébres Théologiens & Canonistes, parlent tous le même langage. Ajoutons pour la consolation des affligés, que le Cardinal Cajetan soutient que le Pape n'est pas plus maître des biens

Ecclésiastiques que les autres Bénéficiers.

Ce sentiment a été suivi généralement, du moins dans la spéculation, jusqu'au tems du Docteur Navarre, qui nous assure n'avoir trouvé avant lui aucun Docteur Catholique, hors un seul qu'il condamne, dans le sentiment opposé. Or tout le monde sçait combien il est dangereux & téméraire de s'écarter en matiére de Foi & de Mœurs de la Doctrine des Anciens.

Les Théologiens qui ont enseigné les premiers, que les Bénéficiers avoient le domaine des fruits de leurs Bénéfices, étoient trop habiles pour ignorer qu'ils introduisoient une nouvelle doctrine dans la morale; & ils n'eussent jamais osé l'entreprendre, s'ils n'avoient été persuadés qu'elle étoit fondée sur de puissantes raisons. Il ne nous convient pas de nous engager plus avant dans cette contestation. Nous nous contenterons de dire que les preuves sur quoi la

nouvelle opinion eſt fondée, ne ſont pas aſſez fortes pour empêcher que le ſentiment le plus ſévére ne ſoit tout enſemble le plus ſûr & le plus probable. Il eſt bien à craindre que les Probabiliſtes n'ayent ici une joye maligne, en voyant un ſi grand nombre de leurs Adverſaires ſuivre, dans la pratique, le parti le moins ſûr & le moins probable : ces Bénéficiers s'en embarraſſeront peu. Comme ils ſont en grand nombre, ils prétendent que c'eſt à eux, tout intéreſſés qu'ils ſont dans la cauſe, de juger du dégré de probabilité des deux ſentimens oppoſés : & ils ne doutent pas que le ſentiment qui les accommode le mieux, ne ſoit le mieux fondé & le plus probable.

Il ne ſera pas inutile d'avertir ici qu'un Bénéficier, qui poſſede un riche patrimoine, & qui jouit d'un ou de pluſieurs Bénéfices, dont il a dépenſé les revenus mal-à-propos, parce qu'il s'imaginoit en avoir le domaine, s'il reconnoît

qu'il n'étoit qu'un ſimple œconome, ſera obligé de reſtituer aux dépens de ſon patrimoine ce qu'il a diſſipé ſans raiſon. Une converſion qui coutera ſi cher, ne ſe fera point aiſément.

Encore deux mots ſur l'uſage des biens Eccléſiaſtiques. Un Bénéficier a droit de vivre honnêtement des fruits de ſon Bénéfice : mais ſi, menant une vie dure & auſtere, il épargne la moitié ou les deux tiers de ce qu'il lui ſeroit parmis légitimement de conſumer pour ſon entretien, ne peut-il pas diſpoſer de ces réſerves en faveur de ſes amis, de ſes parens ? Les Caſuiſtes de la morale la plus ſévére, déclarent que ces réſerves appartiennent à l'Egliſe. Il ſemble que l'inclination & le caractere d'eſprit les déterminent à cette rigueur, du moins autant que les raiſons & les autorités qu'ils produiſent. Ces raiſons & ces autorités n'ont rien d'embarraſſant. Auſſi convient-on ici que cette déciſion n'eſt pas une

vérité certaine & indubitable, *parce qu'il y a plusieurs Auteurs d'une grande réputation, qui sont d'un sentiment contraire, quoiqu'il soit le moins sûr pour la conscience.*

Pluralité des Bénefices.

Si l'on étoit bien persuadé que les Bénéficiers ne sont que de simples œconomes, à qui l'on demandera un compte exact de leur administration, il semble qu'on se contenteroit aisément de tout Bénéfice qui fourniroit une subsistance aisée, & un entretien honnête : car enfin on auroit beau avoir plusieurs Bénéfices, on ne pourroit toujours en profiter au de-là des bornes prescrites, & l'on seroit comptable de tout le reste. Cependant comme les Intendans des Seigneurs aiment à gouverner les revenus d'un maître opulent, qui possede plusieurs grandes Terres, quoique ces Intendans n'ignorent pas q'uils rendront compte de leur

administration, qui sera d'autant plus embarrassée, qu'elle aura été plus ample ; il pourroit se trouver aussi des Ecclésiastiques, qui, tout convaincus qu'ils seroient qu'ils ne sont que les œconomes des biens Ecclésiastiques, seroient néanmoins fort aises d'avoir plusieurs Bénéfices ; ne fut-ce que pour faire une figure, à ce qu'on croit, plus honorable dans l'Eglise. Il a donc fallu examiner sérieusement, s'il étoit permis de posséder plusieurs Bénéfices. Question importante, & qui intéresse, non seulement tous les Ecclésiastiques qui ont plusieurs Bénéfices, mais encore la plûpart de ceux qui n'en ont qu'un, car il ne tient pas à eux qu'ils n'en ayent plusieurs. Ce n'est pas ordinairement la bonne volonté qui manque.

On s'attend bien que l'Auteur du Recueil n'y aura pas fait entrer des décisions favorables à la pluralité des Bénéfices. S'il étoit en son pouvoir de reformer généralement

cet abus, il n'en feroit pas à deux fois. Selon les Docteurs qu'il produit, pendant plusieurs siécles il n'y eut point d'Ordinations absolues : c'est-à-dire, que tous ceux qui étoient ordonnés, étoient attachés en même tems au service d'une Eglise particuliére où ils avoient un titre, & il leur étoit défendu sévérement de prendre un autre titre en quelque autre Eglise. Si l'on contrevenoit à la défense, on perdoit son premier titre & on étoit déposé. Il n'y avoit point alors de Bénéfice, qui de droit commun n'obligeât à résidence, parce qu'il n'y en avoit aucun qui ne demandât un service personnel. Ce n'a été que vers les douziéme & treiziéme siécles qu'on a prétendu qu'il y avoit des Bénéfices qui exigeoient la résidence, & d'autres qui ne l'exigeoient pas. On n'avoit garde de s'arrêter en si beau chemin. On se persuada aisément que les Bénéfices, qui n'exigeoient pas la résidence, n'étoient pas incompa-

tibles, & qu'il n'y avoit aucun inconvénient à en posséder plusieurs. Cette persuasion soutenue de la pratique, n'a pas empêché les Canonistes d'enseigner que tout Bénéfice exige de droit la résidence, & que si plusieurs Bénéficiers s'en trouvent exemts, ce n'est que *par la coutume & par tolérance.*

Les Papes dans la vue d'éviter de plus grands maux, permirent que le même Bénéficier tint deux Eglises, l'une en Titre, l'autre en Commende. Mais cet usage fut révoqué, & Pinsson dit que cette discipline ne sçauroit avoir lieu en France, parce qu'il a été défendu par les Etats de Blois d'avoir deux Evêchés ni deux Cures.

Le Concile de Trente s'est déclaré hautement contre la pluralité des Bénéfices, & il ne permet d'en avoir deux, que lorsqu'un des deux ne suffit pas pour l'entretien du Bénéficier. S. Charles Borromée qui avoit si bien pris l'esprit du Concile ne pense pas autrement.

Pluſieurs Théologiens enſeignent que la pluralité des Bénéſices n'eſt pas ſeulement contraire aux Canons, mais encore au droit naturel, & même au droit divin. On rapporte leurs raiſons qui ſont fortes : d'où il s'enſuit, que nulle Coutume ne ſçauroit l'autoriſer, & que la Loi eſt impreſcriptible. On ne diſconvient pas qu'il n'y ait eu des hommes vertueux qui ayent poſſédé pluſieurs Bénéfices, mais ou ils les ont quittés de bonne heure, ou s'ils les ont gardés, ce n'a pas été pour en profiter, mais uniquement pour y rétablir le ſervice divin. S'il s'eſt trouvé des Eccléſiaſtiques qui les ayent retenus pour leur propre utilité, nullement pour celle de l'Egliſe, ils ne ſont pas en cela des modéles à imiter.

On avertit ici de bonne foi, qu'Innocent III, au quatriéme Concile de Latran, conſent qu'on permette aux perſonnes diſtinguées par leur naiſſance ou par leur Littérature, d'avoir pluſieurs Bénéſi-

ces, mais ce Pape ajoute qu'on ne le permettra que pour de justes raisons. Les services signalés qu'on est en état de rendre à l'Eglise par les grands noms & les grands talents, ont paru mériter cette distinction.

Il étoit très-nécessaire qu'on expliquât le plus nettement qu'il se pourroit, ce que c'est que l'honnête entretien d'un Ecclésiastique, parce que cet article est exposé à d'étranges abus. On a détruit les mauvais sens que les Bénéficiers seroient tentés d'y donner. Le tout à été délibéré en Sorbonne par treize Docteurs.

Dans la derniére décision du Recueil, il est déclaré que le Collateur qui confére un Bénéfice à un Ecclésiastique qui en a déja un, & dont les revenus suffisent pour subsister honnêtement, & l'Ecclésiastique qui l'accepte, pèchent tous deux griévement. C'est une suite naturelle de ce qui a précédé.

Depuis la révolution presque gé-

nérale qui est arrivée dans les cas de conscience, on ne s'apperçoit guéres que les mœurs se soient réformées. On a continué de vivre comme on vivoit auparavant. Ce n'est pas assurément qu'on n'ait fait bien du bruit, & notre intention n'est pas qu'on cesse d'en faire : mais nous craignons que le succès ne réponde ni aux travaux ni aux espérances des Docteurs de la morale austere. Il y a long-tems que les décisions de ce Recueil sont répandues dans le monde, & l'ardeur pour la pluralité des Bénéfices ne s'est pas ralentie. Ces décisions rassemblées, pour ainsi dire, en corps d'armée dans un seul volume, deviendront-elles plus pressantes & plus efficaces ? Nous le souhaitons, mais nous ne nous y attendons pas. Chaque Bénéficier se persuadera aisément, avec un peu de métaphysique & un peu plus d'amour propre, que dans les circonstances où il se trouve, il est plus probable qu'il peut posséder

deux ou trois Bénéfices, ſans intéreſſer ſa conſcience. Si la lecture du Recueil déterminoit les Bénéficiers à ſe contenter d'un ſeul Bénéfice ; ne ſeroit-il pas à propos que l'Egliſe, qui paye ſi libéralement ceux mêmes qui ne la ſervent guéres, récompenſât par le plus riche des Bénéfices abandonnés, le ſervice important que l'Auteur lui auroit rendu ?

ARTICLE XIII.

CASTRUCCII BONAMICI de rebus ad Velitras gestis Commentarius, ad Trojanum Aquavivam Arragonium S. R. E. Principem Cardinalem Montis Regalis Archiepiscopum & Potentissimorum Hispaniarum, atque utriusque Siciliæ Regum ad Pontificem maximum, sedemque Apostolicam Legatum. Lugduni Batavorum 1746. in-8°. *P.* 97. C'est-à-dire, *Mémoire de M. Castruccio Bonamici, sur ce qui s'est passé à Veletri, dédié au Cardinal Aquaviva, Archevêque de Mont-Real*, &c.

CE n'est pas toujours dans les grandes batailles entre des armées formidables, que les plus habiles Généraux montrent plus leur capacité, & paroissent plus dignes de l'admiration des connoisseurs. Il est arrivé plus d'une fois,

& il arrivera de tems en tems que toute la ſcience Militaire ſera mieux développée dans quelque événement moins conſidérable, & à quoi on ne fait pas aſſez d'attention. Ces événemens ſinguliers méritent des hiſtoires particuliéres. Autrement ils ſont fondus dans l'hiſtoire générale d'une Nation, où pour les réduire à une juſte meſure, ils ſont dépouillés des circonſtances les plus inſtructives. Il importe beaucoup que ces Relations ſoient écrites par un homme du métier, & qui ait été préſent à tout ce qui s'eſt paſſé: un Hiſtorien qui n'a aucune expérience des choſes dont il parle, n'eſt guéres propre à en parler avec toute l'intelligence néceſſaire. Il court riſque d'omettre ce qui devoit moins être omis.

M. Caſtruccio Bonamici a jugé que tout ce qui s'eſt fait à Velétri, où il n'a pas été un ſpectateur oiſif, mais où il a mis la main à l'œuvre & a rempli dignement ſes fonctions, méritoit d'être tranſmis

à la postérité dans toutes ses circonstances, & faciliteroit l'étude de la guerre à ceux qui s'y appliquent sérieusement. Dans la Préface adressée au Cardinal Aquaviva, l'Auteur dit : qu'*après avoir appris les exercices ordinaires de manier les armes & de monter à cheval, il seroit beaucoup plus avantageux pour entretenir la valeur & pour acquérir une pleine connoissance de la Milice, de se préserver de l'ennui des Garnisons & des Quartiers d'hyver, par l'étude des meilleures choses, surtout de l'Histoire & des Mathématiques, d'où tout l'art militaire tire son origine & son éclat, que de se livrer pendant tout ce tems à la fainéantise & aux sales plaisirs, qui ruinent les forces du corps & la vigueur de l'esprit.* Il ajoute que si l'on ne servoit dans les armées qu'après s'être exercé dans les arts qui conviennent à cette profession, on auroit des Soldats qui combatteroient avec plus d'ardeur, & des Chefs qui commanderoient avec plus de capacité.

Il n'eſt guéres poſſible que parmi nos Lecteurs il n'y en ait plus d'un qui ſoit curieux de connoître le ſtyle de M. Bonamici. C'eſt à leur conſidération, après en avoir demandé la permiſſion à tous ceux qui ſont de mauvaiſe humeur dès qu'ils entendent parler Latin, que nous tranſcrirons ici trois ou quatre lignes de l'Auteur. *Multo autem præſtabilius eſt ad alendam animi fortitudinem, militiamque ipſam penitus cognoſcendam, poſt equorum armorumque exercitationes, tolerare hybernorum otium ac præſidiorum faſtidium nobiliſſimarum rerum cognitione, Mathematicarum præſertim, atque Hiſtoricarum unde ars omnis militaris efflorefcat ac redundet oportet, quam per deſidiam turpiſſimaſque voluptates totum animi corporiſque robur corrumpi ſinere; ac quodam modo hebeſcere.*

Après la bataille de Campo-Santo, dont les Autrichiens & les Eſpagnols s'attribuerent également la gloire, les premiers ayant reçu

de nouveaux ſecours avec un nouveau Général, le Prince Lobkowits, obligerent les Eſpagnols, dont l'armée étoit beaucoup plus foible & ſans aucune eſpérance d'être renforcée, à ſe retirer vers le Royaume de Naples, dans la juſte crainte d'être enfermés & affamés, s'ils s'opiniatroient à reſter plus long-tems dans la même ſituation. Cette retraite longue & pénible devant un ennemi très-ſupérieur, fit beaucoup d'honneur au Comte de Gage.

Il y avoit alors dans le Royaume & dans la Ville de Naples un nombre conſidérable de mécontens : les uns parce qu'ils n'étoient pas riches, & qu'ils avoient envie de le devenir ; les autres parce qu'ils avoient perdu tout ce qu'ils avoient eu de crédit ſous la domination Autrichienne, ſoupiroient après une révolution : mais l'attachement ſincere de tout le peuple pour un Roi qui gouvernoit avec ſageſſe &

douceur

douceur, rendit inutiles les intrigues des esprits séditieux. Les Magistrats signalerent leur zéle par une juste sévérité, & les Grands, dont plusieurs sont originairement Espagnols, demeurerent constamment fidéles, résolus de hazarder tout, plutôt que de subir une seconde fois le joug des Allemands.

Dans une conjoncture si délicate, le Roi assembla son Conseil, & on y délibéra en sa présence sur la conduite qu'on tiendroit à l'égard de l'armée Espagnole. Les sentimens furent partagés. Parmi ces Ministres très-éclairés & très-fideles, les uns représenterent qu'il n'étoit pas à propos d'irriter les Autrichiens en recevant leurs Ennemis; que la Reine de Hongrie pour se vanger de la neutralité qu'on auroit mal gardée, profiteroit de la premiére occasion qui se présenteroit de pénétrer dans le Royaume de Naples; qu'on connoissoit trop l'inconstance du peuple, toujours facile à séduire, pour

compter sur sa fidélité ; que l'épargne étoit épuisée, & que les Troupes Napolitaines étoient presque toutes de nouvelles levées, incapables de tenir devant une armée aguerrie. On fit aussi valoir le peu d'espérance qu'il y avoit d'être secouru par l'Espagne, pendant que les escadres Angloises courroient librement dans toute la Méditerranée : on dit, qu'il falloit chercher quelque moyen, s'il y en avoit, de soulager les Espagnols, sans offenser les Autrichiens qui les poursuivoient.

Malgré toutes ces raisons, qui montroient combien ceux qui les avoient avancées étoient dignes d'être consultés, le sentiment opposé prévalut, & il fut résolu qu'on recevroit les Espagnols, & qu'on leur fourniroit des vivres & des Troupes, & tout ce qui leur manqueroit dans les circonstances présentes. Ce qui détermina efficacement à prendre ce parti, c'est que l'exactitude du Roi à garder la neutralité, n'avoit pas empêché

les Autrichiens ni leurs Alliés de répandre des Lettres séditieuſes & des Emiſſaires dans tout le Royaume. On étoit perſuadé que, dès que les Autrichiens ſe trouveroient en état d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples, ils n'en laiſſeroient pas échapper l'occaſion, quelque ſcrupuleuſement qu'on eût gardé la neutralité.

Cependant le Roi ſe contenta d'abord de permettre aux Eſpagnols d'acheter des vivres dans ſes Etats : ce qui n'étoit pas contraire à la foi des Traités, & il ne ſe déclara point alors plus ouvertement. Le Prince Lobkowitz ceſſa de pourſuivre des Ennemis qui ne le craignoient plus guére, & il attendit de nouveaux ordres de la Reine de Hongrie. Cette Princeſſe, extrêmement chagrine d'avoir perdu la Siléſie, & animée par les repréſentations de ſon Ambaſſadeur à Rome, à qui pluſieurs Napolitains, juſtement exilés de leur patrie pour divers ſujets, avoient fait

entendre qu'il étoit facile d'envahir le Royaume de Naples, en forma le projet : elle ordonna à son Général de n'en pas différer l'exécution & de s'ouvrir incessamment l'entrée de ce Royaume. Les Allemands se mirent aussitôt en marche, & répandirent dans toutes les Villes des Lettres où on leur promettoit les plus grands priviléges, & en particulier de chasser les Juifs, toujours odieux au peuple à cause de leur prétendue opulence. On fit aussi le dégât en quelques endroits, pour intimider tout le pays par la crainte d'un pareil traitement : les partis des deux Armées se rencontrérent souvent & en vinrent aux mains. La valeur d'un simple Soldat mérite de passer à la postérité, & fit connoître aux Autrichiens ce que leur entreprise leur couteroit.

Un Napolitain qui servoit dans les Dragons d'Espagne, se voyant environné de Hussards, refusa de se rendre, & fondant sur eux le sabre à la main, en tua sept, en

blessa quelques autres, & revint au camp, chargé de leurs dépouilles, qu'il présenta à son Général. Le Comte de Gage lui fit donner deux cens pistoles, que ce brave Soldat distribua aussitôt à ses compagnons, déclarant qu'il ne vouloit pour sa part que la gloire qu'il venoit d'acquérir dans le combat. Il ne sera peut-être pas aisé de décider si c'est l'intrépidité ou la générosité qui éclate ici davantage.

Le Prince Lobkowitz ayant préparé autant qu'il fut possible, tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance des Troupes, s'avança avec son armée, que chacun disoit plus ou moins nombreuse, selon son intérêt particulier : ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'elle étoit de vingt mille hommes d'Infanterie, & de six mille chevaux, sans y comprendre les Troupes irréguliéres qui étoient venues de Transilvanie, de Croatie & d'ailleurs, dans l'espérance du pillage; ni deux mille Hussards, qui font la guerre

à peu près à la maniére des Parthes. Il y avoit aussi quelques Compagnies, toutes formées de gens qui avoient fui, ou qui avoient été chassés de Naples pour divers crimes, & qui se flatoient d'y rentrer avec autant & plus de gloire, qu'il n'y avoit eu d'ignominie dans leur exil ou dans leur fuite.

Le Général qui commandoit, & qui avoit fait avec distinction son apprentissage sous le Prince Eugéne, rendoit par sa capacité & sa réputation cette armée encore plus redoutable. L'Historien nous apprend qu'il y avoit de la mésintelligence entre le Chef & les principaux Officiers, qui se plaignoient du peu d'égard qu'il avoit pour leurs avis, voulant toujours que le sien prévalût : mais M. Bonamici n'assure pas que ces reproches fussent bien fondés. Il laisse entrevoir qu'il pourroit bien y avoir eu quelque jalousie de la part des subalternes. La Reine instruite de ces divisions, écrivit une lettre

très-forte à ſon Général, dans la crainte qu'elles ne fuſſent préjudiciables à ſon projet, & elle lui ordonna en même tems de marcher ſans délai vers les frontiéres du Royaume de Naples, la diligence étant capable de contribuer beaucoup au ſuccès.

On ne ſe vit pas plutôt à portée d'agir contre l'ennemi, qu'il ſe tint un grand Conſeil de guerre, où le Cardinal Albani & le Miniſtre de la Reine à Rome furent admis. La mauvaiſe diſpoſition des eſprits y éclata encore plus qu'auparavant. Le Cardinal exhorta inutilement à ſacrifier les reſſentimens particuliers à l'intérêt public, il ne put rien obtenir, & l'on ſe ſépara ſans avoir rien conclu. Ce fut plutôt un tumulte qu'une délibération.

Le Roi de Naples qui avoit deviné aiſément, au chemin qu'avoient pris les Autrichiens, qu'on venoit l'attaquer, réſolut de ſe mettre à la tête de ſes Troupes & d'aller en perſonne défendre ſes

Etats. Avant de ſortir de ſa Capitale, il ouvrit les priſons à un grand nombre d'hommes ſuſpects d'être mal intentionnés pour ſon Gouvernement : cette généroſité concilia très-efficacement au Souverain l'affection des peuples. Il arriva à San-Germano, où il reçut les hommages du Comte de Gage & des principaux Officiers Eſpagnols. Le Duc de Modéne, à peine guéri d'une longue maladie, cauſée par les fatigues, ſe rendit auſſi au même lieu : on délibéra ſur les affaires préſentes avec beaucoup d'application & de tranquillité. Le Comte de Gage repréſenta qu'il ſeroit plus avantageux d'aller au devant de l'Ennemi, que d'attendre à le combattre, qu'il fut entré dans le Royaume, où le dégât qu'il feroit infailliblement, affoibliroit & détruiroit peut-être entiérement la bonne volonté des Napolitains. Cette raiſon & pluſieurs autres que ce Général fit valoir, & qui étoient fortifiées de l'autorité que lui don-

noit sa réputation, déterminerent le Roi à prendre ce parti, tout ensemble le plus sûr & le plus glorieux.

L'Armée Espagnole étoit de onze Régimens d'Infanterie, & d'un bon nombre de Miquelets. La Cavalerie étoit fort diminuée par les fatigues, les combats & la désertion. Les trois cens Gardes du Duc de Modéne, s'y étoient joints. L'Armée Napolitaine étoit de dix-huit Régimens d'Infanterie, hors cinq Régimens nouvellement levés, toutes vieilles Troupes, qui avoient servi sous le Duc de Montemar, & que le Roi d'Espagne avoit données la plûpart au Roi son fils. La Cavalerie étoit assez nombreuse, & on n'y manquoit pas d'artillerie, que le Comte de Gazola qui joignoit à une longue expérience une connoissance profonde des Mathématiques, avoit amenée avec une extrême diligence. Les deux Armées s'étant jointes, le Roi en fit la revue, & ayant

remarqué dans les Officiers & les Soldats un désir très-ardent d'en venir aux mains avec l'Ennemi, il jugea à propos de profiter d'une disposition si favorable. Les Autrichiens témoignoient aussi de leur côté bien de l'ardeur, & on ne pouvoit douter qu'il n'y eût bientôt une grande bataille entre deux Armées, qui marchoient pour se rencontrer.

Après divers mouvemens, le Roi vint camper à Veletri, & le Prince Lobkowitz parut à la vue de cette Ville plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. Le Roi ne fut point étonné de cette espéce de surprise. Il fit occuper par ses Troupes les postes nécessaires, & disposa avantageusement son artillerie. Le Général Allemand ayant considéré attentivement l'ordonnance de l'Armée du Roi, & la situation des batteries, outre les Ravines qu'il faudroit passer, n'osa rien entreprendre, mais campa dans le voisinage.

Il n'étoit pas naturel qu'il y séjournât long-tems, sans employer la valeur & la ruse, pour exécuter quelque chose de grand. C'est ici que l'Historien s'attache avec une affection singuliére à représenter fidélement, & sans s'écarter de la plus exacte impartialité, comment les Autrichiens attaquérent un quartier du camp du Roi, pénétrerent jusqu'à la Ville de Veletri, & même y entrerent. On ne sçauroit refuser au Général Allemand la gloire d'avoir montré dans le projet & dans l'exécution, beaucoup de capacité & de conduite : s'il ne réussit pas, comme il espéroit, ce ne fut pas qu'il n'eut pris les plus justes mesures : mais c'est qu'il avoit devant lui des Ennemis qui excelloient aussi dans l'art de la guerre, & qui ne cédent à aucune Nation, ni en valeur, ni en présence d'esprit.

Si nous n'entrons pas dans le détail d'une action si mémorable & si digne d'être lue des gens du

métier, c'eſt que pour la bien décrire, il ne faut omettre aucune des circonſtances, ce qui ne s'accommoderoit pas avec la briéveté qu'on veut impitoyablement dans nos Extraits. Nous avons auſſi conſidéré qu'il y auroit peu de Lecteurs, qui, ſans être aidés d'un plan, euſſent l'application néceſſaire, pour comprendre les divers mouvemens des Troupes, qui combattirent de part & d'autre.

Ce projet n'ayant pas réuſſi, le Prince Lobkowitz prit le chemin de la Lombardie, & paſſa ſous les murailles de Rome avec toute ſon Armée, moins fiére qu'elle n'avoit paru quand elle paſſa près de cette même Ville, marchant d'un air triomphant, comme ſi elle eut déja conquis le Royaume de Naples.

M. Bonamici n'eſt pas un de ces Officiers qui ne ſçavent à la fin d'une bataille, que ce qu'ils n'ont pu ne pas ſçavoir : ce qu'ils ont fait. Ils n'ont aucune connoiſſance des deſſeins ni de la condui-

te des Généraux dans toute la ſuite de l'action. C'eſt une étrange erreur de s'imaginer que la guerre n'eſt pas une ſcience qu'on doive étudier ſérieuſement. Il eſt bien vrai qu'il ne ſuffit pas d'en étudier les régles & les principes : il faut encore l'expérience ; mais cette expérience devient tout autrement utile à un homme qui joint la ſpéculation à la pratique.

ARTICLE XIV.

DISSERTATION démonſtrative de la Quadrature du Cercle avec figures, diviſée en trois parties, par M. Jean Tondu de Nangis, Notaire Royal, &c. A Paris, chez Cl. Hériſſant fils, rue Notre-Dame 1746. in-12. *pages* 156.

L'Approbation de M. Montcarville, porte qu'il n'a *rien trouvé dans cet écrit de contraire aux bonnes mœurs, mais bien aux prin-*

cipes de Géométrie. Elle ajoute que *l'Auteur en convient.* Tout cela eſt exactement vrai, mais ce qui ſurprendra le Public le moins Géométre, c'eſt que malgré cela l'Auteur ſe flate d'avoir trouvé la *Quadrature abſolue du cercle.*

On avoit toujours cru que cette quadrature, ſi on parvenoit jamais à la trouver, apporteroit une grande perfection à la Géométrie, & en ſeroit la perfection elle-même, au moins dans la théorie. Point du tout, & ſi M. Tondu de Nangis y eſt parvenu, il faut convenir que toute la Géométrie du monde, ancienne & moderne, celle d'Euclide, celle d'Archiméde, celle du fini, celle de l'infini eſt fauſſe & illuſoire. L'Auteur n'en parle pas autrement. Il ne ſe contente pas de le dire, il entreprend de le prouver, de le démontrer fort au long.

Si l'Auteur étoit le ſeul de cet avis, ou s'il n'y avoit même qu'à le détromper, choſe apparemment difficile, nous n'en parlerions pas

plus au long que le Cenſeur Royal, dont nous nous ſerions même contentés de rapporter la cenſure auſſi ſaine & judicieuſe qu'elle eſt laconique & ſuffiſante. Mais témoins d'une infinité d'eſprits ſouvent bons, appliqués, & d'ailleurs raiſonnables, qui, manque d'inſtruction ſur le propre état de la queſtion en ce genre, donnent dans des écarts peu convenables à leur réputation, & tout au moins inutiles pour eux & pour le Public, nous croyons devoir de tems en tems prendre la liberté de leur ſuggérer modeſtement quelques réfléxions œconomiques & de ſimple bon ſens.

Et d'abord la premiére réfléxion eſt, que le ſimple bon ſens lui-même n'eſt point du tout ſuffiſant pour une découverte telle que la Quadrature du cercle, & qu'il y faut ſans doute, & beaucoup de ſcience, & beaucoup de recherche & de travail, & beaucoup d'eſprit & de ſagacité naturelle. Les forces naturelles de l'homme ne ſouleve-

ront jamais un poids de dix mille livres. Il y faut des poulies, des moufles, des treuils, des leviers, des grues, des cabeſtans, &c. & tout ce qu'une ſuite de recherches théoriques & pratiques a trouvé de propre à produire de pareils effets.

Et la Quadrature étant un effet qui n'a jamais été produit juſqu'ici, il y faut de nouvelles machines, de nouvelles reſſources, de nouvelles induſtries, de nouveaux arts, qui ſans détruire les anciens, s'étayant même ſur eux, leur étant même analogues, mais ſupérieurs, puiſſent, comme *Grégoire de S. Vincent* le diſoit, porter plus loin, *plus ultra*, les bornes de la ſcience Géométrique, vrayes colonnes d'Hercule, ſuivant l'expreſſion de cet Archimède du ſiécle paſſé.

La plûpart de ceux qui s'entêtent de chercher cette Quadrature, diſent ſans façon qu'il n'eſt peut-être pas néceſſaire d'être ſi habile pour la trouver, & qu'un Géomé-

tre vulgaire la peut trouver par hazard. On peut leur demander d'où ils ſçavent cela. On peut faire mieux & leur demontrer, au moins moralement, & par l'hiſtoire des choſes qu'il n'y a ni *peut-être*, ni *hazard* dans des choſes de cette nature, & que jamais par hazard un apprentif n'a fait & ne peut faire un chef-d'œuvre, qui paſſe la capacité des plus grands Maîtres qui ayent exiſté.

Notre Auteur va plus loin, & juſqu'à prétendre que tous ces grands Maîtres ont été de mal habiles gens, & que la Géométrie la mieux conſtatée, la mieux démontrée eſt fauſſe, par exemple, qu'il eſt faux que le cercle ſoit égal au triangle rectangle, qui a pour hauteur le rayon, & pour baſe la circonférence, que la ſurface de la ſphere ſoit égale à quatre fois ſon grand cercle, & mille autres choſes pareilles.

Auſſi avoue-t-il que pour toute Géométrie, il n'a la connoiſſance

que de ses *cayers de Physique*, d'un *théorême extrait de M. Varignon*, du Traité de l'*arpentage de M. Ozanam*, & du *Livre de M. Basselin*, qui a cru aussi avoir trouvé la Quadrature du cercle. Le singulier même est que M. Tondu n'est du sentiment ni de son Professeur de Physique, ni de M. Varignon, ni de M. Ozanam, ni, ce qui est plus surprenant, de M. Basselin, à qui il faut rendre la justice, qu'il ne heurtoit pas comme M. Tondu, les Archimèdes, les Euclides, & qu'il s'y prenoit d'une maniére un peu plus géométrique, se trompant uniquement en ce qu'il croyoit avoir trouvé ce qu'il n'avoit pas trouvé.

M. Tondu ne connoît dans ses recherches, que la régle & le compas, méchaniquement pris, comme des outils soumis, non à l'esprit, mais à la main & aux yeux. D'un seul raisonnement, d'un seul mot il proscrit, non seulement les infiniment petits, mais conclut

qu'ils ne sont pas même proposables, & fait honte aux Newtons, aux Leibnitz, aux Bernoullis de les avoir proposés.

Non seulement il ne pousse pas l'analyse (analyse s'entend méchanique) jusqu'aux infiniment petits : mais il trouve qu'on a poussé trop loin l'analyse pratique du cercle jusqu'à 360 dégrés. Il croit suffisant de le diviser en 220 dégrés, & prend sans façon chacun de ces 220 dégrés pour de vrayes & parfaites lignes droites.

C'est en réfutant la théorie la plus élevée d'Achimède, qu'il se borne ainsi à ce que la pratique de ce grand homme lui a suggéré de moins digne, selon Archimède même, d'en être pris. Car ne pouvant quarrer théoriquement le cercle, Archimède avoit donné la proportion du diamétre à la circonférence, comme de 7 à 22, pour les praticiens Arpenteurs & autres. C'est sur cela que M. Tondu met la proportion du diamétre

à la circonférence, comme de 70 à 220, c'eſt-à-dire, de 7 fois 10 à 22 fois 10, ſe moquant beaucoup d'Archimède d'avoir voulu modeſtement aller plus loin que cela, en convenant de l'imperfection de ce rapport.

C'eſt cette modeſtie pleine d'intelligence & de bon eſprit, que nous voudrions ſurtout inſpirer à tous ceux qui cherchent la quadrature du cercle, & d'autres pareils grands œuvres, comme les longitudes, le mouvement perpétuel, la pierre philoſophale même. Ces Meſſieurs commencent par ſe ſuppoſer capables de trouver ce que les plus grands hommes, les plus ſçavans, les plus pleins de génie n'ont pu trouver par le plus grand travail. M. Tondu, qui nous a paru d'ailleurs un fort galand homme, plein de candeur & de probité, homme même raiſonnable & intelligent, va juſqu'à traiter de faux tout ce que la Géométrie a de plus ſimple, comme de plus élevé.

Il nous permettra de le lui repréſenter : il y a là bien de la confiance en ſes propres lumiéres, & c'eſt beaucoup ſe commettre ; non qu'il ait fort à craindre que les Géométres s'en reſſentent & entreprennent même de le réfuter ou de le diſſuader. Le ſeul mot de M. Montcarville les vange aſſez. Mais le ſilence même des Géométres à ſon égard, n'aura jamais rien de flateur pour lui, & nous eſpérons qu'il nous ſçaura gré d'avoir fait mention de ſon Livre, parmi tant d'autres de cette nature, dont nous avons accoutumé de ne dire mot,

Enfin le grand vice de ſa Quadrature prétendue abſolue, & qui n'eſt pas même approchée, (la ſurface de la ſphere, qui eſt, ſelon tous les Géométres d'après Archimède, quadruple du grand cercle, en étant ſextuple, ſelon M. Tondu, ce qui fait un tiers de différence en excès), eſt de prendre le cercle pour un polygone rectiligne de 220 côtés ; choſe que les yeux

mêmes démentiroient dans un cercle un peu grand, qu'on feroit avec quelque ſoin, & dans lequel avec le même ſoin on inſcriroit, ou on circonſcriroit d'abord un polygone de 55, enſuite de 110, & enfin un de 220 côtés.

En fait de pratique, les ſinus fourniroient des quadratures infiniment plus exactes & plus abſolues que celle de notre Auteur. On a calculé dans les Tables qui ſont imprimées, & qu'on trouve par tout, juſqu'aux ſinus d'un angle, ou arc d'une minute. Or qui dit le ſinus ou la corde d'une minute, dit le côté d'un polygone de 60 fois 360 côtés, c'eſt-à-dire, de 21 mille ſix cents côtés. Auſſi approche-t-on par là du vrai juſqu'à l'inſenſible. Et voilà la double perfection de cette Géométrie que M. Tondu critique. 1°. De donner une pratique exacte à l'inſenſible près. 2°. De ne pas s'en contenter, & de reconnoître que ce n'eſt qu'une approche du vrai, & non le

vrai même : tant eſt vrai l'oracle divin, qui dit que celui qui s'humilie ſera exalté, & que celui qui s'exalte ſera humilié. C'eſt l'eſprit du Géométre qui s'humilie, en reconnoiſſant ſa foibleſſe vis-à-vis de la Quadrature théorique & abſolue du cercle: Mais pour prix de ſa modeſtie, ſa main même pratique une quadrature infiniment ſupérieure à toutes celles que des eſprits moins modeſtes ſaiſiſſent, en croyant rendre leur main plus ſçavante, que l'eſprit vraiment ſupérieur des Géométres.

Cela n'eſt dit qu'en général, & ſans aucune application à notre Auteur, que nous avons déja reconnu un fort honnête homme, mais à qui il ſuffit peut-être de dire que ce n'eſt point là l'état de la queſtion, & que ſa Quadrature n'eſt pas celle que cherchent les Géométres, chacun ayant droit après tout de tourner ſes recherches du côté qu'il veut; de ſorte que, ſans que les Géométres ayent tort, M.

Tondu peut fort bien avoir raiſon auſſi dans ſon point de vue.

ARTICLE. XV.

Double problême propoſé aux Géométres.

SAns vouloir établir aucun rapport entre la Quadrature dont nous venons de parler, & le double problême que nous allons propoſer, il eſt pourtant vrai qu'ils nous paroiſſent l'une & l'autre un de ces phénoménes merveilleux de l'eſprit humain qui ſont faits, ou pour figurer enſemble, ou pour contraſter.

Il s'agit d'un écrit que nous avons reçu de Padoue, dans lequel on fait un éloge magnifique de quelqu'un qu'on ne nomme pas, & qui par un excès de modeſtie voulant ſe cacher, conſent par délicateſſe de conſcience, & pour ne pas fruſtrer l'humanité d'une découverte ſublime qui doit l'éclairer, qu'on annonce cette découverte, ou plutôt un eſſain de découvertes,

couvertes, de ſciences mêmes toutes nouvelles & juſqu'ici inouies, dont il a trouvé la clef dans la réſolution des deux Problêmes ſuivans, dont nous traduiſons littéralement les mots Italiens.

Premier Problême. S'il y a dans la nature, un calcul Phyſique, ou s'il y a un nombre dans le ſolide, qui renferme dans lui-même & dans une même progreſſion ou ſuite, la quantité droite appellée Rationelle & commenſurable, & la quantité droite, appellée irrationelle ou incommenſurable.

Second Problême. S'il y a dans la nature un calcul Phyſique, qui ſoit la meſure commune des deux quantités, la droite & la courbe.

Comme en conſéquence de ces deux Problêmes, on annonce des choſes merveilleuſes, des ſciences toutes nouvelles, & une ſorte de denouement Phyſico-Géometrique de la nature, & que d'ailleurs les termes nous paroiſſent équivoques & ſuſceptibles de divers ſens,

nommément le terme de *calcul Physique*, & celui du *nombre dans le solide*, nous n'entreprendrons pas de prévenir les résolutions, que des Œdipes moins réservés ou plus intelligens pourront vouloir en donner, nous contentant d'y inviter tout le monde, & de leur offrir la voye publique de nos Mémoires, ou la voye particuliere de nos correspondances avec ceux qui nous ont envoyé ce papier.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons reçu ces Problêmes d'une main estimable, qui n'est pas celle de l'Auteur ni même de l'Editeur, & que cet Editeur, si l'on peut ainsi appeller celui qui transmet au public un simple manuscrit, qui se qualifie lui-même d'*instruttore* ou donneur d'avis, a prévu la difficulté qu'on pourroit avoir à publier son avis, n'étant pas raisonable, dit-il, d'éxiger de gens graves & soigneux de leur réputation, d'annoncer des promesses qu'on peut regarder comme un *fanatisme*

dans l'Auteur, ou comme un *paralogisme* dans l'énoncé : car ce sont les termes de cet *instructeur*, qui ajoute qu'il à lû la chose & sa démonstration, assez, sinon pour la saisir dans toute son étendue, parce que ce sont des matieres trop relevées, *sinora incognite e inosservate*, mais pour être sûr, (*sicuro che la chiave di tutta la scienza stà ne due suddetti quesiti*,) que la clef de toute la science est dans les deux Problêmes en question.

Nous ajouterons encore qu'à la suite du premier Problême, il y a ces mots, » que ledit calcul Phy-» sique ou nombre dans le solide, » renferme tous les genres simples » des quantités, géométrique, har-» monique, arithmetique, contre-» harmonique : *che sia demostra-» tivo di se stesso per la essigenza » della di lui applicatione alle quan-» tita da demostrarsi ; che demostri » tale identità con la natura fisica » della estensione, che sia la stessa » cosa estesa.*

Ces derniers mots ſemblent dire quelque choſe. L'incommenſurable ne l'eſt qu'en nombre ; dans l'étendue, on ne trouve en quelque ſorte rien d'incommenſurable : toute racine ſourde ſe trouve en lignes. Mais l'Auteur paroît y entendre plus de fineſſe, & d'ailleurs il annonce la méſure du curviligne, comme du rectiligne. C'eſt à lui de s'expliquer. Nous l'en requerons au nom du public, à qui, ſi elle eſt telle qu'on le dit, elle ne peut manquer d'être utile, & par-là fort agréable.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE DU THEATRE François, depuis ſon origine juſqu'à preſent, Tome 6.

CE volume contient plus de cent Tragédies, ou Comédies dont l'Extrait de la plûpart eſt très-bien fait. Dix nouveaux Auteurs dont on n'avoit encore rien dit,

paroissent sur la scene avec plusieurs autres déja connus par leurs ouvrages. Ce sixiéme tome commence à l'année 1639, occupe l'intervalle de 7 années, & finit en 1645.

On y verra la Tragédie au comble de sa gloire, le génie du grand *Corneille* ouvrir de nouvelles routes pour élever l'esprit, pour toucher le cœur, pour peindre les mœurs, & par le choix de ses sujets, la force de ses caractéres, la grandeur & la majesté de sa Poësie, mettre la Scéne Françoise au dessus de celle d'Athenes, & de Rome, même dans les plus beaux jours de ces fameuses Républiques.

Le modéle étoit trop parfait, on le critiqua : on ne l'imita pas. *Les Horaces* & le *Cinna* de *Corneille*, le *S. Eustache* de *Baro*, & *la Proserpine* de *Claveret* parurent dans la même année : croiroit-on que ces quatre Tragédies fussent de même âge? elles ne sont pas de même goût. *Les Horaces* & *Cinna* sont deux chef-d'œuvres Dramati-

ques, le *S. Euſtache* eſt un chef-d'œuvre de faux merveilleux & de galimathias. *Baro* n'a fait que rimer la légende de *S. Euſtache*; nul art, nulle invention, rien de pathétique, tout eſt roman : à force de merveilles, rien n'y eſt merveilleux.

La Proſerpine de *Claveret* eſt encore plus ridicule. Admirateur outré du Poëte *Hardi*, il frondoit comme lui *les trois unités*, & pour donner un air de plaiſanterie aux mauvaiſes raiſons dont il coloroit ſon ſentiment, il imagina un Théatre à trois étages, & par cet expédient groteſque, il mit en même tems la ſcene au Ciel, en Sicile, & aux Enfers ; invention digne d'un *Confrére de la Paſſion* ! Etoit-ce à un pareil homme à critiquer *Corneille* ? Et n'étoit-il pas plus propre à relever les anciens échaffauts de l'Hôtel de Bourgogne?

Le ſujet des *Horaces* eſt ſi beau, & manié avec tant d'art, que l'on croit faire plaiſir au Lecteur d'en tracer ici l'abrégé. Les trois *Hora-*

ces combattent pour Rome, & les trois *Curiaces* pour Albe, les deux *Horaces* ſont tués, & le troiſiéme quoique reſté ſeul, trouve moyen de vaincre les trois *Curiaces*, tel eſt le ſujet que l'Hiſtoire fournit. Voici la maniére dont Corneille l'a embelli.

Il fait les Horaces & les Curiaces alliés; un des Horaces a épouſé *Sabine* ſœur des Curiaces, & *Camille* ſœur des *Horaces* doit épouſer un des *Curiaces.* L'une craint de perdre ſon mari, ou ſes deux freres, l'autre ſes freres, ou ſon amant, quel enchaînement de paſſions! quel contraſte de ſentimens! On apprend que deux Horaces ſont tués, que le troiſieme fuit, & que les Curiaces ſont vainqueurs, quel conflit de joye & de douleur dans Sabine & dans Camille! Mais quelle nobleſſe, quelle grandeur dans le pere des Horaces! Indigné de la fuite de ſon fils, il proteſte qu'il vengera Rome, & que le ſang de ſon fils lavera la honte qui réjaillit

ſur lui. Nouvel incident, nouveau trouble ! Enfin vient la nouvelle au vieil Horace, que la fuite de ſon fils n'étoit qu'un ſtratagême pour vaincre, & que les trois Curiaces ſont étendus morts ſur le champ de bataille. L'eſprit, l'imagination, le cœur, tout eſt frappé de ce Spectacle, & rien n'eſt plus noble, ni plus touchant que la maniére dont cette action eſt repréſentée.

Les deux derniers actes ne ſont pas aſſez heureuſement terminés. La mort de *Camille* produit un mauvais effet : il ſeroit un peu corrigé, ſi la ſcene ne paroiſſoit pas enſanglantée : il faudroit que *Camille* effrayée, quand ſon frere met l'épée à la main, prit naturellement la fuite, & reçut le coup derriere le Théatre : c'eſt ainſi qu'on pourroit excuſer cette faute, ſi cependant elle peut être excuſée.

La Tragédie de *Cinna* eſt encore plus achevée que celle des *Horaces*. Les vers en ſont plus forts, plus énergiques, & mieux ſoute-

nus : il n'y a point d'épiſodes détachés, de récits embaraſſés, de harangues déplacées ; les beautés en ſont trop frappantes pour échaper. *Corneille* la dédia à M. de *Montoron*, Préſident à Mortier du Parlement de Toulouſe, & ce généreux Magiſtrat ne crut pas trop payer une ſi belle Piéce, en gratiſiant l'Auteur d'une ſomme de mille livres.

Rare exemple, & trop grand pour ne
pas éclater,
Rare exemple, & ſi grand qu'on ne l'oſe imiter.

Cette année 1639, nous préſente encore deux Tragédies de *Deſmarets*, *Erigone*, & *Mirame* ; l'une en proſe, & l'autre en vers. Nos Auteurs ne font pas grand cas d'*Erigone* : l'art manque dans cette piéce, l'Auteur ne donne aucun caractére à ſes perſonnages : tous ceux que l'on trouve ici ſont ſans goût, & le ſtile de l'ouvrage ne convient nullement aux Acteurs qui y paroiſ-

ſent. *Erigone* ſoutient mal le caractére de Princeſſe & d'Amante de *Ptolomée*, & *Euridice* encore plus mal celui de Reine de *Taprobane*.

Mirame parut moins être de la façon de *Deſmarêts*, que de celle du Cardinal de Richelieu. Ce grand Miniſtre fit éclater la paſſion qu'il avoit pour la Poëſie Dramatique, & la tendreſſe qu'il avoit pour cette piéce : la repréſentation lui en couta deux ou trois cents mille écus & c'eſt pour elle qu'il fit bâtir cette grande ſalle du Palais *Cardinal*, occupée dans la ſuite par la troupe de *Moliére*, & depuis accordée à l'Académie Royale de Muſique.

Quoique les applaudiſſemens ne lui euſſent pas manqué, la premiére fois que *Mirame* fut repréſentée; cependant il n'en fut que médiocrement content, il crut qu'elle plairoit encore davantage, ſi elle paroiſſoit une ſeconde fois ſur la ſcene : elle parut, les politiques en furent enchantés, & le *Cardinal* fut au comble de ſa gloire poëtique.

Ce grand homme ſe laiſſa trop ébloüir de la beauté de ſon ouvrage : rien n'étoit moins ébloüiſſant que *Mirame*. Cette Héroïne tant vantée, n'eſt fameuſe que par ſes pointes & par ſes fauſſes penſées. On a voulu la peindre comme une Princeſſe fine & diſſimulée, & ce n'eſt, pour me ſervir de l'expreſſion de M. de *Fontenelle*, qu'une Princeſſe aſſez mal morigenée : le Roi de Bithynie ſon pere n'eſt qu'un imbécile, qui ne s'apperçoit pas de l'amour que ſa fille a pour *Arimant*. Le côté de la verſification eſt un peu plus favorable : on en jugera par le morceau ſuivant, il eſt tiré du quatriéme acte, qui ouvre par le déſeſpoir de *Mirame* lorſqu'*Almire* ſa confidente lui apprend le malheur d'*Arimant*.

MIRAME.

Il eſt donc mort, Almire.
Ah! quel étrange effet de courage & d'amour!
Je n'ai plus rien à perdre en ce funeſte jour.

Que tout dans l'Univers s'abime & se
confonde,
Périssent les Humains, le Ciel, la Terre
& l'Onde :

ALMIRE.

Il est mort, ma Princesse.....

MIRAME.

Non,non,il n'est point mort, je le vois
qui s'approche,
Et son charmant abord fondroit un
cœur de roche,
Il m'invoque, il m'adore, & se met à
genoux,
Quel respect ! Quelle grace ! Arimant,
levez-vous.

ALMIRE.

Hélas ! pauvre Princesse ! elle semble
insensée,
Leur entretien passé revient en sa pen-
sée.

MIRAME.

Almire, vois-tu pas son amoureux trans-
port ?
Ses yeux vifs & perçans, non, non, il
n'est point mort,

Il m'écoute, il me parle, il dit que son
Armée
Est de ses volontés seulement animée.
C'est pour moi qu'il veut vaincre, il ne
peut dire Adieu,
Mais de peur que le jour le découvre en
ce lieu,
Il se faut retirer ; ah ! que son cœur endure !
Va-t-en, cher Arimant, va-t-en, je
t'en conjure :
Entens-tu qu'il me dit, se fondant tout
en pleurs,
Je le veux, il le faut, j'obéis, mais je
meurs ?

C'est aussi dans le courant de cette année que *du Ryer* donna sa Tragédie de *Saül* : c'est la premiére piéce Sainte qu'on ait mis au Théatre avec quelque décence. L'Abbé *Nadal* la connoissoit, & nous aurons encore occasion d'en parler, la conduite en est foible, mais les vers en sont forts & énergiques.

L'Innocent malheureux ou *la mort de Crispe* du Sieur de *Grenaille* n'é-

toit pas un sujet nouveau, il avoit été déja traité en latin par un Italien nommé *Stephonius*. Ce Jésuite entendoit le Théatre : *Corneille* en parle quelque part & le cite avec éloge. M. de *Grenaille*, avoit eû la curiosité de le lire, il ne l'avoit pas oublié : le François & l'Italien se rencontrent quelquefois, l'amour de *Crispe* est assez bien imaginé par *Grenaille*, mais ses vers ne sont pas délicats : il dit maussadement des douceurs, son héros s'exprime bassement, & ses héroïnes avec fadeur & avec indécence.

L'année 1640. ramene sur la scéne plusieurs Tragiques, déja connus, & quelques autres que nous allons faire connoître. Il y a de beaux vers dans l'*Iphigénie* de *Rotrou*, nous y reviendrons quand nous parlerons de l'*Iphigénie* de *le Clerc*.

La Marguerite de France, est de la composition de M. *Gilbert* : c'étoit, dit M. *Chapelain*, *un esprit délicat*, *qui n'avoit pas une petite*

opinion de lui. Il a fait des Odes, de petits Poëmes, & plusieurs piéces de Théatre, pleines de bons vers. Ses Tragédies ne sont pas excellentes : mais avec beaucoup de défauts, on y trouve des situations heureuses, & dans toutes une versification aisée. Il fut Sécretaire des commandemens de *Christine*, Reine de Suede, & son Résident en *France.*

Benserade dont nous n'avons point encore parlé, fut beaucoup plus estimé dans la Republique des Lettres. Il eut un talent particulier pour la composition des vers qui se récitent dans les Ballets. La Cour de son tems étoit fort dans ce goût là : il le réveilla par un tour nouveau, qu'il sçut leur donner. Il fait contraster les Dieux & les Déesses avec les personnes de la Cour, qui les représentoient : il peint leurs attachemens, leurs inclinations, quelquefois même leurs avantures, & par cet agrément qu'il mêla dans le caractére des personnes avec ce-

lui des perſonnages, il trouva le ſecret de ſe faire une réputation à la Cour, que ſes Tragédies ne lui firent pas au Théatre, il en a fait aſſez bon nombre. La plus ſupportable de toutes, eſt *Meléagre* : il eut le bonheur de plaire au Cardinal de Richelieu, qui le gratifia d'une penſion dont il jouit juſqu'à la mort de ce Miniſtre, dont il fit l'Epitaphe dans ſon ſtile ordinaire.

Cy-git, oui, git par la morbleu
Le Cardinal de Richelieu ;
Et ce qui cauſe mon ennui,
Ma penſion avecques lui.

Quelques Auteurs donnent à Benſerade une Généalogie magnifique : M. *Ménage* en rabattoit beaucoup : *je ne l'en eſtime pas moins*, ajoutoit-il, *les Sçavans doivent ſe piquer d'être les fils de leurs ouvrages.* Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1674, & mourut en 1691, entre les mains du P. *Commire* ſon Confeſſeur & ſon ami. Son caractére eſt parfaitement exprimé dans

ces vers, que M. de *Sénécé* a fait pour mettre au bas de ſon portrait.

Ce bel eſprit eut trois talens divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule :
De plaiſanter les Grands, il ne fit point
ſcrupule,
Sans qu'ils le priſſent de travers ;
Il fut vieux & galant ſans être ridicule,
Et s'enrichit à compoſer des vers.

C'eſt cette même année qui vit paroître *Polieucte*. Corneille ſe ſurpaſſa lui-même. *Le Cid* l'avoit rendu l'objet de la critique : *Cinna* l'éleva au-deſſus de la portée des critiques, & *Polieucte* ſatisfit tout à la fois les dévots & les connoiſſeurs. Jamais Piéce ne fut mieux diſpoſée, conduite & caractériſée, je ne ſçai cependant ſi ces tendreſſes de l'amour profane, mélangées avec la fermeté de l'amour divin, que l'on a tant vantées, feront du goût de tout le monde.

On ſçait le bon mot de Madame la Dauphine, que Madame de

Sevigné nous a conſervé dans une de ſes Lettres, au ſujet de *Pauline*. *Eh bien*, dit cette Princeſſe, *voilà la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout ſon mari.*

Nous remarquerons à notre tour que ce mot eſt peut-être la meilleure critique que l'on puiſſe faire de cette Tragédie. *Pauline* fait avec *Severe* un entretien ſi peu convenable à une honnête femme, qu'il en devient ridicule. Elle lui dit, & lui repete pluſieurs fois, qu'elle l'avoit aimé tendrement, qu'elle l'aime encore, que ſa vertu ſuccomboit en ſa préſence, & qu'elle n'avoit épouſé *Polieucte* que par devoir.

Cela ne s'appelle-t-il pas *une femme qui n'aime point ſon mari*? Corneille auroit mieux fait de cacher cette foibleſſe, & de faire débiter à *Pauline* des maximes plus conformes à une femme vertueuſe. Ce mélange de galanterie & de Réligion a je ne ſçais quoi qui choque, ſurtout dans une Tragédie, qui finit par un Martyre. Ainſi d'abord l'a-

voit pensé l'*Hôtel de Rambouillet* : un Comédien fit échouer sa critique : mais étoit-ce à un Comédien à mieux juger que l'*Hôtel de Rambouillet* ?

Il y avoit quatre vers dans la premiére édition de *Polieucte* que Corneille a supprimés, & qu'il s'est réproché plus d'une fois d'avoir fait imprimer. La délicatesse des Poëtes de notre tems ne va pas jusques-là, ils auroient bien d'autres reproches à se faire sur la licence de leurs Poësies : mais tous les Poëtes ne sont pas des Corneilles.

C'est dans l'année 1641, que Corneille donna la mort de *Pompée*. Il y a des irrégularités dans cette Piéce, mais elles sont rachetées par de grandes beautés, est-il quelqu'un qui ne soit pas frappé du caractére de *Cléopatre* ?

Achevons cet Hymen, s'il se peut achever ;
Ne durât-il qu'un jour, ma gloire est sans seconde

D'être du moins un jour la Maîtresse du
monde.

Je ne puis donner une plus belle idée de cette Tragédie, que par ces deux beaux vers que dit *Achorée*, en parlant des bassesses que *Ptolomee* fit devant *César*.

J'en ai rougi moi-même, & me suis
plaint à moi,
De voir là Ptolomée, & n'y voir point
de Roi.

Jamais Corneille ne fit de vers plus pompeux & plus magnifiques. On lui reprocha que cette versification étoit trop épique : il en donne la raison, il étoit plein de son *Lucain*, il entra dans sa maniére de penser, & voulut trop lui ressembler.

Les Tragédies de *Chevreau*, de *Chapoton*, de *Sallebray*, de *la Caze*, de *Gillet de la Tessonnerie*, ne nous arrêteront pas : elles endormiroient le Lecteur. L'article de *Puget de la Serre* aura quelque chose de moins soporatif.

Ce fut un Auteur abondant, fluide, infatigable, né pour meubler de ses écrits tous les Libraires du Palais. C'est de lui qne *S, Amant* a dit.

. . . . . . La Serre
Qui livre sur livre desserre

Sa Tragédie de *Thomas Morus* est d'un goût singulier, il fait *d'Anne de Boulen* une Princesse vertueuse; *Gueret* dans son *Parnasse réformé* le fait parler ainsi. » On sçait la » brillante réputation que Thomas » Morus s'est acquise, le Palais » Royal étoit trop petit pour con- » tenir ceux que la curiosité y at- » tiroit : on y suoit au mois de Dé- » cembre, quatre portiers y fu- » rent tués de compte fait ; quand » Corneille en aura fait tuer cinq, » je lui céderai volontiers le pas.

Il entendoit raillerie sur ses ouvrages, & en plaisantoit le premier. Il fut un jour aux conférences de M. de *Richesource* : après l'avoir écouté fort sérieusement, il alla

l'embraſſer & lui dit : *Je vous avoue M. que depuis 20 ans, j'ai bien débité du galimathias, mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit dans toute ma vie.*

Il diſoit, ou plûtôt on lui fait dire qu'un homme ſage devoit préférer les piſtoles de ſon ſiécle, aux vains honneurs de la poſtérité; qu'il ne comprenoit pas, comment dans un tems qu'on vendoit ſi bien les méchans livres, on lui reprochoit de n'en pas faire de bons. Sa maxime étoit, qu'il valoit mieux que ſes ouvrages le fiſſent vivre, que de faire vivre ſes ouvrages. Il a fait pluſieurs Tragédies toutes en proſe; il ne fit jamais de vers, & l'on en fit beaucoup contre lui, il mourut en 1665. Voici la fin de ſon Epitaphe.

Le fameux Puget eſt paſſé,
Des vers il ſera fricaſſé,
Et l'on ne dira plus la Serre
Qui livre ſur livre deſſerre.

On trouve ſous l'année 1642,

le nom de beaucoup d'Auteurs qui ne ſont gueres plus connus que les Tragédies qu'ils ont compoſées. *Colletet* eſt celui qui a le plus fait parler de lui : il eut part aux bienfaits du Cardinal de Richelieu, & fut un de ſes *cinq commis dans le département des affaires Poëtiques* : ils lui prétoient leur plume, & il leur prêtoit ſa bourſe.

Nos Hiſtoriens rapportent ſur le chapitre de *Colletet* quantité d'Anecdotes, ſoit du côté des Belles-Lettres, ſoit de celui de ſa vie privée, nous ne remarquerons que ce trait ſingulier. Il avoit fait *le Monologue des Thuilleries* : il le porta & le lut au Cardinal, qui pour quelques vers qui ne valent pas grand'-choſe, lui donna ſoixante piſtoles de ſa propre main avec ces paroles obligeantes, *que le Roi n'étoit pas aſſez riche pour payer tout le reſte.* *Colletet* le remercia par cette Epigramme qui vaut mieux que tout ſon recueil.

Armand, qui pour ſix vers m'as donné ſix
cents livres,

Que ne puis-je à ce prix, te vendre tous
mes livres ?

Il fut un des premiers membres de l'Académie Françoise, & mourut en 1659, on assure que l'*Histoire des Poëtes François* qu'il avoit faite n'a point été perdue, & que le manuscrit est aujourd'hui entre les mains d'un Libraire qui en connoît le prix. On ne sçauroit trop le presser de le donner incessament au public, il y aura là des curiosités, & des anecdotes littéraires de toutes les façons.

La Tragédie de *Guerin de Bouscal* sur la mort d'*Agis* Roi de Sparte mérite d'être lue : il y a de beaux traits, mais ils ne sont pas soutenus. Le caractére de *Leonidas* a trop de dureté Spartaine, il écoute le récit de la mort d'*Agis* son gendre avec trop d'insensibilité, il se contente de quelques réfléxions.

. . . Ah! trop severe loi,
Ai-je cessé d'être homme alors qu'on
m'a fait Roi?

Le

Le rôle d'*Agis* eſt grand, digne d'un Roi & d'un Lacédémonien, c'eſt ainſi qu'il parle à *Chelonide* ſon épouſe.

Mais vous n'ignorés pas qu'un légitime
Prince
Doit tout ſacrifier au bien de ſa Provin-
ce :
Dès qu'il a des Sujets, il n'a plus de
parens,
Et tous leurs intérêts lui ſont indifférens.

Les vers de Chélonide à Leonidas ſon pere, ſont dignes d'une Héroine.

Je vous aimai toujours tous deux ſans dif-
férence :
Ma pitié vers mon pere inclina la ba-
lance :
Alors que le malheur ſe tourna contre
vous,
Pour vous, ſans conteſter, je quittai
mon époux.
Mais quand, par un retour funeſte & fa-
vorable,

Je vous vois sur le trône, & le vois misérable ;
Cette même pitié qui me tourna vers vous,
Me fait sans contester, tourner vers mon époux :
Et si votre rigueur ne souffre pas qu'il vive,
Comme je vous suivois, il faut que je le suive.
Prononçant son Arrêt, vous prononcés le mien,
Et mon trépas doit être une suite du sien.

Nos Auteurs observent avec leur exactitude ordinaire, en parlant de *Philoclée* & de *Telephonte*, Tragédie de *Gilbert*, que le même sujet a été traité par différens Poëtes, & la façon dont ils en jugent, fait honneur à leur goût. Ce sujet étoit le plus beau du monde, & digne de la scene Françoise : mais il a été, disent-ils, barbouillé par *Gilbert*, manqué par la *Chapelle*, mieux rendu par *la Grange* : mais dans tous les trois le stile est trainant, &

la versification foible. M. de *Voltaire* sous le titre de *Mérope* a traité le même sujet en grand Poëte, avec la dignité & le pathetique qui lui convenoient. Si nos Historiens ne parlent pas de la *Mérope* de M. *Maffei*, c'est que les Tragédies Italiennes ne sont pas du ressort du Théatre François.

L'année 1643, nous offre *Hermenigilde* Tragédie en prose de M. de *la Calprenede*. Cette Piéce est languissante & sans art : M. de *Montauban* l'a versifiée sous le nom d'*Indegonde*. Quand nous en parlerons, on jugera si les vers valent mieux que la prose.

La Tragédie d'*Esther* par *du Ryer*, a des endroits assez bien rendus. Ce qu'il dit des malheurs que produit la différence de Réligion, mérite d'être remarqué :

Quand deux Réligions dans un état combattent,
Quel sang épargne-t-on ignoble ou glorieux,

Quand on croit le verſer pour la gloire
des Dieux ?
Alors tout eſt permis, tout ſemble
légitime.
Du nom de pieté l'on couronne le crime,
Et comme on penſe faire un ſacrifice aux
Dieux,
Qui verſe plus de ſang, paroît le plus
pieux.

La belle Eſclave, Tragicomédie de M. de l'*Etoile*, n'eſt pas digne de la Réputation de ce formidable critique. Il ſçavoit bien les regles du Théatre, mais il les pratiquoit mal. La vertu de *Clarice* eſt trop romaneſque : le Prince *Alphonſe* eſt un froid diſcoureur : ſon rôle eſt trop long, & trop ſur le ton plaintif : le Roi & la Reine ont le cœur trop humain pour des barbares. Nous convenons que M. de l'*Etoile* tournoit bien un vers ;

Mais on n'y trouve point la main qui
crayonna
L'ame du grand Pompée & l'eſprit de
Cinna,

L'Absent chez soi, est une Comédie du sieur *d'Ouville.* Quand on connoît une Piéce de lui, on les connoît presque toutes. Ce sont toujours des rencontres inopinées, des travestissemens, des brouilleries & des racommodemens. Les Maîtres quittent les valets, les valets quittent les maîtres : un Personnage sort par une porte, & rentre secrétement par une autre : ce sont des morceaux décousus, des piéces détachées, dont les jointures baîllent & grimacent : jamais Auteur ne fut plus ambulatoire, & plus *Absent chez soi.*

Ce fut en 1644, que parut *Rodogune.* Corneille la regardoit comme la meilleure de ses piéces : c'est qu'elle lui avoit couté plus que les autres : il fut plus d'un an à disposer le sujet. M. de *Fontenelle* n'en jugeoit pas ainsi : *si j'avois*, dit-il, *à décider je ne mettrois point la balance entre Rodogune & Cinna : je connois une Piéce de M. Corneille que je ferois passer encore avant la plus belle des*

deux : c'est Polieucte. Je ne sçai, si M. de Fontenelle porteroit aujourd'hui le même Jugement.

On ne peut manquer de rappeller ici le souvenir d'une autre *Rodogune* qui parut la même année, & qui fut donnée au public par M. *Gilbert.* Cette Tragédie dans le second, le troisiéme & le quatriéme Acte, non-seulement par le plan, mais encore par les situations est entierement semblable à celle de M. Corneille. C'est une trahison qu'on lui fit, mais on manqua son cinquiéme Acte : le confident indiscret ne le rendit pas bien, ou *Gilbert* le copia mal. Corneille alla son train, le succés de sa piéce le fit triompher de cette supercherie : il ne se plaignit ni de l'indiscretion de son ami, ni de l'entreprise de *Gilbert.* C'est ainsi que se vengent les grands Auteurs.

Parmi ceux qui figurent dans l'année 1645. on trouve le célébre *Scarron*, génie d'une tournure singuliere. Nos Historiens font ici le

portrait de sa figure, de son esprit, de son humeur, & donnent un abregé de sa vie. Il s'est peint lui-même dans ses ouvrages, & personne ne l'a peint mieux que lui. Nous ne parlerons ici que de ses piéces de Théatre, il ouvrit le premier la carriere à un comique d'un goût bien different de celui de son siécle. Son *Burlesque* est l'antipode du comique *Larmoyant.* Il donna cette année, *Jodelet maitre & valet* : ce n'est ni une farce, ni une Comédie : c'est une sorte de mascarade grotesque qui divertit ; le succès en fut surprenant ; il a été célébré par *Sarazin* dans une Epître au Comte de Fiesque.

Le Jodelet est si plaisant garçon
Qu'Italiens il jette hors d'arçon.
Tu l'avourois, si la piéce avois lue,
Et plus encor, si jouer l'avois vue.
Dom Francesco de Roxas est l'Auteur,
Et Paul Scarron, comme ai dit, Translateur.

On insére ici un trait fort plai-

ſant ſur la mort de *Scarron :* il fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent, qu'on crut qu'il alloit expirer : le mal ſe ralentit, le malade reſpira. *Si jamais*, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle ſatire contre le hoquet.* Il n'en revint point : le Satirique mourut, & le Public perdit la ſatire. Le ſpectacle le plus larmoïant n'étoit pas capable de l'attendrir. Il conſerva ſa gayeté juſqu'au dernier ſoupir. Peu de jours avant ſa mort, ſes parens & ſes domeſtiques fondoient en larmes : *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.* Il mourut au mois d'Octobre 1660 ; voici l'abregé de ſon Epitaphe :

Du ſieur Scarron on parlera
Tant que le monde durera,
Et ſans graver pour lui des marbres & des cuivres,
Il vivra long-tems dans ſes Livres.

Terminons cet Extrait par l'indication de quelques Tragédies.

dont les Auteurs étoient verſés dans la pratique du Théatre. Telle eſt la *Zénobie* de l'Abbé d'*Aubignac*, que le Comte de Fieſque appelloit plaiſamment *la femme de Cinna*. C'eſt de cette Tragédie que M. le Prince dit un jour, qu'il ſçavoit bon gré à l'Abbé d'Aubignac, d'avoir ſi bien ſuivi les régles d'Ariſtote, mais qu'il ne pardonnoit point aux régles d'Ariſtote d'avoir fait faire une ſi méchante Tragédie à l'Abbé d'Aubignac. Telle eſt la *Bérénice* de *du Ryer*; le *Papyre* de *Maréchal*, le *Martire de S. Geneſt* par *Desfontaines*, l'*Artaxerxe* de *Magnon*.

Ce *Magnon* fut ami de *Moliére*, & un des forts Auteurs de ce tems là. *Loret* nous apprend ſa fin tragique.

Un des favoris du Parnaſſe
Qui pouvoit égaler le Taſſe,
Magnon, eſprit tout plein de feu,
Fut aſſaſſiné depuis peu,
C'eſt-à-dire, l'autre ſemaine,

Vers, dit-on, la Samaritaine.

C'eſt toujours Corneille qui toutes les années couronne le Théatre François. Il donna ſur la fin de 1645 ſa Tragédie Chrétienne de *Théodore*, Vierge & Martyre. Il n'eut pas lieu d'être content de ſa repréſentation. Elle n'eut pas grand éclat. Il ſe conſole finement de cette diſgrace, & fait ſa cour au Public en applaudiſſant à ſon jugement, & à la pureté de notre ſcene, qui trouva trop licentieuſe ſur le Théatre, une Hiſtoire dont S. Ambroiſe a fait le plus bel ornement du ſecond Livre des Vierges.

Cette Piéce a ſes défauts : mais ce qui la fit principalement tomber, c'eſt le caractére froid & languiſſant de *Théodore* : Corneille en convient lui-même. *Une Vierge & Martyre ſur un Théatre*, dit-il, *n'eſt autre choſe qu'un terme, qui n'a ni jambes, ni bras, & par conſéquent point d'action* ; ce qu'il y a de vrai & de conſolant pour le *Sophocle* François, c'eſt qu'il avoit

accoutumé le Public à l'admirer, & il ne falloit rien de moins que des chef-d'œuvres pour le contenter.

Plus nos auteurs vont en avant, plus l'Hiſtoire de notre Théatre devient curieuſe, chaque volume enchérit ſur l'autre, & plus on en lit, plus on ſouhaite d'en lire encore davantage.

ARTICLE XVII.

ESSAI SUR L'ELECTRICITÉ des corps. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. in-12. *pages* 225. *A Paris, chez les freres Guerin, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin.*

EN traitant la matiére de l'électricité, quelle méthode doit ſuivre un Auteur judicieux? Faut-il qu'après un grand nombre d'obſervations, il n'oſe pas même tenter une explication phyſique? Eſt-

ce assez pour lui de dire : *J'ai opéré de telle maniére, j'ai découvert telle particularité*, sans jamais indiquer le *pourquoi*, ni le *comment ?* Ou bien, suivant un procédé tout contraire, sera-t-il mieux d'établir d'abord des principes sur ces nouveaux phénoménes, de publier hardiment & d'un ton affirmatif quelle en est la cause, le méchanisme secret ?

Voilà deux extrémités vicieuses ; deux effets du trop & du trop peu de confiance : effets peut-être aussi préjudiciables l'un que l'autre au progrès de la Physique. Car, pour le dire ici en passant, on rend aussi peu de service aux Sciences en n'expliquant rien qu'en voulant expliquer tout ; & si Toricelli, par exemple, ou Paschal se fussent contentez de faire leurs expériences, sans nous dire que l'action de l'air paroissoit en être la cause ; nous ne leur aurions guéres plus d'obligation qu'aux frivoles & téméraires partisans de l'horreur du vuide.

M. l'Abbé Nollet, dont nous annonçons l'Ouvrage, ſçait éviter ces deux écueils. Il a fait beaucoup de tentatives, il a réfléchi ſur mille effets du tube, du globe, des corps électriſés, ſoit immédiatement, ſoit par communication, & il ſe croit autoriſé par-là, non à prononcer encore ſur le principe de tant de merveilles, mais à donner des ouvertures, à inſinuer des probabilités, à commencer une théorie, qui pourra s'avancer dans la ſuite. Il fait comme tous les ſages Obſervateurs de la Nature, qui tâchent de la ſurprendre dans ſes opérations délicates; qui déclarent ce qu'ils ont eu l'avantage de découvrir; qui ſoupçonnent ce qu'ils n'ont pû pénétrer encore, & qui forment de leurs découvertes, de leurs conjectures, un tout qu'on appelle ſyſtême; prêts de l'abandonner, quand on trouvera quelque choſe de mieux, mais déterminés à le ſuivre, à le perfectionner, tant qu'ils ne verront rien de plus plauſible.

M. l'Abbé Nollet divise cet essai en trois parties; 1°. Il explique quels sont les instrumens propres aux expériences de l'électricité, & quelle est la bonne maniére de s'en servir. 2°. Il expose les principaux phénoménes électriques; 3°. Il développe ses conjectures sur la cause physique de ces phénoménes. Ainsi ce Livre est tout à la fois de méchanique, d'expériences, & de théorie; celui qui nous le donne, montre successivement son adresse, son attention & son jugement; il se fait connoître sous les trois rapports de Praticien, d'Observateur, & de Physicien.

Premiere Partie.

Des Instrumens propres aux Experiences de l'Electricité.

Il semble que la Nature elle-même ait voulu nous faire connoître les merveilles électriques: tant il est aisé de réussir dans les Expé-

riences. Il ne faut point ici, comme en quelques autres parties de la Physique, beaucoup d'appareil, de tems & de dépense. Un tube, un globe de verre, une roue toute simple, toute grossiére même, & de bons bras pour la faire rouler, voilà les instrumens essentiels. Mais il faut du choix en tout cela, & il y a des observations utiles pour la pratique.

Le tube doit avoir à peu près trois pieds de longueur, 12 ou 15 lignes de diamétre, & une bonne ligne d'épaisseur. Le globe sera plus épais, & il aura environ un pied de diamétre. En général, l'électricité d'un verre épais est plus forte, plus durable que celle d'un verre mince. Elle est plus facile par l'usage du globe, que par celui du tube. Elle se pousse mieux au moyen d'une grande roue que d'une petite. Elle est plus féconde avec deux globes qu'avec un seul. Elle se manifeste davantage en hyver qu'en été, dans un tems sec,

que dans un tems humide, & quelles précautions encore n'indique pas M. l'Abbé N.?

Il ne faut pas se prévenir contre un globe qui ne réussit point d'abord. Les plus difficiles à électriser deviennent souvent les plus dociles, les meilleurs dans la suite. Il faut être en force pour tourner la roue, pour frotter le globe avec la main, autrement les effets seroient trop lents & trop foibles. Il faut que le globe, & que les corps qu'on veut électriser soient isolés: sans cela toute la matiere Electrique se communiqueroit, se dissiperoit dans le voisinage. C'est ce qui a fait inventer les gâteaux de résine, de souffre, de poix, pour supporter les personnes qui sont curieuses d'étre électrisées. Car on a observé que ces sortes de matieres grasses & bitumineuses s'électrisent peu par communication; par conséquent qu'elles absorbent d'autant moins la matiere Electrique qui cause les Phénomenes.

Tout ceci n'eſt que la moindre partie de l'Inſtruction que donne notre Auteur ; il a fait graver la machine de rotation pour parler aux yeux, il en décrit toutes les piéces avec beaucoup de ſoin & de clarté, il indique en paſſant quelques traits hiſtoriques touchant ces Expériences ſi fameuſes aujourd'hui. Il remarque, par exemple, qu'Otto de Guerike, Phyſicien Allemand, fit autrefois des obſervations d'Electricité avec un globe de ſouffre ; que M. Boze Profeſſeur à Vittemberg, eſſaya il y a cinq ou ſix ans, de ſubſtituer au tube un globe de verre tournant ſur ſon axe ; que ce Phyſicien trouva le moyen de communiquer l'Electricité à un même corps, avec pluſieurs globes que l'on frotte en même tems, &c. Ce n'étoit pas l'objet de M. l'Abbé N. de faire une hiſtoire ſuivie de l'Electricité, & l'on ſçait d'ailleurs qu'elle ſe trouve dans un Mémoire que M. du Fay lût à l'Académie des Sciences en 1733. Toutefois ce

n'est encore là, pour ainsi dire, que l'Histoire ancienne de cette partie de la Physique moderne; car M. du Fay est mort avant toutes les belles Expériences de MM. Boze, Muschenbroek, Nollet, &c. Il n'a point vû les merveilleux effets du globe, les étincelles foudroyantes, les aigrettes de lumiere, mille choses en un mot où l'activité de son génie se seroit si bien exercée.

Seconde Partie.

Exposition des principaux Phénomenes de l'Electricité.

M. l'Abbé N. a eu deux choses en vue dans cette seconde Partie de son Ouvrage: l'une de rappeller au Lecteur les principaux faits Electriques; l'autre d'en tirer des conséquences, d'en former comme des principes, qui pussent servir à la découverte des causes. Or il exécute cela par des questions, par des détails d'expériences, par des

réponses, en forme de conclusions. Faisons concevoir cela au moyen de quelques exemples.

On demande quels sont les corps capables de devenir Electriques par frottement ; & quels sont ceux qui s'électrisent par communication. Avant que de répondre, notre Auteur parcourt les expériences qu'il a faites avec divers corps, soit en les frottant pour les rendre Electriques, soit en leur faisant communiquer l'Electricité par le moyen d'autres corps électrisés. Et après ces observations, il conclut que presque tous les corps, ayant un peu de consistance, s'électrisent par frottement, (on en excepte les corps vivants & les métaux,) que les plus aisés à électriser de cette maniere, sont les matieres vitrifiées, ensuite le souffre, les gommes, certains bitumes, les résines, les cires &c. ; qu'une infinité de matieres peuvent recevoir l'Electricité d'un corps actuellement électrique ; que cependant les plus propres à être

électrisées par ce moyen, sont les corps vivants & les métaux ; qu'au contraire le souffre, les gommes, le verre, & en général tout ce qui s'électrise le mieux par frottement, ne reçoit presque point l'Electricité par communication.

On demande après cela, s'il y a quelque différence entre l'Electricité acquise par communication, & celle qui est excitée par frottement. Pour en bien juger, M. l'Abbé Nollet rappelle ses observations tant sur le globe de verre devenu électrique par le frottemeut des mains, que sur la barre de fer suspendue au dessus de ce globe avec deux fils de soye, & électrisée par voye de communication. Or dans ces deux cas, on a des effets semblables : le globe & la barre attirent des feuilles de métal, des plumes &c. l'un & l'autre étincellent & pétillent, quand on en approche le doigt ou quelque corps que ce soit non électrisé ; mais le feu qui sort du fer est plus vif, il éclate davantage que

celui qui vient du verre : d'où s'ensuit cette réponse générale, que les effets de l'Electricité produite par frottement ou par communication sont les mêmes au fond, mais que la voye de communication est plus efficace que le frottement, pour forcer les expériences de l'Electricité.

Telle est donc la méthode de l'habile Académicien, dans cette seconde Partie qui comprend XVII Questions, avec un pareil nombre de détails d'Expériences, & autant de réponses, dont les Physiciens Professeurs pouront faire autant d'assertions dans leurs écrits philosophiques. Car de tout cela resulte le traité le plus complet qu'on ait encore vû sur les phénomenes de l'Electricité. On y apprend qu'un corps actuellement électrique exerce son action sur toutes sortes de matieres indistinctement, quoiqu'avec plus de succès sur les unes que sur les autres. Qu'il est aisé de voir combien l'Electricité est plus

féconde en Phénomenes que le magnetisme, toujours réduit à n'attirer que le fer ou les matieres qui en contiennent beaucoup. Que l'Electricité néanmoins n'est pas, comme le magnetisme, un état permanent. Qu'elle s'affoiblit & cesse d'elle-même après un certain tems, suivant le dégré de force qu'on lui fait prendre & les matieres dans lesquelles on la fait naître. Qu'elle se perd par l'attouchement des corps non électrisés. Que tous les Phénomenes Electriques sont les effets d'un fluide subtil (distingué de l'air) lequel se meut autour du corps qu'on a électrisé, & qui étend son action à quelque distance. Qu'à juger des mouvemens de la matiere Electrique par ceux qu'elle imprime, il paroît qu'elle ne circule point, & que l'atmosphere qu'elle forme autour du corps électrisé n'est point ce qu'on appelle un tourbillon. Qu'il y a une matiére Electrique qui s'élance du corps électrisé, & une pareille matiere, qui vient à ce

corps pour remplacer celle qui en ſort, d'où il ſe forme comme deux courans de matiere qui vont en ſens contraires, & qui exercent leurs mouvemens en même tems. Qu'il ne paroît toutefois pas que les pores par leſquels la matiere Electrique s'élance du corps électriſé, ſoyent en auſſi grand nombre que ceux par leſquels elle y rentre. Que la matiere Electrique ſort du corps électriſé en forme de bouquets ou d'aigrettes dont les rayons divergent beaucoup entre eux; & que les bouquets ou aigrettes, s'élancent par des pores aſſez diſtans les uns des autres. Que la matiere Electrique, tant effluente, qu'affluente, c'eſt-à-dire, tant celle qui émane des corps électriſés, que celle qui vient à eux des corps environnans, eſt aſſez ſubtile pour paſſer à travers des corps très durs & très compacts, & qu'elle les pénetre réellement, quoiqu'avec des dégrés de facilité plus ou moins grande. Que la matiere Electrique eſt répandue

par-tout, qu'elle se trouve au-dedans comme au-dehors des corps solides, & spécialement dans l'air même de notre atmosphére. Que tout bien considéré, cette matiere ne paroît pas différente de celle du feu & de la lumiere, mais qu'elle comprend aussi quelque chose de plus, & qu'elle pouroit bien être unie avec certaines parties du corps électrisant, ou du corps électrisé, ou du milieu par lequel elle a passé.

Tout cela, encore une fois, fait le fond de la seconde Partie de cet essai : ajoutés y les Expériences & les observations de l'Auteur ; surtout le détail de ces Phénomenes singuliers qui ont attiré tant de spectateurs chez M. l'Abbé Nollet. Ici la Peinture ou la Poësie, pourroit représenter ce Laboratoire, constamment rempli de tout ce qu'il y avoit de plus distingué & de plus connoisseur à la Cour & à la Ville. On alloit là, non pour discourir sur des questions abstraites ou frivoles, mais pour voir, pour éprouver des merveilles

merveilles auſſi anciennes que le monde, & dont on ne s'étoit toutefois pas apperçu. On paſſoit d'une expérience à l'autre; du tube au globe ; des matieres Electriques par elles-mêmes à celles qui le deviennent par communication ; de la ſuſpenſion des petits corps à l'inflammation de l'eſprit de vin, aux aigrettes de lumiere, aux commotions réciproques, au tremouſſement que reſſentent deux & trois cens perſonnes en même tems, dès qu'une ſeule tire l'étincelle de la barre électriſée. M. l'Abbé N. dirigeoit toutes ces opérations, &, dans la planche qui eſt à la tête de ce Livre, il paroît encore le tube à la main environné d'un groupe de curieux, expliquant les divers Phénomenes. Cela reſſemble peut-être aux exercices du Dieu Mercure, ſi bien décrits par Horace, *Ode XI. l. I.* Mais voyons préſentement la Théorie qui fait la troiſiéme Partie de cet ouvrage.

TROISIEME PARTIE.

Conjectures tirées de l'expérience ; sur les causes de l'Electricité.

Il est question de dire quelque chose de probable sur le principe, sur le méchanisme des Phénomenes de l'Electricité. M. l'Abbé N. procéde en ceci avec sa prudence, & sa capacité ordinaires. Il distingue deux classes de faits Electriques. Les premiers sont ceux qu'on connoit sous le nom d'*attractions* & de *répulsions*, c'est-à-dire, ceux en général qui s'operent par une cause invisible. Les autres sont les faits éclatans, les vibrations de lumiere, les inflammations, les picotemens, &c. Tout cela est très-connu de quiconque a vû les exercices de l'Electricité.

Or pour expliquer la cause des *attractions* & des *repulsions*, notre Auteur met en œuvre cette matiere *effluente*, & *affluente* dont on a parlé plus haut.

S'il y a une matiere *effluente*, qui s'élance du corps électrique, & si elle est remplacée par une matiere *affluente*, qui vient de tous les corps environnans, si la matiere *effluente* s'échappe par des rayons divergens, par des aigrettes distantes les unes des autres, tandis que la matiere *affluente* s'écoule par des rayons convergents ; on conçoit que par l'effort de cette matiere *affluente*, les corps légers, les feuilles de métal doivent se porter vers le corps Electrique, (tube, globe ou tout ce qu'on voudra) ; que ces corps légers doivent trouver un passage par les intervalles des aigrettes ; que s'ils paroissent se détourner d'abord un peu de la route, cela vient de ce qu'ils rencontrent quelques obstacles, c'est-à-dire, quelques filets de matiere Electrique, auxquels ils donnent prise ; que quand ils sont arrivés au corps Electrique, ils acquerent quelques dégrés d'Electricité qui leur sont communiqués ; qu'ils commencent par conséquent

à être environnés d'une eſpece de couronne de rayons divergens ; que par cette raiſon, ils donnent plus de priſe aux grandes aigrettes du corps Electrique ; qu'ainſi ils doivent en être repouſſés, comme il arrive en effet dans l'expérience ; que l'attraction doit recommencer lorſqu'on touche ces petits corps, parce qu'ils perdent alors l'Electricité, les aigrettes qui leur avoient été communiquées ; que conformément à l'expérience de Hauxbée, des fils placés au centre d'un globe de verre doivent être dirigés vers l'Equateur par leur matiere affluente, & qu'au contraire des fils attachés à un cerceau en dehors doivent être portés vers le centre de ce même globe.

On conçoit encore pourquoi il faut mettre ſur des matieres réſineuſes, ou ſuſpendre avec de la ſoye tout corps qu'on veut électriſer. Car ſans cette précaution, la matiere effluente du corps Electrique ſe communiqueroit à toutes les parties des

corps environnants, ce qui diminueroit les effets qu'on veut operer sur le corps mis en expérience; or l'on rémedie à cet inconvenient, par le moyen des soyes, des gommes qui ne s'électrisent presque point par communication. Ici M. l'Abbé N. donne une très-bonne explication physique du méchanisme de la matiere effluente, & de ses effets sur les corps non-Electriques.

Il explique avec le même soin ce qui fait la différence des corps plus ou moins susceptibles d'Electricité: pourquoi les corps les plus denses, toutes choses égales, doivent donner plus de prise aux impulsions de la matiere Electrique, quoique cette matiere passe plus librement par leurs pores; pourquoi l'Electricité se communique si promptement à une grande distance & à un grand nombre de personnes; pourquoi l'eau s'électrise, comme les autres corps, & qu'une simple vapeur humide empêche les effets de l'Electricité.

Notre Académicien dévelopре enſuite les Phénomenes de la ſeconde eſpéce, les effets brillans & bruyants de l'Electricité. Il avoit dit, dans ſa ſeconde Partie, que la matiere Electrique ne lui paroiſſoit pas différente de la matiere de feu, en ajoutant qu'elle étoit apparemment unie à certaines parties du corps électriſant, ou du corps électriſé, ou du milieu par où elle paſſe. *Si* ces parties ſont graſſes, ſalines ou ſulphureuſes, ce ſeront comme des enveloppes qui s'oppoſeront à ſon expanſion. Mais quand cette matiére eſt miſe en mouvement, tant dans le corps Electrique que dans celui qui ne l'eſt pas, ſi la viteſſe reſpective entre les deux courants de cette matiere ſe trouve aſſez grande, le choc briſe les enveloppes, le feu éclate de toutes parts, & anime du même mouvement, les parties ſemblables qui ſont contigues, à peu-prés comme un grain de poudre enflamme & allume d'autres grains placés de ſuite. Voilà le

principe des étincelles & du bruit qu'on remarque dans les expériences de l'Electricité.

Ces étincelles ne font sentir aucune chaleur, parce que la matiere qui les compose est apparemment fort raréfiée; elles éclatent, lorsqu'on approche le doigt d'un corps fortement électrisé, parce qu'il se fait un choc violent entre les parties de la matiere *effluente* & celles de la matiere *affluente*. Elles causent une douleur sensible en deux personnes qui s'approchent, (dont l'une est fortement électrisée & l'autre ne l'est pas encore), parce qu'il y a réaction entre les deux filets de matiere Electrique; & que cela doit distendre avec violence les pores de la peau dans l'un & l'autre de ces corps animés: ce qui fait le picotement, la picquure & la douleur.

Même méchanisme par rapport aux personnes vetuës d'étoffe d'or ou d'argent, qui se font électriser, & de qui d'autres personnes tirent des étincelles; la matiere Electri-

que passe facilement dans les métaux, dans les fils d'or ou d'argent. Ces fils électrisés de la sorte deviennent hérissés d'aigrettes ; ces aigrettes rencontrent en sortant une matiere affluente qui vient du corps animé. Aussi-tôt combat, repercussion, inflammation, picotement que ressent la personne mise en expérience.

On explique avec le même succès l'inflammation de l'esprit de vin, lorsqu'une personne électrisée en apptoche son doit. On discute après cela toutes les particularités de la belle expérience de Leyde : » Vous tenez d'une main un vase » de verre ou de porcelaine, en » partie plein d'eau, dans lequel » est plongé le bout d'une verge » de métal électrisée, & vous approchez l'autre main de cette » verge, pour en tirer une étincelle ; alors vous éprouvez une » violente commotion dans les » deux bras, & souvent dans la » poitrine, dans les entrailles &

» dans tous le corps. » *Cette commotion*, dit M. l'Abbé Nollet, *peut s'attribuer avec beaucoup de vraiſemblance à la double repercuſſion, que reçoit en même tems le fluide électrique qui réſide en nous, comme par tout ailleurs* ; ce qu'il appuye d'un détail de raiſons très-plauſibles. Il y ajoute des réfléxions particuliéres ſur la qualité du vaſe qu'on employe dans cette expérience, & il finit par quelques expériences du globe purgé d'air par le moyen d'une machine pneumatique.

Quoique nous nous ſoyons appliqués à bien analyſer cet Ouvrage, nous croyons que le Livre même eſt une acquiſition néceſſaire pour tous les Phyſiciens modernes. L'Auteur promet quelque choſe de plus étendu, ſur les mêmes phénoménes, dans la ſuite de ſes Leçons de Phyſique. En attendant, profitons de ces premiéres tentatives, qui ſont comme la découverte d'un nouveau monde,

où tous les Obſervateurs de la Nature ſont invités d'aller faire des établiſſemens.

ARTICLE XVIII.

EXPOSITION claire & préciſe des différents points qui ont rapport aux matiéres de Religion, &c. Suite de l'Article VIII. au mois de Janvier.

Tableau du Traité de l'Egliſe.

RIen de plus néceſſaire que de connoître la vraie Egliſe de J. C. : hors de ſon ſein, point de ſalut ; quiconque n'eſt pas dans ce vaiſſeau myſtérieux, ne peut arriver au port & périra néceſſairement. L'intérêt le plus grand pour nous eſt donc de rechercher cette véritable Egliſe. Dieu a eu ſoin de la revêtir de caractéres ſenſibles & éclatans qui la font connoître à tout e prit attentif. L'Auteur développe ces caractéres avec

netteté, & ils se réduisent tous, 1°. A une succession non interrompue de Pasteurs, depuis les Apôtres jusqu'à nous. 2°. A une étendue qui renferme une multitude infinie d'hommes, répandus dans toutes les contrées du monde. 3°. A une visibilité perpétuelle & non interrompue, depuis J. C. & ses Apôtres jusqu'à présent. 4°. *A une unité de communion avec la Chaire de S. Pierre, qui est par institution divine le centre de la Communion Ecclésiastique.* Une Société de Chrétiens n'a-t-elle pas ces caractéres? elle n'est pas l'Eglise de J. C.: elle ne l'est pas même, eût-elle tous les autres caractéres, si elle n'est pas unie à la Chaire de S. Pierre. « Cette Eglise, *dit l'Auteur*, est essentiellement un tout » moral, où il doit y avoir un » centre, auquel tous les mem» bres, qui le composent, se rap» portent. Ce centre est la chaire » de S. Pierre établie à Rome par » cet Apôtre : caractére principal

» de l'Eglise de J. C. Toute So-
» ciété de Chrétiens, qui ne com-
» munique pas avec cette chaire,
» est une société profane, qui n'est
» pas la véritable Eglise. »

Mais à qui J. C. a-t-il donné le pouvoir des Clefs? L'Auteur prouve que ce pouvoir a été donné aux Pasteurs & non à la Communauté, & que dans l'exercice de ce pouvoir ils ne sont pas obligés d'attendre le consentement même présumé des Fidelles. Il réfute très-bien les principes du Docteur Richer, & la Doctrine d'Antoine de Dominis, proscrite à Rome & en France.

Au sujet des simples Prêtres, il soutient que non seulement ils ne sont pas juges de la Doctrine, mais que même « la foi Catholique en-
» seigne que les Prêtres n'ont point
» avec les Evêques, en vertu de
» l'institution divine, une égale
» puissance d'ordre, c'est-à-dire,
» que les Prêtres, en vertu de
» l'institution divine, n'ont pas le

» pouvoir d'adminiſtrer tous les » Sacremens, & qu'ils n'adminiſtrent que par dépendance & par » ſubordination ceux qu'ils ont le » pouvoir de donner. Toute la » Tradition, *dit-il*, reclame en » faveur de ce point de Doctrine. » S. Ignace, ce Docteur ſi célébre dans l'Egliſe, parce qu'il a » été inſtruit à l'Ecole des Apô- » tres, décide en termes formels, » qu'il n'eſt pas permis aux Prê- » tres de ſacrifier & de baptiſer » ſans l'Evêque. » *Non licet ſine Epiſcopo aut baptiſare aut ſacra facere.* « Preuve ſenſible qu'il étoit » vivement convaincu que les » Evêques étoient ſupérieurs aux » Prêtres par rapport à ces deux » fonctions, & que cette ſupério- » rité étoit d'inſtitution divine. » S. Cyprien, Tertullien & Innocent I. s'expriment auſſi clairement & plus fortement même que S. Ignace. Or ces principes renverſent la peſante doctrine de l'Auteur de l'Ouvrage, *des droits lé-*

gitimes du premier & du ſecond ordre. Mais ne renverſent-ils pas auſſi celle que notre Auteur s'eſt efforcé d'établir, en voulant prouver qu'avant le Concile de Trente, tous les Prêtres avoient ſans l'approbation de l'Ordinaire, le pouvoir de confeſſer?

M. Jurieu & tous les Proteſtans refuſent au corps des Paſteurs le jugement de la Doctrine, & prétendent qu'il faut juger de la doctrine par la diſcuſſion des dogmes. *Méthode*, dit l'Auteur, *inconnue à toute l'antiquité, & peu proportionnée à la foibleſſe des eſprits.* Peut-on effectivement réfléchir un peu ſur les bornes & la diverſité des eſprits, ſans être obligé d'en convenir? Où en ſerions-nous, s'il nous falloit examiner en critiques éclairés, tous les points de notre croyance? La plus longue vie n'y ſuffiroit pas. Il y a certaines matiéres ſur leſquelles, après dix ans d'une étude conſtante, on peut à peine bégayer. Il eſt étonnant que

le ſyſtême de l'*eſprit particulier* ait pu faire fortune, & qu'on ait fait la régle de ſa croyance, d'un principe qui doit être le germe de l'erreur, de l'entouſiaſme & du fanatiſme.

Mais quel dégré de reſpect, de vénération & d'obéiſſance doit-on à la voix des Paſteurs; & l'Egliſe eſt-elle infaillible? Queſtion importante, que l'Auteur traite avec préciſion & avec force. Il diſtingue une infaillibilité *morale & naturelle, & une infaillibilité ſurnaturelle & de privilege.* La premiére eſt l'impoſſibilité morale d'enſeigner l'erreur, & elle eſt fondée ſur l'examen & les recherches. La ſeconde eſt l'impoſſibilité phyſique & abſolue de décider en faveur du menſonge; & elle eſt fondée ſur les promeſſes faites par J. C. à ſon Egliſe. L'Auteur prouve que l'une & l'autre infaillibilité convient à l'Egliſe. La premiére, parce qu'il eſt moralement impoſſible que le corps des Paſteurs conſpire à pro-

fesser un dogme erroné, ou à rejetter un dogme divin. On ne peut le supposer, sans admettre dans ces Pasteurs, ou une ignorance absolue des points révélés, ou un dessein formé de faire triompher l'erreur & le mensonge : l'un ou l'autre est-il moralement possible ? La seconde, parce que J. C. a promis au corps des Pasteurs une assistance constante dans l'enseignement commun. *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siécles.*

S'il m'étoit permis de dire ce que je pense, j'ajouterois qu'il me paroît démontré que l'infaillibilité étoit essentielle à l'Eglise : pourquoi ? Parce que J. C. ayant prédit qu'il y auroit des héréfies, il est évident qu'il a dû faire ce que font tous les Législateurs, je veux dire établir un Tribunal pour juger & terminer ces querelles. Or n'est-il pas encore évident que ces querelles ne pouvoient être terminées que par un Tribunal infailli-

ble ? L'infaillibilité ſeule peut avoir le privilege de réduire & de fixer des eſprits qui penſent & qui raiſonnent. Otez à l'Egliſe ce privilege, il ſera très-permis d'examiner, de douter, de rejetter même ſes jugemens.

Le glorieux privilege de l'infaillibilité ne convient pas moins à l'Egliſe diſperſée qu'à l'Egliſe aſſemblée, & l'Auteur le prouve évidemment par l'aſſiſtance continuelle, & *de tous les jours*, promiſe au corps des Paſteurs. *Je ſerai avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles*, & il remarque fort bien que l'infaillibilité de l'Egliſe diſperſée, ne ſuppoſe pas l'unanimité abſolue des Paſteurs : qu'il ſuffit, pour que ſes déciſions ſoient irreformables, que le plus grand nombre des Evêques ſe réuniſſe avec le Pape dans la définition d'un point de doctrine. Mais il prétend que cette réunion du Pape & du plus grand nombre des Evêques ne ſuffit pas, lorſ-

que de grandes Eglises refusent de se soumettre à leur jugement, & qu'en ce cas on peut attendre la décision d'un Concile Œcuménique. *L'Histoire de la dispute de la Pâque, & celle de la dispute de la Rébaptisation suffisent*, dit-il, *pour porter au dernier période d'évidence la vérité incontestable de la maxime avancée*. Si la *maxime avancée* n'étoit appuyée que sur de semblables preuves, il seroit très-permis de ne la regarder, ni comme *évidente*, ni comme *incontestable*. Car 1°. La fixation de la Pâque au Dimanche après le 14 du mois *Nisan*, étoit un point de discipline. Les Eglises d'Asie pouvoient garder la pratique & la tradition de leurs peres, elles n'étoient pas obligées de se conformer à celle du Pape Victor & de l'Eglise Latine. Mais, dit notre Auteur, le Pape ayant trouvé de la résistance dans les Eglises d'Asie, & ayant menacé de les séparer de la communion Catholique, S. Irenée lui

repréſenta qu'il ne *falloit pas agir avec tant de chaleur & de précipitation.* Je demande ſi cette preuve paroîtra *évidente* & *inconteſtable* ? S. Irenée eut-il regardé les Quartodecimans comme rébelles à l'Egliſe, il eut fait ſagement d'exhorter ce Pape de ne pas agir avec *chaleur* & avec *précipitation* ; & l'Egliſe doit épuiſer les voyes de la douceur & de la patience à l'égard de ſes enfans, avant de les retrancher de ſon ſein.

2°. Le fait de la Rebaptiſation ne ſeroit pas plus démonſtratif en faveur du ſentiment de notre Auteur : pourquoi ? Parce qu'un grand nombre de célébres Théologiens prouve que, du tems de S. Cyprien, la Rebaptiſation fut regardée comme un point de diſcipline, & que le décret du Pape Etienne contenoit une ordonnance de pratique, & non une déciſion dogmatique.

J'ajouterai deux Obſervations. La premiére eſt qu'il ne paroît pas

poſſible que les Egliſes particuliéres ayent eu le tems d'accepter le décret du Pape Etienne, ni que leur acceptation, ſi elle a eu lieu, ait pû parvenir à la connoiſſance de S. Cyprien. On ſçait que ce fut quelques mois après ce décret que commença la cruelle perſécution de Valerien. L'Egliſe fut dans la plus grande agitation : la plûpart des Evêques, & S. Cyprien lui-même tout des premiers, furent exilés ou couronnés du martyre. La ſeconde obſervation eſt que S. Auguſtin, bien loin de faire l'apologie de la réſiſtance de S. Cyprien, aſſure que l'abondance de ſa charité & le feu du martyre a expié cette tache.

Tableau du Traité de la Hiérarchie Eccléſiaſtique.

On entend par *Hierarchie*, les différens dégrés de dignité & de pouvoir de différentes perſonnes qui compoſent le Clergé. Les

Clercs ſont inférieurs aux Soûdiacres, ceux-ci aux Diacres, les Diacres aux Prêtres, les Prêtres aux Evêques, en qui ſeuls réſide la *plénitude du Sacerdoce.* Le Diaconat, la Prêtriſe, l'Epiſcopat, doivent leur origine à J. C., les autres Ordres ſont d'inſtitution Eccléſiaſtique.

Le Cathéchiſme du Concile de Trente obſerve que, *quoiqu'il n'y ait qu'un Sacerdoce dans la Loi nouvelle, tous ceux qui en ſont revêtus n'ont pas le même dégré de puiſſance & d'autorité.* Les Prêtres ſont inférieurs aux Evêques, les Evêques ſont ſubordonnés aux Archevêques, les Archevêques aux Patriarches.

Tout le monde connoît l'étendue du pouvoir des Evêques, mais quelles ſont les prérogatives des Archevêques? L'Auteur prouve, par différens Conciles, qu'ils en ont quatre inſéparables de leur dignité. La premiére, eſt le droit de conſacrer les Evêques de leur

Métropole. La seconde, de convoquer les Conciles de la Province & d'y présider. La troisiéme est l'*inspection sur toutes les Eglises de la Province & sur toutes les affaires de quelque importance.* La quatriéme est le droit *de juger en dernier ressort les Ministres du haut & du bas Clergé.*

Ce que sont les Archevêques par rapport aux Evêques, les Patriarches ou Primats le sont par rapport aux Archevêques. Plusieurs Sçavans ont attribué à J. C. l'origine des Patriarches. Notre Auteur montre qu'ils sont d'institution Ecclésiastique. Leurs prérogatives se réduisent 1°. A l'Ordination des Métropolitains. 2°. A la convocation des Conciles Nationaux. 3°. A la connoissance des affaires importantes de leur Patriarchat. Nous connoissons par l'Histoire Ecclésiastique cinq Patriarchats. Celui de Rome, celui d'Aléxandrie, celui d'Antioche, celui de Jerusalem & celui de Constan-

tinople. On en parle ici avec quelque détail. Nous nous contenterons, en finiſſant cet Extrait, de quelques obſervations ſur les Patriarchats de Rome & de Conſtantinople.

1°. L'Auteur obſerve très-judicieuſement qu'il ne faut pas confondre les prérogatives de la primauté d'honneur & de juriſdiction du Pape avec les droits de ſon Patriarchat. Sa primauté s'étend à toutes les Egliſes du monde. *On ne peut*, dit l'Auteur, *le nier ſans errer dans la foi.* Son Patriarchat a, comme les autres, ſes limites : ſon étendue eſt fort controverſée parmi les Sçavans. Le P. Sirmond & pluſieurs habiles Critiques prétendent qu'il renferme, non ſeulement les *Régions Suburbicaires*, c'eſt-à-dire, les dix Provinces gouvernées par le Préfet du Prétoire, mais encore toutes les Egliſes d'Occident. Notre Auteur combat ce ſentiment, mais ſes raiſons ſont-elles aſſez fortes pour faire aban-

donner une opinion qui paroît bien fondée?

2°. Le siége de Constantinople n'a eu pendant quelque tems d'autre prérogative, que d'être le siége de la Ville Impériale. Mais cette prérogative devoit lui en procurer d'autres. Le second Concile Général lui donna le premier rang après Rome. *Constantinopolitanus Episcopus habeat honoris primatum post Episcopum Romanum.* Ce Canon donnoit une prééminence bien grande à l'Evêque de Constantinople ; mais ne l'érigeoit pas en Patriarche. Le quatriéme Concile Général tenu à Calcedoine, lui attribua la jurisdiction sur les Diocèses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & c'est là l'époque de l'érection du siége de Constantinople en titre Patriarchal. On sçait que l'Eglise de Rome s'opposa de toutes ses forces à cette prérogative ; mais les Evêques de Constantinople n'y ont jamais renoncé, & Rome elle-même l'a enfin reconnue.

ARTICLE

ARTICLE XIX.

LETTRE AU P. B. J. sur la décadence de la Langue Grecque.

Un homme de Lettres, que nous ne connoissons point, nous écrit pour se plaindre de la décadence de la Langue Grecque. Il mêle à ces plaintes des Observations utiles, & qui font bien l'éloge de son goût & de sa vertu. Nous transcrivons cette Lettre en y ajoutant quelques Notes, que l'on appellera si l'on veut Critiques, Historiques, Philosophiques; les noms ne font rien à la chose.

M. R. P,

L'étude de la Langue Grecque est aujourd'hui entiérement négligée. (*a*) Cependant les Bibliothé-

(*a*) Quelqu'un récita, il n'y a pas long-tems, un joli Poëme Latin inti-

ques (j'entens même celles des Particuliers) poſſedent Homere, Anacréon, Sophocle, Euripide & tout ce que la Grece a enfanté dans ſes plus beaux jours. Ces Livres ſont apparemment là pour faire nombre, ou pour donner un air d'érudition aux Propriétaires riches, mais peu lettrés. (*b*) Les Libraires de France n'oſent point

tulé : *Epicedium Linguæ Grecæ.* On applaudit à cette idée, qui eſt très-vraie, quoiqu'elle faſſe peu d'honneur à notre Nation. Les cauſes de la décadence du Grec ſont, 1°. La multitude des Traductions Françoiſes qu'on croit bonnes, & qui ne le ſont pas. 2°. La difficulté qu'éprouvent les Maîtres, de la part des parens, quand il eſt queſtion de faire apprendre du Grec à leurs éléves. 3° Les Livres frivoles qu'on met de bonne heure entre les mains des enfans.

(*b*) Ces Bibliothéques des particuliers opulents ſe font quelquefois à la toiſe. Les Libraires y mettent du Grec pour remplir les tablettes, & pour ſe décharger en même tems de meubles regardez comme inutiles dans leurs Magaſins.

hazarder d'Editions Greques ; ils ſçavent trop ſur quel ton nous ſommes montés. Ils s'accommodent beaucoup mieux de Romans, & de tout ce qui eſt fait en dépit de la raiſon : ils n'ont pas tout à fait tort, ils nous connoiſſent. Nous ne ſommes plus au tems des Etiennes. (*c*) On liſoit alors les Anciens: on faiſoit paſſer le feu & l'agrément de leurs penſées dans les

(*c*) Il faut dire auſſi que ces admirables Typographes ne cherchoient point à faire une fortune rapide. L'immortalité étoit leur point de vue. Quand Henri Etienne eut publié ſon *Diodore de Sicile*, ſon beau *Recueil des Poëtes Héroïques*, penſez vous qu'on allât enlever ces volumes comme on enleve aujourd'hui nos Romans & nos Comédies ? Non ſans doute : les Amateurs faiſoient toujours le petit nombre, & il falloit du tems pour donner cours à ces grandes richeſſes Littéraires. Mais Etienne attendoit patiemment la récompenſe de ſes travaux, il ſe contentoit d'un gain médiocre, il vivoit dans ſon domeſtique avec la ſimplicité des anciens Grecs. Quel ſiécle ! Quels Artiſtes ! Quelle nobleſſe de ſentimens !

compositions modernes, on ne donnoit point le nom odieux de *Pédant* à ceux qui cultivoient les Sciences.

Nos Ancêtres se bornoient à l'étude du beau, du vrai, de la sagesse. Aujourd'hui, pourvû qu'on ait le talent d'amuser, de dire agréablement des riens, on est un homme admirable. Un petit air d'irreligion, un ton de raillerie sur ce qu'il y a de plus vénérable & de plus sacré, donne aussi des graces, des entrées, je dirois presque de la considération. (*d*)

Aujourd'hui les Auteurs fourmillent, mais où sont

> Ceux qui d'une aîle assurée
> Quittant la terre, ont atteint l'Empirée?
>
> *Rouss. Epit. à Marot.*

(*d*) Voilà en quoi notre siécle mérite tous les reproches des hommes sensés & vertueux. Nos Ancêtres furent sçavans, & ils respectoient la Religion. On est devenu ignorant & impie; or l'ignorance & l'impiété sortent d'une même source, qui est l'esprit de molesse & de libertinage.

Je connois il est vrai l'éléve d'Horace, de Sophocle, d'Euripide. Ce n'est que par la lecture de ces grands Maîtres, qu'il se distingue, peut-être sans elle ramperoit-il comme tant d'autres. (*e*)

La Langue Grecque ne semble plus être en honneur que chez nos voisins. Ils font encore des Editions d'Homere, de Démosthene, &c. (*f*) mais elles ont un défaut : on y voit ordinairement le Latin à côté du Grec. Les Editeurs devroient supposer que ceux qui recherchent ces Editions possédent la Langue Grecque ; (*g*) les Eco-

(*e*) Il falloit nommer ce docte partisan des Anciens, cet éléve d'Homere, de Sophocle & d'Euripide. Ce sera apparemment le dernier des Grecs, comme Caton fut le dernier des Romains.

(*f*) Il falloit ajouter qu'ils nous enlevent nos belles Editions anciennes. On leur donne à Paris pour six ou sept francs le bel Homere d'Henri Etienne, lequel en vaut 50.

(*g*) Les Etiennes donnoient d'abord des Editions purement Grecques ; on

liers trouveront toujours des feuilles à leur usage.

Un autre défaut, c'est que ce sont des in-folio, des in-4°. On vit paroître toutefois en 1743 un fort beau Théophraste à Glasgou, in-12. le Grec à la tête, & le Latin de Casaubon ensuite; tout cela sur le plus magnifique papier, & avec les plus beaux caractéres du monde. Il seroit à souhaiter qu'on donnât tous les Auteurs Grecs dans le même format, avec le même papier & les mêmes caractéres. Ce Livre auroit dû trouver place dans vos Mémoires. Les amateurs de la Littérature Greque en auroient profité. (*b*)

prit la méthode ensuite de mettre le Latin à la fin du volume. C'est ainsi que le Polybe parut chez *Hervagius* de Bâle. On passa bientôt après aux deux colonnes Grecque & Latine : on supprima le Grec avec le tems ; on traduisit en François, souvent sur le Latin. Voilà les progrès de la chûte des Lettres Grecques.

(*b*) Ce Livre nous a été inconnu : mais puisque la datte est encore assez

Il a paru cette année chez Brocas, une Edition d'Homere, à laquelle vous avez donné des éloges (*i*) dans un de vos Journaux. Elle a cependant des défauts essentiels. 1°. Le papier en est fort mauvais. 2°. La Traduction Latine est à côté. 3°. Cette traduction est très-vicieuse. Je me ferois fort d'y trouver plus de mille fautes.

Le Public souhaiteroit que, quand vous annoncez une Edition Grecque, vous marquiez si l'édition

récente, il seroit encore tems d'en rendre compte, s'il passoit pour quelques jours entre nos mains. Cette sorte de Littérature a toujours trouvé place dans les Mémoires de Trévoux. On y a parlé en dernier lieu du *Diodore de Sicile* de Westein.

(*i*) Une Edition d'Homere, faite à Paris, est tellement un phénomene aujourd'hui, qu'il a fallu lui faire accueil malgré ses défauts. Le malheur de cet Homere de Brocas, est qu'on l'a destiné uniquement pour des Ecoliers : Destination qui dégrade les Livres, qui empêche les Libraires de faire de la dépense.

eſt pure, ſans Latin, ſans Notes; ou bien dans quelle forme eſt la traduction Latine, ſi elle ſe trouve à côté, ſi on l'a renvoyée à la fin, ou ſi une feuille eſt toute Greque & la ſuivante toute Latine. Dans ce dernier cas, ceux qui n'aiment pas cette bigarrure de Latin & de Grec, pourroient oter le Latin & faire relier le Grec à part.

Si vous jugez ma Lettre digne d'entrer dans vos Mémoires, vous me ferez plaiſir de l'y admettre.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 17 Décembre 17;6.

ARTICLE XX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

ARchitectura, Carmen. Autore Joanne Maria Borelly, *è Societ. Jesu, Typis Henrici de Claustre.*

Ce sujet est fort beau, & peut-être trop étendu, pour un Poëme de 600 vers. On sent que l'Auteur resserre à tout instant sa matiere, pour dire quelque chose de chaque partie de l'Architecture. Il suit cette division 1°. Les 6. Ordres Dorique, Ionique, Corinthien, Composite, Toscan, Gothique. 2°. Les Temples & les Palais, à Rome S. Pierre, la Colonnade, l'Obelisque &c. En France, Fontainebleau, le Louvre, Versailles, les Invalides, le Lu-

xembourg, le Val de Grace. 3°. Les Bâtimens publics, les Ponts, les Quais, les Aqueducs, le Canal de Languedoc. 4°. Les Fortifications & les principaux Ouvrages qui en dépendent. En quelques endroits, l'Auteur prend le ſtile Didactique; mais communement il ſe borne à la deſcription : on lit tout ce petit Ouvrage avec plaiſir. Nous n'en citerons que deux morceaux : dans le premier, c'eſt *Pallas qui vient donner l'idée de l'ordre Dorique.*

Huc monitu Divûm, celeri Tritonia greſſu,
Infert ſe Pallas, Dorûmque in littore ſiſtit.
Non criſtis galeata caput, non cuſpide dextram,
Armata incedit, protecta aut Gorgone ſævâ.
Pro galeâ, Crines pinnis diſtincta corona
Ambroſios veſtit; ſacrâ pro cuſpide normam,
Dextra tenet Divæ; pro Gorgone, læva tabellam
Suſtinet, egregium referentem in imagine templum,

Cujus ad exemplar Dores jam limina ponant
Digna Deûm : ante pedes & trulla & pensile plumbum,
Malleus & libella jacent, scalprumque fabrile, &
Circinus expanso qui dividit omnia gressu.

Dans le second morceau, le Poëte décrit ainsi l'Eglise de *Saint Pierre de Rome* :

Tum Vaticanus quà se subducere collis
Incipit, immensâ tollat * se mole per auras
Templum immane, Petro posuit quos optima honores
Relligio : annosi moles operosa laboris ;
Præcipuum artis opus, doctæ quod Græcia Romæ,
Antiqua invideat, quamvis magis omnibus unam,
Græcorum gentem fertur coluisse Minerva.
Nam crucis in morem distinguitur area, quantam
Vix possunt spectantûm oculi se ferre per omnem.
Mille Corinthæis assurgit fulta columnis,

* Plus haut on lit : *Nam memoraret uti....*

Machina, quâ tellus, tanto ſeu pondere, ſive
Relligione Domûs, ſacroque horrore locorum,
Tota tremit latè circum indignantibus hydris.
Et quà diviſo ſcindit ſe tramite templum,
Aſcendit Tholus ingens, nullâ imitabilis arte;
Aſtra petit, nubeſque, & vertice provocat imbres, &c.

De Trevoux.

Eſſai de Sermons. Eloge du Sacerdoce & du Carmel, par un Prêtre du Diocèſe de Lyon : *ſe trouve à Paris, chez Cavelier pere, rue S. Jacques.*

On a ici deux diſcours, le premier en l'honneur du Sacerdoce & des Saints Prêtres ; le ſecond ſur la dévotion du Scapulaire.

Dans le premier, on montre la dignité du Sacerdoce par rapport à Dieu, & par rapport aux hommes. Dans le ſecond, la ſolidité & l'utilité de la dévotion du Scapulaire. L'Auteur paroît nourri de la Science de

l'Ecriture, des Saints Peres, & des Décrêts de l'Eglise qu'il cite souvent.

On a joint à cette brochure un Sermon du P. de la Colombiere, sur la même devotion du Scapulaire, en faveur de *ceux qui n'ont pas lû les ouvrages de ce grand Serviteur de Dieu.*

De Bezançon.

Quæstiones Medicæ circà Fontes medicatos Plumbariæ. in-12. Cette brochure est dédiée à M. le Président Henault, qui a des obligations aux Eaux de Plombiere; & ce n'est pas, dit l'Auteur, une des moindres raisons pour faire estimer cette Fontaine, puisqu'elle a conservé un Magistrat, qui fait tant d'honneur au Bareau & à la Littérature.

On examine trois choses. 1°. D'où vient la chaleur & la vertu des Eaux de Plombiere. 2°. Si ces Eaux ont beaucoup de propriétés. 3°. Si la maniere dont on s'en sert est bonne.

Sur le premier article, on déci-

de, en conſéquence de pluſieurs analyſes qui en ont été faites, que la chaleur & la vertu des Eaux de Plombiere, vient des *Pyrites* enfermés dans le ſein de la Terre. On ſçait que les *Pyrites* ſont les Marcaſſites du cuivre, c'eſt-à-dire, ces ſortes de pierres métalliques, qui paroiſſent brunes au dehors, criſtallines en dedans, brillantes, luiſantes & ſujettes à la rouille.

Pour repondre à la ſeconde queſtion, on fait voir que les eaux de Plombiere guériſſent les obſtructions, affermiſſent les membres & l'eſtomach, rétabliſſent la circulation du ſang, facilitent les évacuations, remettent l'équilibre entre les fluides & les ſolides, &c. & pour ménager tous ces bons effets, on avertit que le vrai tems de prendre ces Eaux eſt la fin du printems & le commencement de l'Eté.

Mais on condamne fort la méthode qui eſt ſuivie à Plombiere dans l'uſage de ces Eaux. Car 1°. On y obſerve le même regime

pour tout le monde ; on y commande la même dose de remedes à tous les malades : ce qui est tout à fait contraire à la raison. 2°. On a introduit la pernicieuse coutume de faire boire, baigner, doucher &c. dans le même jour. Cela cause des fievres, cela épuise le temperamment ; sans compter que cette pratique est de l'invention des gens du Pays ; qu'aucun habile Médecin ne l'approuve, & qu'elle contredit ce qui est reçu dans tous les autres endroits où l'on va prendre les eaux.

Tel est le plan général de cette brochure qu'on doit trouver très-utile en ce tems-ci, où les Eaux de Plombiere s'acreditent de jour en jour. L'Auteur est M. *Morel* qui en a fait le sujet de sa These, en se faisant recevoir Bachelier de Médecine à Besançon.

DE PARIS.

Epitre au Prince Charles Edouard. Par M. P..., chez Herissant rue N. D. MD. CC. XLVII.

C'eſt un éloge de la fermeté de ce Prince, au milieu de ſes malheurs. Le Poëte exprime ainſi la ſituation où il ſe trouva après la défaite de ſes troupes.

Dis nous, jeune Héros, dis nous quel ſort propice
Alors ſauva tes jours proſcrits par l'injuſtice,
Pour tromper les deſſeins de perfides Soldats,
Quelle Egide à leurs yeux a dérobé tes pas ?
Qui t'a pû garantir de leur main ſacrilege?
Comment dans ces Rochers que tout l'Enfer aſſiége,
Où la faim & la ſoif, le fer & le poiſon,
Conduits par la révolte & par la trahiſon,
T'offrent de toutes parts une mort aſſûrée,
As-tu pû conſerver, non ta tête ſacrée,
Mais ce courage altier & ce calme conſtant,
Qui te faiſant braver le péril qui t'attend,
Etouffent dans ton cœur le murmure & la plainte,
Et pour tes amis ſeuls laiſſent parler la crainte

. . . .

La Bataille de Raucoux, Poëme, chez la Veuve David, &c.

L'Aúteur de cet Ouvrage paroît exercé à faire des vers, à décrire des Batailles. Il peint ainsi la marche de nos troupes :

L'aurore se paroit des premiers feux du jour,
Les François dans la plaine attendoient son retour,
L'écho de toutes parts repandant les allarmes,
Sembloit rendre à regret le bruit confus des armes.
Le fer étinceloit, nos Soldats généreux
Marchoient avec plaisir sous un chef digne d'eux.
Quels ardents leopards, quels lions invincibles
Pouront par leurs efforts, par des ligues terribles,
Resister aux François que Maurice conduit ?
Il observe, il dispose, il anime, il instruit,
Il regle nos destins : Compagnons de sa gloire,
François, Peuple Héros, volez à la Victoire.

Il célebre en 6 beaux vers la

valeur de M. le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Que vois-je? eſt ce un mortel qui frappe, qui renverſe
Ces bataillons nombreux que la crainte diſperſe?
C'eſt vous, brave Clermont, digne ſang de nos Rois;
Pallas à ſes côtés, aſſûre ſes exploits.
Puiſſante Deité, couvre de ton Egide
Au milieu des hazards, ce guerrier intrepide.

On voit ici une lettre Latine que M. Le Franc écrit à l'Académie de Cortone, qui l'a reçu parmi ſes membres. Cette Société litteraire ſe diſtingue beaucoup aujourd'hui par ſes travaux & ſes ſuccès ; elle les doit au choix judicieux qu'elle fait des Académiciens. M. le Franc figure extrêmement bien dans cette liſte, il montre déja par l'explication d'un monument antique, combien il étoit digne d'y être admis. Il eſt queſtion des reſtes de deux Edifices qu'on voit encore à Cahors. La tra-

dition du Pays est que le premier fut autrefois un Amphithéatre & l'autre un Temple de Diane. M. le Franc juge avec raison qu'il n'y avoit là qu'un Théatre, & des bains publics. Tout cela est en fort mauvais ordre aujourd'hui : les bonnes Réligieuses Clarisses, dont le Jardin confine avec ces précieux restes, ont tâché à plusieurs reprises de les détruire tout-à-fait : heureusement les Magistrats n'y ont point consenti. Si quelque jour l'amour de l'Antiquité se perd dans cette Ville, les Réligieuses reprendront sans doute leur premier dessein, & c'en est fait du monument. M. Le Franc se plaint par occasion de l'indifférence qu'on paroit avoir dans Nîmes pour la conservation du bel Amphithéatre que les connoisseurs admirent. Ce chef-d'œuvre de la magnificence Romaine est rempli aujourd'hui de petites boutiques & de misérables maisonnettes, après avoir servi aux jeux des Proconsuls & des Généraux d'armée.

Nous dirons du stile de cette let-

tre, qu'il eſt tout propre à perpétuer le goût de la bonne latinité : ce ſera peut-être auſſi dans la ſuite un monument dont on ſe ſervira, pour faire voir que les Magiſtrats de notre ſiécle n'ont pas abandonné la langue d'Auguſte. Nous ſouhaitons qu'à cet égard on puiſſe toujours montrer exactement le fil de la tradition, depuis les de Meſmes & les de Thou juſqu'à nos derniers neveux.

A la ſuite de cette Lettre, on en trouve une autre écrite en François par M. l'Abbé Venuti, un des amis & des confreres Académiciens de M. le Franc. C'eſt une liſte des Dames Italiennes, qui ſe diſtinguent aujourd'hui dans les Lettres. Nous l'abrégeons, en retenant les noms & les principales qualités.

Mademoiſelle *Laure Catherine Baſſi*, reçue Docteur & Profeſſeur à Bologne, de l'Académie des *Arcadi* de Rome & des *Apathiſti* de Florence, ſçavante dans la Philoſophie, l'Algebre & la Géométrie, agée de 34 à 35 ans.

Madame la Comteſſe *Clelie Grillo-Boromei*, très-verſée dans les connoiſſances les plus abſtraites, & protectrice des Sciences à Milan. Elle a deux ſœurs également diſtinguées par leur érudition.

Madame *Marie Agneſi*, de Milan, ſçait le Latin, le Grec, la Phyſique & les Mathématiques.

Madame la *Princeſſe de Colubrano*, eſt très-célébre à Naples, par l'étude qu'elle a faite des Langues Latine & Françoiſe, par ſon goût pour la Poëſie & les Mathématiques.

Madame la *Ducheſſe de Caſerta*, a une connoiſſance très-étendue de la Philoſophie & de la Géométrie. Elle demeure à Rome.

Madame la *Marquiſe de Grimaldi* brille dans cette Ville par les Antiquités Grecques & Romaines.

Mademoiſelle *Louiſe Bargalli*, de Veniſe, s'eſt fait un nom par ſa belle traduction en Vers ſans rime des Comédies de Terence.

Madame la *Comteſſe Girolami-Ambra* eſt renommée à Florence par des Poëſies très-délicates.

Madame *Faustine Maratti-Zappi*, Romaine, est connue par un grand nombre de bonnes Poësies.

Mademoiselle *Parisotti* & Mademoiselle *Cracas*, Romaines, sont aussi, dit M. Venuti, *des Eleves des Muses.*

Mademoiselle *Catherine Mancini*, Romaine, est fort versée dans la Philosophie & la Géométrie.

Mademoiselle *Véronique Tagliazucchi*, de Florence, est célébre par son érudition, & par les Vers *Impromptus* qu'elle chante sur toute sorte de sujets, ce qu'on appelle en Italie *Improvisare*.

Mesdemoiselles *Manfredi* de Bologne, sœurs de M. *Manfredi*, de l'Académie des Sciences de Paris. Elles ont aidé leur frere dans la composition de ses Ephemerides. » Ces deux *Calculatrices*, dit M. » de Fontenelle, brilloient encore » dans la Poësie Italienne. »

Madame *Bongiovanni*, de Palerme, très-sçavante en Philosophie, en Astronomie, en Poësie & en Peinture.

Ces deux Lettres font partie d'un Recueil d'Ouvrages de M. le Franc, dont on vient de publier une édition *à Paris, chez Chaubert Quai des Augustins.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Février 1747.

ART. X. *Assemblée de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c.* 198

ART. XI. *Saggi di Dizzertazioni di Cortona, &c.* Dissertations de l'Académie de Cortone, &c. 218

ART. XII. *Recueil de décisions sur les obligations des Chanoines.* Suite de l'Art. III au mois de Janvier. 240

ART. XIII. *Castruccii Bonamici de rebus ad Velitras Gestis, &c.* Mémoire sur ce qui s'est passé à Veletri, entre les Autrichiens & les Espagnols. 260

ART. XIV. *Dissertation démonstrative de la Quadrature du cer-*

cle, &c. Par M. Tondu, Notaire Royal. 277

ART. XV. *Double problême, proposé aux Géometres.* 288

ART. XVI. *Histoire du Théatre François*, T. VI. 292

ART. XVII. *Essai sur l'électricité.* Par M. l'Abbé Nollet, &c. 323

ART. XVIII. *Exposition des différents points de Religion.* Suite de l'Article VIII. au mois de Janvier. 346

ART. XIX. *Lettre au P. B. J. sur la décadence de la Langue Grecque.* 361

ART. XX. Nouvelles Littéraires. 369

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

Errata pour le mois de Janv. 1747.

PAge 97 ligne 13. Hahitans, *lisez*, Habitans.

117. lig. 4 succédent, *lisez*, succédérent.

123. lig. 4, 8, 11, Gambre, *lisez*, Gambra.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1747.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1747.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	3.	v.
1724.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1747.

ARTICLE XXI.

THEOLOGIE DES INSECTES, ou *Démonstration des Perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes. Traduit de l'Allemand de M. Lesser, avec des Remarques de M. P. Lyonnet.* 2 *tomes* in-8°. *A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, rue du Hurepoix; & Laurent Durand, rue S. Jacques* 1745.

Le dessein de cet Ouvrage n'est pas nouveau. Deux Auteurs fameux, M. Nieuventiit en Hollande, M. Derham en Angleterre avoient exécuté le même plan. M. Derham surtout l'avoit intitulé : *Théologie Physique*. Il est vrai qu'il ne s'étoit pas borné aux Insectes. Il avoit embrassé les merveilles des Oiseaux, des Plantes mêmes, & avoit réellement recueilli dans toutes les branches de la Physique particuliere, des choses admirables. Nieuventiit s'en étoit tenu à la Physique générale pour la démonstration de l'existence & des attributs de Dieu.

Nous donnâmes les Extraits de ces deux Ouvrages traduits en François, il y a 15 ou 20 années, nous le fimes avec tous les applaudissemens que le plan & l'exécution d'un dessein si sage & si décent nous parurent mériter. A la nouveauté près, la maniére dont M.

Leſſer a rempli ſon titre, nous paroît en mériter auſſi beaucoup. Son Recueil ſur la Nature, les fonctions & les opérations des Inſectes, eſt fort ample, de bon goût & fort intéreſſant. Nous ſommes ſurpris ſeulement de ne trouver M. Derham cité nulle part, comme Auteur d'un ſi beau deſſein.

La crainte de rendre ſon Ouvrage trop cher a empêché de multiplier ici les Gravures, il n'y a que deux planches. L'Auteur témoigne dans une Note, qu'il en eſt fâché. Abſolument le gros du Public s'en paſſe, & aime mieux un diſcours qui va à l'eſprit, qu'une figure qui ne parle qu'à l'œil, & ne repait qu'une aſſez vague curioſité. On eſt revenu, ſurtout parmi les vrais ſçavans, de ces gravures & enluminures qui mettent les Livres hors de leur portée.

Dans une aſſez longue introduction, M. Leſſer juſtifie ſon goût pour l'étude des Inſectes. Il n'avoit nul beſoin d'apologie ſur ce point.

On ne les a méprisés que dans les tems d'ignorance, & lors qu'on les fouloit aux pieds sans les étudier. Depuis long-tems on les recherche, on les épie, on les recueille, on les conserve, on en embellit les Livres & les Cabinets.

De tout tems même les bons esprits, les esprits sages ont admiré, ont exalté dans les plus vils Insectes la puissance, la sagesse, la bonté de Dieu. S. Augustin, S. Basile, cités par notre Auteur, en parlent dans ces termes, relevés de tout ce que l'éloquence a de plus énergique & de plus expressif. Il ajoute aux SS. Peres, le suffrage des Auteurs Payens, d'Aristote, de Pline, de Galien.

M. Lesser peint l'étude des Insectes comme difficile, & difficile pour lui. Toute étude est difficile sans doute, mais on a aujourd'hui d'assez grands secours, pour que cette étude en particulier se tourne en amusement. Il cite les Cabinets, les Livres, les Auteurs qui

ont aidé à ſon travail, & n'oublie ni les *Seba*, ni les *Merian*, ni les *Hoock*, ni les *Joblot*, ni les *Hartſoecker*, les *Levvenhoeck*, les *Kircher*, les *Redi*, les *Bonanni*. M. P. Lyonnet qui n'eſt que l'Editeur de cet Ouvrage, & l'Auteur de quelques Notes ajoutées ſous ſon attache (P. L.) à celles de M. Leſſer, traite aſſez mal Bonanni, meilleur Naturaliſte comme bien d'autres que Phyſicien il eſt vrai, mais, à ce premier titre, fort eſtimé des Sçavans.

Aldrovand, *Blancard*, *Geſner*, *Rondelet*, *Jonſton*, *Goedard*, & bien d'autres, ſurtout Allemands, ne ſont pas oubliés. Mais Meſſieurs *Reaumur*, *Rai*, *Svvammerdam*, *Valliſnieri*, *Redi* & quelques autres tiennent ici une place diſtinguée parmi ceux qui ont approfondi l'Hiſtoire Naturelle des Inſectes. Selon nous, les plus diſtingués en ce genre, ſont *Redi*, *Svvammerdam*, *Levvenhoeck*, & ſurtout M. de *Reaumur*, qui a en-

chéri sur les autres, par l'étendue, le détail & la précision de ses connoissances en ce point. Seulement à *Redi*, nous ajouterions *Malpighi*, comme formant une classe à part dans la découverte infiniment estimable de la génération des Animaux en général & des Insectes en particulier.

Après cette introduction, commence le corps de l'Ouvrage par un premier Livre, qui n'a point de titre, mais dont le premier Chapitre traite de la *création & génération des Insectes*. M. Lesser pose ce principe évident, que rien n'existe sans cause, *pas même les Insectes, qui ne sont pas*, ajoute-t-il, *la cause de leur existence*. Ce qui suit va mieux au fait, qu'une Puce ne produisit jamais un Moucheron, ni une Mouche une Sauterelle. Ce qui fait voir, que l'ordre de la génération est réglé parmi les Insectes, comme parmi les plus grands Animaux, & que c'est par conséquent par voye de génération qu'ils se perpétuent.

L'Auteur prouve fort bien cette proposition par les observations décisives de *Redi*, de *Malpighi*, & de bien d'autres, & par la discussion de certains faits équivoques, qui semblent favoriser la spontaneïté des générations causées par la simple putréfaction. Il va jusqu'à prétendre que cette spontaneïté de génération sans semence appropriée, est contraire à la raison & à l'Ecriture Sainte. C'est passer le but. Bien des personnes raisonnables & pieuses ont soutenu le sentiment des générations par putréfaction. Avant les Observations de Redi & de Malpighi, on pouvoit raisonnablement s'y méprendre.

Il n'est pas douteux cependant, que la génération réguliére des Insectes par voye de propagation ordinaire, dès qu'elle est vraye, ne soit la plus conforme à l'Ecriture, & à la gloire de Dieu, comme le dit M. Lesser : & il est vrai que l'opinion contraire tient du hazard, & peut rendre équivoque

pour bien des esprits licentieux, la génération des autres Animaux & de l'homme même. Rien n'est plus contraire à Spinosa, à Epicure & au systême du Méchanisme pur des Modernes, que la préformation nécessaire des Plantes & des Animaux, qui ne peut alors venir que de Dieu.

Sur quoi il se présente une réfléxion fort naturelle. Nous avons des Modernes & des plus Modernes qui ont cru pouvoir expliquer, comme Descartes, la génération spontanée de l'Univers entier, du Ciel, du Soleil, des Etoiles, des Planétes, de la Terre, des Elémens mêmes, toutes choses qu'ils ont trouvées toutes faites & parfaites en venant au monde, & qu'ils sçavent même par la Tradition Historique comme par l'Ecriture, avoir été faites dès le commencement. Or les mêmes Philosophes n'auroient osé entreprendre d'expliquer la génération spontanée d'une Mouche, d'une Four-

mi, d'un Ciron, quoiqu'ils les viſſent s'engendrer tous les jours ſous leurs yeux, & ſans doute par la raiſon même qu'ils les voyoient s'engendrer ſous leurs yeux. C'eſt ce premier point, qui eſt bien peu raiſonnable, & bien peu conforme à la ſainte Ecriture.

Dans le ſecond Chapitre, M. Leſſer examine *ce que ſont les Inſectes.* Il établit d'abord leurs divers rapports avec les Plantes, venants d'un œuf comme elles viennent d'une graine ou d'un oignon; ſe développant comme elles par la nourriture, &c. Il fait voir cependant que les Inſectes n'appartiennent pas au régne végétal, changeant de place, allant chercher leur nourriture, & ayant en eux le principe de bien des mouvemens pareils à ceux des Animaux; au lieu que les Plantes tiennent à la terre qui les enfante, les nourrit, les maintient.

Une réfléxion profonde, mais qui mériteroit d'être mieux appro-

fondie & mieux prouvée, eſt qu'il y a une eſpéce de tranſition imperceptible entre les trois régnes des Minéraux, des Végétaux & des Animaux. L'Auteur met les Coraux dans le confin des Plantes à l'extrémité des Minéraux; & les *Zoophytes*, comme les *Orties de Mer*, les *Gallinſectes* de M. de Réaumur, &c. dans le paſſage des Plantes aux Animaux.

Ce que M. Leſſer trouve de particulier aux Inſectes, eſt qu'ils n'ont ni os ni ſang, ni même des chairs, ni le même nombre de membres que les Animaux, quoiqu'ils ayent quelque choſe d'équivalent à tout cela; & qu'ils ſoient, dit l'Auteur parfaits dans leur genre, ayant réellement tout ce qu'il faut pour être ce qu'ils ſont, pour vivre, pour croître, pour ſe perpétuer.

Le troiſiéme Chapitre donne *la diviſion des Inſectes*. L'Auteur diſtingue deux claſſes d'Inſectes, dont les uns ont des jambes, les autres

n'en ont pas, & ceux-ci ont les uns des aîles, les autres non. Mais toutes ces divisions & subdivisions de l'Auteur & des autres, n'aboutissent pas à grand chose pour la distinction précise des classes, ordres, genres, especes & sousespéces, quoiqu'à cette occasion il donne des détails curieux & intéressans.

Le quatriéme Chapitre est intitulé : *Du nombre des Insectes, & de la proportion selon laquelle ils se multiplient.* L'Auteur compte 765 espéces d'Insectes connues de lui, immédiatement, ou par les Auteurs qui en ont traité. Il prend une femelle de chacune de ces espéces, & supposant que par année elle multiplie au décuple, il trouve qu'en un an il y aura 7650 Insectes, en deux 76500, en trois ans, &c.

M. Lyonnet dans une Note sur ce calcul, en fait un bien plus vraisemblable, qui porte la multiplication de ces espéces à un nombre bien autrement prodigieux, &

qui ne laisse pas de satisfaire l'esprit mieux que celui là, quoiqu'il passe les bornes de l'imagination. Rien n'est en effet plus fécond que les Insectes, rien n'est rapide comme les progrès de leur multiplication. Un Papillon produit jusqu'à 3 & 400 œufs d'une seule ponte. Une Araignée produit jusqu'à 800 petites Araignées : telle mouche vivipare donne 20000 Mouches.

M. Lyonnet fait très-bien sentir par là le peu de vraisemblance du systême, qui veut que tous les Animaux, toutes les Plantes ayent été préformées & concentrées dans leur premiére sémence. Cette opinion paroît être l'excès contraire, dans lequel il étoit assez naturel de donner, en revenant de celui des Insectes engendrés par simple putréfaction, sans aucune semence appropriée préexistante. L'homme, le sçavant même revient difficilement d'un excès sans donner dans l'excès opposé.

Après de fort belles réfléxions

ſur les dégats infinis qui réſulteroient ſur la terre de l'exceſſive multiplication de ces eſpéces d'Inſectes capables de la ravager, ſi Dieu n'en réprimoit les progrès, *ce n'eſt pas ſans fondement*, dit M. Leſſer, *que l'Ecriture donne à Dieu le titre de Seigneur des armées.* On ne s'attend pas d'abord où doit porter cette réfléxion. Elle eſt ſublime par ſa nouveauté, par ſa vérité, par ſa ſimplicité. On a ſouvent parlé d'armées de Sauterelles, de légions d'Inſectes. M. Leſſer continue.

» Dieu eſt le Maître des légions » des Anges, de l'armée des Cieux, » de cette multitude d'Oiſeaux, » qu'on croit monter au nombre » de 500 eſpéces, de l'armée des » Habitans des eaux dont on con» noît mille eſpéces différentes, & » de ces troupeaux d'Animaux & » de Serpens, dont les eſpéces » montent à 150. Quelques nom» breuſes que ſoient toutes ces ar-

» mées, celles des différentes es-
» péces d'Insectes ne leur cédent
» en rien de ce côté-là.

Tout de suite M. Lesser cite ce passage d'Isaïe Chap. 40 ℣. 26. *Elevés vos yeux & regardez. Qui est-ce qui a créé toutes ces choses ? C'est celui qui a produit leurs nombreuses armées. Il n'y en a aucune qui ne paroisse à son commandement, à cause de la grandeur de sa force & de l'étendue de sa Puissance.*

M. Lesser pense bien comme on voit : mais il a l'expression un peu foible. Ce qui pourroit venir un peu de la traduction. Si tout cela étoit dit d'un certain ton, il y auroit réellement de quoi faire trembler les plus forts esprits, instruits, sinon des playes de l'Egypte qu'ils ont peut-être la force ou la foiblesse de révoquer en doute, du moins des ravages infinis que font tous les ans des nuées de fourmis ailées, qui passent par certaines contrées de l'Amérique, de ceux

que les souris ont causés dans une grande partie de l'Isle de Madagascar, &c. & de mille autres constatés par toutes nos Histoires, & dont nous voyons de tems en tems nous-mêmes, des naissances, dans les chenilles qui désolent nos jardins, nos campagnes, &c.

Chap. V. de la respiration des Insectes. M. Lesser suppose ici cette respiration des Insectes, plus qu'il ne la prouve. M. Lyonnet vient au secours dans quelques Notes; il paroît homme à observations réfléchies & exactes, & laisse pourtant la question fort indécise pour plusieurs Insectes. Vivre & respirer ne sont pas aussi synonimes, qu'on le suppose dans le discours ordinaire. Dans le ventre de la mere on vit & on ne respire pas.

Est-il démontré que les Poissons respirent dans l'eau, ce qui s'appelle respirer, attirer l'air & le rejetter d'un mouvement alternatif & constant? Peut-être est-ce l'eau

que respirent constamment les Poissons, les uns d'une maniere imperceptible, les autres d'une maniere plus sensible? Il est vrai que les Poissons viennent souvent, c'est-à-dire, les uns plus, les autres moins à la surface de l'eau, & que souvent ils en sortent pour respirer l'air, ce qui même prouveroit qu'ils ne respirent pas si habituellement. On n'est bon plongeur, qu'autant qu'on peut vivre long-tems sans respirer.

Que l'air soit nécessaire aux Insectes pour vivre, encore cela ne prouve-t-il pas leur respiration. L'air est nécessaire à la flame, voudroit-on dire quelle respire? La flame & les corps vivants n'ont besoin de l'air en général que comme d'un corps mol, & rare, pesant & élastique qui comprime doucement & réprime à demi leurs humeurs & les oscillations qui résultent de leurs fermentations intérieures. Ces oscillations sont bien une sorte de respiration, mais non

rigoureuſe & telle qu'on l'entend.

Encore n'eſt-ce pas une preuve de la reſpiration des Inſectes, de les voir ſe couvrir de bulles d'air en mille occaſions. Un morceau de ſucre, de ſel, de &c. ſe couvre de bulles d'air en ſe diſſolvant, ſans ſe diſſoudre même au fond de l'eau. Tous les corps, les animaux ſurtout ſont pleins d'air dans leurs pores, dans leur ſimple tiſſu. Si ces bulles venoient d'une reſpiration, on les verroit ſortir & rentrer alternativement dans le corps de l'animal. Sous prétexte d'expérience & d'obſervation, il y a bien des aſſertions de Phyſique qui ne ſont rien moins que prouvées. C'eſt le raiſonnement, la diſcuſſion, la critique de 20, 30 & 100 expériences & obſervations combinées, confrontées, contrebalancées qui peuvent fonder de véritables aſſertions.

Chapitre VI. De la génération des Inſectes. Sur toutes choſes, & c'eſt ce que M. Derham dans ſa

Théologie Physique s'est le plus piqué de faire entendre, la nature toujours réguliére, ne s'astreint pourtant servilement à aucune régle, & va au même but par mille moyens différens, Dieu son Auteur conciliant dans ses Ouvrages la liberté avec la puissance & la sagesse.

Il y a une variété extraordinaire dans les œufs des Insectes, pour la grosseur, pour la figure & pour la couleur. Et encore y a t'il des Insectes *vivipares.* Il y en a même comme les pucerons, qui sont *ovipares & vivipares.* Il y a une grande diversité aussi dans le nombre des œufs que pondent les divers Insectes. Un petit nombre n'en fait qu'un, deux, trois, six, sept à la fois. Beaucoup en font des centaines, des milliers mêmes.

Les uns restent plus, les autres moins de tems à éclore. Une singularité remarquable, c'est que ceux qui vivent de verdure, n'éclosent jamais que lorsqu'il y en a

sur la terre, attendant comme le moment précis de l'éclosion des feuilles pour éclore eux-mêmes. La gelée & la pluye n'endommagent point ces œufs. En général M. Lesser pouvoit dire beaucoup plus de choses curieuses & utiles à la Physique, sous ce titre de la génération des Insectes.

Chapitre VII. De la transformation des Insectes. C'est encore ici un titre qui excite beaucoup la curiosité des Physiciens & des simples amateurs de Physique, d'autant plus que ces transformations sont, selon la remarque de l'Auteur même, propres des Insectes à l'exclusion de tous les autres animaux. Au défaut du texte, M. Lyonnet y supplée dans des notes fort longues & fort sçavantes, dont il doit les traits les plus remarquables à Messieurs Swammerdam & Réaumur.

M. Lesser rapporte assez à Dieu toutes les merveilles qu'il découvre dans les Insectes. Mais il n'a

ſur cela qu'un ton & une maniére de prêcher l'exiſtence de Dieu, ſa ſageſſe & ſa providence. Son refrain ordinaire eſt de dire : *Eſt-ce le hazard qui a fait cela?* &c. Ainſi l'article des transformations des Inſectes qui eſt ſi fécond en moralités ſublimes par rapport à nos divers états de vie, de mort, de renaiſſance, de ſpiritualité, de liberté, d'immortalité, ne lui fournit des argumens que contre les Athées, & nul contre les Déïſtes, & beaucoup moins contre les Hérétiques. Nous ne jugeons pas les perſonnes. Mais quelques citations avantageuſes de Luther, ſembleroient déceler un Sectateur de cet Héréſiarque, de même que la maniére plate & marotique de traduire les divers paſſages de l'Ecriture, rapportés par l'Auteur, décélent un Sectateur de Calvin dans le Traducteur, ſans parler du Commentateur qui parle de ceux de l'Egliſe Romaine, comme de gens qui lui ſont étrangers, quoique du

reste, le tout avec modération.

Chapitre VIII. Du Sexe des Insectes. Aristote avoit remarqué que les mâles étoient communément plus petits que les femelles. Les Modernes leur ont trouvé d'autres différences, aux antennes, aux aîles, &c.

Chapitre IX. De la demeure des Insectes. Elle est partout en général. Partout il y a des Insectes; mais appropriés à chaque élément, à chaque corps. L'eau a ses Insectes propres, l'eau douce, l'eau salée ont chacune les leurs, & les eaux, soit douces, soit salées de divers pays, ont leurs divers Insectes. Les eaux chaudes & minérales ont leurs vers, & la neige même a les siens, s'il en faut croire Aristote & Pline, qui en mettent même dans le feu. Il paroît plus croyable d'en trouver dans toutes les liqueurs.

Nul Chapitre de M. Lesser n'est plus détaillé que celui-ci. Il parcourt les plantes & les animaux

qui servent de demeure à divers Insectes ; & ceux de l'homme y sont amplement traités. L'opinion de Lewenhoeck & de M. Andri, sur l'origine des animaux attribuée à des vers, y est sçavamment discutée dans le texte, & plus à fond encore dans une note de plus de 12 pages de M. P. Lyonnet, qui paroît Physicien, & avoir du talent pour ces sortes de discussions.

Chap. 10. *Des mouvemens des Insectes.* Ce Chapitre se réduit presque à faire remarquer, sans trop l'expliquer, que les Insectes ont divers mouvemens progressifs, que les uns nagent, les autres volent, les autres rampent, & que Dieu, non le hazard ni la matiere, est l'Auteur de tous ces mouvemens. En général, ce Livre est un recueil de beaucoup de choses assez vagues, que tout le monde sçait en gros. Un pareil Livre n'étant presque que curieux & édifiant, devroit, pour être plus édifiant même, être semé de traits recherchés,

tels que M. de Reaumur seul en auroit pû fournir un bon nombre à l'Auteur, sans parler qu'il y faudroit un peu plus de légereté dans le stile que n'en a rendu au moins le Traducteur. C'est ici une de ces traductions que les Libraires de Hollande font faire, à tant la page par des réfugiés, dont le grand pere où l'ayeul étoit François, & François souvent d'origine plus que de langage. Cela nous vaut pourtant quelques bons Livres étrangers, que nous ne connoissons que par ces traductions, d'ailleurs intelligibles, comme celle-ci.

On trouve dans celui-ci, par exemple, que les *Bergers ne sçavent que trop combien ils* (*les vers Bouviers*) *sont alors* fatals *aux Brebis.* L'Editeur, M. P. Lyonet a un stile bien plus François & plus coulant dans ses notes, qui sont d'ailleurs mieux étofées de détails curieux & de raisonnemens concluans.

Chap. 11. *De la nouriture des*

Inſectes. Ce Chapitre eſt du goût du précedent, plein de généralités plus ſententieuſes, qu'inſtructives ou amuſantes. Le 12. qui ſuit eſt court, & traite dans le même ſtile, *des armes que les inſectes ont pour ſe défendre contre leurs ennemis, & des moyens qu'ils ont, pour éviter les autres dangers.*

Le 13 Chap. eſt un peu plus digne d'attention, à cauſe du ſujet qui y eſt traité. *C'eſt le ſoin paternel que les Inſectes ont de leurs œufs & de leurs petits ;* le préjugé contraire regnant beaucoup, parce qu'effectivement les Inſectes ne couvent ni ne prennent ſoin de nourrir leurs petits, pluſieurs peres & meres mourant avant qu'ils ſoient éclos : ce qui eſt une raiſon ſans replique.

Mais cela même n'empêche pas non ſeulement les ſoins généraux de la Providence, qui pourvoit à la conſervation du ver le plus mépriſable, mais même les ſoins paternels ou maternels que chaque In-

secte a pour ceux à qui il donne la vie. Ces soins consistent à ne déposer leurs œufs ou leurs petits, que dans des endroits où ils puissent éclore surement, & où ils se trouvent à portée des premiers alimens qui doivent les nourrir.

En ce genre leur sollicitude est extrême, & leur instinct admirable. Il est rare qu'ils s'y méprennent; & quelquefois lorsqu'ils s'y sont mépris, on les voit transporter leurs œufs ou leurs petits dans des endroits plus convenables, que ceux où ils les avoient d'abord placés. Et ce qui fait sans doute que chaque liqueur, chaque fruit, chaque plante, chaque animal, chaque corps a ses vers particuliers, c'est le soin que chaque espece a de choisir le propre berceau, le propre repaire qui convient à ses petits.

Il semble qu'à cet égard la prévoyance, le discernement, l'instinct des Insectes est fort supérieur à celui de tous les autres animaux, & qu'il entre dans cet instinct plus

de connoiſſance des ſaiſons, plus de ſentiment des objets exiſtans, plus de preſſentiment même de l'avenir. Nous mêmes nous avons beſoin, non ſeulement qu'on nous mette à même, à chaque inſtant, dans l'enfance, de la nourriture qui nous convient, mais même qu'on nous apprenne d'abord le petit méchaniſme par lequel nous pouvons nous la procurer. Le plus petit Inſecte naît tout inſtruit à cet égard. Il a le ſentiment, l'œil, l'odorat, le tact, les organes tout formés & prêts à faire leurs fonctions, ce qui montre bien la Providence.

Sur toutes choſes, les Inſectes logent leurs œufs à l'abri de mille ſortes d'injures du tems, du froid, du vent, de la pluye, de leurs ennemis, des hommes mêmes. Ils ont ſur cela des ruſes, des ſtratagêmes, des fineſſes, des induſtries admirables. Ils cachent, ils enveloppent, ils font des trous, des nids des labyrinthes, &c.

Il eſt ſurtout à remarquer, que

ne pouvant ſouvent dépoſer leurs œufs dans des endroits où leurs petits venant à éclore trouvent de quoi ſe nourrir, leurs meres y apportent des alimens tout préparés pour les premiers beſoins. Il y a des Araignées qui portent partout leurs œufs, d'autres leurs petits comme pendus à leur ceinture, dans un ſac ou une poche faite exprès par la nature ou par l'art de l'Inſecte même.

Chap. 14. *Sagacité des Inſectes.* M. Leſſer la fait preſque toute conſiſter dans la maniere dont ils forment leurs nids, & il eſt vrai qu'ils y éclate un ſçavoir-faire infini, de la part de chaque inſecte, avec la plus grande variété de la part des Inſectes différens. Mais tout cela n'eſt dit ici qu'en général, & ſans aucun détail ni explication, ſi ce n'eſt pour les Abeilles, dont l'Auteur déclare qu'il parle d'après Maraldi. Il détaille auſſi un peu les guêpiers & les fourmillieres, & termine ce premier volume par quelques

traits aſſez curieux ſur le gouvernement infiniment intelligent des Abeilles.

Nous remarquerons pour-tant que la grande connoiſſance de la Géométrie, que, d'après le célebre Pappus, on leur donne, ici & en bien des Livres, de la Géométrie, ſur ce qu'elles préferent pour leurs alvéoles la forme hexagone à toute autre, ſe réduit réellement à peu de choſe. Ce ne ſont pas elles qui préferent l'hexagone, il n'y a ni préférence, ni choix, ni comparaiſon dans leur fait. Elles ne pratiquent point d'autre figure, ſans doute parce qu'elles n'en connoiſſent point d'autre, leur intelligence conſiſte à connoître celle là & à la bien pratiquer : c'eſt beaucoup pour des Inſectes. C'eſt l'Auteur de cet inſtinct qui en a fait le choix, & qui eſt le Géométre des Géométres, ſeul digne après tout de notre grande admiration. Car il ne faut pas non plus s'enthouſiaſmer pour les choſes au de-là de

leur juſte valeur. On n'eſt pas Géométre pour ſçavoir faire un hexagone, ſur-tout ſi on ne ſçait faire que cela ; & mille autres Inſectes font des nids, dont la forme & la conſtruction eſt peut-être plus ſçavante & d'une plus haute Géométrie, & d'une plus ſçavante méchanique même que les hexagones tant vantés des Abeilles. Il y a peu de mois, que, d'après les mémoires de l'Académie & de M. de Reaumur, nous rapportames quelque choſe de bien ſuperieur en ce genre.

ARTICLE XXII.

RECUEIL DE PLUSIEURS pièces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, l'année 1746, avec les discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie. A Toulouse, chez Claude-Gilles le Camus, seul Imprimeur du Roi, & de l'Académie des Jeux Floraux, in-12 pag. 300.

CE recueil, dont nous allons rendre compte au public, contient onze Odes, deux Idyles, deux Elegies, cinq Sonnets (à l'honneur de la Sainte Vierge) & quelques discours. Nous sommes fachés que les bornes étroites d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur le mérite de chacune de ces Piéces. Mais, pour dédommager le Lecteur, autant qu'il sera en nous, des pertes qu'il pourroit faire ; nous mettrons

sous ses yeux tout ce qui nous paroîtra plus digne de son attention.

L'ENVIE, ODE.

C'est ici le vice le plus flétrissant pour l'humanité ; j'ajouterois le plus cruel & le plus triste pour celui qu'il captive, puisque de tous les vices il est le seul qui n'ait en partage que l'opprobre & l'amertume.

Voyons comment le Poëte lyrique attaque ce monstre plus funeste & plus redoutable encore, pour les Habitans du Parnasse, que l'affreux serpent Python qu'Appollon perça de ses traits. Cette Ode perdroit beaucoup, si on ne l'apprécioit que sur la premiére strophe. Les quatre premiers vers nous paroissent foibles & languissants. L'Auteur dit qu'il *reconnoît l'implacable Envie, qui sort de son antre invidieux, suivie de Megere, ou plutôt de tout l'Enfer.* Ce début n'annonce pas les beautés qui se trouvent dans la seconde strophe, & dans quelques autres, que nous allons transcrire.

I I. Strophe.

Je frémis ! quel objet, de l'affreuſe immortelle,
Ranime tout à coup les tranſports furieux ?
Le mérite a frappé ſes yeux :
Le mérite, Grands Dieux ! Quel ſpectacle pour elle ! &c.

I V.

Des illuſtres mortels, d'un œil impitoyable,
Je la vois obſerver toutes les actions,
Leurs moindres inattentions
Deviennent des forfaits pour ce juge implacable.
Elle empoiſonne tout, & ne pardonne rien,
Exagere le mal, & rabaiſſe le bien.
Le bien ! C'eſt lui ſurtout dont l'aſpect la déchire,
Et ſon cœur agité par les jaloux accès
Que l'orgueil frémiſſant inſpire,
Pardonneroit plutôt cent crimes qu'un ſuccès.

Quel homme ſeroit inſenſible à la beauté de ces derniers vers ? Ils ſont dignes de nos plus grands Poëtes.

L'Auteur continue ainſi à peindre les forfaits & les noirceurs de l'Envie.

V.

. . . .

Lâche, elle aime à frapper, ſans éclat & ſans bruit.
C'eſt toujours à l'abri des voiles de la nuit,
Que ſa tremblante main lance ſon dard perfide ;
Et ſon cœur malheureux eſt toujours partagé
Entre la rage qui le guide,
Et l'effroi du grand jour dont il eſt aſſiégé.

Si les talens rares & ſublimes ne peuvent échaper aux traits empoiſonnés de ce monſtre odieux, un mérite éclatant n'eſt plus qu'un brillant fardeau. On ſera donc ré-

duit à souhaiter de vivre ignoré du reste des humains, puisque nôtre obscurité seule appaise les fureurs de l'envie. Tel est le langage de l'indolence philosophique. Ce systême inventé par la paresse, s'il étoit adopté, replongeroit les Arts dans le cahos, & anéantiroit toutes les vertus. C'est par de nouveaux prodiges qu'un grand homme justifie ses actions aux yeux de l'envie.

X.

Elle est comme la gloire attachée à
vos pas.
C'est un arrêt des Dieux; ne vous en
plaignez pas;
Sa censure est un frein, & sa haine un
hommage;
Et je vois un malheur plus à plaindre
pour vous,
Que les noirs accès de sa rage:
C'est de n'exciter plus son désespoir
jaloux.

En général cette Ode est pleine

d'images ; la verſification en eſt noble & coulante. Peut-être y trouvera-t-on de l'uniformité dans les tours & dans les rimes, qui ſont les mêmes, aux ſeconds & troiſiémes vers des ſtrophes premiére, ſeconde & cinquiéme : c'eſt une inattention. Le génie poëtique s'y fait moins ſentir, que ce qu'on appelle communément eſprit ; de-là les penſées qui terminent certaines ſtances, ſont tournées en pointes de madrigaux. Ainſi reprochoit-on au Pindare des Jeux Floraux, (*M. de la Motte*,) d'être dans ſes Odes plus Philoſophe que Poëte.

L'Auteur n'a pas jugé à propos de ſe déclarer ; on peut aſſurer qu'il ne court aucun riſque à mettre ſon nom à la tête de cette Ode, qui a remporté le prix.

L'EAU, ODE.

Voilà un titre, qui certainement ne préviendroit pas Anacréon en faveur de la piéce. Le même ſujet ne fournit autrefois qu'un demi

vers au Prince des Poëtes Liriques, (ἄριστον μὲν ὕδωρ *l'eau est très-bonne.*) Pindare crut cet éloge plus que suffisant. Les favoris d'Apollon ne célébrent, & ne connoissent communément que l'eau d'Hyppocrene.

Après un début où notre Poëte parle de quelques propriétés de ce fugitif élément, qu'il appelle *assemblage merveilleux d'attributs opposés*; il s'exprime ainsi :

IV.

D'abord vapeur légére, & bientôt sombre nue,
L'eau me cache l'azur des Cieux.
Quelle main la tient suspendue,
Et forme des torrens pour les terrestre lieux ?
Au jour succédent les ténébres,
L'air brille de clartés funébres,
Un déluge descend, &c.

Après ces Vers pleins d'idées effrayantes, on s'attend à voir la terre désolée par ce déluge qui tombe

en *torrens* furieux; mais graces à notre Poëte, ce déluge, ces torrens se métamorphosent en une douce rosée qui fertilise, & embellit nos campagnes.

Des trésors de Cerès & des dons de
Pomone,
Déja la terre se couronne,
Les richesses de Flore embellissent nos
prés.

Tels sont les prodiges de la Poësie lyrique : à la faveur du désordre qui fait le grand art de l'Ode, les objets les plus contrastans sont réunis.

V.

Enfant de l'inconstance, ingénieux Protée,
Viens te transformer devant moi,
Sous une figure empruntée,
De mille changemens suis la bizarre
loi,
Par le souffle du froid Borée,
Ta masse arrondie & glacée
Renverse en un instant l'espoir des Laboureurs, &c.

Cette comparaison est ingénieuse.... Le mot de *masse* ne semblera-t-il pas trop expressif & trop grand pour désigner la grêle ? Quoiqu'il en soit, un Poëte du régne de Louis XIII. (le P. le Moine) définit plus plaisamment encore les perles, quand il dit, *que ce sont boutons d'écume arrondis & caillés* ....

Dans les strophes suivantes, l'Auteur détaille les commodités & les avantages que l'eau fournit pour le commerce, pour les arts, & pour les plaisirs. Dans l'énumération qu'il fait des richesses, que nous devons à cet élément, il n'a eu garde d'omettre la santé, le plus précieux des trésors, sans lequel les autres biens, les plaisirs même, ne sont rien.

I X.

Quel feu s'allume en moi ? Je pâlis, je frissonne,
Et je sens chanceller mes pas.
Hélas ! Ma force m'abandonne,
La Parque me conduit aux horreurs du trépas ;

Un Fleuve errant de veine en veine
S'épaissit, ne roule qu'à peine.
Salutaire élément, viens éteindre en mon corps,
Les funestes ardeurs d'une flamme homicide,
Rends mon sang agile & fluide,
D'une arterre indocile amollis les ressorts.

Nous ne doutons pas que le Lecteur ne justifie par son suffrage, le jugement de l'Académie des jeux floraux, qui a couronné cette Ode. Nous souhaiterions que l'Auteur eût corrigé ou changé certains vers durs, vuides de sens, & boursouflés de mots; & qu'il eût retranché quelques strophes, qui répandent un air de langueur sur toute la Piéce.

LE PHILOSOPHE CHRÉTIEN, ODE.

Quel fond admirable pour la Poësie, que la Religion auguste

que nous professons ! La magnificence des objets qu'elle nous présente, étend les vues de notre ame, & nous arrache à nous-mêmes. L'immortel Rousseau n'avoue-t-il pas, *que s'il a jamais senti ce que c'est qu'enthousiasme, ç'a été en travaillant à ses Odes Sacrées ?* Et quel homme fut plus Poëte que Rousseau ? Tous les sujets qui approchent de la Religion, reçoivent d'elle l'empreinte de la grandeur. Les idées les plus nobles, les plus sublimes images s'offrent d'elles-mêmes, il ne s'agit que d'y mettre le coloris ; & c'est ce que l'Auteur de cette Ode a fait avec succès.

III.

. . . .

L'orgueilleux Philosophe embrasse des fantômes,
Dégrade son essence, anime des atômes :
A tes œuvres, Seigneur, toi seul n'as plus de part,
Prodigue tes trésors, excite les orages;

t les humains un jour croiront que tes
Ouvrages
Ne ſont que les jeux du hazard.

V I.

ḥ ! dans l'éternité, je vois l'Etre ſuprême,
e Créateur paroît, commande aux élémens ;
)ieu parle, rien encor n'exiſtoit que lui-même,
'Univers enfanté commence avec le tems.
a main s'ouvre & répand des richeſſes ſans nombre,
l appelle le jour, & ſoudain la nuit ſombre,
.eſte affreux du néant avec lui diſparoît.
'aſtre luit, le rayon ſubitement s'élance,
)es airs en un inſtant perce l'eſpace immenſe,
Et le monde éclairé renaît.

Qu'ils ſont rares les Auteurs ver-

tueux, qui consacrent ainsi leurs talens à la gloire de la Religion !

LES POETES GUERRIERS, ODE.

La conduite des Habitans du Parnasse a persuadé depuis long-tems, que ces deux mots : *Poëtes* & *Guerriers*, n'étoient pas faits l'un pour l'autre. Il n'y a qu'une imagination extrêmement forte qui puisse les réunir ; & c'est ici peut-être le seul titre de bravoure que les Poëtes puissent citer en leur faveur. Quoiqu'il en soit, il n'est pas à craindre que l'exemple d'un Eschile, ou d'un Sophocle devienne contagieux. Il est plus aisé & plus sûr d'imiter Horace qui s'enfuit,

Relictâ non benè parmulâ.

Horace eut encore mieux fait de ne point s'exposer à la honte de fuir. Mais voyons comment notre Auteur a rempli son sujet.

VII.

Camoüens (*a*) ſur les bords de l'Inde
Conduit les Déeſſes du Pinde,
Epriſes de ſon air guerrier.
Et malgré la Mer ennemie,
Sauve les fruits de ſon génie,
Dont il n'a pour prix qu'un laurier.

Ces trois derniers vers ſont comme étrangers au ſujet de cette Ode ; à moins que ce ne ſoit une preuve, ou un trait de valeur, que de ſçavoir nager.

VIII.

De périls & de gloire avides,
Des Argonautes intrépides
Vont chercher des mondes nouveaux ;
Et vainqueur d'un peuple ſauvage,
Le Chef (*b*) qui guida leur courage
Chante lui-même ſes travaux.

(*a*) *Poëte Portugais qui ſe ſauva en nageant d'une main, & tenant ſon Poëme de l'autre.*

(*b*) *C'eſt* Alonzo d'Hercilla y Cuniga, *& ſon Poëme Eſpagnol s'appelle* l'Araucana.

Le Poëme de l'*Araucana* dont il s'agit ici, doit ſon plus grand mérite à la qualité de ſon Auteur. On a mis *Alonzo d'Hercilla y Cuniga* au rang des Poëtes Epiques, parce qu'on a été charmé qu'un Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Maximilien, daignât faire un Ouvrage de plus de vingt mille vers. Ce Seigneur étoit un bon Guerrier, & un Poëte fort médiocre. Son prétendu Poëme pèche par le défaut de vraiſemblance dans ſes épiſodes, de décence & de dignité dans ſes caractéres, & d'intérêt dans toute ſon action. On n'y lit avec plaiſir que quelques diſcours, pleins d'une éloquence ſauvage, & quelques deſcriptions de petits combats, racontés avec beaucoup de feu.

Cette Ode eſt terminée par l'éloge du Roi. L'Auteur s'adreſſe ainſi aux Poëtes;

XVIII.

XVIII.

Prenez la trompette guerriere,
Et dans la brillante carriere
Qu'ouvre son intrépidité,
Fiers nourrissons de la victoire,
Obtenez, en chantant sa gloire,
Une double immortalité.

Un peu plus de variété dans les tours, de noblesse & de clarté dans le style, de douceur & d'harmonie dans les vers, feroit de cette Ode une bonne piéce.

Nous sommes forcés de renvoyer le Lecteur au Recueil, pour connoître les autres Odes.

L'Idyle, intitulée *Pan*, a remporté le Prix. Nous ne donnons à cette piéce le nom d'Idyle, que parce qu'il a plû à son Auteur de le lui donner avant nous. Après quelques vers dans lesquels Pan confond un peu, (n'en déplaise à sa demi-Déité,) & le systême de Newton, & celui de Descartes, il explique aux Bergers les diffé-

rentes propriétés de chaque planéte, les effets qu'elles produisent, ou les influences qu'elles répandent sur la terre. L'Auteur dit que Diane (autrement la Lune) *préside aux Moissons*. Il a oublié sans doute qu'il avoit déja disposé de cet emploi en faveur de Saturne, qui *préside aux guerets qu'il féconde*. La sixieme Eglogue de Virgile paroît avoir donné l'idée de cette Idyle. Mais Pan, quoique peut-être plus grand Dieu, n'est pas si bon Poëte que Silene.

L'Elégie sur l'Ennuy est une espéce de satyre contre ce fleau de la Société. Comme il est fort difficile de parler de l'ennui sans ennuyer, nous renvoyons les Lecteurs à la piéce. *L'Amour rotateur*: cette Idyle est un peu dans le style obscur, & métaphysique de la *montre d'amour*, & du *miroir d'amour*.

Des cinq Sonnets à l'honneur de la sainte Vierge, le premier a été couronné. Nous avertissons les

prétendants aux Prix de l'Académie des Jeux Floraux, que cette Académie en distribuera neuf l'année prochaine; à sçavoir, un prix d'Ode, deux prix d'Eloquence, deux prix de Poëme, un prix d'Eglogue, & trois prix de Sonnet.

Discours qui a remporté le Prix, par le jugement de l'Académie des Jeux Floraux, sur ces paroles: *Combien les loix de la conversation sont précieuses, & négligées.*

Ce n'est que dans le penchant naturel qui nous lie aux autres hommes, qu'on a dû chercher l'origine de la Société: elle s'est formée dès l'enfance du monde, & ces hommes privilégiés, qu'on regarde comme les Fondateurs de la Société, n'en ont été que les Législateurs. » Ils l'ont réglée, ils lui ont prescrit les loix, que la multiplication prodigieuse des Peuples rendoit nécessaires. La conversation dût donc être le premier,

» & le plus utile lien de la Socié-
» té. Sans un tel secours pourroit-
» elle se former ? Pourroit-elle
» subsister ? A la faveur des en-
» tretiens, les hommes se com-
» muniquent tour à tour leurs lu-
» miéres & leurs vertus . . . . . . »
On prouveroit plus aisément encore que c'est à la faveur des entretiens particuliers, que les hommes se communiquent leurs préjugés, leurs erreurs & leurs vices. Mais, pourroit dire notre Auteur, c'est l'abus des plus grands biens qui fait éclore les plus grands maux. Si la conversation nous devient funeste, ce n'est que par le crime des hommes. « Qu'on soit
» fidelle à en observer les loix, &
» elle ne sera pour nous qu'une
» source d'agrémens & d'instruc-
» tions . . . Ce tableau exposé cha-
» que jour à nos yeux nous offre
» l'image de nos devoirs, il sup-
» plée à la sécheresse des précep-
» tes . . . Ces avantages inestima-
» bles, nous les réunirons en obser-

» vant les loix de la converſation, » & on doit juger par là combien » elles ſont précieuſes ; mais il eſt » rare que nous les réuniſſions, » (*ces avantages*) ; vérité qui n'ap- » prend que trop combien ces mê- » mes loix ſont négligées.

PREMIERE PARTIE.

Si le premier mérite de la converſation eſt qu'elle ſoit exempte d'affectation, de contrainte & de ſervitude, il eſt bien difficile d'aſſujettir cet art à des loix invariables, & de le réduire en principes. Cicéron regarde cette entrepriſe comme téméraire, & avoue que la Rhétorique, d'ailleurs ſi féconde en préceptes, n'en fournit aucun pour la converſation. Notre Auteur ſemble n'avoir connu cette difficulté que pour en triompher avec plus de gloire, il va lui-même nous expliquer ſa méthode ſage & judicieuſe. « La modeſtie & la dou- » ceur, qu'inſpire une crainte mê-

» lée de respect pour la compa-
» gnie, nous mettent à portée de
» faire éclater les loix de la con-
» versation.

» Ce caractére de douceur &
» de modestie nous fera surmon-
» ter le penchant que nous aurions
» à parler de nous-mêmes, (sour-
» ce de tant de ridicules.) Il nous
» empêchera de disputer le foible
» avantage d'avoir raison, contre
» ceux dont l'amour propre s'irri-
» teroit de cette victoire... Avec
» ce caractére, nous n'abuserons
» pas de notre esprit, pour occu-
» per seuls la conversation, &c. »
Tout ceci n'est que le développement de cette belle réfléxion de la Bruiere. *L'esprit de conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup, qu'à en faire trouver aux autres. Celui qui sort de votre entretien, content de soi & de son esprit, l'est de vous parfaitement.*

» Ayons ce caractére de dou-
» ceur & de modestie, nous ne
» présenterons que comme des

» opinions même les vérités les
» plus simples . . . . Nous soumet-
» trons nos jugemens à la discus-
» sion des autres . . . . La liberté
» que nous leur laisserons, les dé-
» terminera souvent en notre fa-
» veur . . . Par là on bannira l'or-
» gueil, l'entêtement, la *caustici-*
» *té*, le dédain, qui sont commu-
» nément le partage de l'ignoran-
» ce, & presque toujours le fruit
» de la mauvaise éducation.

» Un homme qui a ce caracté-
» re de douceur & de modestie,
» est chéri de ses Concitoyens;
» son exemple les rend meilleurs . .
» On l'étudie, on tâche de l'imi-
» ter . . . Si la bonne compagnie
» perfectionne les qualités du
» cœur, elle sert encore à rectifier
» le jugement, & à épurer la rai-
» son. »

Cela seroit vrai, si la plûpart des conversations ne rouloient pas sur des objets frivoles; mais ne faut-il pas que *Melinde parle de soi, de ses vapeurs, de ses migraines;*

de ſes inſomnies , & combien d'hommes, ſur leurs petites maladies, & ſur la mode, ſont plus femmes que les femmes mêmes ?

» Voyons combien les loix de » la converſation, loix ſi précieu- » ſes, ſont négligées.

SECONDE PARTIE.

Nous nous devons les uns aux autres des ſecours mutuels ; telle eſt la loi primitive & fondamentale de la Société, ſource des loix de la converſation .... « Toutes » ces loix que nous connoiſſons, » comment ſe peut-il que nous » les obſervions ſi mal ? Les prin- » cipales ſources de ce déſordre » ſont la pareſſe, l'orgueil & l'eſ- » prit de contradiction. » Il faut voir dans le diſcours même la déduction de ces preuves, que nous ne pouvons qu'indiquer.

» Pour apprécier les choſes ſe- » lon leur juſte valeur, il faudroit » combattre nos préjugés & nos

» goûts, analiser l'objet, & dé- » mêler les rapports sous lesquels » il doit être présenté. Mais notre » paresse nous interdit cette dis- » cussion ... De-là nous raison- » nons presque toujours sans prin- » cipes, nous soutenons des para- » doxes, & il nous arrive de ne » pas être d'accord avec nous- » mêmes ... De la paresse naît » cet air rêveur & distrait, si ré- » voltant pour ceux qui nous par- » lent. Souvent même la paresse » n'est qu'un orgueil déguisé, ce » fleau de la conversation.

» L'orgueil ne connoît, ni les » bienséances, ni ce qui peut » maintenir l'ordre dans les socié- » tés.. L'orgueilleux, pour justi- » fier ses opinions, met souvent » le dédain & l'audace à la place » des raisons.... De là ces avis » dogmatiques, ce ton décisif & » dominant, ces apostrophes in- » décentes, &c. » Tels sont les travers où nous jette l'orgueil, il traîne ordinairement à sa suite la

médiſance & la calomnie . . . . . .
» Il ne ſuffit pas de bannir cette
» confiance téméraire & préſomp-
» tueuſe, l'eſprit de contradiction
» eſt un écueil non moins funeſte,
» que notre négligence oppoſe
» aux loix de la converſation. »

Nous aimons à parler, & nous ſaiſiſſons les premiéres idées, qui peuvent flatter ce penchant. Comme la diſpoſition d'eſprit eſt différente dans les autres, & qu'on voit rarement les choſes ſous un même point de vue, perſonne ne veut ſe rendre, & chacun ſe croit intéreſſé à ſoumettre les autres à ſa déciſion. La fermeté dégénére bientôt en obſtination choquante; on heurte avec opiniatreté le ſentiment des autres; on en vient aux cenſures aigres, aux railleries ameres; on appuye ſon avis de toute la force de ſes poulmons; on croit que la victoire ſera adjugée à celui qui parlera le plus haut; ſi dans cette compagnie, il ſe trouve un homme ſenſé, étourdi par ces cla-

meurs bruiantes, il eſt réduit à ſouhaiter d'être

Loin de ces voix acariâtres,
Qui dogmatiſant ſur des riens,
Apportent dans les entretiens
Le bruit des bancs opiniâtres,
Et la profonde raiſon
De ces diſputes ſoldateſques, &c.
(M. Greſſet.)

Ce diſcours eſt écrit avec beaucoup d'élégance, de clarté, & de préciſion. L'Auteur ne s'eſt pas encore déclaré.

Nos Mémoires ont déja rendu compte au Public du Panégyrique du Roi par M. Duclos.

Le prix d'éloquence ſera déſormais une Eglantine d'or, de la valeur de 400 liv. C'eſt à la générosité de M. de Soubeiran qu'on eſt redevable de cette augmentation de 200 liv. Les triomphes de M. de Soubeiran le mettent au deſſus de la gloire de diſputer la couronne qu'il enrichit. Il n'a

point pour les Arts qu'il encourage, un amour purement ſtérile ; il peut lui-même ſervir de modéle, on en jugera par l'Ouvrage, dont nous allons parler.

Réflexions ſur le bon ton, ſur le goût, ſur la converſation, & ſur la bonne compagnie. Par M. Sonbeiran de Scopon.

Le bon ton. Cette expreſſion nouvelle exerce une eſpéce de monarchie univerſelle ; elle domine dans tous les entretiens, & quand on a dit d'un Homme ou d'un Ouvrage, qu'*il eſt ſur le bon ton*, on croit en avoir fait l'éloge le plus complet & le plus achevé. Il s'eſt même trouvé des hommes ſi partiſans de cette expreſſion à la mode, qu'ils l'ont appliquée aux événemens les plus prodigieux. *La Victoire de Fontenoy, les Conquêtes de la Flandre, du Brabant & du Hainaut, ſont*, diſent-ils, *des Victoires & des Conquêtes dans le bon*

ton, dans le ton François. Qu'eſt-ce donc que *le bon ton*, & comment le caractériſer ? L'Auteur avoue qu'on ne peut pas s'en former uue idée préciſe & déterminée. On dit bien ce qu'il n'eſt pas, on n'explique point ce qu'il eſt. Mais ne pourroit-on pas dire qu'il en eſt *du bon ton*, comme de la ſimpathie? L'un & l'autre eſt plutôt du reſſort du ſentiment, que de la réfléxion ; ou tous les deux peut-être ne ſont que la même choſe ſous deux noms différents, puiſqu'il eſt certain qu'il eſt des ſimpathies pour l'eſprit, comme pour le cœur. Oſeroit-on dire que *le bon ton* eſt à l'égard des François, ce que l'Atticiſme étoit pour les Grecs, & l'Urbanité pour les Romains ; c'eſt un, je ne ſçais quoi, qui ſera ce qu'on voudra.

» *Le bon ton*, dit M. de Soubeiran, eſt ſujet aux changemens. » Rien n'eſt plus vrai, & l'hiſtoire des variations, des modes, & du bon ton en France,

seroit peut-être une histoire intéressante, du moins seroit-elle fort étendue. « Il y a *le ton de la Cour*; » *le ton de la Ville, & le ton des Auteurs*. Qui sçauroit extraire ce » qu'il y a de noble & de dégagé » dans le premier, de simple & de » sage dans le second, de pur & » d'exact dans le dernier, seroit » un modele à proposer aux uns » & aux autres. »

M. de Soubeiran, par une analise délicate & judicieuse, distingue encore le ton des états & des conditions. Il auroit pû ajouter, qu'il y a aussi le ton des différens âges; ce qui seroit le bon ton dans un jeune homme, seroit un fort mauvais ton dans un vieillard, ou même dans un homme d'un âge mur.

» Les grandes vues, la noblesse » se des sentimens, une éducation » prise dans le grand, donnent » aux gens de la Cour de précieux » avantages.... Ils sont les mo- » deles de la vraie politesse, qui a

» pour base la modestie, la bonne
» opinion des autres, & le désir
» de se faire aimer.... La vraie
» politesse est la vertu des grands
» & des gens d'esprit, parce qu'il
» n'appartient qu'à eux d'être mo-
» destes. » Pour combien de grands & de gens d'esprit, le droit d'être modestes n'est-il plus qu'un de ces vieux droits perdus par le non usage?

Chaque passion a son ton particulier, comme son langage, « il
» faut donc, dit M. de Soubeiran,
» que la délicatesse & la finesse
» ayent aussi le leur; or ce ne
» sçauroit être le ton fort & élevé,
» parce qu'il semble qu'on ne sçau-
» roit prononcer à voix forte les
» choses de sentiment.... Rare-
» ment les hommes, qui prennent
» naturellement ou par habitude
» les tons bruiants, sont-ils dis-
» posés à dire des choses fines, ou
» à les entendre comme elles doi-
» vent être entendues.

» Un autre fleau, non moins

» redoutable, c'eſt la manie de
» ces gens qui, pleins d'eux-mê-
» mes, veulent toujours ſe mettre
» à la place des objets dans les
» entretiens. » Que dira-t-on de
ces hommes, qui, par une volubi-
lité monotone s'emparent de la
converſation ; qui ne permettent
pas aux autres de mettre quelque
choſe du leur dans ce commerce
aimable ? L'amour propre ne par-
donne point ces défauts.

» Bien écouter, bien répondre
» ſur tous les ſujets qui ſe préſen-
» tent, ou ſe taire à propos, c'eſt,
» ſi j'oſe le dire, le ſommaire des
» loix de la converſation, *c'eſt le*
» *bon ton.*

Mais où chercher des modeles
de ce bon ton, qui donne du prix
& de l'ame aux talens ? Où peut-
on eſpérer de perfectionner ſon
goût, cet inſtinct de l'eſprit, qui
ne s'acquiert pas plus que le génie ?
Sera-ce dans les Livres d'agré-
ment ? Combien de Livres, ſans
être ſur le bon ton, ont enlevé les

ſuffrages ? La cauſe du ſuccès n'eſt ſouvent que trop étrangere au mérite du Livre : tantôt c'eſt la protection qui arrache les applaudiſſemens, tantôt une circonſtance heureuſe, un caprice, un rien fait réuſſir un Ouvrage.

Où faut-il donc chercher des guides ? Seroit-ce dans la bonne compagnie ? « La voix publique » nous y renvoye. Mais qu'eſt-ce » que la bonne compagnie ? Où » eſt-elle ? Si nous conſultons les » Sçavans, elle eſt où ils ſont. Les » gens d'eſprit ne la reconnoiſſent » que parmi eux ; les grands & les » femmes du monde ne ſouffrent » pas que cela ſoit mis en queſ» tion, &c. » Toutes ces prétentions excluſives ne tendroient-elles pas à nous perſuader que la bonne compagnie n'eſt qu'une belle chimere, qu'un de ces ſonges ingénieux & brillants, propres à figurer dans la République de Platon ? » Non la bonne compagnie n'eſt » pas une chimere, elle eſt de

» tous les états .... Que dans une
» assemblée on trouve de l'esprit,
» des lumiéres, du goût, des
» mœurs, de la probité, avec de
» la douceur, de l'agrément dans
» le commerce, on a trouvé la
» bonne compagnie ..... » Mais
pour y être admis, il faut déposer
la prévention, les préjugés en sa
faveur, ou en faveur de l'emploi
qu'on exerce ; dépouiller sur tout
les airs d'empire & de domination ; « également préparé à soutenir l'attention des autres, ou
» à leur donner la sienne. Tous
» ceux qui composent la bonne
» compagnie, doivent laisser à la
» porte, leurs lauriers, leurs faisceaux, leur fourure & leur amour
» propre. »

Cet Extrait jusqu'ici n'est guéres qu'une suite de citations, mais nous avons cru que c'étoit le meilleur moyen de faire connoître cet Ouvrage, & par conséquent de le faire estimer. Nous finirons par ces réfléxions. « *Le bon ton* sera donc

» le précieux résultat, l'accord
» heureux de la ſcience & de la
» politeſſe, de la dignité & de
» l'affabilité, du reſpect inaltéra-
» ble pour les bonnes mœurs, &
» de la condeſcendance pour les
» uſages établis, du ſérieux qui
» eſt l'expreſſion des égards, & le
» maintien de la raiſon, avec une
» gayeté décente, qui caractériſe
» la liberté de l'eſprit, & l'eſtime
» qu'on ſent pour ceux avec qui
» on converſe. » L'Auteur penſe
avec fineſſe, & écrit, s'il ſe peut,
encore plus finement. Il n'eſt per-
ſonne en liſant cet Ouvrage, qui
ne ſente qu'il eſt *ſur le bon ton.*

ARTICLE XXIII.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Accademiche publicamente lette, nella nobile Accademia Etrusca dell' antichissima città di Cortona. Tomo quarto, in Roma, nella stamperia di Nicolò, e Marco Pagliarini, in-4. p. 251. Suite des essais des Dissertations lues publiquement dans la noble Académie de Cortone. Tome IV. &c.

LE Sécrétaire de la noble Académie de Cortone, dans la courte Préface du quatrieme volume, se flatte que ce Tome, le dernier de ceux qu'on s'étoit engagé de donner au Public, ne sera pas reçu moins favorablement que les autres. Quoique le goût & l'ardeur qu'on avoit dans le siécle passé, pour s'instruire de tout ce qui concerne l'antiquité, semble réduit à peu de chose, cette révolution ne s'est pas encore fait sentir dans l'I-

talie autant qu'ailleurs ; & les Académiciens de Cortone , méritent bien qu'on leur ſçache gré de leur zéle , pour arrêter le cours d'un ſi grand mal. *Que deviendront les lettres* , pourſuit l'ingénieux Sécrétaire ; *que deviendrons nous nous-mêmes* , ſi nous nous laiſſons emporter *par le torrent à l'oiſiveté , aux plaiſirs , à l'amour , contens de ramaſſer quelques fruits tombés du Parnaſſe , ou de quelque faux brillans d'Eloquence ? Il ſeroit à craindre que peu à peu* la barbarie qui précéda le 15e. ſiécle & dont on a eu tant de peine à ſe délivrer , ne recommençât à dominer , & à cauſer tous les déſordres , qu'on lui a tant de fois reprochés.

On comprend aiſément, par la ſuide la Préface , que la réſolution qu'avoit pris l'Académie de Cortone , de ne communiquer au Public que quatre volumes de ſes eſſais , ne l'empêchera pas de continuer ſes recherches , qu'on gardera ſoigneuſement dans les archives ,

pour les publier dans des tems plus tranquilles & plus favorables aux Muſes. On avoit demandé à l'Académie, le recueil exact de tous les monumens qu'on avoit déterrés ſous les auſpices du Roi de Naples, en conſtruiſant le Château de Portici, & que M. le Marquis Venuti, après l'avoir préſenté au Prince, avoit communiqué à l'Académie, mais comme on a ſçu que ce Prince, auſſi zélé pour le progrès des Lettres, que tous les Bourbons ont coutume de l'être, penſoit à faire paroître cet Ouvrage avec une magnificence digne de ſa libéralité & de ſa puiſſance, on doit attendre que les tems, devenus plus tranquilles, lui permettent d'éxécuter un ſi beau projet.

Dans la premiére Diſſertation, M. l'Abbé Rodolphin Venuti, de Cortone, s'eſt propoſé de faire connoître l'antiquité de ſa Patrie. Il n'y a perſonne qui ne doive applaudir à ce deſſein. S'il y avoit

quelque chose à redire, ce seroit uniquement qu'on eût différé si long-tems de travailler sur une matiére si intéressante pour l'Académie de cette Ville.

L'Auteur creuse profondément dans l'antiquité la plus reculée : il met en œuvre les Langues sçavantes & beaucoup d'anciens Auteurs : l'Histoire & la Fable viennent à son secours : son habileté l'a mis en état de profiter de tout. C'est cette érudition méme, digne des éloges des connoisseurs, qui nous embarrasse, & qui nous empêche de nous étendre autant que nous le voudrions. Nous croyons pouvoir assûrer qu'il y aura peu des plus zélés Citoyens de Cortone, qui s'efforcent d'acquérir tout ce qui est nécessaire pour l'intelligence de cette Dissertation. Quelque satisfaction qu'on goûte à sçavoir qu'on est né dans une Ville célébre par son antiquité, on ne veut pas acheter si chérement ce plaisir. Ce que nous disons ne doit

pas empêcher l'Auteur d'uſer de la même méthode dans tout ce qu'il entreprendra de découvrir. Il ne convient pas aux Académiciens de ne publier que ce qui ſeroit à la portée du vulgaire.

Dans la ſeconde Diſſertation, M. Jean Lami, Profeſſeur à Florence, & Bibliothécaire du Marquis Riccardi, s'eſt propoſé d'expliquer ce qui concerne les ſerpens ſacrés. Il avoit déja entamé en quelque ſorte ce ſujet dans une Diſſertation antérieure. C'a été pour lui une juſte raiſon de continuer ſes recherches, & tous les gens de Lettres lui en ſçauront gré.

La Nature a donné tant de perfections aux ſerpens, &, ſous ce nom, on comprend auſſi les Dragons, qu'il n'eſt pas étonnant qu'on les ait regardés comme des animaux plus ſacrés & plus myſtérieux que les autres. *Les Serpens ont des aîles comme les Oiſeaux; ils ſont courageux comme les Lions, vigilans & fideles comme les chiens,*

reconnoissans comme les Cigognes, rusés & prudens comme les Renards, apprivoisés & familiers avec l'homme, autant que les animaux les plus dociles. L'Auteur n'avance rien ici qui ne se trouve dans les Naturalistes les plus célébres, surtout dans Jonston : mais il ne garantit pas tous les faits. On n'omet pas leur masse énorme. Le Serpent qui fut défait dans la Libie, pour ainsi dire en bataille rangée, par Attilius Regulus, & dont la peau fut envoyée à Rome, avoit six-vingts pieds de longueur : celui que combattit avec succès le Chevalier de Rhode, Théodore de Gozon, étoit de la grosseur d'un cheval ou d'un boeuf.

Rien n'a tant contribué à rendre les Serpens célébres, que d'avoir été l'instrument de la séduction d'Eve, & de la perte du genre humain. L'Auteur releve ici en passant deux erreurs, la premiére de ceux qui ayant temarqué dans quelque Médaille ou Pierre, un

Serpent entortillé autour d'un arbre avec quelque figure humaine à côté, ſe ſont perſuadés que c'étoit la repréſentation de ce qui ſe paſſa dans le Paradis Terreſtre : l'autre erreur eſt de ceux qui voyant des Tableaux ou des Statues de S. George, de ſainte Marguerite, de S. Théodore, &c. où ces Saints tiennent liés des Dragons aîlés, prennent tout à la lettre, & ne comprennent pas que ce ſont là des figures ſymboliques, pour montrer avec quel courage ces grands ſerviteurs de Dieu triomphérent de toutes les ruſes & de tous les aſſauts du démon. Penſer autrement, c'eſt ſelon l'Académicien de Cortone, introduire la fable de Perſée & d'Andromede dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Quoiqu'on ne ſoit guéres diſpoſé en France à croire les legendes extraordinaires ; je ne ſçais ſi l'on y approuveroit, qu'on parlât ſi déciſivement ſur ce ſujet.

On ne ſçauroit douter que les

Payens n'ayent regardé certains ſerpens comme des génies, & que depuis la publication de l'Evangile, pluſieurs Hérétiques ne leur ayent rendu un culte ſuperſtitieux. Les Chrétiens étoient aſſez autoriſés par la ſéduction d'Eve à donner au Démon la figure d'un Dragon. L'Apocalypſe a pû leur fournir un modéle. Le Dragon, qui, chaſſé du Ciel, entraîne avec ſa queue le tiers des étoiles, ne repréſente-t-il pas Lucifer?

On a raſſemblé dans cette Diſſertation tout ce qu'on trouve dans les Médailles, dans les Pierres, dans pluſieurs autres eſpéces de Monumens antiques, dans les Poëtes, dans les Hiſtoriens, de propre à faire connoître les ſentimens de l'Antiquité ſur les ſerpens.

La troiſiéme Diſſertation eſt de M. Philippe Venuti, Abbé de Clérac : elle remporta le prix en 1740 à l'Académie Royale des Inſcriptions & belles Lettres, établie à Paris. Si l'Italie n'envoye

plus ses Légions pour subjuguer les Gaules, elle cherche à en triompher autrement, & de la maniére dont elle s'y prend, loin de s'y faire des ennemis, elle n'y aura que des admirateurs, parmi une Nation singuliérement disposée à rendre justice au mérite des Etrangers. Si cette Dissertation, qui se lit ici en Italien & en François, n'étoit pas aussi connue qu'elle est en France, ce seroit avec plaisir que nous en parlerions plus au long.

On a déja vû, dans les Extraits précédens, les explications de M. Annibal Olivier, sur quelques Médailles frappées chez les Samnites, mais une Médaille qu'il a reçue de M. Zeno, son généreux ami, le fait rentrer dans la carriére. On voit d'abord dans cette Médaille la tête d'une femme avec un casque ailé. Derriére la tête, est une couronne, & au bas de la Médaille, on lit *Mutil*. Entre ce mot & la couronne se trouve le chifre X,

qui marque la valeur de cette monnoye; sur le revers de la Médaille sont Castor & Pollux, tous deux à cheval, avec leurs bonnets & une étoile au dessus de chaque bonnet, symbole ordinaire de ces deux freres. Il est bon de remarquer qu'ils semblent se dire adieu l'un à l'autre, sur le point de se séparer & de marcher vers des termes opposés. C'est ce qu'on connoît aisément par la maniére dont les chevaux sont tournés. Dans l'Exergue on lit *C. Paapi C.* Ainsi il est évident que cette Médaille fut frappée à l'honneur de *C. Paapius Mutilus*, Général des Samnites.

Dès qu'on apperçoit dans une Médaille une tête de femme avec un casque aîlé & le chifre X, on ne doute pas parmi les Antiquaires, que ce ne soit la Ville de Rome : mais y a-t-il quelque apparence que les Samnites ayent fait marquer sur leurs monnoyes le symbole de la Ville de Rome, si

long-tems leur ennemie ? L'Auteur a fait graver au dessous de la Médaille dont nous venons de parler, une Médaille certainement Romaine, parfaitement semblable à la premiére, si ce n'est que Castor & Pollux n'ont pas leurs bonnets : mais sous la tête dont le casque est aîlé, on lit *Roma*, & dans l'Exergue du revers, *Serveilim. Servilius*. M. Annibal Olivieri a cru d'abord que la tête qui a un casque aîlé, sur la Médaille des Samnites, représentoit la principale Ville du *Samnium*, empreinte sur leurs monnoyes, comme Rome est empreinte sur les monnoyes Romaines. Ceux-ci marquoient le nom de leur Ville. Et les Samnites, ne fut-ce que pour être différens des Romains, ne le marquoient pas : deux Nations jalouses & rivales ne veulent se ressembler en rien. Il est venu ensuite une autre pensée à l'Auteur ; c'est que ces têtes de femme avec un casque & des aîles à leur casque, ne sont peut-être pas le

ſymbole de Rome. Il n'ignore pas que c'eſt le ſentiment de tous les Médailliſtes, mais il lui ſemble que, de leur part, ce n'eſt qu'une conjecture, & qu'ils n'en ont produit aucune preuve ſuffiſante. Cette propoſition, ſi on l'établit ſolidement, cauſera bien du trouble parmi les Antiquaires. Si un principe univerſellement reçu, & qui ne ſembloit pas pouvoir être conteſté, devient un ſujet de conteſtation, même parmi les gens du métier, il eſt à craindre qu'il ne ſe répande un étrange Pyrrhoniſme, ſur toutes les découvertes de cet ordre de Sçavans. Dans le ſiécle où nous vivons, on cherche à douter de tout. S'il s'éléve à cette occaſion quelque guerre civile parmi les Antiquaires, nous tâcherons de l'entretenir pour l'intérêt des Arts.

Les Médailliſtes ayant ſouvent vû le mot *Roma* ſous la tête caſquée dont il s'agit, ſe ſont perſuadés que c'étoit la figure de Rome: mais les Médailles frappées chez

les Samnites, & qui sont fort ressemblantes pour tout le reste, n'ont pas le même mot. Ainsi cette figure ne représente pas toujours la Ville de Rome : il y a plus, c'est que ce mot se lit sur plusieurs monnoyes, certainement Romaines, où la prétendue figure de Rome ne se voit pas. On a une monnoye de la famille Cecilia, où *Roma* se trouve au bas d'Apollon. Le même mot est au bas d'Hercule, dans une monnoye de la famille Cornelia, & au bas de Saturne, dans une Médaille de la famille Memmia ; & on remarque la même chose dans plusieurs autres monnoyes Romaines, d'où l'on conclut que le mot *Roma* ne désigne pas le vrai nom de la figure représentée dans la Médaille.

On ajoute ici que dans les Médailles où tout le monde convient que Rome est représentée, elle n'a point d'aîles à son casque. Plusieurs Médailles Grecques lui donnent une couronne de Tours,

& si les Médailles Romaines lui donnent un casque, ce n'est pas un casque avec des aîles. Parmi les autres preuves, l'Auteur observe que Claudien qui a peint en miniature dans ses vers la Ville de Rome avec tous les ornemens dont on avoit coutume de la parer, n'a pas oublié de l'armer d'un casque chargé d'aigrettes, mais qu'il n'a rien dit des aîles : ce que cet habile Poëte n'eut pas omis certainement, s'il avoit cru que ce fut une partie des symboles de Rome. Quel avantage la Poësie n'en eut-elle pas tiré ? On répondra peut-être qu'on ne voit point à la vérité dans les Médailles de Néron, de Galba, de Vespasien, de Domitien, d'Adrien, d'Antonin, &c. Rome avec un casque aîlé : mais qu'on ne doit pas conclure de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs, que c'étoit la même chose dans les tems de la République, & que c'étoit pendant les tems de la République qu'avoient

été frappées les Médailles, qui ont occasionné la conteſtation : le ſçavant Académicien n'eſt point embarraſſé de cette difficulté. Les Romains, dit-il, en ceſſant d'être un peuple libre, ont-ils dû en conſéquence priver la Ville de Rome des ſymboles qu'elle avoit de ſa Divinité ſur les Médailles ?

Tout vrai Antiquaire qui lira le reſte de la Diſſertation, ſera dédommagé de ſa peine.

On trouve ici la ſuite de la Diſſertation de M. Jean Checozi ſur l'ancienne Idolatrie des Bois. Tous ceux qui auront lû la premiére partie de l'Ouvrage, n'ont pas beſoin d'être exhortés à lire la ſeconde.

La ſixiéme Diſſertation eſt un Recueil de trois Lettres, deux de M. Giſbert Cuper ; la troiſiéme de M. Franſciſco Bianchini : c'eſt pour expliquer quelques Médailles d'or aſſez ſinguliéres. Les noms des Sçavans que nous venons de citer, ne manqueront pas d'exciter la curioſité du Public.

ARTICLE XXIV.

ACTA SOCIETATIS Regiæ Scientiarum Upſalienſis ad an. M. D. CC. XL. C'eſt-à-dire, *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences d'Upſal, pour l'année M. D. CC. XL. A Stockolm, chez Laurent Salvius. Et ſe vend à Paris, chez les freres Guerin,* in-4°.

NOus voyons avec plaiſir le progrès des Arts en Suede. Une terre qui a produit des Guſtaves & des Charles XII, devoit produire auſſi des Sçavans en tout genre. L'Académie d'Upſal, quoique d'une datte encore aſſez récente, a des Philoſophes, des Mathématiciens, des Hiſtoriens, des Botaniſtes, des Antiquaires, &c. Nous allons donner une idée de ſes travaux, en abregeant ſes Mémoires pour l'année 1740.

Botanique.

M. Charles Linnæus est le Tournefort & le Jussieu de la Suede. Il vient de donner un Catalogue entier des Plantes de ce pays-là, & ce Livre a été imprimé en 1745. sous le nom de *Flora Suecica ;* nous l'avons annoncé dans un de nos vol. En 1740. il ne publia parmi les Mémoires de son Académie qu'un essai de ce Catalogue, comprenant neuf sortes de Plantes, lesquelles comprennent sous elles 28 espéces, dont ce sçavant Médecin fait la description : il faut voir dans le Livre même toute cette doctrine Botanique, qui n'est point susceptible d'Extrait.

Observations Météorologiques.

Suivant les Observations de M. André Celsius, la plus grande hauteur du Barométre a été à Upsal en 1740 de 30 doigts $\frac{48}{100}$ le

24 de Février; la plus grande hauteur du Thermométre de Haukſbée a été de 126 dégrés, le 25 de Janvier. Ce jour là le froid fut ſi grand, qu'en 26'' un vaſe plein d'eau nouvellement puiſée étoit couvert d'une ſuperficie de glace, & qu'en une minute & 31 ſecondes, un vaſe plein d'eau bouillante ſe trouvoit glacé de la même maniére. On remarqua auſſi que des puits qui n'avoient point ceſſé de fournir de l'eau en 1709, furent glacés juſqu'au fond durant l'hyver de 1740.

On a compté la même année juſqu'à 32 aurores Boréales en Suede.

Expériences ſur quelques Inſectes.

M. C. de Geer obſerva en 1737 une nouvelle eſpéce d'Inſectes * longs d'un travers de doigt, & fort agiles, ſoit à courir, ſoit à ſauter. Il en vit de noirs & de gris, ſur

* Appellés *Podura*.

la terre & dans l'eau. La deſcription qu'il fait de ces petits animaux eſt curieuſe & fort détaillée.

Diſſertation ſur la Généalogie de la Reine Anne, Epouſe de Henri I, Roi de France.

L'Académie d'Upſal embraſſe les Sciences & l'Hiſtoire, les Arts & l'Antiquité. M. *Benzelſtiern* a publié une très-bonne Diſſertation ſur la Généalogie d'une de nos Reines, peu connue par elle-même, & preſqu'ignorée du côté de ſes parens. Cette Princeſſe eſt quelquefois appellée *Agnès*, & d'autrefois *Anne* par les Hiſtoriens. Le ſecond de ces noms eſt le ſeul véritable. Elle étoit fille d'un Roi de Ruſſie, & elle épouſa le Roi de France Henri I, qui eut de ce mariage le Roi Philippe I. ſon ſucceſſeur. Mais quel étoit ce Roi de Ruſſie, pere de la Princeſſe Anne? Gaguin, Paradin, du Tillet, de Serres l'appellent *George*, le P. Da-

niel, M. de Limiers & une foule d'autres, le nomment *Joradiſlas* : autant de mépriſes. Ce Prince étoit *Jaroſlas*, fils de Wladimir, qui ſe convertit à la Religion Chrétienne avec cette partie des Ruſſes, dont il étoit le ſouverain.

La mere de notre Reine, femme de Henri I, eſt encore plus oubliée dans l'Hiſtoire, que tout le reſte de cette Famille. L'Académicien Suedois montre, par la chronique d'Adam de Breme, par celle de Kiovie, & par d'autres monumens contemporains, que Jaroſlas épouſa *Ingegerde*, fille d'Olaus Roi de Scandinavie, & que la Princeſſe Anne ſortit de ce mariage.

Le tems auquel Henri I épouſa cette Ruſſienne eſt encore une énigme chez les Hiſtoriens. Notre Auteur croit avec MM. de ſainte Marthe, que ce fut en 1051, & cet article, comme tous les autres points de la Diſſertation, eſt traité avec beaucoup de juſteſſe, de ſagacité, de connoiſſance des anciennes Hiſtoires.

Parmi les Critiques répandues dans cet Ouvrage, on en trouve une contre l'opinion du P. Hardouin, qui a traité sans façon le Roi *Jaroslas* de personnage supposé, aussi bien que sa fille Anne, avec les Rois de France Henri & Philippe I. Notre sçavant Suedois oppose à cette imagination, l'autorité de tous les anciens Auteurs, Mais il ignoroit apparemment que quand le P. Hardouin étoit en humeur de démolir les monumens de l'antiquité profane, il ne faisoit pas la chose à demi; qu'il détruisoit tout jusqu'aux fondements; qu'ainsi, selon ce Critique, les Historiens, qui parlent de *Jaroslas* & des autres, seroient aussi bien supposés que ces Princes mêmes; que tout cela seroit entré dans la fabrique litteraire commencée vers le douziéme siécle. On voit ce que l'Antiquaire Suedois auroit à répondre, & nous bornons ici l'Extrait de ce Mémoire.

Les piéces suivantes roulent 1°.

Sur l'analyse d'une construction générale pour la quadrature de certaines courbes par M. Klingenstierne. 2°. Sur la dissection Anatomique d'un veau à deux têtes & à deux cœurs, par M. Spering. 3°. Sur une Eclipse observée le 4 d'Août 1738 par M. Celsius. 4°. Sur la figure & les qualités d'un poisson singulier, par M. Gronovius.

Nous insisterons davantage sur l'éloge historique de M. Olaus Rubbeck, Médecin Anatomiste & Botaniste de l'Académie d'Upsal. C'est lui qui a donné naissance à cette Société. Il l'a dirigée longtems; il en a vû les progrès & la gloire. Cet éloge est donc un monument de reconnoissance, aussi bien qu'un panégyrique littéraire.

Olaus Rudbeck étoit né à Upsal en 1660, d'un Pere Professeur d'Anatomie & de Botanique. Cette Famille est noble & ancienne. On donna au jeune *Olaus* l'éducation la plus belle & la plus éten-

due. Il excella de bonne heure dans tous les exercices ; mais le goût naturel & les exemples domeſtiques le décidérent en faveur de la Médecine. Il ſe fit connoître de bonne heure par une Diſſertation ſur la propagation des Plantes. La Reine Eléonore Ulrique ſe la fit lire, elle la loua beaucoup ; & elle envoya à l'Auteur cent écus d'or : récompenſe que les éloges de cette Princeſſe rendoient preſque inutile.

Ces ſuccès animerent le jeune Médecin, il voulut aller herboriſer dans des climats plus doux que la Suede. Il voyagea durant trois ans en Hollande, en Allemagne & en Angleterre, toujours occupé de rapports Littéraires, de curioſités Botaniques. De retour en Suede, il ſuccéda à ſon pere dans la Chaire de Profeſſeur Royal ; ſes ſoins ſe partagerent alors entre les leçons Académiques & la compoſition d'un grand Ouvrage, appellé les *Champs Elyſiens*. C'étoit un

Recueil de Plantes gravées, & toutes indiquées par les noms qu'elles portent dans chaque pays. Il avoit commencé l'édition de ce livre, lorſque l'incendie qui conſuma preſque toute la Ville d'Upſal en 1702, fit périr la plûpart des feuilles qu'on en avoit tirées. Cette perte ſeroit irréparable, ſi l'on n'avoit pas enlevé aux flammes 12 volumes de plantes, que M. Rudbeck avoit deſſinées de ſa main. Ce tréſor eſt conſervé chez un Académicien * d'Upſal, & l'on voit dans le même Cabinet une trés-belle collection des divers oiſeaux du Nord, peints au naturel. C'eſt encore l'ouvrage de M. Rudbeck, & en partie celui de M. *Holtzbohmius*, dont il avoit emprunté le pinceau. Le Roi Charles XI étant venu à Upſal en 1693, voulut voir ces morceaux de peinture; il en fut charmé, il permit à l'Auteur de chaſſer dans toute la partie de la Suede la plus Sep-

* M. de Geer.

tentrionale. Il ordonna même qu'on apportât à ce Sçavant les Animaux rares & les Plantes ſingulières qu'on pourroit y découvrir. Enfin, comme l'eſtime des Monarques engage naturellement les Sujets dans des entrepriſes difficiles; il fallut pour ſatisfaire la Cour, que notre Académicien allât faire des obſervations juſqu'à Torneo, ſur les Frontiéres de la Laponie, & l'Hiſtoire de ce voyage forme la premiére partie d'un Livre intitulé : *La Laponie Illuſtrée*; Ouvrage que M. Rudbeck n'a pu conduire à ſa perfection.

Un des grands travaux de cet Obſervateur infatigable, fut de rapporter à l'Hiſtoire Naturelle, dont il avoit acquis tant de connoiſſance, les divers poiſſons & les oiſeaux qui ſont nommés dans les Livres Saints. Il apprit pour cela les Langues Orientales; il y joignit l'étude des Langues d'Europe. Ce pénible exercice lui dé-

couvrit une vérité ; c'eſt que les Langues ſe combinent d'autant mieux avec la premiére de toutes, qui eſt l'Hébreu, qu'elles ſont plus anciennes, & qu'elles ont été parlées par des peuples, qui étoient plus iſolés, plus ſéparés des autres Nations. Or parmi ce grand nombre d'idiomes, qu'il compara enſemble, pour ſervir de preuve à ſa propoſition, il reconnut que l'ancien Gothique étoit un de ceux qui avoient le mieux conſervé le génie de la ſource commune, c'eſt-à-dire, encore une fois, de la Langue Hébraïque. Ces recherches produiſirent un *Tréſor harmonique des Langues d'Aſie, d'Afrique & d'Europe :* Ouvrage de 40 années que M. Budbeck a eu le tems de finir, mais non de faire tranſcrire entiérement. C'eſt à l'Académie d'Upſal de rendre ce bon office à ſa mémoire, & de publier des richeſſes ſi intéreſſantes pour toutes les Nations.

D'autres productions occupérent

de tems en tems le ſçavant & laborieux Auteur dont nous traçons l'éloge. Il faiſoit des obſervations ſur tout ce qui ſe rencontroit ſur ſa route littéraire. Quelquefois il s'égayoit à compoſer des vers. Il étoit ſi bon Poëte, qu'il auroit pû mériter les éloges de la poſtérité à ce ſeul titre. D'autres talents plus graves & plus révérés éclipſerent en quelque ſorte celui-ci. Mais ſa converſation, & le détail de ſa vie privée ſe reſſentirent de l'amenité de ſon eſprit. M. Rudbeck traitoit avec les Sçavants de tous les ordres, de toutes les profeſſions, de tous les âges. Il encourageoit les jeunes gens; il entroit dans leurs parties de plaiſir, pour avoir occaſion de les inſtruire, & de les porter à l'amour de l'étude. Les hommes murs trouvoient en lui un philoſophe d'humeur égale, qui laiſſoit ignorer la ſupériorité de ſes connoiſſances, & qui les communiquoit ſans faire ſentir ce qu'il lui en avoit couté pour les

acquérir. Il eut l'avantage rare de posseder jusqu'à l'extrême vieillesse une santé inaltérable. Sa maniére de vivre y contribuoit; du lait, des légumes & très-peu de vin, c'étoit son régime ordinaire. D'ailleurs nuls chagrins domestiques; nulle inquiétude pour acquérir ou pour conserver. Il avoit trouvé des richesses dans sa maison; & les bienfaits de la Cour vinrent, pour ainsi dire, s'offrir d'eux-mêmes. Avec tant d'avantages du côté de l'esprit & de la fortune, une longue vie & une nombreuse famille doivent paroître encore des biens précieux. M. Rudbeck a vécu 89 ans, & il a eu 24 enfans: quelle recrue pour l'Académie d'Upsal, s'ils ont survécu à leur pere, & s'ils lui ressemblent!

ARTICLE XXV.

OBSERVATIONS Historiques sur la Nation Gauloise, sur son origine, sa valeur, ses exploits, sa puissance; avec l'établissement des Galates en Asie: leur origine, leurs mœurs, leur Religion. Par M. Dordelu du Fays, A Paris, chez Giffart fils, Libraire, rue S. Jacques, à Sainte Therese. in-12. *pages* 164, *sans la Table & l'avant-propos.*

MOnsieur du Fays entreprend dans cet abregé, ou plutôt dans cet Essai 1°. De faire l'éloge des Gaulois. 2°. De montrer que les François étoient une Colonie Gauloise, établie en Germanie, & qui est rentrée dans les Gaules pour y revendiquer le patrimoine de ses Ancêtres, usurpé par les Romains. 3°. De nous faire connoître les Galates, ou Gaulois d'Asie.

I. Les

I. Les Gaulois n'écrivoient point leur Hiſtoire : ils avoient même une Loi, qui le leur défendoit. Ils ſe contentoient de la Tradition orale. Uniquement occupés à ſe diſtinguer par de grands exploits, ils croyoient que leurs conquêtes ſeroient des monumens de leur gloire plus ſûrs que des Annales ; & ils ont laiſſé à d'autres le ſoin d'en inſtruire la poſtérité. Ils ne prévoyoient pas ſans doute que s'ils n'étoient connus que par leurs Ennemis, leur gloire en ſouffriroit.

En effet, dit M. du Fays, à peine ſçauroit-on aujourd'hui qu'il y ait eu des Gaulois, ſi les Grecs & les Romains n'en euſſent parlé ; or les uns & les autres en avoient reçu trop de mal, pour en faire l'éloge ; mais la paſſion paroît ſi marquée dans ce qu'ils diſent à leur déſavantage ; ils tombent même ſur cela dans des contradictions ſi formelles ; la force de la vérité les oblige ſouvent à dire des choſes

ſi glorieuſes aux Gaulois, qu'en raprochant tous leurs paſſages, en les expliquant les uns par les autres, en prenant pour régle de critique, d'admettre pour incontestable tout ce qu'ils diſent de favorable à une Nation, qu'ils haïſſoient, & de nier tout ce qu'ils avançent ſans preuve contre elle, on ne ſçauroit douter qu'elle n'ait formé la plus ancienne & la plus puiſſante Monarchie de l'Europe; qu'elle n'ait ſoûmis à ſa domination pluſieurs Provinces en Italie, en Eſpagne, en Allemagne, dans les Iſles Britanniques, qu'elle n'ait envoyé des Colonies en Afrique, & en Aſie, où la terreur de ſon nom étoit ſi grande, que les Rois, ſans attendre qu'ils fuſſent attaqués, alloient au devant d'eux leur demander la paix, à quelque prix, qu'ils la vouluſſent mettre.

Les Gaulois, ſuivant les Auteurs les mieux inſtruits, les Celtes & les Galates, que Joſeph appelle Gomerites, ne faiſoient

qu'une même Nation : les Bretons, qui ont imposé leur nom aux Isles Brittanniques, étoient Gaulois, selon Pline, & César nous apprend que toutes les Côtes de ces Isles étoient remplies de Belges, connus sous les noms de leurs Villes. La haute Espagne avoit des Celtiberiens, & la basse étoit en bonne partie occupée par d'autres Gaulois. Les Ombres, ou Imbres, qui habitoient tout le pays situé entre la Mer de Toscane & l'Adriatique, étoient Gaulois; mais n'étoit-ce point ceux-ci qui descendoient de ceux-là? Car Solin cite des Auteurs, qui le disent, & appuyent l'antiquité des Ombres sur leur nom, lequel signifie en Grec, qu'ils avoient été sauvés d'un déluge? Notre Auteur renverse cette preuve en répondant, que le mot Latin *Gallus* tiré de l'Hébreu, a la même signification, que l'ΟΜΒΡΟΣ des Grecs. Si ce qu'un Ecrivain a prétendu étoit vrai, que Noë est mort

en Italie, ce seroit un grand préjugé en faveur des Ombres.

Selon Tite-Live, les premiéres Colonies, qui soient sorties des Gaules, sont celles, que le Roi Ambigate envoya 613 avant J. C. sous la conduite de Bellovese & de Sigovese; la premiére en Italie, & la seconde en Germanie. Justin attribuë à Bellovese la fondation de Verceil, de Novarre, de Pavie, de Cremone, de Brescia, de Mantouë, &c. & nous apprend, que Sigovese établit les Tectosages dans les Terres voisines de la Forêt Noire, les Boyens dans la Boheme, & les autres dans la Pannonie, dans l'Illyrie, depuis le Golphe Adriatique, jusqu'à la Macédoine, & dans le Nord de la Germanie, où ils étoient connus sous le nom de Celto-Scythes. Mais si on en croit Solin & Strabon, dès les premiers siécles on comptoit 180 peuples sortis des Gaules, qui avoient passé en Asie.

Tite-Live se trompe encore,

ſelon notre Auteur, en diſant, qu'Ambigate a été le premier Monarque des Gaules : mais il ſe contredit groſſiérement, ajoute-t-il, au ſujet de Brennus, qu'il fait paſſer les Alpes à la tête de 300 mille hommes, périr avec toute cette Armée dans un combat contre Camille, puis ſortir de l'Italie pour la conquête de la Grece & de l'Aſie ; & on ne ſçauroit lui objecter que Tite-Live parle de deux Brennus, car Juſtin attribue au même Brennus, qui prit Rome, de grandes conquêtes dans la Grece & dans l'Aſie, & lorſque Polybe, Trogue Pompée, Suetone & Oroſe parlent de la priſe de Rome par les Gaulois, ils ne font nulle mention de la victoire de Camille. Polybe ajoûte même que les Boyens & les Inſubriens, pour engager les Gerſates à s'unir avec eux contre les Romains, leur repréſenterent que leurs ancêtres avoient été les Maîtres de Rome pendant ſept mois,

& ne l'avoient rendue, que par générosité, se contentant des dépouilles des vaincus. Les Etoliens dans Trogue Pompée reprochent aux Ambassadeurs Romains qu'ils n'ont pu défendre leur Ville contre les Gaulois, & qu'ils ne l'ont recouvrée qu'avec de l'or.

Il est cependant bien difficile de disconvenir des deux victoires remportées par Camille sur les Gaulois ; mais quoique Tite-Live dise que dans la seconde il ne resta pas un seul Gaulois pour en porter la nouvelle, il ne parle en cette occasion, ni de Brennus, ni de 300 mille hommes, & quelle apparence que cette multitude de combattants soit restée à Rome pour assiéger le Capitole ? Si donc Brennus avoit passé les Alpes avec 300 mille combattants, il peut fort bien en avoir laissé à Rome une partie, & avec l'autre avoir fait les conquêtes, dont parle Tite-Live.

M. du Fays ne nie point que

deux Généraux Gaulois, nommés Brennus & Belgius, n'ayent péri avec toutes leurs Troupes dans une expédition, qu'ils tentérent en Grece après la mort d'Alexandre; mais il prétend que ce ne fut point pour avoir pillé le Temple de Delphes, puisque selon Justin, c'est bien avant Alexandre, que Brennus pilla le Temple, qu'il passa ensuite dans la Thrace, & jusqu'en Asie, & que retournant dans les Gaules par la Germanie, il établit une partie de ses Gaulois au confluant du Danube & de la Drave. L'enlévement du trésor de Delphes, ajoûte-t-il, n'étoit pas un sacrilége dans ce Général, puisqu'alors chez les Gaulois, comme chez les Perses, & parmi d'autres Nations, les Temples étoient regardés comme des superstitions injurieuses à l'immensité de Dieu, & que suivant Tacite, c'étoit à une Divinité invisible, qu'ils sacrifioient, ce qu'ils faisoient aux pieds des plus grands chênes.

Il convient encore qu'après le dernier Brennus, la Nation Gauloiſe commença à décheoir de ſa puiſſance, mais il prouve très-bien qu'elle ne perdit rien de ſon antique valeur. La deſcription, qu'il nous fait des différents corps, dont ſa milice étoit compoſée, montre en effet qu'elle devoit être invincible, quand elle agiſſoit de concert : auſſi le fut-elle, tant que la Nation fut bien unie. Les Grecs & les Romains, qui traitoient les Gaulois de barbares, ne les connoiſſoient que par les maux, qu'ils en avoient reçus. L'éducation, que l'on donnoit parmi eux à la jeuneſſe, les études & les exercices, dont on l'occupoit ; les Arts, les Sciences, ſurtout celle de la Religion, qui fleuriſſoient dans les Gaules, la bonne foi, la juſtice, la ſincérité, qui faiſoient le caractére de ces Peuples, tout cela prouve que dans ces tems reculés il en étoit peu d'auſſi vertueux & d'auſſi ſçavants.

Il faut voir dans l'Auteur même, par quels dégrés la mésintelligence ruina l'Empire des Gaulois, & comment les Romains en profitérent pour les assujettir les uns par les autres. César comprit en plus d'une occasion, que s'ils fussent demeurés unis, il ne les auroit point assujettis, & que sans eux il n'auroit pas mis les Romains sous le joug. Son adresse à fomenter les divisions des Gaulois, fit plus que toute son habileté à la guerre, & il sçut tellement gagner leur affection & leur estime, qu'il s'en servit comme il voulut pour asservir sa Patrie.

Il leur en témoigna sa reconnoissance, en les comblant de biens & d'honneurs, ce qui a fait dire à Suetone, qu'il n'avoit vaincu les Gaulois, que pour leur faire porter le laticlave. La plûpart des Empereurs en ont usé de même. Ils ne se croyoient en sûreté sur le Trône, qu'autant qu'ils pouvoient compter sur les Gaulois,

& les Romains se plaignant un jour à Claude, que ces Etrangers occupoient les premiéres places dans l'Empire; c'est, leur dit-il, que de leur élévation dépend celle de Rome; au reste nous sommes un peu étonnés que M. du Fays ayant cherché avec tant de soin dans tous les Auteurs Grecs & Romains tout ce qu'on y trouve de flatteur pour les Gaulois, ait oublié ce que dit Saluste, que les Grecs avoient surpassé les Romains dans les Arts, & les Gaulois dans la Guerre, & ces beaux Vers de Virgile, où il avoit sans doute en vue les deux mêmes Nations,

Excudent alii spirantia mollius æra,
Bellabunt alii melius . . . .
Tu regere imperio populos Romane
memento.

II. Après nous avoir montré dans les Ecrivains les plus prévenus contre les Gaulois, qu'ils s'étoient rendus redoutables aux autres Nations, & aux Romains

mêmes, qui avoient établi un fond particulier pour soûtenir la guerre contr'eux ; notre Auteur en fait revenir de la Germanie un Essain, qui sous le nom de François, revendiquent sur les conquérants des Gaules, avec lesquels ils n'avoient jamais traité, l'ancien domaine de leurs Peres, & s'en remettent en possession avec le secours de leurs Freres, charmés de profiter de cette occasion, & de l'affoiblissement de l'Empire Romain, pour recouvrer leur liberté.

Les autorités ne lui manquent point pour soutenir l'origine Gauloise des François. Pausanias appelle les Germains Celtes, Strabon les nomme Sicambres, Suetone leur donne le nom de Brennes, Agatias & Claudien disent, que ce sont les mêmes que les François, & Strabon leur fait occuper tout le pays compris entre l'Elbe & le Rhin, cela est cependant trop général ; tous les Germains n'étoient pas François, &

Orofe ne donne à ceux-ci que la partie inférieure de la Germanie. On fçait que Grégoire de Tours appelle Clovis Sicambre, & Childebert, fon Fils, porte le même nom dans les anciennes Chartes. Enfin Eumenius dit pofitivement que les François ayant paffé le Rhin, furent reçûs dans les Gaules, comme dans leur pays, par droit de reverfion ; & Juftinien dans une de fes Lettres, reconnoît leur droit fur la Provence & le Dauphiné, ufurpé, dit-il, par les Goths, mais ce n'eft pas fur le principe établi par notre Auteur.

Le nom, fous lequel ils font rentrés dans les Gaules, étoit le titre de leur liberté, qu'ils n'ont jamais perdue. Au refte M. du Fays n'ignore point qu'il y a eu des François Antuariens, mais il ne parle que des François Saliens. Ceux-ci, non plus que toutes les autres Colonies Gauloifes de la Germanie, n'ont point eu de Souverains, tant que la Monarchie

des Gaules a ſubſiſté ; mais après que les Romains l'eurent détruite, toutes ſe diviſerent en petits Etats ſéparés, gouvernés par des Princes, dont l'autorité étoit abſolue, & la Couronne héréditaire. Ammien Marcellin vante beaucoup la bravoure des François, & dit que leurs Souverains ſont les premiers Roix de Germanie, qui ſe ſoient établis à main armée ſur les Terres des Romains.

III. Dans le dénombrement, que Strabon fait des Gaulois Aſiatiques, il nomme les Tecto-Sages & les Hénétiens, ou Vénétiens ; Solin y ajoute les Ambianois. Selon Ammien Marcellin, tous les Gaulois furent nommés Galates, depuis qu'Hercules étant venu dans les Gaules, & ayant épouſé la fille du Roi, il en eut un fils appellé Galates, qui monta ſur le Trône après ſon ayeul, & fit de grandes conquêtes. Il paroît que notre Auteur adopte cette origine du nom de Galates, qui n'eſt pas la plus communément reçue.

Il examine ensuite l'époque du premier établissement des Gaulois dans l'Asie. Suivant Tite-Live, il est postérieur à Alexandre, & ce fut Nicoméde, Roi de Bithynie, qui en reconnoissance de la victoire, que les Gaulois lui avoient fait remporter sur Ziboë, leur céda la partie de ses Etats, qu'on a depuis nommé *Galatie*. Polybe, Pausanias, Callimaque & Justin leur attribuent encore de grandes conquêtes en Asie, surtout celle de la Thrace, sous la conduite de Camnotorius, qu'Athenée appelle Balthasar, & auquel les Byzantins payoient un tribut de 80 talents; mais M. du Fays trouve le récit de ces Auteurs tellement rempli de contradictions, qu'ils détruisent dans un endroit ce qu'ils ont avancé dans un autre. Cependant tous, aussi bien qu'Athenée & Tite-Live, s'accordent à dire que les Gaulois ont fait de grandes conquêtes en Asie. Il y a même bien de l'apparence qu'ils y

étoient puissamment établis depuis l'expédition de Sigovese, du tems de Tarquin l'ancien. Selon Pline, ils avoient pénétré dans la Scythie, où ils étoient connus sous le nom de Celto-Scythes, & Strabon nous apprenant qu'une partie de la Gaule se nommoit anciennement *Ibérie*, il ne paroît point douteux à notre Auteur que l'Ibérie Asiatique n'ait été ainsi nommée par les Gaulois, qui l'occupoient.

Quant au caractére & aux mœurs de ces Gaulois Asiatiques, on ne peut les connoître, que par des Historiens peu prévenus en leur faveur, mais du récit desquels on peut inférer qu'ils différoient très-peu de ceux de l'Europe; « que » les uns & les autres avoient un » fond de probité, beaucoup de » sincérité & de bonne foi, & une » aversion innée pour tout ce qui » s'appelle ruse & supercherie : » qu'ils étoient sociables & d'un » accueil gracieux, recevant les » Etrangers, non seulement avec

» joye, mais même comme un
» dépôt, que le Ciel leur confioit;
» qu'ils avoient de l'esprit, du goût
» & d'heureuses dispositions pour
» toutes sortes d'Arts & de Scien-
» ces; une ame naturellement
» martiale & avide de gloire, avec
» un courage, & une intrépidité
» à s'exposer à une mort évidente
» toutes les fois qu'elle leur pa-
» roissoit honorable.

Il ajoûte que leur Religion fut toujours la même pour le fond en Europe & en Asie, qu'il y a toute apparence qu'ils conservérent l'idée de Dieu dans sa pureté, qu'il est au moins certain que jamais nulle part ils n'élevérent de Temples; qu'ils traitoient d'extravagance criminelle de vouloir représenter Dieu sous des figures sensibles; qu'ils l'adoroient en esprit & dans un silence profond, & ne lui offroient en sacrifice aucun animal immonde, surtout des Porcs: que s'il est vrai, comme le dit César, qu'ils adoroient Mercure, Apollon,

Mars, Jupiter & Minerve, l'autorité de Diodore de Sicile, de Lucien & de Tacite doivent nous déterminer à croire qu'ils le faiſoient dans le ſens d'Ariſtote, qui eſt, qu'encore qu'il n'y ait qu'un ſeul Dieu, on lui donnoit différents noms relativement aux effets, qui manifeſtent ſon exiſtence : que le même Ariſtote eſtimoit les Prêtres Gaulois les plus ſçavants Philoſophes, & les Théologiens les plus éclairés, & que Céſar avoue qu'il n'étoit pas bien au fait de leur Théologie.

Il n'étoit pas mieux inſtruit, ſelon notre Auteur, de leurs ſacrifices, lorſqu'il les accuſoit de n'y pas épargner le ſang innocent, quand il ne ſe trouvoit point de criminels à immoler, auſſi ne les en a-t-il accuſés, que ſur le témoignage d'autrui. Un autre Auteur n'eſt pas plus autoriſé à avancer que les Galates ſacrifioient leurs propres enfants. Lucien mieux inſtruit, dit qu'on les ſuſ-

pendoit pour les offrir à la Divinité, mais avec toutes les précautions possibles pour empêcher qu'il ne leur arrivât aucun accident. César dit encore que quand un Pere de Famille mouroit, on jettoit avec lui dans le bucher ceux de ses Clients & de ses Domestiques, qu'il avoit le plus affectionnés, mais il ne l'avoit point vû, & nous apprenons de Diodore de Sicile, qu'on ne brûloit avec le cadavre, que quelques papiers, en signe de la croyance, où étoient ces Peuples, d'une vie future.

La Langue, que parloient les Galates, étoit dit M. du Fays, un dialecte Grec un peu plus approchant de l'Hébreux, que tous les autres, parce qu'il étoit plus ancien. Ils l'avoient, dit-il, apporté des Gaules, où il suppose qu'elle fut d'abord la Langue maternelle, & que les Gaulois l'avoient répandue dans l'Espagne & dans l'Italie, fondé sur ce que les anciens monumens avoient des Inscriptions

en cette Langue. De-là il conclut deux choses : la premiére, que la transmigration des Galates en Asie est très-ancienne : la seconde, que ces Gaulois Asiatiques n'avoient pas beaucoup de communication avec leurs Freres d'Europe, puisque leur langage étoit si différent. La facilité, avec laquelle ils reçurent l'Evangile, que le Prince des Apôtres leur prêcha, & le scrupule, que leur reproche S. Paul au sujet de la Circoncision, paroissent à M. du Fays une marque du zéle pour la Religion, qu'ils avoient embrassée.

Il y a dans ce petit Ouvrage de bonnes recherches, des conjectures heureuses, mais non pas toutes. Il s'y trouve des répétitions, un peu d'emphase, quelques expressions, qu'on pourra critiquer, & des fautes d'impression. Mais nous croyons que l'Auteur n'en demeurera pas à cet essai, & qu'en traitant plus à fond la matiére, il y évitera ces legers dé-

fauts, qu'on peut bien passer à un homme; qui commence à défricher un champ aussi vaste & aussi rempli de ronces, que celui, qu'il paroît avoir entrepris de cultiver.

ARTICLE XXVI.

*LA MUSIQUE THE'ORIQUE & pratique dans son ordre naturel, avec l'art de la Danse. Par M. B***. De l'Imprimerie de J. B. Christophe Ballard, Doyen des Imprimeurs, &c. vol.* in-4°. 100 *pp. pour le Traité de la Musique*, 26 *pour celui de la Danse.*

LE Traité de la Musique fut imprimé pour la premiére fois en 1722. Nous en donnâmes alors l'Extrait accompagné des applaudissemens que mérite l'Auteur (M. Borin) homme de Lettres, grand amateur des beaux Arts, & dont le propre caractére est de les traiter avec beaucoup de méthode,

de netteté & de précision. C'est dans ce goût qu'il avoit traité de l'art de tirer des armes, dont nos Mémoires parlérent aussi dans le tems.

Le Traité de la Danse qu'on a joint à celui de la Musique est tout nouveau, & mérite tout à fait que nous en donnions l'idée, parce que ce n'est précisément ni le métier, ni même l'art, comme art de la Danse, dont y traite l'Auteur, mais en quelque façon la science ou la partie scientifique, littéraire & de goût, dont cet art & ce métier sont susceptibles, comme tous les arts les plus méchaniques.

Il y a une Géométrie & une Méchanique naturelles, que l'usage & la réfléxion inspirent aux Maîtres en tout genre, & qui les dirigent dans le développement de leur art & dans la maniére de l'enseigner. La Danse est, comme toute autre chose, faite pour plaire aux yeux & à l'esprit, & pour former le corps, une affaire de proportion & de régula-

rité. C'eſt même une ſorte de peinture, d'autant plus piquante, qu'elle eſt plus parlante & plus animée.

Ce ſont des mouvemens meſurés, concertés, liés, continus, qui décrivent dans l'air, tracent même ſur le terrain des lignes, le plus ſouvent courbes, ondoyantes, inflexes, repliées, contournées de mille ſens divers, tous réguliers, géométriques mêmes, ne pouvant plaire à l'œil intelligent, à toutes ſortes d'yeux mêmes, que par-là.

Qui doute que, ſi la trace des pieds, des mains, des coudes, de la tête reſtoit dans l'air & ſur la terre après une danſe, on n'y vit des courbes, courbes géométriques, tranſcendantes même, capables de donner à penſer, de plaire même aux Géométres & à toutes ſortes d'yeux attentifs & éclairés.

Pour décrire leurs courbes, les Géométres n'ont point d'autre façon organique, que celle d'un,

de deux ou de plusieurs rayons qui tournent avec une certaine mesure, les uns autour des extrêmités mobiles ou immobiles des autres. Car tandis qu'un rayon tourne autour d'un centre fixe, son extrémité mobile décrit un cercle autour de ce centre.

Mais cette extrêmité portant un second rayon qui tourne autour d'elle comme centre, l'extrêmité mobile de ce second rayon autour de ce centre, lui-même mobile, décrit ou une ovale ou telle autre courbe plus composée, selon le dégré mesuré de son mouvement. C'est ainsi que les anciens Astronomes faisoient décrire aux planétes l'équivalent des ovales de Kepler, par un mouvement d'Epicycle dans un déférent.

Ils alloient même jusqu'au contre-Epicycle ou à l'Epicycle dans l'Epicycle, pour atteindre aux diverses anomalies de la Lune & des autres Planétes. C'est comme un troisiéme rayon tournant à l'extré-

mité du second qui tourne à l'extrémité du premier, seul fixe dans son centre. Dans les mouvemens de la danse, dans l'action même de l'Orateur, dans les gestes, le bras est un vrai rayon dont une extrémité, le coude, tourne autour du point comme fixe de l'épaule. L'avant-bras est un second rayon dont une extrémité, le poignet tourne autour du coude, & décrit une courbe plus composée.

La main devient ensuite un troisiéme rayon qui tourne autour du poignet, & les doigts par une, deux & jusqu'à trois articulations, deviennent des quatriéme, cinquiéme & sixiéme rayons, dont les extrémités décrivent des courbes de plus en plus composées, toutes continues, toutes réguliéres dans leurs divers contours, infléxions, rebroussemens mêmes. Et de leur côté, dans la simple marche d'un homme, les pieds, les jambes, &c. ont la même composition & la même régularité de mouvemens,

mouvemens, la grace & la bonne façon ne pouvant jamais venir que de là, physiquement parlant.

Ceci n'est dit que pour montrer qu'à toutes choses les plus méchaniques, il y a la partie de la science, de l'esprit, du génie, la partie Littéraire, Philosophique & Géométrique, qui mérite l'attention de toutes sortes de Sçavans. Les Artistes ne s'élévent pas communément jusques là; mais ceux qui le sont de goût plutôt que de profession, prennent une sorte d'entre-deux Littéraire & Philosophique, qui tient le juste milieu entre la partie purement Géométrique & de science, & la partie purement Méchanique d'art & de métier.

C'est là le point de vue où M. Borin présente l'art de la Danse: aussi son Livre, tout abregé, tout exquis, a t'il l'approbation des connoisseurs comme des Maitres & de tous les gens de goût.

» Le Traité, dit-il, que l'on » donne ici au Public, est un abre-

» gé méthodique des réfléxions
» que l'on a faites sur les graces
» & sur la perfection des pas &
» des mouvemens, que les hom-
» mes font naturellement; & l'on
» peut dire que l'alliance de ces
» mouvemens avec la Musique,
» forme un spectacle des plus sen-
» sibles, qui dans l'antiquité la
» plus reculée faisoit l'ornement
» des Fêtes, que les anciens cé-
» lébroient à l'honneur de leurs
» Dieux, & fait encore les déli-
» ces des Cours les plus polies &
» les plus magnifiques. »

L'Auteur divise l'art de la Danse en cinq parties. Dans la premiére, il parle des positions, de la maniére d'être bien campé, de marcher avec grace, & de faire la révérence d'un air noble & aisé.

Dans la seconde, il explique les différens pas, la maniére de les former & de bien prendre les mouvemens. Dans la troisiéme, il donne quelques régles générales pour l'intelligence du port des bras & des attitudes.

Dans la quatriéme il parle plus amplement de la cadence, & dans la cinquiéme, il donne une idée de l'harmonie, à quoi il ajoute quelques réfléxions sur la composition des Danses, & sur les moyens de juger de la beauté de l'exécution.

Comme les gens de Lettres aiment à sçavoir un peu la partie didactique des Arts, dont on a à Paris tous les jours occasion de parler, nous dirons ici qu'il y a cinq sortes de positions vrayes ou bonnes & cinq fausses. On appelle bonnes celles qui présentent avec grace les pieds posés la pointe en dehors, & fausses les contraires, qui ne laissent pas d'avoir lieu dans des danses & attitudes grotesques.

Pour ce qui est d'être bien campé, d'avoir le corps bien placé sur ses jambes, cela dépend d'être dans un juste à plomb naturel sur ses pieds, de maniére que le corps étant droit & la tête haute avec

décence, toutes les parties se trouvent en un parfait équilibre, & dans la plus grande liberté d'exécuter leurs mouvemens naturels. C'est cette liberté qui fait la grace. Or la liberté elle-même ne peut résulter que de l'équilibre. Le manque d'équilibre produit la contrainte, & quelque chose de tendu, de violent, de géné qui déplaît à l'œil du spectateur, qui souffre dès qu'il voit qu'on souffre pour lui plaire, soit parce qu'on est naturellement compatissant & humain, soit souvent pour ne se croire pas obligé à tant de reconnoissance.

Cette loi de l'équilibre, qui est le grand objet des Géométres méchaniciens, est le grand objet aussi des Danseurs. Car dans la marche même, & dans les mouvemens les plus vifs, dans les sauts les plus violens, elle doit avoir lieu avec tant de justesse & de rigueur, que pour peu qu'un homme qui marche, qui danse ou qui saute

paroiſſe chanceler, floter, menacer de chûte, ou faire effort pour s'en garantir, la grace l'abandonne avec la liberté, & tout de ſuite il fait ſouffrir le ſpectateur, ou lui déplaît enfin & manque ſon ſuffrage. L'article des révérences eſt traité avec une juſteſſe de préceptes & une ſobriété d'expreſſion, qui invite les plus indifférens à ſe donner une idée réfléchie au moins d'un art, ce ſemble frivole, mais qui ne laiſſe pas de tenir aux principes des Sciences & même des mœurs, tout y étant fondé ſur les bienſéances & ſur le reſpect que les hommes doivent à l'humanité, dans la perſonne de leurs pareils.

La ſeconde partie traite des divers pas, de la maniére de les former, & ſurtout de la maniére de bien prendre les mouvemens. C'eſt ce dernier article qui ſe tire ſpécialement des loix de l'équilibre les plus fines, mais les plus naturelles; tout mouvement arti-

ficiel, pour être vif & surtout régulier & gracieux devant partir du repos, & rouler sur un point fixe que l'équilibre peut seul donner & maintenir.

L'Auteur dit des choses de bon goût sur les bras & les attitudes qui font le sujet de la troisiéme partie, qu'il a pourtant un peu plus abregée que les amateurs de peinture, car cette partie s'y rapporte, n'auroient voulu. La peinture ne pouvant imiter les mouvemens des actions mêmes qu'elle représente, ne peut saisir que les attitudes des momens indivisibles qui sont soumis à son pinceau : & qui doute qu'en cela les Peintres ne doivent consulter les Danseurs habiles, & que ceux-ci ne doivent peut-être encore plus consulter les habiles Peintres ?

L'article de la cadence, important en cette matiére, est traité plus à fond & d'une maniére plus sçavante. La cadence en fait de dance, n'est qu'une maniére histo-

riée & harmonieuſe elle-même de battre la meſure de la Muſique qu'on exécute par là. Cette maniére harmonieuſe, cette harmonie de la danſe, fait le ſujet de la cinquiéme & derniére partie, que l'Auteur traite avec toute l'étendue qu'elle mérite, & avec le goût dont on peut dire que tout ſon Ouvrage eſt une Ecole, pour les Ecrivains des Arts, comme pour les Danſeurs. Nous ſeroit-il permis de remarquer que l'harmonie de la danſe ſeroit parfaite, ſi, comme une piéce de Muſique à deux, trois, quatre, cinq & ſix parties dont le caractére eſt différent, baſſe, taille, haute-contre, deſſus; &c. deux, trois, quatre, ou ſix Danſeurs, exprimant chacun une de ces parties relatives par des pas, figures, attitudes & mouvemens différens, trouvoient pourtant le moyen de former des ſuites réguliéres d'accords réguliers. Alors la Danſe s'éléveroit comme la Muſique & la Peinture, juſqu'à

devenir un art tout à fait didactique, & une science théorique, qui auroit de vrais principes de raisonnement & même de calcul.

ARTICLE XXVII.

EXPE'RIENCES & démonstrations faites à la Salpétriére & à S. Côme, pour servir de preuves & de suite à l'Essai sur les Maladies des Dents. Par M. Bunon, Chirurgien Dentiste. A Paris, chez Briasson, Chaubert, & la Veuve Pissot. in-12. *pages* 410.

CEt Ouvrage fait voir qu'on peut traiter tous les sujets d'une maniére philosophique. Il n'est question que de l'*art du Dentiste*, & l'Auteur y procéde avec une méthode, un ordre de réfléxions, un goût de théorie, qui surprend les Lecteurs. Il attache même par son stile : le discours préliminaire qu'on trouve à la tête

nous paroît bien écrit. Nous citons ce morceau préférablement à tout autre, parce qu'il eſt lié, ſuivi, & dégagé des citations d'Expériences, qui régnent dans tout le reſte du volume.

M. Bunon, entraîné par ſon goût, à la profeſſion de Chirurgien Dentiſte, commença par les opérations ordinaires. Il alla de Ville en Ville, arrachant, détruiſant, pour guérir : car telle eſt la pratique uſuelle de cet art. Meſſieurs les Dentiſtes trouvent des malades qui ſe plaignent beaucoup, & le remède ſouverain, le *non plus ultrà* eſt de faire main baſſe ſur des dents coupables, diſent-ils, de tous les forfaits. Cela s'appelle trancher la difficulté au lieu de la réſoudre : mais ces cures reſſemblent fort à de véritables maux, & ces ſervices d'ami pourroient bien paſſer pour des hoſtilités. M. Bunon fut bientôt dégoûté de cette méthode. Il ſentit qu'il ſeroit beaucoup plus à propos d'étudier

les maladies des dents, afin de les prévenir, ou de les guérir, sans en venir à l'extirpation de ces parties, si bien ordonnées de la Providence, pour le service & pour l'agrément.

La difficulté étoit d'acquérir sur cela une théorie, qui ne pouvoit être que le fruit d'une longue expérience. Il jugea qu'il falloit prendre les choses dès leur origine; que les observations devoient se porter jusqu'à la formation primordiale des dents; qu'il n'étoit par conséquent aucun âge, quelque tendre qu'il fût, auquel le Dentiste ne dût tous ses soins.

Et comme la carie est la peste générale des dents, il étoit nécessaire d'en observer les causes. Notre Auteur remarque que ce mal arrivoit plus souvent à ceux qui avoient les dents raboteuses, gravées, écaillées. Il spécifie, dans tout son Livre, cette mauvaise qualité par le terme *d'érosion*, qui n'exprime peut-être pas trop

ce qu'on veut dire, mais dont il faut toutefois se servir, faute d'un mot plus convenable.

M. Bunon, toujours dans la vue d'épargner les opérations destructives, procéda méthodiquement à la découverte de tout ce qui concernoit l'*érosion.* Outre les symptômes Anatomiques, c'est-à-dire, outre les preuves tirées de la figure, des taches, des événemens douloureux, il pénétra le tempérament même des personnes dont les dents étoient piquetées & écaillées. Il découvrit que les maladies de l'enfance en étoient la cause ordinaire : c'étoit là un pas considérable ; une espéce de nouveau monde dans la profession du Dentiste ; il observa que les personnes qui avoient été *en chartre* dans leur bas âge avoient presque toujours l'*érosion.* Et quelles conséquences n'en tira-t'il point pour la bonne conduite des meres & des nourrices ? Ses réfléxions sur cela, ses méthodes, font extrêmement

Y vj

curieuses. C'est à Paris sur-tout qu'elles doivent paroître utiles : car il n'est peut-être point de pays au monde où les enfans du médiocre étage (ce qui fait assûrément le grand nombre) soyent plus mal nourris. On a l'habitude de les expatrier, pour ainsi dire, aussitôt après leur naissance, de les envoyer à huit & dix lieues, confiez à des mercénaires, qui les privent souvent des secours les plus essentiels. D'où il arrive, que nulle part la mortalité des enfans n'est aussi grande que dans les familles de Paris. Par la même raison, ceux en qui le tempérament surmonte les dangers d'une si mauvaise nourriture, sont communément sujets à mille infirmités, entr'autres aux diverses maladies des dents, & en particulier à l'*érosion*, principe voisin de la *carie*, qui dépouille si promptement la bouche la mieux meublée. C'est ce que M. Bunon a démontré dans les deux Ouvrages, qui le distinguent

aujourd'hui de la foule de ses Confreres.

L'amour de son art le détermina, il y a plusieurs années, à se fixer dans cette Capitale où l'occasion d'opérer, d'observer, de réfléchir est si continuelle. Il se fit connoître en 1741, par la Dissertation dont nous avons parlé dans le tems, & qui a pour objet de combattre le préjugé où l'on est, qu'*il ne faut jamais toucher aux dents des femmes enceintes.* Ce petit Ouvrage fut bien reçu. Il en prépara un autre qui le mit dans une plus grande sphére. C'est son *Essai sur les maladies des dents.* Avant que de l'imprimer, il promit à M. de la Peyronnie de justifier par des démonstrations, & en présence des Experts, tous les principes qui sont répandus dans ce Livre, & dont le plus général est : *Que les maladies de l'enfance influent considérablement dans la mauvaise constitution des dents.* L'Auteur étoit sûr de son fait par les épreuves

qu'il avoit répetées sur une infinité de sujets de tout âge & de toute espéce ; mais, pour convaincre les gens du métier ou les incrédules, il falloit faire à Paris des démonstrations, qui pussent être citées & même produites. Il obtint pour cet effet d'établir le siége de ses observations à la Salpétriere, où les infirmités humaines sont aussi multipliées que les caractéres & les humeurs. C'étoit à la bouche des gens que M. Bunon en vouloit, non pour y porter le fer & le feu, mais pour visiter simplement, pour connoître les divers dégrés de chaque maladie des dents, pour les comparer avec l'état précédent de ces personnes, sur-tout avec les maux de leur enfance. Il falloit pour cela étendre les examens depuis les enfans au berceau, jusqu'aux vieillards décrépites : mais cette opération, toute simple qu'elle étoit, effraya la plûpart de ces reclus & recluses. Les uns s'imaginerent qu'on

venoit s'exercer ſur leurs dents, pour apprendre à les arracher légérement & ſans douleur aux gens riches : d'autres crurent qu'on vouloit choiſir des ſujets pour les Iſles, & qu'à l'inſpection de leur bouche le Dentiſte devoit juger de leur âge, de leur ſanté, de leurs forces pour ſoutenir un voyage d'outre-mer. Il y en eut toutefois à qui cette idée ne cauſa point d'allarmes. L'amour de la liberté leur fit enviſager une navigation de long cours comme une heureuſe avanture, & ils laiſſerent viſiter leurs dents, dans l'eſpérance que cela les tireroit de leur captivité.

M. Bunon étoit autoriſé, ſoutenu, défendu même dans ces Salles, où l'eſprit de murmure régne bien plus que la gayeté. Sans cela il lui eut été impoſſible de contenir une multitude d'opiniâtres, auſſi déraiſonnables cette fois que dans toutes les autres ſituations de leur vie. Après toutes les obſervations, M. de la Peyronnie voulut

voir le résultat. C'étoit demander que tous les cas des diverses maladies, dont parloit M. Bunon dans son *Essai*, fussent vérifiés par les expériences faites dans cet Hôpital; la preuve réussit parfaitement, & M. de la Peyronnie vit ce détail avec une entiére satisfaction. Il exigea toutefois que le Dentiste fit voir dans des sujets morts, des dents marquées d'*érosion*, après avoir eu quelques-unes des maladies dont parle l'*Essai*. Cela se fit à S. Côme, en présence de l'Académie Royale de Chirurgie, qui approuva fort les découvertes de notre Auteur, son Livre, son zéle, sa méthode.

Or le nouvel Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, comprend toute la suite des observations faites à la Salpétriere, dans tous les cas que l'*Essai* de M. Bunon exprime. Outre l'*érosion* (sujet toutefois principal en toute cette matiére) l'habile Dentiste discute la *carie*, le *tartre*, les difformités des

dents, &c. & le tout eſt terminé par un Traité des médicaments qu'on peut employer contre ces diverſes maladies. Nous avertiſſons, que, pour profiter du Livre qui donne lieu à cet Extrait, il ne faut point le ſéparer de l'*Eſſai ſur les Maladies des Dents*, qui parut en 1743. La raiſon en eſt naturelle : l'*Eſſai* contient les principes, & le Livre que nous annonçons détaille les preuves. Ces deux Ouvrages ſont ſinguliers en leur eſpéce, & étendent conſidérablement la ſcience du *Chirurgien Dentiſte*.

ARTICLE XXVIII.

COMMENTARIUS de vitâ & scriptis Joannis Buherii, in Senatu Burgundico Præsulis infulati, Academiæ Gallicæ Socii, ad ejus nepotem Marcum-Antonium Burbonidem, scribente Francisco Odino Societatis Jesu Presbytero. C'est-à-dire, *Mémoire sur la Vie & les Ecrits de M. Bouhier, Président à Mortier du Parlement de Bourgogne, & Membre de l'Académie Françoise. &c. Par le P. François Oudin, de la Compagnie de Jesus. A Dijon, chez Pierre de Saint.* 1746. in-4°. pages 48.

LE siécle où nous vivons, ni la postérité ne refuseront pas à M. le Président Bouhier une place distinguée parmi ces hommes rares, qui ont joint à une étude profonde des Loix, une connoissance singuliére de la belle Litté-

nature. Tels furent les Cujas, les Duarens, les Budés, les de Thou, les Sainte Marthe, & plusieurs autres, que la France, qui les compte parmi ses plus précieux ornements, ne cessera jamais d'admirer. Il étoit juste qu'un Magistrat si habile, & dans les Langues sçavantes, & dans sa propre Langue, fût célébré du moins en François & en Latin. M. l'Abbé d'Olivet le loua dignement en présence de l'Académie Françoise, le 9 Mai de l'année derniére, & il ne l'eut pas loué moins élégamment en Latin, s'il en eut eu une occasion convenable. On sçait ce qu'il peut en ce genre.

Le P. Oudin, Jésuite, s'est chargé d'honorer dans la Langue de l'ancienne Rome, la mémoire d'un Sçavant, qu'il regrettoit comme un ami. L'Ouvrage que nous annonçons n'est pas un éloge dans les formes; mais il n'en est pas moins propre à faire connoître les talents de cet Illustre mort. Cet

Ecrit ne ſera pas ſeulement lû en France de tous ceux qui ont conſervé le goût de la ſaine latinité, mais il ſera encore plus lû dans les pays Etrangers, par les Sçavans, dont pluſieurs avoient un commerce Littéraire avec le feu Préſident, & qui ſont moins accoutumés au François qu'au Latin.

Le P. Oudin adreſſe ce Mémoire au petit-fils de M. Bouhier, & qui vient d'entrer au Collége. L'Auteur a bien prévû qu'on y trouveroit à redire : c'eſt pourquoi il s'autoriſe ſagement de l'exemple de M. Boivin, un des Gardes de la Bibliothéque du Roi, qui dédia la Vie de M. Claude Pelletier, écrite en Latin, aux deux petits-fils de ce grand Magiſtrat, au commencement de leurs études.

La Famille des Bouhiers étoit très-diſtinguée dans le Parlement de Dijon dès l'an 1512, & loin d'avoir rien perdu de ſon luſtre pendant plus de deux ſiécles, il s'augmente ſenſiblement. Etienne

Bouhier aſſembla une nombreuſe Bibliothéque, qui n'étoit pas un amas de Livres fait ſans diſcernement. On y reconnoiſſoit ſans peine l'habileté & la critique de celui qui l'avoit dreſſée : mais faute d'avoir pris les précautions néceſſaires, pour empêcher qu'elle ne fut partagée entre ſes héritiers, elle ne ſubſiſta pas long-tems dans tout ſon éclat. Ces partages ne ſont guéres moins funeſtes aux belles Bibliothéques que les incendies. Le fils aîné d'Etienne Bouhier, & qui avoit hérité de la meilleure part de ce précieux tréſor, non content de conſerver ce qui lui étoit échû, y ajouta une ſi prodigieuſe multitude de bons Livres en tout genre d'érudition, que cette Bibliothéque devint une des plus eſtimées & des plus vantées qu'il y eut alors. Elle paſſa enfin entre les mains de feu M. le Préſident Bouhier, à qui il fut permis de la gouverner à ſon gré, avant même qu'elle lui appartint

par droit de ſucceſſion. Il n'a ceſſé de l'enrichir ni de l'orner en toute maniére, & dans les derniéres années de ſa vie, il le fit avec d'autant plus d'ardeur & de complaiſance, qu'il remarquoit dans ſon petit-fils une inclination auſſi dominante pour les Livres, que celle qu'il avoit eu lui-même dans le même âge. Ce n'étoit pas pour lui une légére ſatisfaction de penſer qu'il préparoit à ſa poſtérité une ſource abondante de plaiſirs honnêtes & ſolides.

Il en eſt d'une Bibliothéque, comme d'un champ qui n'eſt utile à ſon Maître qu'autant qu'il a ſoin de le cultiver. On a quelquefois une Bibliothéque beaucoup plus pour l'uſage d'autrui que pour ſon propre uſage. Il eſt toujours avantageux que ces riches magaſins de Littérature ſoient ouverts à ceux qui ſont obligés d'y recourir, parce qu'ils ne ſont pas aſſez opulents pour ſe procurer ces ſortes de ſecours. Le Public doit des actions

de graces à ceux qui ont tant de générosité pour ses intérêts. Ce sont des rivaux de Mécéne, du moins par cet endroit, & ce n'est pas une petite gloire : mais pour qu'elle soit entiére, il est à souhaiter qu'ils sçachent eux-mêmes user d'un si précieux trésor.

On ne reprochera pas au Président que nous regrettons, de n'avoir regardé sa Bibliothéque que comme un ameublement ou une tapisserie, qui saisissent le spectateur au premier regard. Jamais homme ne sçut mieux profiter de ses Livres. Il ne se contenta pas de ce qu'il avoit remporté du Collége, *quoiqu'on en sortit alors*, dit l'Auteur, *tout autrement fourni de Grec & de Latin qu'on ne fait à présent, depuis que les parens craignent autant pour leurs enfans l'étude du Grec, qu'on doit craindre le déréglement des mœurs.* M. Bouhier acquit une connoissance profonde de ces deux Langues. Il apprit ensuite l'Italien & l'Espagnol, & autant

d'Hébreu qu'il convenoit, pour n'être pas étranger dans ce genre d'érudition. Après une préparation si pénible, & qui marquoit de sa part une constance infatigable, il fut en état de parcourir sûrement, sans interprête & sans guide, tout l'empire des Lettres. Il n'y eut plus aucun Livre qu'il ne lui fut aisé de connoître autrement que par les titres & les tables : méthode d'étudier peu scientifique, & qu'on assûre devenir bien commune.

Il étoit à craindre qu'un jeune Magistrat, qui avoit les dispositions les plus heureuses pour la Poësie & toutes ses dépendances, ne se livrât à ses attraits aux dépens de la Jurisprudence. La force de sa raison & l'amour du devoir le préserverent de cet écueil, déja fameux par tant de naufrages, & d'autant plus dangereux, qu'on se fait un mérite de s'y perdre. Le Président Bouhier étoit persuadé que tout homme qui s'est dévoué à l'administration de la Justice, s'écarte

s'écarte en quelque ſorte de ſes Loix, quand il fait le métier de Poëte ou de Mathématicien, parce que ce ſont des Arts, qui, par un charme plus puiſſant que la coupe de Circé, ne permettent guéres à ceux qui s'y adonnent, de s'appliquer ſérieuſement à d'autres objets. Il s'attacha donc à l'étude de la Juriſprudence, & il le fit avec tant de ſuccès, qu'il égala les plus grands Juriſconſultes du Royaume. Ce n'eſt pas qu'il ne ſe délaſſât de tems en tems à compoſer quelques Diſſertations curieuſes & poliment écrites : mais ce qui eut couté infiniment aux autres, n'étoit pour lui qu'un délaſſement.

Le Préſident Bouhier entreprit de ranger ſa nombreuſe Bibliothéque, dans un ordre beaucoup plus commode & mieux entendu ; car il ſçavoit bien, que comme les Armées n'offrent jamais un ſpectacle plus frappant, que lorſqu'elles ſont rangées dans un bel ordre de

bataille ; auſſi les plus grandes Bibliothéques ne charment pas les ſpectateurs intelligens, quand elles ne ſont pas diſpoſées dans une ordonnance bien réguliére. Il prit donc la réſolution de ranger lui-même tant de milliers de volumes, & d'en dreſſer un Catalogue très-exact, qu'il écrivit de ſa propre main, parce que ſon écriture étoit très-belle. Cette entrepriſe étoit comparable aux plus rudes travaux d'Hercule, & ſembloit demander toute la vie d'un homme : cependant l'ouvrage fut achevé en trois ans, malgré l'embarras des affaires, qui n'en ſouffrirent pas.

Il ne paſſe aucun Sçavant par Dijon, qui n'ait la louable curioſité de voir cette célébre Bibliothéque, & il n'y en a aucun qui n'en admire, & le Catalogue & l'arrangement. M. Paſſionei, que ſa doctrine & ſes talens ont élevé au Cardinalat, vint exprès à Dijon pour viſiter cette Bibliothéque, & encore plus pour converſer avec

le Maître, & quoique ce Prélat fut fort accoutumé à ſe trouver avec des hommes de toutes les eſpéces de mérite, il ſe ſçut bon gré de ſon voyage.

Le Roi ordonna en 1722 qu'on fit préſent au Préſident Bouhier d'un Exemplaire de chaque Livre qu'on imprimeroit au Louvre, & cette faveur n'a pas diſcontinué par la mort de celui à qui elle avoit été accordée. Il a pris toutes les meſures néceſſaires pour empêcher que ſa Bibliothéque ne fut jamais diſperſée, & pour qu'elle occupât perpétuellement l'emplacement où elle eſt aujourd'hui: elle n'a plus à craindre que le feu & le pillage. Ce n'eſt pas un petit ornement pour la Capitale de la Province.

La capacité du Préſident étoit trop connue, pour qu'on ne ſe souvint pas de lui dans les difficultés qui concernent la Juriſprudence. M. le Chancelier conçut un projet digne de ſa place & de ſes lu-

miéres : il jugea qu'il feroit de l'utilité publique que le Roi interposât son autorité, pour fixer le sens de quelques Loix, qui souffrent dans les Ecoles du Droit & dans la pratique du Bareau diverses interprétations : mais afin que la chose s'exécutât avec une satisfaction générale, M. le Chancelier voulut sçavoir les sentimens des Parlemens du Royaume. Ces Compagnies si éclairées choisirent des Commissaires, pour discuter sur les lieux ces questions. Le Président Bouhier fut un de ceux qui furent nommés par le Parlement de Dijon, & les observations que ce Président envoya, furent tellement goûtées du Chef de la Justice, qu'il déclara hautement, que le Président Bouhier n'illustroit pas seulement la Bourgogne, mais aussi toute la France.

Le Président fut pendant plusieurs années tourmenté d'une goute très-violente, sans que la situation de son ame en souffrit jamais

aucune altération. Tous ceux qui avoient à traiter avec lui, trouvoient toujours le même homme, la même égalité d'humeur, la même affabilité, la même patience, & généralement tout ce qui charme dans les personnes avec qui l'on est obligé de traiter. L'étude étoit rarement interrompue par les douleurs : il lisoit continuellement, & s'il avoit la main libre, il écrivoit les réfléxions qu'il avoit faites en lisant. C'étoit pour lui une consolation sensible de s'entretenir un jour chaque semaine, pendant deux ou trois heures, avec sept ou huit amis, de tout ce qui se passoit dans le monde sçavant. Comme il recevoit des Livres & des Lettres de toutes les parties de l'Europe, il étoit instruit de tout ce qui se faisoit ailleurs à l'avantage des Sciences & des Arts, & il communiquoit volontiers tout ce qu'on lui avoit mandé : chacun disoit ses sentimens & ses conjectures, consultoit ou étoit consulté,

& ces converſations n'étoient pas moins inſtructives qu'amuſantes. C'étoit une eſpéce d'Académie, où il ſe dédommageoit un peu de ce qu'il perdoit à ne pouvoir plus aſſiſter aux aſſemblées de l'Académie Françoiſe, dont il étoit membre depuis l'année 1727.

Sur la fin de l'automne de 1745, une attaque de goute plus violente & plus opiniâtre que toutes les autres, termina après une longue torture la vie de cet illuſtre Sçavant. On ſe flattoit qu'il guériroit de cette attaque comme de tant d'autres : mais le P. Oudin Jéſuite s'étant apperçu que le mal tournoit à la mort, avertit le malade du danger où il étoit. Le Préſident apprit cette nouvelle avec cette conſtance que donne alors la vraye Religion, quand on a vécu ſelon ſes maximes. Il ſe prépara chrétiennement à ſa derniére heure, & il mourut le 17 Mars 1746.

L'Auteur parle des regrets de toute la Ville, & il ajoute que cet-

te perte seroit toujours bien grande, quand même il y auroit aujourd'hui dans l'Europe autant de Sçavans qu'il y en eut le siécle passé.

M. de la Monnoye composa, il y a long-tems, ces deux Vers pour mettre au bas du portrait de son ami, si le Peintre à qui il les confia, en trouvoit l'occasion; il nous semble qu'on les lira volontiers ici.

Exhibet hic se se pulchro Buhierius ore,
Ut patriâ, sic doctrinâ Salmasius alter.

Le même Poëte s'étoit servi de cette pensée dans une Epitaphe en Vers Grecs, qu'il composa il y a plus de 50 ans pour M. Lantin, Conseiller du Parlement de Dijon, & dont la vaste érudition égala celle du fameux Saumaise : mais ce Conseiller, trop Philosophe malheureusement pour le Public, n'a presque rien laissé, il a emporté avec lui tout son trésor.

Suivent les Extraits des deux

Diſcours prononcés dans l'Académie Françoiſe, le premier par M. le Préſident Hénault à la réception de M. le Préſident Bouhier, & le ſecond par M. l'Abbé d'Olivet, à la réception de M. de Voltaire, qui ſuccéda au Préſident dans cette illuſtre Compagnie : ce ſont des monumens qui paſſeront à la poſtérité. Cependant il faut avouer que l'éloge le moins ſuſpect de complaiſance & de flaterie, & qui caractériſe mieux ces hommes rares, qui joignant un travail infatigable à la force du génie, ont approfondi les Sciences & cultivé les beaux Arts, c'eſt le Catalogue de leurs Ouvrages. Comme ceux du Préſident Bouhier ne ſont pas tous imprimés ſéparément, & que pluſieurs ne ſont conſervés que dans des Recueils, le P. Oudin en a dreſſé une Liſte exacte, où il indique tout ce que le Lecteur eſt curieux de ſçavoir à cet égard. Nous reſſerrerons le plus qu'il ſe pourra ce

Catalogue, sans omettre rien d'essentiel.

Catalogue des Ouvrages imprimés de M. le President Bouhier.

De priscis Græcorum ac Latinorum Litteris Dissertatio. A la suite de la *Palæographia Græca* du P. de Montfaucon. A Paris, chez Louis Guérin, 1708. in-fol.

Dissertation Chronologique au sujet de Pisistrate, Tyran d'Athènes. Dans le Journal de Trévoux, 1709, mois d'Octobre.

Lettre à M. Jean le Clerc, du 21 Mai 1710. Dans la Bibliothéque Italique, tome 18. *p.* 63, & dans les Dissertations sur Hérodote, Chap 22.

Lettres pour & contre, sur la fameuse question, si les Solitaires appellés Therapeutes, *dont a parlé Philon le Juif étoient Chrétiens. Paris, Jacques Etienne* 1712 in-12. Ces Lettres sont au nombre de trois : la premiére & la troisiéme

font de M. le Préſident Bouhier, & la ſeconde eſt du P. de Montfaucon.

Imitation en Vers François de l'Ode XI. du I. Livre d'Horace, dans le ſecond tome du *Menagiada p.* 217. Edition de Paris, 1715.

Remarques ſur quelques paſſages d'Horace, dans le Journal de Trévoux 1715, mois de Juin.

La Coutume de Bourgogne, enrichie des Remarques de M. Philippe de Villers, Jean de Pringles & Jean Guillaume, anciens Avocats au Parlement de Dijon, avec le Procès-verbal des Conférences tenues par les Commiſſaires, députés par le Roi Charles IX, pour la réformation de cette Coutume, les cahiers par eux dreſſés en conſéquence. Dijon, Antoine de Fay. 1717 in-4°.

Imitation de l'Epitre de Léandre à Hero, tirée des Héroïdes d'Ovide. imprimée à l'inſçu de l'Auteur, au Mercure de France, Fé-

vrier 1719, & ensuite dans les *nouveaux Amusemens du Cœur & de l'Esprit. Quatorziéme Brochure. Paris* 1739 in-12.

Lettres sur le Poëme intitulé : Pervigilium Veneris. Dans le volume des Nouvelles Littéraires, imprimé en 1720, par *Henri du Sauzet. A Amsterdam.* Ces Lettres n'étoient pas destinées à l'impression.

Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux, traduits en François, par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoise, avec des Remarques de M. le Président Bouhier *sur le Texte de Cicéron, seconde édition. Paris, Gandouin* in-12. 2 vol.

Recueil d'Edits, Déclarations & Arrêts, concernant la Jurisdiction des Chambres des Comptes, avec quelques Observations, pour servir au Procès pendant au Conseil d'Etat du Roi, entre le Parlement & la Chambre des Comptes de Dijon. Paris 1724, in-fol.

Mémoire pour les affaires du Parlement de Dijon, contre les Officiers de la Chambre des Comptes de la même Ville. Paris 1724 in fol. M. Bouhier étoit alors à Paris, à la poursuite de ce Procès, qui ne fut jugé qu'en 1727.

Traité de la Succession des Meres, en vertu de l'Edit de S. Maur, avec une Dissertation sur les droits de la Mere en la succession de ses enfans, au cas de la substitution pupillaire, principalement par rapport à l'usage du Parlement de Dijon. Dijon, Antoine de Fay, 1726. in-8°.

Dissertation sur le regrès en matière Bénéficiale, sans nom de lieu, d'Auteur, ni d'Imprimeur.

Arrêt du Parlement de Dijon du 19 Juillet 1726, par lequel ont été jugées deux Questions importantes. 1°. Qu'un fils de famille n'avoit pu faire une donation à cause de mort, au profit de son frere, sans le consentement de son pere. 2°. Qu'une pareille donation faite par

un fils de famille à son pere & de son consentement étoit bonne & valable, quoique ce consentement fut intervenu dans l'Acte; avec les motifs de l'Arrêt. Dijon, Antoine de Fay, 1726 in-4°. Et chez le même avec quelques Dissertations pour & contre en 1728, in-4°. Réimprimé avec des augmentations, dans le premier tome des Observations sur la Coutume de Bourgogne. A Dijon, chez de Saint. in-fol.

Imitation de l'Elégie I. du Livre I des Tristes d'Ovide, dans le tome III. de la *continuation des Mémoires de Littérature*. Paris, 1727.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le lundi 30 *Juin* 1727 *à la réception de M. le Président Bouhier.* Paris, J. B. Coignard, 1727 in-4°. Dijon la même année, J. B. Augé, & dans le Recueil des Discours de l'Académie Françoise.

Oraisons de Démosthène & de

Cicéron, traduites en François par M. l'Abbé d'Olivet, de l'Académie Françoise, avec des Remarques Critiques sur le Texte des quatre Catilinaires de Cicéron, par M. le Président Bouhier. Paris, Jacques Etienne, 1727. in-12. Seconde édition. Paris, Gandouin 1736, in-12.

Remarques Critiques sur l'ancienne Vie de Perse, au Tome X. des *Amoenitates Litterariæ* de M. Schelhorn. A Francfort., 1729, in-8°.

Lettre de M. le Président Bouhier à M. le Baron de la Bastie, au sujet de la fameuse Médaille de Vaballathus, avec la Legende : VABALATHVS VCRIMPR. Dijon, 1729, in-4°.

Corrections & Additions à l'Article de Barthelemi *de Chasseneus*, au Tome 3 des Mémoires du P. Niceron & dans le Tome X, & plus amplement dans l'*Histoire des Commentateurs de la Coutume du Duché de Bourgogne.*

Avis de M. le Président Bouhier, donné sur l'interprétation de l'Article XXV de la Coutume du Duché de Bourgogne, au sujet d'un Procès *pendant au Parlement de Paris*, dans les Dissertations sur les questions qui naissent de la contrariété des Loix. Paris, Mesnier, 1732, in-4°.

Tusculanes de Cicéron, sur le mépris de la mort, avec le songe de Scipion, traduits en François par M. l'Abbé d'Olivet, avec des Remarques sur le Texte Latin, par M. le Président Bouhier. Paris, Gandouin, 1732, in-12.

Explication de quelques Marbres antiques, dont les originaux sont dans le Cabinet de M.... A Aix, Joseph David, 1733, in-4°.

Lettres de M. le Président Bouhier, à M. le Marquis Scipion Maffei, sur la restitution & l'explication d'une des plus anciennes Inscriptions de la Grece; dans *Galliæ Antiquitates quædam Selectæ* de M. Maffei. Paris, Charles Osmont, 1733, in-4°.

Dissertation sur la représentation en succession, suivant la Coutume du Duché de Bourgogne, avec une explication de l'Article XXV de la même Coutume. Dijon, Antoine de Fay, 1734, in-8°. & avec des additions, dans le Tome II du Commentaire sur la Coutume, in-fol. 1746, chez de Saint.

Traité de la dissolution du mariage, pour cause d'impuissance. Luxembourg. Vender Kragt, 1735, in-8°.

Dissertation sur la question, si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu ensemble plusieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait été grand Pontife. Au Tome IX des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres.

Lettre à M. de Boze, Sécrétaire de l'Académie des Inscriptions, sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires Historiques de Tristan. Au même Tome des Mémoires de la même Académie.

Joannis Buherii Epistola ad Petrum Burmannum : ce sont des Notes sur la Satire de *Sulpicia*. Au septiéme volume des *Miscellanea Observationes Criticæ in Auctores veteres & recentiores*. Amsterdam, 1736, in-8°.

Question concernant les Gradués, décidée par un Arrêt du Parlement de Dijon, du 28 Février 1735, avec les raisons pour & contre & les motifs. Le tout dressé par le Président Bouhier. Tome II de la seconde édition *des Institutions Canoniques de Jean-Pierre Gibert*, Paris, Mariette, in-4°. 1736.

Poëme de Petrone sur la Guerre Civile, entre Cesar & Pompée, avec deux Epîtres d'Ovide, le tout traduit en Vers François, avec des Remarques & conjectures sur le Pervigilium Veneris. Amsterdam, François Changuion, 1737 in-4°.

Lettre de M. le Président Bouhier aux Auteurs de la Bibliothéque raisonnée; au XVIII. Tome de cette même Bibliothéque. Ams-

terdam, Westein & Smith, 1737 in-12. Cette Lettre concerne deux Médailles de Vaballathus, l'une Grecque, & l'autre Latine.

Tusculanes de Cicéron, traduites par Messieurs Bouhier & d'Olivet, avec des Notes & une Dissertation sur Sardanapale, dernier Roi d'Assyrie, par M. Bouhier. Paris, Gandouin, 1737, in-12 3. vol. & à Amsterdam, 1740.

Recueil de Traductions en Vers François, contenant le Poëme de Petrone, deux Epitres d'Ovide, & le Pervigilium Veneris, avec des Notes du *Président Bouhier.* Paris, 1738, in-12.

Mémoire sur la Vie & les Ouvrages de Michel de Montagne. Dans l'édition de cet Auteur, faite à Londres, ou plutôt à Trévoux, 1739, en six vol. in-12.

Deux Lettres, l'une à M. de Valbonais, premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble, L'autre à M. de la Bastie, sur une Inscription de l'Empereur Albin,

trouvée à Albigni, près de Lion. Parmi les Dissertations qui sont à la tête du Livre, *Novus Thesaurus veterum Inscriptionum, Collectore Lud. Ant. Muratorio Tom. I.* Mediolani, 1739 in-fol.

Remarques sur un petit Livre anonyme, intitulé : Consultation sur le Traité de la *dissolution du mariage, pour cause d'impuissance*, avec la *Consultation*, sans nom d'Imprimeur. 1739, 8°.

Une Ode Latine dans le Recueil des Poësies Latines, qui a pour titre, *Petri Darvilli Juris C. Poëmata*. A Amsterdam, 1740, in-8°.

Lettre à M. de la Roque, sur une Médaille Grecque de l'Empereur Commode. Dans le Mercure de France, Mai 1740.

Dissertation sur le Pontificat des Empereurs Romains, seconde édition de l'Ouvrage dont on a déja parlé. Dijon, J. B. Augé, in-4°.

Les Coutumes du Duché de Bourgogne, avec les anciennes Coutumes

tant générales que locales de la même Province, non encore imprimées, & les Observations de M. Bouhier. Dijon, Arnauld, J. B. Augé, Tome I. in-fol. 1742, avec l'Histoire des Commentateurs du Duché de Bourgogne.

Les Amours d'Enée & de Didon, Poëme traduit de Virgile; avec diverses autres Imitations des anciens Poëtes. Paris, J. B. Coignard, 1743, in-12.

De Patavinitate Livianâ. Porphyrius emendatus. Alciphron expositus. Au cinquiéme Tome des *Miscellaneæ Observationes Criticæ novæ in Auctores veteres & recentiores.* Amstelodami, 1744 in-8°.

Conjecturæ in Diptychon insertum Diarii Veneti Tom. XXVIII. Dans le même Tom. V. des *Miscellaneæ Observationes.*

Remarques sur Ciceron, par M. le Président Bouhier Nouvelle édition. Paris, Gandouin, 1746, in-12.

Second Tome des Observations

sur les Coutumes du Duché de Bourgogne Dijon, Pierre de Saint, 1746, in-fol.

Dissertations sur l'Histoire d'Hérodote. Dijon, Pierre de Saint, 1746, in-4°.

Le Catalogue est suivi d'un éloge Latin, extrait de la Préface, que M. l'Abbé d'Olivet a mise à sa belle édition de Cicéron. Cet éloge, pour être court, n'a rien perdu de son prix. Le Sçavant qu'on y loue, méritoit d'être loué par un autre Sçavant, qui loue si bien en si peu de mots.

Le Recueil finit par un Mémoire de M. Bouhier sur sa Bibliothéque. Ce Mémoire est très-curieux, & plaira beaucoup à tous ceux qui aiment les Livres. On demeurera convaincu par cette lecture, que, comme il y a des familles nées pour la guerre; il y en a aussi qui sont nées pour procurer l'avancement des Sciences & des Arts. Les unes & les autres sont nécessaires pour la gloire & la splendeur des Empires.

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

De Verone.

G*Ræcorum Siglæ Lapidariæ à Marchione Maffejo collectæ atque explicatæ.* in-12.

Cet Ouvrage eſt un morceau de la grande Collection de Médailles & d'Inſcriptions, à laquelle M. le Marquis Maffei travaille depuis près de 30 ans, avec beaucoup de frais & de ſoins. Cette Collection plus riche, plus complette & plus exacte que toutes celles qui ont paru, eſt attendue de tous les Sçavans, & ne tardera pas à voir le jour. M. Maffei a conſenti qu'on imprimât ſéparément ce morceau,

pour ſonder le goût du Public. Cette précaution ſeroit eſtimable dans un homme ordinaire ; elle eſt unique & admirable dans un Auteur qui, dans tous les genres de Littérature, a mérité le ſuffrage & les éloges de tout ce qu'il y a de gens de Lettres en Europe.

L'objet de ce Livre eſt d'expliquer les abbréviations, qui ſont ſi communes dans les Médailles & les Inſcriptions des derniers tems de la Grece. Ces explications nous ont paru vrayes, heureuſes, toutes propres à faire entendre mille choſes juſqu'ici fort obſcures.

L'Ouvrage eſt précédé d'une Préface, où l'illuſtre Auteur fait ſentir l'utilité & la néceſſité de ces explications. Il s'attache enſuite à montrer que Valerius Probus, qui le premier entreprit d'expliquer les abbréviations des Inſcriptions Grecques, étoit de Vérone ; mais quelle que ſoit la gloire que le nom de Valerius répand ſur ſa patrie, cette Ville ſera tout autrement il-

lustre par l'avantage d'avoir produit M. le Marquis Maffei.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences & des belles Lettres de Berlin. Année M. DCC. XLV. avec les Mémoires pour la même année, &c. *A Berlin, chez Ambroise Haude, Libraire de la Cour & de l'Academie* in-4°. M. DCC. XLVI.

Frideric, premier Roi de Prusse, fonda en 1700 la Société Royale des Sciences de Berlin. Elle donna son premier volume sous le titre de *Miscellanea Berolinensia* en 1710. Et jusqu'en 1743. la suite de ces Mémoires a été publiée en Latin, jusqu'au nombre de 7 volumes.

Le Roi Frideric III, aujourd'hui régnant, & très-zélé protecteur des beaux Arts, a voulu que cette

cette Compagnie Littéraire prit une autre forme & un autre nom. Ses Mémoires se publieront désormais en François, parce que *la Langue Françoise est à peu près aujourd'hui dans le cas où étoit la Langue Grecque du tems de Cicéron : on l'apprend partout, on recherche avec empressement les Livres écrits en François, &c.* C'est la raison qu'expose plus au long la Préface de ce Volume. On appellera ce corps de gens de Lettres, l'*Académie Royale des Sciences & des belles Lettres.* Quatre classes de Sçavans y sont admis, Physiciens, Mathématiciens, Philosophes, & Philologues. Il y a *quatre Curateurs*, ou Directeurs, un Sécrétaire perpétuel, un prix annuel de 50 ducats. La premiére Assemblée générale s'est tenue le 23 de Janvier 1744, & voici le premier Volume ou Recueil de Mémoires qu'on donne au Public. Cela est précédé d'une analyse sous le nom d'Histoire, à peu près

comme dans les volumes de l'Académie des Sciences de Paris.

De Cologne.

Conspectus Scriptorum Archi-Diœceseos Coloniensis, Ducatuum Juliacensis, Montensis, Angariæ & Westphaliæ.

Ce titre n'est qu'une annonce : l'Ouvrage même sera une Bibliothéque Littéraire de l'Electorat de Cologne. Les Professeurs d'Histoire au College des Jésuites de cette Ville, Auteurs de l'entreprise, prient tous ceux qui s'intéressent à ce pays, & aux grands hommes qui en sont sortis, de leur fournir des Mémoires. Ils comptent écrire en Historiens, non en Critiques. Leur annonce contient le Catalogue de tous les Sçavans qui doivent entrer dans cette Collection.

Inscriptionis Hersellensis Ubio-Romanæ explanatio. Coloniæ Au-

gustæ Agripp. in-12. Brochure.

Hersell est un Bourg à 12 milles de Cologne, & à 3 milles de Bonn. On y a trouvé un Marbre avec ce fragment d'Inscription antique.

. . . .
. . . .
. . . .

MANIAE INFER
TEMHISPANIAE CITER
TFDVBITATVSSTRATEIV
MALPINIVS FIRMANVS
PAELIVSMARINVS
PIVLIVSMEMORI
ↃↃLEGIMINER
PRAESIDI SANCTISSIMO

Pour suppléer le commencement, l'Auteur (qui est un Jésuite de Cologne) devine qu'il y avoit P.P. GER., ce qui feroit avec la premiére ligne *Provinciarum Germaniæ inferioris*, & pour la suite il l'explique ainsi :

Item Hispaniæ Citerioris,
Titus Flav. Dubitatus Stratejus

M. Alpinius Firmanus
Publ. Ælius Marinus
Centuriones Legionis I. Minerviæ,
Præſidi Sanctiſſimo.

Ce qui marque que le monument avoit été dreſſé en l'honneur du Gouverneur *de la Baſſe Allemagne & de l'Eſpagne Citérieure, par les trois Centurions qui ſe trouvent ici nommés.* Le détail de l'explication s'étend beaucoup ſur la Légion *Minervienne*, & l'on juge que l'Inſcription de cette pierre eſt plus récente que l'empire de Domitien, mais plus ancienne que celui de Marc-Antonin. Les raiſons qu'on en donne, auſſi bien que de toutes les autres parties du monument, nous ont paru très-judicieuſes.

Conatus Chronologicus ad Catalogum Epiſcoporum, Archiepiſcoporum, &c. Coloniæ Agrippinenſium Colon. M. DCC. XLV. 4°.

L'idée de ce Livre eſt à peu

près la même que celle du *Propylæum Maji* du P. Papebrok, excepté qu'il eſt ici queſtion des Archevêques de Cologne, au lieu que le *Propylæum* donne la ſuite des Papes. On remarque dans l'Auteur (qui eſt un Chartreux de Cologne) beaucoup de bonne critique, d'érudition & d'étendue de connoiſſances. C'eſt pour honorer la Tradition du pays, qu'il place à la tête des Evêques de Cologne un *Materne* I. Diſciple de S. Pierre, & reſſuſcité quarante jours après ſa mort avec le bâton de cet Apôtre. Pour la même raiſon, il adopte le Martyre des onze mille compagnes de ſainte Urſule ſous Maximin. Il n'ignore pas quelles difficultés les Critiques ſont ſur cela : comment ils prouvent que le ſeul *Materne*, connu dans l'antiquité, eſt celui qui aſſiſta au Concile d'Arles, ſous le grand Conſtantin ; comment ils produiſent d'anciennes Inſcriptions, où l'on trouve au ſujet de ſainte Ur-

fule & de ses Compagnes, *XI. M.V.* ce qui signifie bien mieux *onze Martyres Vierges*, que *onze mille Vierges.*

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

P. Virgilii Maronis opera cum integris & Emendatioribus Commentariis Servii, Philargiry, Pierii, &c. Accedunt præcipuè Nicolai Heinsii notæ, nunc primùm editæ, quibus & suas animadversiones addidit Petrus Burmannus. *Post cujus obitum, interruptam editionis curam suscepit Petrus Burmannus Junior* vol. 4. Sumptibus Jacob. Westenii. M. DCC. XLVI. & se trouve à Paris, chez Cavelier pere, au Lys d'Or.

Voici un beau Virgile, c'est-à-dire, bien long, bien imprimé, bien orné de vignettes, de Notes & de Tables. M. Burmann ayant recouvré les collections de Nico-

las Heinsius sur ce grand Poëte, voulut les donner au Public avec les Commentaires de Servius, de Pierius, &c. & les siens propres. Mais il lui arriva, comme à bien d'autres, de ne pas survivre à l'éxécution de son dessein, il mourut durant l'impression, & son neveu a pris soin de l'achever.

Or ce neveu détaille dans une copieuse Préface tous les travaux de son oncle, tous ceux de Heinsius, tous les Manuscrits qu'ils ont consultés, les Critiques qu'ils ont entamées. Sur quoi il n'épargne pas le P. Hardouin dont il réfute, avec raison, l'idée extraordinaire touchant la supposition de l'Eneide au douziéme siécle, avec les allusions prétendues de ce Poëme au renversement de la Synagogue. Mais M. Burmann passe les bornes d'une sage critique, en disant que le P. Hardouin déclara la guerre à la plûpart des monumens de l'Antiquité, *favente Societatis Loïoliticæ Cohorte.* Quelle preuve a-

t-il que les Jésuites en corps ayent jamais conspiré pour accréditer les systêmes de leur Confrere ? Comme M. Burmann est *jeune*, il ne sçait apparemment pas qu'en 1708 * ceux qui avoient autorité sur le P. Hardouin, désavouerent par un Acte authentique la plus grande partie de ses sentimens ? Il est à croire que M. Burmann l'*oncle* auroit parlé avec plus d'exactitude, & qu'il n'auroit pas confondu la cause d'un particulier, prévenu d'opinions singuliéres, avec celle d'un Corps qui les a toujours combattues.

* Voyez la déclaration du Provincial des Jésuites & des Supérieurs de leurs Maisons de Paris, touchant l'édition des Ouvrages du P. H. par le sieur de Lorme en 1708. Ces Supérieurs renvoyent aux *Mémoires de Trévoux*, où leur opposition aux sentimens du P. H. a été déclarée & publiée bien des fois.

LORRAINE

DE NANCI.

On vient de publier un Recueil de Prieres, d'Inſtructions & de Cantiques à l'uſage des Miſſions, que S. M. le Roi de Pologne a fondées pour la Lorraine & le Duché de Bar. Cette fondation fait bien l'éloge de la piété, de la libéralité & du zéle de ce Prince. Outre l'entretien de douze Miſſionnaires, il y a des fonds conſidérables pour des aumônes deſtinées aux pauvres de chaque Paroiſſe où l'on fait la Miſſion. Le Livre qu'on indique a été fait avec ſoin, ſur-tout en ce qui regarde les Cantiques ſpirituels : eſpéce de compoſition qui a ſa difficulté. On a tâché de les rendre exacts pour la Langue, pour le Dogme & pour la Poëſie. A en juger par le débit rapide, il ſemble qu'on a réuſſi. On en eſt à la

seconde édition. *A Nancy ; chez la veuve Baltazard* in-12.

Chez Pierre Antoine : *Oraison Funébre de très-Haute, très-Puissante, très-Excellente Princesse, Marie-Therese-Antoinette-Raphaële, Infante d'Espagne, Dauphine de France*, prononcée par le P. Louis-Antoine Cuny, de la Compagnie de Jesus, &c. *On en trouve des exemplaires à Paris, chez les freres Guerin, rue S. Jacques.*

L'Exorde est une exposition générale de ce que les vertus présentes de Madame la Dauphine nous faisoient espérer pour l'avenir, & de ce que ces mêmes vertus lui ont procuré de bonheur & de gloire dans l'Eternité. L'Orateur divise ainsi : *En nous la donnant, Dieu avoit sur nous des desseins de magnificence, de bonté, de tendresse ; & elle apporta tout ce qu'il falloit pour les remplir* : C'est le premier point. *En nous l'ôtant, Dieu a eu sur elle des desseins de grace, de*

miséricorde, de prédestination ; & elle a fait tout ce qu'il faut pour les consommer ; c'est le second point.

La premiére partie fait voir dans Madame la Dauphine *des principes de sagesse, cultivés par une éducation de sagesse, confirmés par des exemples de sagesse, &, selon les occasions, développés dans une conduite pleine de sagesse.* Tel étoit le gage des desseins de Dieu sur nous, tel le spectacle magnifique qu'il nous a donné pendant quelques jours. Tout ceci renferme un détail qui a dû être applaudi des Auditeurs. En parlant *des exemples de sagesse*, l'Orateur peint toute la Cour d'Espagne. Ces portraits sont en grand, bien travaillés, & bien ressemblants.

Seconde Partie : *La vie la plus édifiante, terminée par la mort la plus chrétienne* ; c'est le point de vue que présente l'Orateur. En faisant l'Eloge des sentimens de la Princesse pour la personne du Roi, il dit : « Dans le Roi, elle respec-

» ta ſon Souverain, elle aima un
» pere, elle admira un Héros.
» Point de jour, qu'elle ne vint
» porter au pied du Trône, des
» hommages auſſi ſoumis que ſin-
» ceres; plus elle en étoit près,
» moins elle ſe crut affranchie des
» reſpects qui lui ſont dus. L'hon-
» neur qu'elle rendit à la puiſſan-
» ce, à l'autorité du Souverain,
» n'uſurpa jamais rien ſur l'amour,
» la tendreſſe, que demandoit le
» pere. Sous quelque rapport que
» le Roi ſe préſentât, c'étoient les
» ſentimens dominans & les plus
» impérieux de ſon cœur. Alloit-
» il ſe mettre à la tête de ſes Ar-
» mées, ouvrir ces glorieuſes
» Campagnes, qui feront une
» époque brillante de ſon Régne
» & de l'Hiſtoire; qu'il commen-
» çoit en renverſant d'une main
» les barrieres de l'Ennemi, en
» gagnant des Batailles de l'autre;
» que le Turenne de nos jours,
» l'héritier du génie, des honneurs,
» de la modeſtie de l'Ancien ter-

» minoit si heureusement sous ses » auspices : Quel zéle pour sa Ma- » jesté ! Que de vœux pour sa » conservation ! Que d'inquiétu- » des ! Que d'allarmes ! Quelle » impatience de son retour ! &c. »

Ce qui domine dans cet Eloge Funébre, c'est l'esprit & le talent d'imaginer, deux qualités essentielles pour le Panégyrique.

FRANCE.

De Carpentras.

Nous allons dire une nouvelle qui doit intéresser tous les gens de Lettres. Monseigneur Malachie d'Inguimbert, Archevêque-Evêque * de Carpentras, vient d'établir en cette Ville une Bibliothéque publique, & N. S. P. le Pape Benoît XIV a publié une Bulle, pour approuver & confirmer cette fondation. Le Prélat, digne

* Il a été sacré Archevêque de Théodosie.

ſucceſſeur de Sadolet, ne partage avec perſonne l'honneur d'un ſi bel établiſſement : il a acheté l'emplacement, la maiſon, les livres, les tablettes, les ornemens : il laiſſe un fond de vingt mille écus, monnoye de France, pour l'entretien de cette bonne œuvre Littéraire. Il y aura un Bibliothéquaire, à cent piſtoles de gages, ſous la direction de cinq Adminiſtrateurs, dont l'Evêque ſera toujours le Chef; ces Meſſieurs s'aſſembleront deux fois le mois, pour délibérer ſur les affaires de la Bibliothéque; & le choix du Bibliothécaire ſera de leur reſſort. Les qualités de ce Garde fidele & intelligent ſont exprimées en détail : ce doit être un homme de bonnes mœurs, orthodoxe, ni marié, ni Religieux, ni attaché au ſervice de perſonne, verſé dans toutes les parties de la Littérature, ſçachant le Grec, aſſidu, attentif à tout, & il aura ſoin d'admettre dans la Bibliothéque tous les gens de Let-

tres qui se présenteront pour y étudier : ce qui leur sera permis tous les jours, hors les Dimanches & Fêtes, les Jeudis & tout le mois d'Octobre.

Toutes les autres loix de cette Bibliothéque sont expliquées avec le même soin, & la Bulle du Pape, en approuvant ces dispositions, défend, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, à toutes personnes, même aux Cardinaux, même aux Evêques de Carpentras, de transporter, prêter ou donner aucun Livre, aucune Statue, aucun Antique de cette Bibliothéque. Il n'y a que les deux cas d'*échanger* & de *vendre*, qui ne soient pas exprimés dans la Bulle ; & en effet, pour l'avantage même de ces grands trésors Littéraires, il faut quelquefois se défaire de quelques piéces, pour en acquérir d'autres.

De Paris.

Panégyrique de S. Louis, prononcé à l'Académie Françoise, le 25 Août 1746. Par M. le Couturier, Curé d'Harmancourt. *Chez Quillau pere, Place Maubert.*

Le plan de ce discours, est un contraste de la dignité de S. Louis & de sa sainteté : *Dans sa dignité, il trouva les motifs les plus forts pour parvenir à la sainteté : Dans sa sainteté, il puisa les secours les plus puissans pour soutenir sa dignité.* Ce sont les deux parties de cet Eloge.

I. L'Orateur étale les obstacles que la grandeur met à la sainteté : *Dangers de la grandeur qui séduisent ; embarras de la grandeur qui dissipent ; exemples contagieux de la grandeur qui corrompent ; faux éclat de la grandeur qui trompe & qui abuse.* Or ce furent là autant de motifs & de moyens dont S. Louis se servit pour se sanctifier. Et le

détail de tous ces différens points remplit noblement cette premiére Partie.

II. On peint ici le vrai Héros : *C'eſt un homme dont les qualités aimables font reſpecter l'élévation ; dont le courage s'échauffe à la vue des hazards ; que la généroſité éleve au deſſus de ſes intérêts ; que la modération retient dans les ſuccès ; dont les diſgraces établiſſent la gloire.* Or c'eſt à l'Ecole de la ſainteté que ſe forme un caractére ſi parfait ; & ce caractére, qui le poſſeda jamais mieux que S. Louis ? Voici comment l'Orateur nous repréſente ce S. Roi mourant :
» Voyez ce nouveau Joſias au mi-
» lieu des ennemis du peuple de
» Dieu, étendu dans une terre
» d'anathême, entouré des braves
» d'Iſraël, frappé de mortelles at-
» teintes. Ses Soldats languiſſants
» & captifs autour de leur Roi,
» oublient leurs propres maux, le
» pleurent comme leur pere, &
» voudroient voir prolonger une

» vie si précieuse aux dépens de » leurs jours. Les grands le pleu- » rent comme leur modele, les » Infideles le pleurent comme » leur Maître, tout se trouble, » tout s'attendrit. »

Ce Panégyrique est dans un bon gout de composition : il a enlevé à juste titre les suffrages de l'illustre Assemblée, pour laquelle M. l'Abbé Couturier avoit travaillé.

Caroli Poræi è Soc. Jesu Sacerdotis Orationes, nova editio. Tom. I. II. III. M. DCC. XLVII.

C'est une nouvelle édition des Harangues du P. Porée; édition nécessaire & bien entendue. Il y a ici un grand nombre de Piéces qui n'avoient point été imprimées; en particulier les Discours qu'on trouve à la tête du premier tome, & qui roulent sur des matiéres de piété. Nous dirons quelque chose de ces restes précieux d'un homme, qui, dans tous les genres, a mérité l'estime des Connoisseurs. On trouve

ces trois nouveaux volumes, *chez Marc Bordelet, rue S. Jacques, à S. Ignace.*

Méthode pour apprendre la Géographie. Par M. Robbe, nouvelle édition, tome premier, *chez Michel-Etienne David, Didot & Nyon fils.* Ceci est la huitiéme édition de la Géographie de M. Robbe, elle a de grands avantages sur les précédentes. Outre les fautes d'impression qu'on a retranchées, il se trouve ici un fort bon Traité de la Sphere, Ouvrage de M. Audierne, Géométre connu, & dont nous parlerons bientôt à l'occasion de ses *Elémens d'Euclide*, qui ont été annoncés depuis quelques mois. De plus on a tenu compte dans cette édition des changemens arrivés dans les divers Etats ou Principautés; on a vérifié tous les noms propres sur les Cartes des meilleurs Géographes; enfin l'on a enrichi cet Ouvrage des noms Latins des lieux principaux & des ri-

viéres les plus considérables. Tous ces changemens mettent la Géographie de M. Robbe dans un état de perfection qu'elle n'a point eû jusqu'ici.

Observation Météorologique faite à Quebec en Canada, le 12 *de Juin* 1746. Par le P. de Bonnècamp, Jésuite, Professeur de Mathématiques.

Vers les neuf heures du soir, parut dans le Ciel un arc lumineux, large dans son milieu de 7 ou 8 d. & terminé en pointe à ses extrémités. Il représentoit un croissant assez bien formé, & sa courbure suivoit à peu près la direction des paralleles. Il pouvoit embrasser un peu plus du tiers de la sphere. Son milieu ne répondoit pas au Méridien, & paroissoit en être éloigné d'environ 30 d. vers le couchant. Environ les 10 h. la corne Orientale s'éclipsa tout-à-fait, & l'autre s'affoiblit extraordinairement; mais sur les 11 h. le croissant se forma

de nouveau, & parut plus brillant qu'auparavant. Son milieu avoit changé de ſituation & répondoit au Zenith. Ses bords étoient bien détachés & exactement terminés. Le point Septentrional de l'horizon paroiſſoit comme un foyer de lumiere, d'où ſortoient des rayons aſſez forts, pour répandre une eſpéce de jour ſur les objets. On ne voyoit point de ces colonnes étincellantes, de ces jets de feu, ni de ces guirlandes enflammées, qu'on apperçoit dans les Aurores Boréales ordinaires. C'étoit une lumiére tranquile, uniforme, & ſemblable à celle d'un beau crépuſcule. Elle éclairoit toute la ſurface de l'arc, dont la concavité étoit d'un blanc aſſez vif, mais cette blancheur s'obſcurciſſoit un peu vers ſa convexité. Cela dura près d'une heure ſans aucun changement notable. Un peu après minuit, le Nord devint ſombre, les cornes du croiſſant s'émouſſerent, la vapeur changea de figure, & ſe

partagea en plusieurs petits sillons inégaux & presque paralleles au plan du Méridien. Quelque tems aprés on vit tous ces petits sillons courir dans le même ordre & avec rapidité d'Orient en Occident : ce qui dura bien un demi-quart d'heure, au bout duquel tout se dissipa.

Livres Etrangers.

A Brescia, *Lettera del Eminent. Card. Querini*, all' Illustriss. ed Eccellentiss. Signore Andrea Querini, in-4°.

Lettera all' Illustriss. ed Eccellentiss. Sig. Almoro Barbaro, Pro veditore Generale di Palma nuov in-4°.

Lettera all' Illustriss. ed Eccel lentiss. Sig.. Marco Foscarini, &c. in-4°.

Lettera all' Illustriss. Signore il Signor Salvino Salviati, &c. in

A Utrecht, chez Herman Besseling: *Index verborum ac phrasium Luciani, sive Lexicon Lucianeum a*

Editiones omnes, maximè novissimam Westenianam, Concinnatam à Car. Corn. Reitzo.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1747.

ART. XXI. *Théologie des Insectes.* ou *Démonstration des Perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes.* 389

ART. XXII. *Recueil de plusieurs Piéces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, année* 1746, &c. 418

ART. XXIII. *Saggi di Dizzertazioni di Cortona*, &c. Dissertations de l'Académie de Cortone, &c. T. IV. 452

ART. XXIV. *Acta Societatis Regiæ Scientiarum Upsaliensis*, &c. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences d'Upsal. 467

ART. XXV. *Observations Historiques sur la Nation Gauloise*, &c. 480

ART. XXVI. *La Musique Théorique & Pratique dans son ordre naturel, avec l'art de la Danse, &c.* 500
ART. XXVII. *Expériences & Démonstrations faites à la Salpétriére & à S. Côme, pour servir de preuves à l'Essai sur les maladies des dents.* Par M. Bunon, &c. 512
ART. XXVIII. *Commentarius de vitâ & scriptis Joannis Buherii, &c.* Mémoire sur la Vie & les Ecrits de M. Bouhier, Président au Mortier au Parlement de Bourgogne. 522
ART. XXIX. Nouvelles Littéraires. 550

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4668